



Alan Greenspan estime que la croissance américaine est proche de zéro

DANS son discours, jeudi 25 janvier, devant le Sénat, Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), la banque centrale des Etats-Unis, a apporté son soutien au programme de baisse des impôts annoncé par George W. Bush. Pour être efficaces sur la croissance, ces allègements fiscaux, estime-t-il, doivent intervenir rapidement. S'il n'a pas prononcé le mot de récession, M. Greenspan a reconnu que l'économie américaine avait subi « un ralentissement spectaculaire ». Le taux de croissance, a-t-il ajouté, « est probablement très proche de zéro à l'heure actuelle ». Il ne fait plus de doute pour les marchés que, lors de sa prochaine réunion, les 30 et 31 janvier, la Fed poursuivra sa politique de baisse des taux d'intérêt. Les investisseurs s'interrogent sur son ampleur.

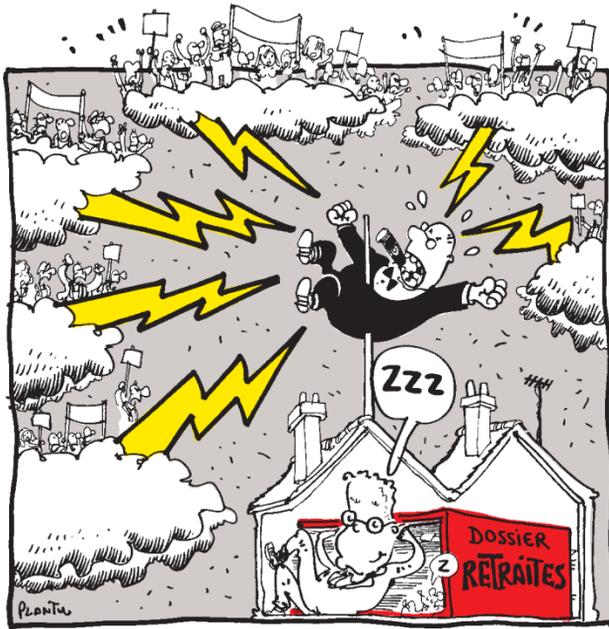
Lire page 17

Retraites : le Medef fléchit face à la rue

● Devant le succès de la mobilisation syndicale, le Medef assouplit sa position sur l'allongement de la durée des cotisations ● Son président admet que les salariés qui ont commencé à travailler très jeunes puissent partir avant 60 ans ● Plus de 300 000 personnes ont manifesté jeudi

LA PUISSANCE des manifestations, jeudi 25 janvier, dans toute la France, contre la remise en question de la retraite à 60 ans par le Medef, principale organisation patronale, a conduit le président de celle-ci, Ernest-Antoine Seillière, à un rapide changement d'attitude. Se déclarant « frappé par le caractère imposant des cortèges, le sérieux, le calme et la dignité de ceux qui défilaient en manifestant une profonde inquiétude », M. Seillière a fait évoluer sa position, vendredi matin, sur France-Inter. « Il est choquant que des milliers de salariés qui ont cotisé quarante ans ne puissent pas partir avant 60 ans », a dit le président du Medef, se ralliant ainsi au souhait de la CFDT d'un débat sur la retraite « à la carte ».

La totalité des organisations syndicales, formant un front uni sans précédent depuis de nombreuses années, ont mobilisé au total plus de 300 000 manifestants, de Paris à Marseille, de Lille à Toulouse. La participation des salariés du privé a été inhabituellement importante,



privant ainsi le Medef de son principal argument, fondé sur une opposition d'intérêt entre les personnels à statut et les autres. Face à l'opposition syndicale, l'organisation patronale, qui n'est pas unanime sur cette question, cherche à séduire la centrale de Nicole Notat, que M. Seillière qualifie de « syndicat réformateur ». Interpellé, à la Réunion, par une chef d'entreprise, membre du Medef, qui demandait que l'Etat accepte des préretraites dès l'âge de 50 ans, Lionel Jospin a relevé la contradiction entre cette revendication et la proposition du Medef de repousser la retraite à 65 ans. En Allemagne, le Bundestag devait approuver, vendredi, une réforme des retraites prévoyant l'introduction de fonds de pension à partir de 2002. Au Québec, comme le raconte notre enquête, le principal syndicat a créé un fonds de pension unique au monde.

Lire pages 6 et 7, notre enquête au Québec page 14 et le point de vue page 16



INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE Clément en finale

Arnaud Clément l'a emporté sur Sébastien Grosjean, vendredi 26 janvier, en demi-finale des Internationaux d'Australie de tennis (5-7, 2-6, 7-6 [7/4], 7-5, 6-2). Les deux Français, complices et partenaires de double, se sont livrés une bataille acharnée, d'abord dominée par Grosjean, qui a gagné les deux premiers sets et perdu deux balles de match, puis par Clément, qui a su reprendre le dessus. Arnaud Clément affrontera Andre Agassi en finale, dimanche à Melbourne. p. 24

Escroqueries aux cartes bancaires

LE NOMBRE d'escroqueries à la carte bancaire est en augmentation spectaculaire. Cela explique en grande partie la hausse des statistiques de la délinquance en 2000. Pour la plupart des victimes de ce nouveau genre de délit, la surprise est d'autant plus désagréable que la carte n'a pas été volée. C'est un découvert, souvent important, dans le relevé de compte qui signale la mésaventure. Les escrocs, parfois regroupés en réseaux organisés, utilisent le plus souvent des factures pour fabriquer des fausses cartes avec des vrais numéros de compte. Leurs pratiques ont été largement facilitées par le développement du commerce sur Internet.

Lire page 9

Lise va accompagner les Français vers un euro arrondi à 6,50 francs

ELLE S'APPELLE Lise, a environ douze ans et les Français la découvriront samedi 27 janvier. Cette adolescente a été choisie pour animer l'ensemble du dispositif publicitaire du gouvernement en vue du passage à l'euro. Lise, dont ce n'est pas le vrai prénom, fera donc ses débuts dans un film de 45 secondes qui sera diffusé sur toutes les chaînes de télévision hertziennes et thématiques jusqu'au 16 février. Une version d'une minute, réalisée par le ministère de l'économie et des finances en partenariat avec France Télévision, sera par ailleurs diffusée sur les chaînes publiques.

Ce premier spot détaille les principales étapes vers le passage à la monnaie unique. Le spectateur accompagne la jeune fille à travers des tunnels transparents balisés par trois grandes dates. En juillet 2001, le décor prend des allures de vacances pour l'introduction des chèques en euros : « On comptera ensemble », indique Lise. Puis le 31 décembre 2001 à minuit on « pourra payer avec des pièces et des billets en euros », poursuit-elle, entourée par des cadeaux de Noël que l'on aperçoit à travers les murs de verre. Son parcours s'achève par un

petit saut sur la date du 18 février 2002 gravée dans le sol. Il ne restera plus alors qu'« une monnaie unique, l'euro », conclut Lise avec un sourire rassurant. Le film s'achève sur la signature « l'euro, c'est plus facile ensemble », ponctué d'un accord de guitare électrique saturée censée être apaisante.

« Lise est notre avenir », estime Maurice Lévy, président du groupe Publicis qui a réalisé la campagne. A ceux qui objectent que le choix d'une adolescente pourrait ne pas sensibiliser les personnes les plus âgées, Laurent Fabius, qui présentait la campagne jeudi 25 janvier, réplique que Lise « est aussi la fille, la petite-fille, voire l'arrière-petite-fille des Français ». La comédienne qui incarne Lise a été choisie parmi une centaine d'adolescentes « parce qu'elle était comme les autres » explique M. Lévy. Le choix définitif a d'ailleurs été fait au détriment d'une autre jeune fille « qui était trop jolie », confie Daniel Robert, conseiller à la création de Publicis.

Quoi que l'on pense de Lise, il faudra s'y habituer : son visage sera omniprésent tout

au long de la campagne qui se prolongera jusqu'en septembre. On le verra dans la presse, sur les kiosques euros installés dans les lieux publics, comme en couverture des 10 millions d'exemplaires du Guide officiel du passage à l'euro, qui vont être distribués dans les services publics à partir du 29 janvier. Son sourire accueillera aussi les internautes sur le site officiel consacré à la monnaie unique : www.euro.gouv.fr.

Bien que l'on ne sache pas si Lise est experte en calcul mental, elle sera le professeur des Français en matière de conversion. M. Fabius précise que si le taux de 1 euro pour 6,55957 francs s'impose à tous, « une approximation » était « nécessaire » pendant la phase d'apprentissage. Ainsi l'euro vaudra 6,50 francs dans la communication publicitaire « afin d'éviter une complexité qui serait contraire à nos intentions », a indiqué le ministre de l'économie et des finances. Un taux aussi virtuel et provisoire que le prénom et l'âge de Lise.

Frédéric Roy

Conseil de l'Europe : les voix de la Russie



VLADIMIR POUTINE

MALGRÉ la guerre en Tchétchénie, le Conseil de l'Europe a décidé, jeudi 25 janvier à Strasbourg, de rendre à la Russie tous ses pouvoirs en son sein. Le pays de Vladimir Poutine était privé de droit de vote depuis avril 2000.

Lire page 2 et notre éditorial page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Sécurité et qualité de vie au cœur des municipales

UNE SOCIÉTÉ plus exigeante, plus consumériste, voire plus égoïste ; plus préoccupée par sa propre sécurité, mais aussi plus intéressée par la protection de l'environnement, le cadre de vie, plus branchée sur la culture... Les maires candidats voient dans les préoccupations nouvelles de leurs concitoyens le

reflet de l'évolution de la société depuis les précédentes élections municipales, en 1995. Et ils doivent « suivre », bon gré mal gré.

Les représentants des grandes associations d'élus, qu'ils soient de droite ou de gauche, formulent un unique constat : les préoccupations de leurs concitoyens ont basculé. Il

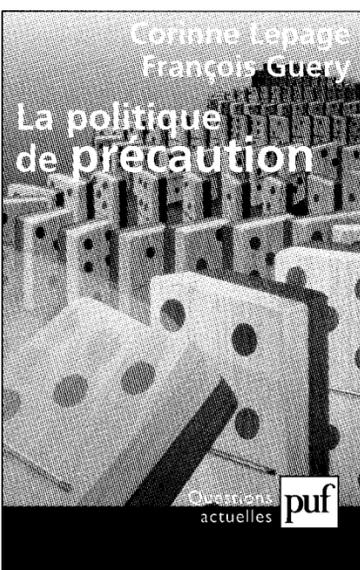
y a six ans, le socialiste Jean Auroux, président de la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM), aurait placé en tête du hit-parade le développement économique et la fiscalité locale. Aujourd'hui, alors que la tendance à la hausse des impôts locaux s'est inversée - avec, depuis 1997, des

taux stables ou à la baisse -, le maire de Roanne place toujours en tête la croissance, mais la sécurité vient maintenant en deuxième position. Même si la question, dit-il, est « encore maîtrisable » dans les villes moyennes comme la sienne. Quant à Jean-Pierre Sueur (PS), maire d'Orléans et président de l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), il est parfaitement conscient que, dans les grandes villes, la sécurité est passée en tête des préoccupations de la population.

Président de l'Association des petites villes de France (APVF), Martin Malvy (PS) observe au jour le jour l'émergence d'une autre tendance de fond que les techniciens de l'Insee ont, eux aussi, décelée : l'homogénéisation progressive des modes de vie, corollaire d'une fluidité accrue de la population, d'un regain d'intérêt pour les structures à taille humaine et de l'écllosion du phénomène des « rurbains ». « On veut habiter dans les petites villes, mais avec les mêmes conditions de vie que dans les grandes », explique Martin Malvy. Ici aussi les citoyens demandent équipements sportifs au top, connexions Internet, etc.

Jean-Louis Andreani et Gaëlle Dupont

Lire la suite page 15 et nos informations page 7



Vache folle, effet de serre, OGM : vous pouvez agir !

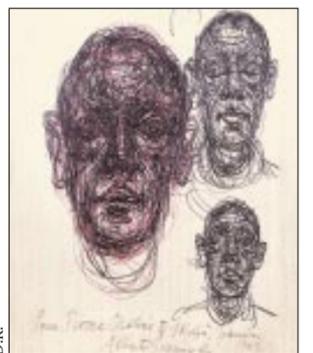
ouvrage de réflexion et d'intervention politique né d'entretiens entre une avocate internationale, et un philosophe

128 F - 384 pages - ISBN 2 13 051575 4



HAUTE COUTURE Les jardins de la mode

Un coup de cœur pour Alek (photo), l'orchidée noire dans un corset de cuir, présentée par Christian Lacroix. Un coup de rêve chez Jean Paul Gaultier, dont « les robes se dérobent » au Louvre transformé en jardin des songes. Un coup de Bush chez Emanuel Ungaro qui fait déteindre le Texas sur Paris. C'étaient les défilés haute couture printemps-été 2001. p. 26 et 27



CENTRE POMPIDOU Giacometti dessinateur

Alberto Giacometti aurait eu cent ans cette année. Zurich et New York vont le fêter en grande pompe. Paris, au Centre Pompidou, lui rend hommage, jusqu'au 9 avril, au travers d'une anthologie de son œuvre sur papier. L'exposition déroule les doutes, les ratages, les miracles de l'artiste, soulignant l'extrême diversité de son trait et son combat contre la matière. p. 29

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	24
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	28
Régions.....	11	Culture.....	29
Carnet.....	12	Guide culturel.....	31
Horizons.....	14	Kiosque.....	32
Entreprises.....	17	Abonnements.....	32
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	33

TCHÉTCHÉNIE L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a restitué, jeudi 25 janvier, ses pouvoirs à la délégation russe. Elle retrouve donc les prérogatives dont

elle avait été privée en avril 2000 pour les exactions perpétrées par ses troupes en Tchétchénie. La résolution adoptée déplore toutefois l'insuffisance de progrès sur la ques-

tion des droits de l'homme et sur la recherche d'une solution politique. ● **LES PARLEMENTAIRES ont ignoré les appels des différentes ONG présentes sur le terrain et l'avis des as-**

sociations russes de défense des droits de l'homme. Celles-ci avaient pourtant estimé que « ce qui se passe en Tchétchénie peut être qualifié de crime de guerre, de crime

contre l'humanité ». ● LE MINISTÈRE RUSSE des affaires étrangères a salué, vendredi 26 janvier, cet « acte de bon sens » (lire aussi notre éditorial page 15).

Les parlementaires du Conseil de l'Europe rétablissent la Russie dans son droit

Dans sa résolution, l'Assemblée relève de « graves motifs de préoccupation » concernant le peu de suites données aux violations des droits de l'homme. La presse moscovite s'est réjouie de l'« excellent » travail de lobbying de la délégation russe.

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

La séance fut bâclée dans un lâche soulagement : au nom de la Realpolitik, les députés du Conseil de l'Europe ont annulé, jeudi 25 janvier, la sanction infligée à la Russie neuf mois plus tôt, la seule à avoir jamais été imposée à Moscou pour sa guerre en Tchétchénie. Par 88 voix contre 20 et 11 abstentions, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a décidé de ratifier les pouvoirs de la délégation russe, sans conditions ni limitations. Ce qui revient à lever la suspension du droit de vote des délégués de la Douma – sanction légère que l'Assemblée, à son propre étonnement, avait votée en avril 2000, par crainte du discrédit. L'APCE avait alors été poussée par une opinion européenne choquée par les bombardements sur Grozny qui avaient déjà fait plusieurs milliers de morts, et dont les télévisions disaient chaque jour qu'ils « s'intensifiaient ».

Puis l'armée russe a occupé le terrain, en interdisant l'accès aux médias. Aux morts sous les bombes ont succédé ceux par exécution sommaire ou sous la torture, loin des regards des télévisions étrangères et des organisations internationales admises en Tchétchénie sous escorte militaire russe. Plus de télévisions, donc plus d'opinion publique ? Jeudi, dans les couloirs du Parlement à Strasbourg, le député russe Sergueï Kovalev, une des

dernières « consciences » à élever sa voix, a fustigé l'Occident : « C'est de votre faute, on ne vous entend plus, vous étouffez sous le bien-être. » M. Kovalev figurait trop bas sur la liste des intervenants et n'a pu parler, par « manque de temps ». Depuis des mois, tout était déjà « ficelé », a-t-

et quotidien au terrain : l'ONG russe Memorial, et d'autres, qui ont témoigné de la poursuite systématique, par les forces russes, de la torture, des viols, des exécutions sommaires, des « ventes » d'otages, des pillages, etc. Tels Human Right Watch, qui n'a pu enquêter qu'auprès des réfugiés

taux, c'est 90 % des patients, souvent des femmes et des enfants, et nul ne sait combien meurent faute de pouvoir franchir les postes militaires. » Des indices tendent à prouver que M. Gluck a été enlevé par les Russes : outre la réponse à la question : « A qui cela profite ? » (tous les « humanitaires » étrangers, témoins indésirables, ont suspendu leurs activités en Tchétchénie), il y a les circonstances du rapt : mené, dans un village contrôlé par les Russes, par « huit géants masqués, en uniformes identiques et neufs, dont un a parlé russe sans accent », selon un témoin fiable. De plus, alors que tout acte de guerre attribué aux Tchétchènes est toujours suivi d'un bouclage et de fouilles, « les militaires russes ont attendu trois jours pour commencer les « nettoyages » dans le village en question », selon Memorial.

DROIT HUMANITAIRE

Pourtant, Lord Judd a choisi de lancer un appel à la libération de M. Gluck dans le paragraphe faisant suite à sa dénonciation des violations du droit humanitaire commises par les combattants tchétchènes et des « activités terroristes », ce qui revient à accuser aussi ces derniers du rapt.

Les raisons d'un tel parti pris sont claires. Le Conseil, chargé d'amener à la démocratie l'Europe postcommuniste, a déjà cédé au chantage de la Russie en votant son admission pendant qu'elle menait sa première guerre en Tchétchénie, en 1996. « C'était prématuré », a avoué Lord Judd au Monde, et cela a entraîné une perversion de l'institution. Celle-ci ne peut plus fermer sa porte à des Etats qui jouent, comme la Russie, aux démocrates, tels l'Arménie et l'Azerbaïdjan, admis jeudi à grand renfort de célébrations. Le Kremlin a compris le message, qui menace de boycotter une institution « qui ne survivrait pas sans la Russie ». La semaine dernière, Dimitri Rogozine, chef de la délégation

russe (et ancien agent du KGB à l'université de Moscou), déclarait que, si la Russie ne retrouvait pas son droit de vote, « il n'y aura plus de visites en Tchétchénie pour les députés du Conseil de l'Europe ». « Nous ne céderons pas au chantage de M. Rogozine », répliqua l'Allemand Rudolf Bin-

L'Arménie

et l'Azerbaïdjan font leur entrée au Conseil

Créé pour contribuer à la stabilité européenne en prônant des valeurs démocratiques et respectueuses des droits de l'homme, le Conseil de l'Europe comporte désormais 43 membres. Jeudi 25 janvier, l'Arménie et l'Azerbaïdjan y ont adhéré conjointement, bien qu'affichant des bilans mitigés en matière de droits de l'homme. Ils sont opposés par un conflit – en sommeil depuis 1994 – au sujet du Haut-Karabakh, enclave arménienne en territoire azéri. « Nous espérons que leur intégration aidera l'Arménie et l'Azerbaïdjan à adopter une nouvelle approche, pour une solution rapide du conflit », a déclaré le secrétaire général du Conseil, Walter Schwimmer. Le président azeri, Gueïdar Aliev, a évoqué le « million d'Azeris chassés de leurs foyers et « les territoires occupés » par l'Arménie autour de l'enclave. Son homologue arménien, Robert Kotcharian, a affirmé : « Le processus de paix nécessite de la patience et du temps, mais a des chances de succès. » – (AFP)

ding. Quelques jours plus tard, Dimitri Rogozine revenait sur sa menace, promettant un « comportement constructif », alors que l'Assemblée, elle, cédait au chantage... Non contents de lever toute

sanction, ses députés ont repoussé 40 des 50 amendements défendus par l'ancien président lituanien Vytautas Landsberguis, visant à préserver l'exigence, émise en avril dernier par le Conseil, de négociations avec les dirigeants tchétchènes élus sous l'égide de l'OSCE, mais qualifiés par Moscou de « bandits ». Les deux membres du Parlement tchétchène qui ont risqué leur vie en sortant clandestinement de Tchétchénie afin de venir à Strasbourg y ont appris qu'ils étaient membres d'un « ancien » Parlement. Nul ne les a écoutés – si ce n'est, quelques minutes entre deux portes, le président de l'Assemblée. La ligne européenne est désormais claire : on parle aux Russes et à « l'administration civile » – celle de l'ex-mufti (chef religieux) Akhmad Kadyrov, qui ne peut se déplacer dans « sa » République qu'à bord d'un hélicoptère russe.

Lord Judd a un argument : les coupables, ce sont les gouvernements européens, seuls à même d'agir mais qui ne le font pas, qui ne suivent pas les recommandations de l'APCE et n'engagent pas de « plainte interétatique » contre la Russie. L'Assemblée fait « ce qu'elle peut », elle tente d'éduquer ses membres russes, députés de la Douma, pour qu'ils poussent le Kremlin à la raison. Lord Judd demande donc à son « ami Dimitri » [Rogozine] de faire, en Russie, ce qui est hors de portée des députés européens, dans leurs pays démocratiques : influencer sur l'exécutif. La différence, c'est que Lord Judd est, sans doute, sincère, alors que Dimitri Rogozine ricane ouvertement, dans les couloirs, à l'évocation du « groupe de travail » paritaire APCE-Douma, dont la création fut votée jeudi. « Nous déciderons de sa composition », se vantait-il. Nul doute que Vladimir Poutine sera content du travail à Strasbourg de ses émules de l'ex-KGB.

Sophie Shihab

François PERRIN-PELLETIER
président de l'Association **GAIPARE**
est heureux d'annoncer
le taux **2000** du fonds en francs

6,25%*

Ce résultat, grâce à l'effet de cliquet, est définitivement acquis à tous les adhérents quels que soient les aléas de la Bourse. **Ce fonds en francs est ouvert à tous** dans le cadre des contrats collectifs que l'Association GAIPARE a négociés avec les AGF (Groupe ALLIANZ).

L'Association GAIPARE, forte de ses **80 000 adhérents** représente une réelle force de négociation et une puissance d'achat reconnue : ainsi le contrat de 3^{ème} génération GAIPARE Sélection (multi-gestionnaires, et multi-fonds, dont le fonds GAIPARE en francs) se présente comme l'un des plus intéressants du marché avec **tous les avantages fiscaux de l'assurance-vie**.

Rejoignez l'Association GAIPARE : pour votre épargne, pour votre retraite et pour la transmission de votre patrimoine, c'est l'assurance de rejoindre une association parfaitement transparente, autonome et sans but lucratif. Avec le GAIPARE vous envisagerez l'avenir en toute confiance.

*Net, hors CRDS et CSG (commercialisé depuis juin 1983 - encours de 16 MRDF).

Association GAIPARE

Groupement Associatif Interprofessionnel pour l'Amélioration de la Retraite et de l'Épargne

4, rue du Général Lanrezac, 75017 Paris - Tél : 01 56 68 97 80

Moscou salue dans la décision de l'Assemblée « un acte de bon sens »

MOSCOU

de notre correspondant

Moscou respire et triomphe. La décision des parlementaires du Conseil de l'Europe de rétablir tous les pouvoirs de la délégation russe est « un acte de bon sens », a estimé le ministère des affaires étrangères. Les parlementaires, ajoute-t-il, ont cette fois « évalué sans biais la situation et compris que la Russie n'est pas un mauvais élève que l'on expulse comme ça de la salle de classe ». Guennadi Ziouganov, le chef du Parti communiste, dressait le même constat en changeant seulement de ton : « L'Europe a compris qu'elle ne peut exister sans la Russie ».

La victoire pourra sembler mince pour des opinions publiques européennes qui connaissent peu le Conseil de l'Europe et ignorent à peu près tout de son Assemblée parlementaire. Ce n'est pas le cas en Russie, où cette instance est prise très au sérieux, et où l'appartenance au Conseil de l'Europe et à ses appendices est un gage toujours brandi de la qualité de membre du club des démocrates. Ainsi, journaux et télévisions ont abondamment suivi, toute cette semaine, les débats de Strasbourg. « Un tournant est intervenu, la Russie est maintenant vue comme un pays normal et plus comme une source constante d'éclats et de sensations », se félicitait Mikhaïl Prusak, chef adjoint de la délégation russe.

Depuis avril, la diplomatie russe et les parlementaires délégués à Strasbourg n'avaient pas ménagé leurs efforts pour effacer cette

sanction. Vendredi 26 janvier, la presse soulignait « l'excellent » travail de lobbying de la délégation, qui « a pu travaillé au corps les autres groupes européens », selon le quotidien Sevodnia. A cela se sont ajoutées plusieurs menaces voilées : le renvoi des trois experts du Conseil de l'Europe travaillant au Kremlin pour les droits de l'homme en Tchétchénie ; l'interruption du « tourisme politique », selon les mots de MM. Ziouganov et Rogozine, chef de la délégation russe, c'est-à-dire des visites en Tchétchénie de parlementaires étrangers ; l'arrêt des contributions financières russes à l'institution...

COUP DUR POUR LES PACIFISTES

Le vice-ministre des affaires étrangères, Alexandre Avdeev, avait, la semaine dernière, prévenu des conséquences d'un maintien d'une sanction. « L'ensemble de notre système de relations avec le Conseil de l'Europe dépendra de la décision ou non de son Assemblée parlementaire de restaurer pleinement tous nos droits, et ce sans réserves ni conditions. » C'est donc chose faite.

Cette décision est un coup dur pour les rares voix qui s'élevaient en Russie contre la poursuite de la guerre. Dimanche, lors d'un congrès extraordinaire de défense des droits de l'homme, près de trois cents associations avaient approuvé une résolution estimant que « ce qui se passe en Tchétchénie peut être qualifié de crime de guerre, de crime contre l'humanité,

nous sommes à la limite du génocide d'un peuple tout entier ». Ces associations estimaient que lever cette seule sanction frappant Moscou « reviendrait à réduire les normes des droits de l'homme en Europe à ce qui se passe en Russie ».

Le choix fait à Strasbourg intervient également à un moment où l'opinion publique russe devient de plus en plus critique. Selon un sondage de l'institut Vtsiom du début du mois, 53 % des mille six cents Russes interrogés estiment que l'armée est enlisée et 36 % mettent en cause l'action du président Poutine. Seuls 16 % jugent que les troupes fédérales poursuivent leur opération avec succès. La dernière initiative du Kremlin, cette semaine, a été de donner les pleins pouvoirs au FSB (ex-KGB) pour « liquider les terroristes », et d'annoncer un retrait du quart des quatre-vingt mille hommes encore engagés en Tchétchénie. Ceci a plus été analysé, à Moscou, comme une systématisation des opérations spéciales et de la répression que comme un tournant vers des actions plus ciblées, comme ont voulu le considérer les parlementaires de Strasbourg. Avec cinq cent mille réfugiés (170 000 en Ingouchie et 330 000 en Tchétchénie même) et le retrait des organisations humanitaires, sans compter le blocus imposé aux journalistes, la situation actuelle dans la république indépendante est la pire qu'elle ait connue depuis la prise de Grozny, en février-mars 2000.

François Bonnet

Carla Del Ponte quitte Belgrade « confiante » dans la volonté de coopérer des nouveaux dirigeants

Le procureur du TPIY n'a obtenu aucun engagement sur le transfert des inculpés

Le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Carla Del Ponte, a quitté Belgrade, jeudi 25 janvier, satisfaite d'avoir noué le

dialogue avec les nouveaux dirigeants, mais sans faire état d'aucun engagement de leur part de livrer les inculpés à La Haye. M^{me} Del Ponte a insisté

sur le fait que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ne peuvent être jugés qu'à La Haye, et pas devant une juridiction serbe.

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Trois journées bien remplies pour dialoguer et convaincre : en visite pour la première fois à Belgrade du 23 au 25 janvier, la procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a enchaîné les entretiens à un rythme forcé, passant du président Kostunica à des représentants de la société civile et d'ONG, des ministres fédéraux au premier ministre de Serbie, Zoran Djindjic. Jeudi, elle a quitté la Yougoslavie « avec la ferme conviction que la coopération est en route. La volonté politique est bien présente ».

La procureur avait un triple objectif. L'ouverture d'un bureau du TPIY à Belgrade n'a posé aucun problème majeur. Pas plus que l'engagement de permettre à ses enquêteurs d'entrer en contact avec les témoins et les victimes serbes d'exactions. Ce sont principalement des réfugiés venus de la Krajina et du Kosovo. Carla Del Ponte réclame depuis longtemps l'accès à ces personnes qui permettra de boucler des enquêtes, notamment sur l'UCK (Armée de libération du Kosovo), et de répondre à l'accusation selon laquelle le TPIY est un instrument politique anti-serbe. Cette antienne est entendue partout à Belgrade, de l'homme de la rue au président Kostunica.

Jeudi, Carla Del Ponte a reconnu que l'entretien avec le chef de l'Etat s'était mal passé : « J'ai eu



droit à une longue tirade politique. La seule chose qu'il attendait de moi, c'est que je reste assise à l'écouter. » La presse nationale affirme que le président, ancien professeur de droit, « a tancé son interlocutrice comme le ferait un instituteur avec un élève qui mérite une leçon ». De son côté, l'opinion publique trouve que le Tribunal s'en prend trop aux Serbes, et elle n'admet pas que le procureur n'ait pas, au terme d'un

début d'enquête, jugé nécessaire de poursuivre l'OTAN pour crimes de guerre après les bombardements de leur capitale.

L'hostilité contre la juridiction internationale s'est également manifestée dans la rue. Mardi, deux cents personnes ont bloqué l'entrée du ministère des affaires étrangères. Un petit nombre de manifestants a accueilli Carla Del Ponte aux cris de « Vive Slobodan Milosevic ! » et de « Carla, suicide-toi ! ». Mais la plupart d'entre eux réclamaient des enquêtes sur la disparition de membres de leur famille dans les anciennes Républiques de la Fédération.

Le troisième objectif de la procureur, le plus sensible, est l'arrestation et le transfert à La Haye des inculpés. En arrivant à Belgrade, M^{me} Del Ponte considérait que cette question était uniquement une question de volonté politique. Ses interlocuteurs ont avancé des difficultés juridiques : la Constitution n'autoriserait pas l'extradition d'un citoyen. Pour le Tribunal, il ne s'agissait pas d'extrader, mais de transférer. La nuance devait permettre de faire sauter le verrou lé-

gal. Le gouvernement s'est engagé à modifier ses lois pour se mettre en conformité avec les exigences du TPIY. Carla Del Ponte accepte désormais la validité de cette lecture juridique. Mais il faudra encore attendre, au mieux, quelques mois.

Mais, en se déclarant « confiante », la procureur ne pêche-t-elle pas par excès d'optimisme ? Car ses déclarations sont en totale contradiction avec celles distillées par ses interlocuteurs qui, formant un front uni, répètent que Milosevic doit absolument être traduit devant une juridiction yougoslave. Goran Svilanovic, ministre des affaires étrangères, a indiqué comment il voyait les choses : « D'abord, une commission vérité pour informer la population sur ce qui s'est passé pendant les guerres successives, puis un procès des responsables devant une juridiction nationale. » A aucun moment le ministre n'a évoqué une quelconque coopération avec le TPIY. Même Zoran Djindjic, pourtant réputé favorable à la poursuite des criminels de guerre, affirme que « cette question doit d'abord être du ressort des juridictions serbes ». Il invite des experts du Tribunal à déterminer si la justice yougoslave est en état de juger les anciens dirigeants.

Pour la population, le jugement de Milosevic et de ses proches doit avoir lieu en Serbie

Car l'opinion publique yougoslave n'admet pas que Milosevic et ses proches soient traduits devant le TPIY. Souvent ignorante de l'ampleur des massacres commis au nom de la purification ethnique, et ayant souffert sous le régime dictatorial de l'ancien président, elle réclame, légitimement à ses yeux, un procès visible et compréhensible à Belgrade.

De son côté, Carla Del Ponte est tributaire d'une autre logique. D'une part, le TPIY a la primauté sur toutes les autres juridictions en matière de crimes de guerre. D'autre part, accepter de déroger à la règle d'un procès à La Haye reviendrait à miner le Tribunal. Si elle acceptait que les accusés les plus importants soient traduits devant une autre cour, elle ne pourrait plus justifier que les autres inculpés, serbes, croates ou bosniaques musulmans, soient arrêtés et transférés à La Haye.

Philippe Ricard

Alain Franco

Un carnaval contre le néolibéralisme ouvre le Forum de Porto Alegre

La manifestation a réuni 20 000 personnes

PORTO ALEGRE (Brésil)

de nos envoyés spéciaux

Un austère portrait de Lénine brandi par un militant du Parti communiste du Brésil côtoie une exubérante drag queen en combinaison moulante ornée de motifs fruitiers : l'instantané traduit dans son contraste l'extrême diversité des participants à la « marche contre le néolibéralisme et pour la vie », qui a rassemblé, jeudi 25 janvier, quelque 20 000 manifestants à Porto Alegre. La capitale de l'Etat brésilien du Rio Grande do Sul abrite le premier Forum social mondial, en contrepoint à la réunion de Davos (Suisse).

En tête du cortège, le maire de Porto Alegre, Tarso Genro, et l'emblématique président d'honneur du Parti des travailleurs (PT), Luiz Inacio « Lula » Da Silva, ouvraient la marche. Ils étaient accompagnés du président du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement, le seul homme politique étranger présent dans les premiers rangs de la manifestation. Cet affichage a déclenché la colère de plusieurs des mouvements sociaux français présents à Porto Alegre. « Que celui qui chasse les sans-papiers se retrouve en tête d'une manifestation qui défend précisément tous ceux que l'on prive de leurs droits élémentaires est inadmissible », fulminait le leader de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Alain Krivine.

Face à ces critiques, Jean-Pierre Chevènement a simplement répondu qu'« il était en tête du cortège à l'invitation des Brésiliens qui reconnaissent en lui une personnalité importante de la gauche française, engagée depuis longtemps contre le néolibéralisme ». Deux petits orchestres de samba ont assuré l'animation musicale du défilé massivement dominé par le principal syndicat brésilien, la CUT, ainsi que le PT. « Ce n'est pas le FMI (Fonds monétaire international) qui va décider de nos salaires », « Non au plan Colombie » (de lutte contre le narcotraffic, financé par Washington), « les Yankees hors d'Amérique latine », ou encore « interdiction des OGM » (organismes génétiquement modifiés) figuraient parmi les slogans les plus populaires.

Abonné aux opérations spectaculaires, le mouvement des sans-terre, dont on craignait les débordements, n'a pas troublé ce sage carnaval. Ses militants ont préféré, au même moment, passer à l'action au nord de l'Etat, où ils ont envahi, près de la localité de Naome-Toque, un centre de recherche sur les OGM appartenant à la firme américaine de biotechnologie Monsanto, bête noire du Parti des travailleurs qui administre le Rio Grande do Sul et sa capitale.

Très représenté à Porto Alegre, Via Campesina, le mouvement international des petits paysans, a défilé en appelant à la préservation de la biodiversité. José Bové, le porte-parole de la Confédération paysanne, s'est félicité de ce rassemblement qui « montre symboliquement l'unité du mouvement social ». Dans son sillage, le Sénégalais Ousseynou Sané, membre du réseau Agriculture paysanne et mondialisation (APM), a expliqué qu'il avait fait le déplacement pour « rechercher en commun des moyens d'éviter la marginalisation sociale » des cultivateurs de son continent confrontés à la chute des prix de leurs produits et à l'augmentation des coûts des intrants.

« UN SENTIMENT D'ESPOIR »

L'Argentin Lucas Gonzales est, lui, venu défendre la cause d'Emilio Ali, un jeune activiste de vingt-cinq ans de l'Union des voisins organisés de Mar del Plata, interpellé lors de la grève générale du 5 mai 2000 et actuellement en détention préventive. Cette organisation lutte pour que les supermarchés fournissent gratuitement de la nourriture aux enfants des familles pauvres dans une région économiquement sinistrée où le taux de chômage officiel atteint 22 % de la population active. Un peu plus loin dans le cortège, la Brésilienne Tina Taborda, coordinatrice du Centre d'études de la prostitution, représente les « professionnelles du sexe » et revendique « leurs droits de femmes et de citoyennes ». Son action, soutenue par l'Eglise luthérienne locale, dans le cadre de la prévention du sida et des maladies sexuellement transmissibles, a valu à son ONG en 1999 un prix décerné par l'Unesco.

Aruna Roy, Indienne, a été officiellement invitée par les organisateurs du Forum pour parler de la campagne qu'elle mène au Rajasthan en faveur du droit à l'information pour les citoyens. « Nous exigeons la transparence de nos gouvernants. Nous voulons avoir accès à l'information sur toutes les décisions publiques. Sans transparence, il n'y a pas de démocratie possible », explique-t-elle, seule au milieu de ces manifestants qu'elle ne connaît pas, mais avec lesquels elle dit partager « un vrai sentiment d'espoir et de solidarité ». « Le futur est aussi noir », proclamait encore une banderole tendue par une vieille dame tout habillée de blanc, Bahianaise symbole de la négritude. Un autre calicot disait : « Noir, la couleur de ta peau te fait perdre 50 % de ton salaire. »

Laurence Caramel et Jean-Jacques Sévilla.

Les caméras de télévision sont maintenues hors des prétoires allemands par la Cour constitutionnelle fédérale

FRANCFORT

de notre correspondant

Les juges ont finalement tranché : les caméras de télévision ne seront pas autorisées à filmer les audiences de la justice allemande. La Cour constitutionnelle fédérale a rejeté, mercredi 24 janvier, le recours de la chaîne privée N-TV qui souhaitait mettre fin à plusieurs années de frustration. Cette filiale de CNN avait porté plainte après avoir été privée d'antenne par les tribunaux lors de procès retentissant durant les années 90.

Ironie du sort, les juges de la Cour constitutionnelle ont rendu leur verdict en direct sur deux chaînes concurrentes, mais aussi sur N-TV. Depuis 1998, l'annonce solennelle des décisions de la plus haute juridiction du pays peut en effet être filmée.

Très méfiante à l'égard des dérives de la télévision spectacle, l'institution a multiplié les arguments contre l'ouverture des tribunaux aux caméras. « Les procès se passent en public, mais pas pour le public », a-t-elle souligné. Droit de la personne, bon fonctionnement de la justice, sérénité des débats, les juges ont énuméré leurs raisons de s'en tenir au statu quo. Pour le moment, caméras et magnétophones peuvent tourner juste avant le début des audiences, pendant les pauses et après le verdict. Les gardiens de la Constitution allemande ont estimé que le libre accès des journalistes aux prétoires, même sans caméra ni micro, suffisait à garantir la liberté de la presse revendiquée par N-TV.

Néanmoins, la discussion risque

de se poursuivre. Le président du conseil de surveillance de N-TV, Karl-Ulrich Kuhlo, a demandé la réforme des lois en vigueur depuis les années 60. En outre, trois des juges – sur les huit – ont voté à l'inverse de leurs collègues. Ceux-ci auraient volontiers donné raison à la chaîne. « L'interdiction générale de retransmettre n'est plus justifiée aujourd'hui », a expliqué un des juges minoritaires. Les procès administratifs, par exemple, ne devraient pas poser tant de problèmes, car l'enjeu est moindre pour les personnes concernées.

LE DIVORCE DE BORIS BECKER

Controversée, la décision tombe en plein débat sur la couverture de la vie privée des personnalités par les médias allemands. C'est la femme du chancelier, Döris Köpf, qui a déclenché la polémique avant Noël. Elle s'était émue de la façon dont la presse people traitait le couple Schröder et relayait les rumeurs sur leur relation.

Ces dernières semaines, le procès en divorce entre l'ex-champion de tennis Boris Becker et son épouse a apporté de l'eau au moulin des adversaires d'une retransmission. Le procès avait lieu devant un tribunal de Floride, et certaines télévisions allemandes n'ont pas hésité à reprendre les images venues des Etats-Unis... Outre-Atlantique, les prétoires sont en effet plus largement accessibles aux équipes de télévision. Une chaîne, Court-TV, fait même ses choux gras de la couverture des procès. Le succès

d'Audimat du feuilleton « Becker contre Becker » a été réel, au détriment de l'image de vainqueur cultivée par l'une des vedettes les plus populaires du pays.



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Nouvelle Passat TDI 130 chevaux*.



Venez l'essayer, vous finirez par l'essayer tous les jours.

Nouvelle Passat TDI 130



* Consommations CE: 93/116/100 km (BVM5) = cycle, urbain : 7,7 - extra urbain : 4,4 - mixte : 5,6 - CO₂/km : 149.

Le ministère japonais des affaires étrangères éclaboussé à son tour par la vague de scandales

Le Parti libéral-démocrate risque de perdre les élections sénatoriales

Le chef de la diplomatie nipponne, Yohei Kono, considéré comme un successeur possible du premier ministre, Yoshiro Mori, est à son tour affecté

par un scandale au sein de son ministère. Les « affaires » à répétition, sur fond de malaise économique, menacent le Parti libéral-démocrate (PLD) à l'approche des élections sénatoriales de juillet et tendent à discréditer l'ensemble de la classe politique japonaise.

Le Parti libéral-démocrate (PLD) à l'approche des élections sénatoriales de juillet et tendent à discréditer l'ensemble de la classe politique japonaise.

TOKYO

de notre correspondant

Même le ministère des affaires étrangères n'échappe pas à la tourmente des scandales : le chef de la diplomatie japonaise, Yohei Kono, a reconnu, jeudi 25 janvier, qu'un fonctionnaire de son administration avait détourné quelque 300 millions de yens (2,7 millions d'euro) sur l'enveloppe de fonds secrets destinés aux missions de dignitaires à l'étranger et à la collecte de renseignements par les ambassades. Le fonctionnaire mis en cause, Katsutoshi Matsuo, a utilisé cette somme pour acquérir entre autres des chevaux de courses.

Ce scandale, qui éclabousse indirectement M. Kono et deux vice-ministres qui auraient dû surveiller de plus près l'affectation de fonds à usage discrétionnaire de leur administration (exemptés du contrôle de la Cour des comptes) pourrait affecter l'avenir du ministre des affaires étrangères, considéré comme un successeur possible du premier ministre, Yoshiro Mori. Il accentue en outre le malaise de la

classe dirigeante, déjà ébranlée par la démission, le 22 janvier, du ministre délégué aux affaires économiques et budgétaires, Fukushima Nukaga, compromis dans un scandale de pots-de-vin versés par une mutuelle d'assurance, KSD. Une affaire ténébreuse qui a déjà entraîné la démission d'un sénateur ancien ministre du travail et semble loin d'être finie : c'est au tour aujourd'hui de l'un des « caciques » du Parti libéral-démocrate (PLD), Shizuka Kamei, d'être mis en cause pour son intervention dans l'augmentation des subventions destinées à un institut de recherche de KSD.

Une affaire « serpent de mer » qui rappelle le scandale Recruit, à la fin des années 80 : délits d'initié en cascade qui avaient emporté une partie des membres du cabinet Takeshita, dont le premier ministre lui-même. Certains commentaires politiques n'hésitent pas à avancer que l'affaire KSD pourrait provoquer une crise politique comparable.

Ces scandales sont un nouvel

embarras pour un gouvernement dont le Premier ministre, Yoshiro Mori, est déjà au plus bas dans les sondages et alors que se précise l'échéance des élections sénatoriales de juillet, qui s'annoncent difficiles pour le parti au pouvoir. Les « affaires » rythment la vie politique en raison des liens étroits entre bureaucratie, milieux politiques et monde des affaires. Les dernières ont provoqué des réactions vigoureuses de la presse.

REPRENDRE L'INITIATIVE

C'est le cas de l'*Asahi* qui, en « une », appelle les Japonais à reprendre l'initiative après avoir trop longtemps laissé la bride sur le cou aux politiciens. « La direction du pays peut-elle encore être confiée au PLD ? », demande le quotidien, ajoutant que si les libéraux-démocrates avaient pu se demander jusqu'à présent s'il suffirait de changer M. Mori pour limiter les dégâts lors des sénatoriales, ils sont nombreux à penser désormais que leur parti est bon pour les « limbes de l'enfer » en juillet. Aux scandales, pour-

suit le quotidien, s'ajoute une économie qui s'enfonce : le cabinet Obuchi (prédécesseur de M. Mori) avait dépensé 84 000 milliards de yens en bons d'Etat pour faire remonter l'indice boursier qui est retombé aujourd'hui à son niveau de 1998 : en d'autres termes, les 84 000 milliards ont été perdus. « L'impudence des dirigeants face à la crise politique et économique est totale », conclut le quotidien.

Longtemps indifférents à l'incurie du pouvoir, les Japonais sont désormais inquiets de voir que leurs dirigeants sont à la fois corrompus et incapables de sortir le pays de l'ornière de la stagnation. Mais l'opposition ne les convainc pas. Aussi ont-ils tendance soit à se détourner des urnes, soit à voter pour de fortes personnalités jouant la carte du populisme. La vitalité du système démocratique nippon ne réside plus que dans les mouvements civiques, mais ceux-ci ne semblent guère pouvoir, ni même souhaiter, s'exprimer au plan national.

Philippe Pons

Séisme dans l'Ouest de l'Inde : plusieurs centaines de morts

NEW DELHI. Un séisme de magnitude 6,9 sur l'échelle de Richter a secoué, vendredi matin 26 janvier, le sous-continent indien, faisant plusieurs centaines de morts en Inde et au Pakistan voisin, selon de premiers bilans. Le séisme a été enregistré à 08 h 46 (03 h 16 GMT) et son épicerie localisée à 20 kilomètres au nord-est de la localité de Bhuj, dans l'Etat du Gujarat. Un premier bilan à Ahmedabad faisait état d'au moins 60 personnes tuées. Dans la province pakistanaise du Sindh, voisine du Gujarat, au moins deux personnes ont été tuées dans l'effondrement d'un immeuble à Hyderabad, et six autres blessées. Le séisme a été ressenti au Népal et à Bombay. A New Delhi, des centaines de personnes paniquées sont sorties de chez elles dès les premières secousses. - (AFP, AP)

Sixième exécution depuis le début de l'année dans l'Etat d'Oklahoma

OKLAHOMA CITY. Un homme condamné pour un vol dans une épicerie en 1985, au cours duquel trois employés avaient été tués, a été exécuté jeudi soir 25 janvier. Billy Ray Fox, 35 ans, a reçu une injection mortelle dans le pénitencier de McAlester State au sud d'Oklahoma City. Le complice de Billy Ray Fox, Mark Andrew Fowler, avait été exécuté mardi, aussi dans l'Oklahoma. Les deux hommes s'étaient rejoints, pendant le procès, la responsabilité de la mort des trois victimes. L'exécution de Billy Ray Fox était la sixième ce mois-ci en Oklahoma où deux doivent encore intervenir cette semaine. - (AFP)

Pavel Borodine est maintenu en détention à New York

NEW-YORK. Arrêté à New York, en vertu d'un mandat d'arrêt international émis par la Suisse, Pavel Borodine, ancien collaborateur de Boris Eltsine, s'est vu pour la deuxième fois, jeudi 25 janvier, refuser une remise en liberté sous caution par un juge américain. Borodine, soupçonné de blanchiment d'argent, devra rester en détention au moins jusqu'au 5 février. Ancien administrateur des biens du Kremlin sous la présidence de Boris Eltsine, également proche de Vladimir Poutine, il est recherché en Suisse dans le cadre de l'enquête sur une affaire de pots de vin présumés, perçus à l'occasion de contrats de rénovation de bâtiments officiels par les sociétés Mabetex et Mercata. - (Reuters)

La Russie va fortement réduire l'effectif de ses armées d'ici à 2003

MOSCOU. L'armée russe engagera en 2001 un plan de réduction drastique de ses effectifs qui devrait être achevé en 2003, selon des sources au ministère de la défense. « L'essentiel des coupes doit être accompli avant la fin de cette année », ont déclaré ces sources à l'agence Interfax, en avançant une réduction de 250 000 hommes à la fin 2001. Le plan global prévoit, d'ici à 2003, une réduction des effectifs de 365 000 soldats dans le secteur militaire et de 120 000 chez les personnels civils. Les officiers seraient 240 000 à passer dans le secteur civil d'ici à fin 2003. L'effectif des généraux, considéré comme pléthorique, serait réduit de quelque 400 postes. A fin 2001, les forces terrestres diminueront de 180 000 hommes ; la marine, de 50 000 ; l'armée de l'air, de 40 000 et les forces stratégiques de 80 000. - (AFP)

MSF conteste le huis-clos imposé aux témoignages de militaires sur Srebrenica

« LA MISSION d'information parlementaire sur Srebrenica serait-elle passée sous le contrôle du ministère de la défense ? », demande l'organisation Médecins sans frontières (MSF), dans un communiqué titré « Huis clos sur 7000 morts ». A la demande du ministère, le président de la mission, François Loncle, a imposé le huis-clos pour l'audition, jeudi 25 janvier, de deux généraux, dont Bernard Janvier, qui était le témoin le plus attendu du public. En tant qu'ancien responsable des forces de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, le général Janvier s'était opposé à une intervention aérienne de l'OTAN lors de l'offensive serbe contre l'enclave musulmane de Bosnie, début juillet 1995.

Contrairement à l'argument avancé par le ministère de la défense, le Tribunal de La Haye n'a jamais émis de réserve quant à l'audition publique de personnalités qu'il est amené lui-même à interroger. MSF « s'étonne » que les parlementaires n'aient pas vérifié la validité de l'argument avancé par le ministère de la défense : « Cette décision est de nature à remettre en cause la crédibilité et la pertinence » du travail mené par la mission, estime MSF. François Loncle indique de son côté que « c'était cela ou rien » et affirme que le rapport final de la mission rendra compte « au maximum » de l'audition du général Janvier pendant 2 heures et quart par les parlementaires.

DÉPÊCHES

■ **MONGOLIE** : la Fédération internationale des sociétés de Croix-Rouge et de Croissant-Rouge a lancé, jeudi 25 janvier, à Genève, un appel à l'aide pour des milliers de pasteurs nomades confrontés à une vague de froid polaire en Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine. C'est l'hiver le plus froid dans la région depuis cinquante ans. Il a déjà tué 29 personnes et plus de 220 000 têtes de bétail. A propos de la Mongolie voisine, où la température est tombée à -50°C et où huit pasteurs et 500 000 animaux ont été tués par le froid, les Nations unies devaient également lancer un appel à l'assistance internationale. - (Reuters)

■ **PHILIPPINES** : l'ex-président Joseph Estrada est libre de quitter le pays s'il veut vivre en exil, a déclaré, jeudi 25 janvier, le ministre de la justice, Hernando Perez. Il a cependant précisé que M. Estrada « n'a pas indiqué » de projet de quitter le pays. Le ministère de la Justice à Manille avait annoncé que l'ex-président, sous enquête pour corruption, s'était vu interdire la possibilité de quitter le pays. - (AFP)

■ **EUROPE-MÉDITERRANÉE** : les ministres des affaires étrangères de cinq pays d'Europe du Sud et des cinq pays du Maghreb, réunis le 26 janvier à Lisbonne, devaient relancer la coopération dans le cadre du dialogue « 5 + 5 » en Méditerranée occidentale, suspendu depuis dix ans. Cette conférence exploratoire, à l'initiative du Portugal, n'avait pas d'ordre du jour arrêté, mais pour objet de permettre aux ministres d'examiner les moyens de relancer la coopération, notamment économique. - (AFP)

■ **VATICAN** : Jean Paul II a confirmé son intention de se rendre en Syrie en 2001. Au cours d'une cérémonie, jeudi 25 janvier dans la basilique Saint-Paul, marquant la fin de la semaine de prières pour l'unité des chrétiens, il a exprimé le vœu que ses voyages en Syrie et en Ukraine « puissent contribuer à la réconciliation entre les chrétiens ». Alors que la visite en Ukraine a été confirmée du 23 au 27 juin, aucune précision de date n'a été fournie sur la visite en Syrie. - (AFP)

En Israël, Ariel Sharon se veut un candidat serein et posé

JÉRUSALEM, correspondance

Ses amis tous réunis, le maître de cérémonie, coiffé d'une kippa, dévoile à son auditoire les secrets de la cuisson du homard, s'excusant aussitôt d'évoquer une gastronomie peu respectueuse des règles de la casherout, qui, entre autres, interdisent à tout juif de déguster des crustacés. « Il faut le mettre vivant dans une marmite remplie d'eau froide. Au fur et à mesure que l'eau chauffe, le homard est comme anesthésié, il ne se rend pas compte de son sort. » Un court instant, le public, venu assister à une soirée électro-rale, sera quelque peu déconcerté par ces propos culinaires. L'orateur, Jacques Kupfer, président du Likoud francophone, mitonnera rapidement sa pensée. « Les signataires d'Oslo ont pris le peuple juif pour un homard. Mais le 6 février [date de l'élection du premier ministre], le peuple juif montrera qu'il n'a pas de pulsion suicidaire. Nous ferons sauter le couvercle de la marmite. » La suite du discours de M. Kupfer sera plus convenue, mais il gardera son ton de tribun devant une salle comble : quelque cinq cents sympathisants du Likoud ou simples électeurs

de M. Sharon, habitants de Nétanya pour la plupart, ville d'accueil de la manifestation.

Cette cité balnéaire au nord de Tel-Aviv, dirigée par une maire du Likoud, compte une importante communauté francophone, surtout séfarade. La centaine de Hiérosolomitains et les jeunes du Likoud, moulés dans leur T-shirt « Seul Sharon apportera la paix », sont restés dehors, faute de place. « Nous, juifs de France, sommes venus pour vivre dans l'Etat d'Israël, un état juif et sioniste (...) Nous sommes venus à Jérusalem, pas à Al Quods, en Israël, pas en Palestine », clame M. Kupfer, récemment immigré en Israël. Les professions de foi pour Jérusalem et le mont du Temple suscitent des applaudissements nourris dans un public peu « kippoté » mais soucieux du respect des traditions.

Enfin, le candidat Sharon monte à la tribune en musique, accompagné de son jingle électoral « Ariel Sharon veillera sur nous ». Fidèle à l'image qu'il donne depuis le début de la campagne, le candidat du Likoud est serein et posé. Imperturbable face aux « mensonges, calomnies et insultes » du camp travailliste d'Ehoud Barak, il rappelle sa détermination à faire l'union natio-

nale. « Nous devons être unis pour éviter le danger d'une guerre. Le soir même des élections, je proposerai à mes adversaires d'aujourd'hui de se joindre au gouvernement. » Evoquant sans exaltation sa longue expérience militaire, ses amis tombés au combat et ses blessures de guerre, il souligne combien il « comprend l'importance de la paix. »

A l'attention de M. Barak, qui continue de négocier avec les Palestiniens alors qu'il vient d'apprendre la mort d'un Israélien tué par des tirs palestiniens entre Ramallah et Jérusalem, M. Sharon ajoute : « La paix ne doit pas être faite juste pour les élections, mais pour les générations à venir (...) Je peux négocier avec les Arabes, je les connais et ils me connaissent. » Sans donner de détails, M. Sharon assure que des contacts ont déjà été pris, ici ou là. Fidèles de Nétanyahou, électeurs déçus de M. Barak et adeptes de M. Sharon se dispersent, rassurés par cette fermeté dans un gant de velours. « C'était bien, confie Nicole. J'avais peur qu'il soit trop extrémiste. »

Catherine Dupeyron

Succession de peines de prison pour l'avocat tunisien Nejib Hosni

L'AVOCAT Nejib Hosni, quarante-six ans, a été condamné, mardi 23 janvier, à une nouvelle peine de quinze jours de prison ferme pour avoir contrevenu à une « interdiction de plaider » en assurant la

défense, en septembre 2000, d'un habitant du sud tunisien, chômeur forcé et sympathisant islamiste, Ali Sgraier. Celui-ci, un mois plus tôt, avait proposé à la vente deux de ses sept enfants au marché aux bes-

tiaux de Douz pour tenter d'attirer l'attention sur sa situation désespérée.

Fin décembre, Nejib Hosni avait déjà été condamné à quinze jours de prison après avoir plaidé en faveur d'un groupe de prisonniers en grève de la faim à Tunis. Au terme de cette peine, l'avocat était resté en détention à la prison du Kef, les autorités tunisiennes ayant décidé, le 5 janvier, de lever la mesure de liberté conditionnelle dont il avait bénéficié il y a quatre ans. En décembre 1996, Hosni était sorti de prison après deux ans et demi passés sous les verrous, en vertu d'une condamnation à huit années de détention, pour une affaire de droit commun. Une accusation « montée de toutes pièces », selon son entourage et ses confrères, et qui lui avait valu d'être considéré comme prisonnier d'opinion par Amnesty International.

Nejib Hosni avait retrouvé la liberté en décembre 1996, mais une liberté toute relative. Soumis à une surveillance policière constante, cet avocat renommé n'avait jamais récupéré son passeport ni sa ligne téléphonique, et était interdit d'exercer son métier. Hosni savait surtout qu'il pouvait à la moindre incartade être renvoyé derrière les barreaux et purger le reste de la peine à laquelle il avait été condamné.

En dépit de ce risque, il allait prendre durant l'année 2000 des initiatives ressenties par le pouvoir comme des provocations. En avril, il décidait de recommencer à plaider, avec l'accord écrit du bâtonnier du Conseil de l'ordre. Et cela malgré l'interdiction qui lui en avait été faite par ses juges, au mépris de la législation tunisienne. La loi du 7 septembre 1989 stipule en effet que seul le Conseil de l'ordre des avocats peut décider si l'un de ses membres doit être radié ou suspen-

du du barreau. Plus lourd de conséquences : le 25 juillet 2000, jour de la fête de la République tunisienne, Hosni publiait un communiqué stigmatisant l'absence de libertés dans le pays. Par ce geste, il scellait son sort...

Lauréat de nombreux prix, notamment du prix américain du Comité des juristes défenseurs des droits de l'homme et du prix Ludovic Trarieux de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bordeaux, Nejib Hosni symbolise, pour tous ceux qui l'ont approché, la défense de la dignité humaine, des faibles et des opprimés. Avocat de tous, aussi bien des syndicalistes et des démocrates que des islamistes ou des communistes, il n'a jamais cessé de se déplacer partout sur le territoire tunisien pour exercer un métier auquel il s'identifie totalement.

UN DOSSIER POLITIQUE

Ce père de cinq enfants dont les plus jeunes - des jumelles - ont moins d'un an, est l'un des membres fondateurs du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, interdit) auquel appartiennent des figures emblématiques telles que le docteur Moncef Marzouki et le journaliste Taoufik Ben Brik.

« Le régime s'acharne contre Nejib Hosni depuis 1994 et son dossier est politique depuis le début, souligne le responsable du Maghreb à Amnesty International à Paris, Donatella Rovera, qui connaît bien l'avocat. Mais les persécutions dont il est l'objet n'ont jamais donné de résultats, au contraire. C'est un homme têtu, courageux et généreux. Rien ne le fera taire ni plier. C'est pour cette raison que les autorités tunisiennes tiennent tant à le maintenir en prison. »

Florence Beaugé

BANG & OLUFSEN

222, bd St-Germain Paris 7^{ème}
01 42 22 92 10

12, av. F. D. Roosevelt Paris 8^{ème}
01 53 76 38 08

18, rue de Paris St-Germain-en-Laye
01 30 61 00 94

12^{èmes} JOURNÉES
DE L'OCCASION

- SAMEDI 27 JANVIER,
 - DIMANCHE 28 JANVIER,
 - LUNDI 29 JANVIER,
- de 9h00 à 20h00.

OFFRES
EXCEPTIONNELLES
SUR MATÉRIEL
D'OCCASION

BANG & OLUFSEN

B&O

SOCIAL Le succès des manifestations qui ont réuni au total, dans toute la France, jeudi 25 janvier, 300 000 personnes contre la mise en cause de la retraite à soixante ans par le

Medef, a conduit le président de celui-ci, Ernest-Antoine Seillière, à un revirement tactique. Vendredi matin, sur France-Inter, M. Seillière s'est dit prêt à discuter sur la base de

la proposition CFDT de retraite « à la carte ». ● LES SALARIÉS du privé ont participé massivement aux cortèges, dans lesquels fonctionnaires et agents des services publics étaient

aussi présents. ● L'ALLEMAGNE devait approuver, vendredi 26 janvier, un projet de réforme prévoyant l'introduction de fonds de pension. La retraite pleine serait acquise

après 45 ans d'activité. ● LA FONCTION PUBLIQUE se prépare, désormais, à une troisième journée d'action, le 30 janvier, portant cette fois sur les salaires (lire page 7).

Les manifestations sur les retraites bousculent le Medef

Trois cent mille personnes ont défilé dans toute la France, jeudi 25 janvier, pour défendre la retraite à soixante ans. Contre les prévisions de l'organisation patronale, les salariés du privé étaient massivement présents. Ernest-Antoine Seillière tente une ouverture vers la CFDT

CHANGEMENT de ton et d'attitude. Quelques heures à peine après la fin des manifestations sur les retraites, qui ont rassemblé plus de 300 000 salariés du privé et du public dans toute la France, Ernest-Antoine Seillière, a opéré une vraie révision tactique. Interrogé, vendredi 26 janvier, sur France-Inter, le président du Medef s'est d'abord déclaré « frappé par le caractère imposant des cortèges, le sérieux, le calme et la dignité de ceux qui défilent en manifestant une profonde inquiétude ». Sur-tout, il a fait un geste d'ouverture marqué en direction de la CFDT. En effet, l'organisation patronale avait jusqu'à présent toujours balayé le projet de retraite à la carte de la centrale de Nicole Notat. Désormais, elle lui réserve un accueil extrêmement favorable : « Il est choquant que des milliers de salariés qui ont cotisé quarante ans ne puissent pas partir avant soixante ans » a ainsi déclaré M. Seillière, en dessinant les contours d'une possible entente.

D'un côté, le patronat prendrait en compte la proposition de la CFDT. Celle-ci suggère de permet-

tre aux salariés qui ont commencé à travailler jeunes et qui ont déjà atteint quarante ans de cotisations de partir avant soixante ans, solution qui concernerait les générations nées en 1943, 1944 et 1945. D'un autre côté, la confédération cégétiste accepterait, à partir de 2004, un allongement de la durée de cotisations de 8,5 trimestres supplémentaires, voire de moitié moins. Un premier pas vers ce « deal » avait été esquissé par M. Seillière dès mercredi, à la veille de la journée d'action, devant les sénateurs. Tout en faisant état de « contacts permanents » avec le « syndicat réformateur » (Le Monde du 26 janvier), ce dernier avait lancé la piste des 42,5 ans de cotisation. Vendredi matin, se prêtant à une légère autocritique, il a répété qu'envisager d'aller aujourd'hui jusqu'à 45 ans était une maladresse de son organisation, reléguant cette idée à une « perspective d'ici un quart de siècle ». Pour mieux enfoncer le clou, il a aussi « lâché » les départs concernant ceux qui ont commencé à travailler dès quatorze ans.

Cette opération de séduction en

direction de la CFDT, destinée à faire éclater le front syndical jusqu'à présent uni, n'est pas sans inquiéter les autres organisations. Jeudi, en marge de la manifestation, le secrétaire général de FO, Marc Blondel, cherchait à se renseigner, malgré les démentis catégoriques de la CFDT, sur la réalité des contacts entre celle-ci et le Medef. Cette inquiétude était encore avivée dans la soirée par le refus de la centrale cégétiste de participer à une nouvelle rencontre intersyndicale pour préparer une autre journée d'action, plus importante encore, comme le souhaitait FO. « L'importance de la question des retraites et de la mobilisation ne saurait autoriser qui que ce soit, à politiser le dossier ou à passer des ententes qui renverraient les représentants légitimes des salariés au rôle de comparses », prévenait FO, dans un communiqué visant gouvernement et droite d'une part, la CFDT de l'autre.

Une chose est sûre : patronat et syndicats devraient se revoir rapidement. Avant même le début de la manifestation parisienne, convaincues du succès de leur mobilisation, les cinq confédérations

avaient préparé une lettre commune à l'intention du Medef, de la CGPME et de l'UPA. Jugeant la « situation explosive », elles demandaient la « reprise de véritables négociations » ayant pour objet de « proroger immédiatement le dispositif ASF », de « revaloriser les retraites », et de « décider du calendrier des négociations à conduire d'ici à 2003 dans le calme et la sérénité pour aboutir à un accord ». Réponse de M. Seillière : le Medef est prêt à reprendre les discussions avec les syndicats « quand ils voudront ». Toutefois, il leur demande de présenter « des solutions autres que celles qu'ils ont avancées jusqu'à présent ».

Pour le président de l'organisation patronale, ses interlocuteurs « souhaitent reporter la discussion à deux-trois ans », mais « cela fait dix ans que chacun, rapport après rapport, manœuvre après manœuvre, évite de se placer devant le problème ». « Nous sommes bloqués par la partie fonction publique des syndicats qui empêche le dialogue », a ajouté M. Seillière. Il faut reprendre les discussions « sans tarder » l'ont pressé, dès jeudi, la CGPME

et l'UPA. « Je préconise des solutions pour résoudre le problème sans en arriver à un diktat », a indiqué Jacques Freidel, président de la CGPME sur Bloomberg-TV.

« Nous n'avons eu ni diktat, ni ultimatum », a répondu M. Seillière, qui a pris un malin plaisir à souligner que « l'UPA et la CGPME ont

très importants qui font des élégances et ne représentent qu'eux-mêmes ». Il a aussi affirmé que « jamais » son organisation n'avait appelé à ne pas lever les cotisations ASF.

Malgré ses dénégations, le Medef est aujourd'hui contraint de prendre en compte ce qu'il appelle la pression de « la rue ». On peut s'interroger dès lors sur sa stratégie. Il y a neuf mois, au début des négociations paritaires sur les retraites complémentaires, l'organisation patronale aurait pu, plus aisément qu'aujourd'hui, trouver le compromis avec la CFDT lequell il court désormais. Sa volonté d'avoir une victoire totale et ses surenchères successives ont rendu les choses plus difficiles. La centrale de M^{me} Notat est maintenant partie prenante du front syndical. « Nous n'accepterons pas un trimestre, pas un jour de plus de durée de cotisations ! », promettait Jean-Marie Toullisse, responsable du dossier à la CFDT à la veille de la manifestation...

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Alain Madelin dénonce les « phrases creuses » de la droite

« Qu'attend donc le gouvernement pour prendre conscience de l'urgence d'une réforme des retraites ? », demande le RPR dans un communiqué publié jeudi 25 janvier. Cependant, dans un entretien au Figaro le même jour, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, fait part de son « doute » quant à la possibilité, pour l'opposition, de présenter aujourd'hui un discours commun sur les retraites. Il s'en prend aux « quelques phrases creuses » contenues dans le projet France alternance, parrainé par l'Élysée et publié dans Le Figaro du 13 janvier.

M. Madelin critique un texte qui « n'ose même pas prononcer les mots de fonds de pension ou aborder la question de l'équité entre les régimes de retraites du privé et du public ». Le député d'Ille-et-Vilaine propose notamment d'« allonger progressivement la durée de cotisation » et d'« instituer de vrais fonds de pension, à l'instar de ceux dont bénéficient déjà les fonctionnaires ».

A Paris, parmi les dizaines de milliers de manifestants, beaucoup étaient des novices

LES CURIEUX se haussent sur la pointe des pieds pour apercevoir les leaders syndicaux, vedettes en première ligne qui piétinent depuis un certain temps déjà aux abords de la gare Montparnasse. Peu après

REPORTAGE

Venus du public ou du privé, souvent en intersyndicale, mais aussi de leur propre initiative, un air de jamais-vu

15 heures, jeudi 25 janvier, le cortège parisien s'ébranle. Combien sont-ils ? 80 000 personnes, disent les organisations syndicales, 32 000, affirme la préfecture de police. A 17 h30, tandis que les premiers parviennent place d'Iéna, à quelques dizaines de mètres du siège du Medef, un bon quart des manifestants n'a toujours pas réussi à quitter le point de départ ! Certains se découragent et abandonnent tout espoir de défilé.

En tête, juste derrière les salariés de LU qui portent haut une pancarte « Medef voleur ! », les cadres de la CGC, repérables à leurs écharpes blanches, s'étonnent eux-mêmes d'être aussi nombreux. « Avec 45 ans de cotisations, je partirai à la retraite à 68 ans », calcule Eric, trente-trois ans, responsable chez Armand Thiéry, la chaîne de vêtements. L'air un peu perdu, Bernard, 56 ans, directeur de projet informatique au Crédit lyonnais, avoue : « J'ai raté 1993 [la

réforme Balladur portant de 37,5 ans à 40 ans la durée de cotisations dans le privé], c'est la première fois que je manifeste. » Il s'est « signalé en grève ». « Je fais partie de ceux qui découvrent le financement, via l'ASF, des retraites complémentaires. Les projets du Medef m'inquiètent bigrement », explique-t-il.

Comme lui, il y a beaucoup de « novices », qui peinent à lancer des slogans. En revanche, ils ont souvent bricolé leurs propres pancartes, aux feutres-marqueurs de bureau, pour interpellier l'organisation patronale : « Medef, valet des assurances », « le Medef m'a licencié à 56 ans, le Medef veut exploiter mes enfants jusqu'à 65 ans », « Touche pas à ma retraite ! », « C'est ma première manif de salarié ! », s'enorgueillit Christophe, 23 ans, salarié « depuis même pas un an » à la Croix-Saint-Simon, un hôpital privé à but non lucratif. « Notre patron, c'est Seillière. Il est antisocial. On est une cinquantaine à être venus et on lui a envoyé une pétition », déclare, sous une banderole « Bureau Veritas », Florence, 45 ans.

Des dizaines de milliers de salariés du privé défilent avec des fonctionnaires. Les ouvriers du bâtiment, en casque de chantier, côtoient les cheminots avec leurs fumigènes. La foule est plutôt masculine et quadragénaire. Pas de quoi perturber Liliane et Yvette. Employées dans une société de reprographie, toutes deux proches de la retraite et non syndiquées, elles sont venues de Courbevoie. « On a dit au patron : "on prend notre

après-midi !" Dans la boîte, depuis qu'ils savent qu'on va défilé, tout le monde en parle », expliquent-elles en riant. « Nous, on a commencé à 14 ans, on aimerait bien en voir le bout », ajoutent-elles.

« ON EST ENCORE TROP MOUS »

Des ouvriers taquent leur chef de chantier venu manifester avec eux. « Depuis midi, à Corbeil, Alfortville, Villemomble, Versailles, partout, les chantiers de la région parisienne se sont arrêtés », témoigne Pierres, le délégué CFDT de l'entreprise de bâtiment Fougerolles. Même chose à Dumez. « Ce qu'il faudrait, c'est descendre sur le périph' avec les engins, un deuxième Mai 68. Là, on est encore trop mous », s'enflamme Alain, 38 ans, cofreux métallique. « Même pour les salaires, ça ne déplace pas autant de monde », renchérit Olivier, 32 ans, ouvrier. « On est aussi concernées, parce qu'après le privé les étapes vont vite s'enchaîner pour nous », assurent Sirène, Françoise et Patricia, employées au service des déclarations de chiens dangereux de la mairie de Pantin. Après la CGC, après la CFCT, la CFDT et la CGT, voilà FO. « Vous croyez que j'ai envie d'être flic jusqu'à 75 ans ? », lance le responsable du Syndicat général de la police, en haussant le ton pour couvrir les roulements de tambour.

A côté, une petite troupe brandit une banderole de l'UNEF-ID : « 42,5 ans de cotisations, c'est la retraite à 70 ans pour les étudiants. » Trois salariés de L'Oréal ont perdu leurs compagnons et défilent, égarés, sous la

bannière « Académie de Créteil, Education nationale ». Des employés de la Banque populaire se sont coiffés de bonnets blanc et bleu portant le sigle de leur société. Quelques pas plus loin, la sono de la CGT fait reprendre en chœur : « Répartition, oui, oui, oui ! Fonds de pension, non, non, non ! » Les personnels de préfecture FO, eux, scandent : « Seillière, Notat, la retraite à la carte, on n'en veut pas ! ». Les professeurs du collège Guy-Mocquet de la cité du Luth, à Gennevilliers, ont écrit : « Public-privé, 37,5 ans pour tous ». Et ça continue à défilé : la Snema, Renault, les hôtels Méridien, Alcatel-CIT, Thomson-CSF, le groupe Malakoff, Bouygues, Radio-France, TF1, les professions du théâtre, EADS (maison mère d'Airbus). Plusieurs ont choisi de manifester en intersyndicale.

La FSU, en congrès à La Rochelle, a déposé une petite délégation. L'UNSA et le Groupe des dix ont mobilisé leurs adhérents du privé. Daniel Richter, ex-délégué central CFDT de Renault, apprécie en connaisseur cette journée d'action : « Chez nous, les ouvriers, les techniciens, les cadres, les bureaux, tout le monde s'y est mis. Les agents de maîtrise ont refusé de donner le nom des grévistes à la direction. Sur le site de Flins, il faut remonter aux ordonnances de 1967 pour trouver une telle unité sur un mot d'ordre général. » La CNT ferme le ban. « Réfondation sociale, halte à la dictature du patronat », affiche sa banderole.

I. M. et C. M.



NEUBAUER

206 XR

I,IL 4 CV à partir de **66 400 F***

Equipement en série

- Direction assistée
- ABS
- 4 airbags
- Antidémarrage codé

* Tarif TTC 01A du 2/01/2001 pour une 206 XR, I, I L essence, 3 portes, hors options.

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88



L'Allemagne adopte une loi introduisant des fonds de pension

BERLIN

de notre correspondant

Le Bundestag devait approuver, vendredi 26 janvier, la réforme des retraites, qui prévoit l'introduction de fonds de pension. A partir de 2002, les salariés pourront investir une part croissante de leur salaire dans des contrats de retraite privés-fonds, contrats d'assurances, etc., ce montant devant atteindre 4 % du salaire en 2008. Ils recevront de l'Etat un abondement annuel de 300 euros pour un couple, auquel s'ajoutent 180 euros par enfant. Les entreprises ne financent pas ces retraites privées. La mesure coûtera à l'Etat, à terme, une dizaine de milliards d'euros par an. Les contrats seront versés, au moins partiellement, sous forme de rente. La loi doit permettre de compenser la baisse progressive des retraites par répartition, qui devraient décroître à partir de 2011 et ne représenter en 2030 que 67 % du salaire brut contre 70 % actuellement.

Initialement, le projet prévoyait une baisse jusqu'à 64 %. Les syndicats ont alors vivement protesté et obtenu gain de cause. Le but est de

ne pas faire monter le taux des cotisations retraites au-delà de 22 % du salaire, pour préserver la compétitivité de la main-d'œuvre allemande. La retraite pleine serait acquise après 45 années d'activité. L'âge de la retraite est actuellement de 65 ans, le patronat veut l'élever à 67 ans. L'opposition devait voter contre le projet, qui ménage fortement les retraités actuels. Il devra être ensuite approuvé par le Bundestag, la chambre des Länder, où le gouvernement Schröder ne dispose pas de majorité. De ce fait, le projet, déjà amendé à de nombreuses reprises par le ministre des affaires sociales, l'ancien syndicaliste Walter Riester, a des chances d'être encore modifié. L'opposition ne peut toutefois bloquer que la partie prévoyant l'aide financière de l'Etat aux fonds de pension et on la voit mal défendre une telle attitude devant ses électeurs. Après le plan d'économies budgétaires de 1999, la réforme fiscale de 2000, il s'agit du dernier grand chantier de la législature.

Arnaud Leparmentier

Confusion autour de la stratégie du PCF pour la présidentielle

Le conseil national se réunit deux jours

RECHERCHE désespérément formation politique nouvelle. Réuni samedi 27 et dimanche 28 janvier, le conseil national du PCF, dont l'ordre du jour est consacré à la « cuisine interne », promet d'être très animé. L'annonce faite par Robert Hue en personne, le 18 janvier, lors de ses vœux à la presse, de la tenue « après l'été » d'un congrès extraordinaire sur les statuts, a mis le feu aux poudres. Plusieurs dirigeants communistes ont eu l'impression d'être placés devant le fait accompli. Ils ont d'abord eu connaissance de la convocation de ce congrès en 2001 par un document budgétaire émanant de la trésorerie du parti, avant d'en avoir la confirmation publique par la presse. Motif supplémentaire de malaise : la diffusion d'un scénario-fiction, attribué à Pierre Blotin – ex-numéro deux du PCF, mais toujours très présent à côté du secrétaire national –, qui prévoyait que M. Hue se désengage de la direction du nouveau parti, confiée à Marie-George Buffet, pour devenir, à l'élection présidentielle de 2002, non pas le candidat du PCF, mais un candidat soutenu par le PCF.

VIFS AFFRONTEMENTS

D'une durée exceptionnelle de trois heures, la réunion du collège exécutif, le 23 janvier, a été mouvementée, donnant lieu à de vifs affrontements et à une première mise au point. D'emblée, M. Hue a qualifiée de « fractionnelle » une réunion organisée la veille au soir, à la mairie de Saint-Denis, où étaient présents plusieurs membres du collège exécutif, parmi lesquels Patrick Braouezec (*lire ci-dessous*), Michel Deschamps, Roger Martelli, Eugène-Henri Moré et Pierre Zarka, ainsi que des secrétaires fédéraux. « Je le vis comme un manque de confiance, mais si des camarades ont eu le sentiment qu'on préparait l'avenir du parti dans leur dos, je suis conduit à voir ce qui les a amenés à se réunir », a ajouté M. Hue. A. M. Deschamps, il a rappelé qu'il est membre du collège exécutif grâce à lui. L'ancien secrétaire général de la FSU a répon-

du que « le prix à payer, ce n'est pas le choix entre ses convictions et sa fidélité à Robert Hue ».

Portés à l'incandescence, ces affrontements ont permis de notables clarifications. Plusieurs des participants à la réunion « clandestine » ont expliqué, pour justifier leur attitude, que le « parti a bougé », que « c'est désormais la culture du parti d'accepter la diversité » et que « les communistes ont le droit de s'exprimer librement ». En aucun cas, il ne s'agit pour eux d'« une entreprise de déstabilisation du parti ou de Robert Hue ». Présente à la réunion, M^{me} Buffet a parlé uniquement de la commission des statuts, dont elle assure la présidence.

Désormais, au sein du collège exécutif, les clivages sont très nets entre ceux qui veulent accélérer la « mutation » du parti et le transformer en « parti régi par le droit », tels que Jacques Nikonoff ou M. Deschamps ; ceux qui redoutent que la « mutation » n'aille trop vite et restent surtout fidèles à M. Hue, comme Jean-Paul Magnon, Dominique Grador ; et ceux qui font de la résistance, parmi lesquels Jean-François Gau et Yves Dimicoli. Devant l'accumulation de ces problèmes, le secrétaire national réfléchit, mais n'a pas encore arrêté de position. Samedi 27, M. Hue devrait toutefois intervenir tôt dans les débats pour donner le cap.

Au programme du conseil national, il y aura, pour la première fois, un rapport d'activité du collège exécutif soumis au conseil national. Par ailleurs, les communistes devront se prononcer sur les dates du congrès extraordinaire – qui doit se réunir après la Fête de l'Humanité, soit entre le 15 octobre et le 15 décembre –, ainsi que sur la création d'une commission sur le projet communiste, dont M. Hue pourrait assurer la présidence. Reste ouverte la question de l'établissement d'un calendrier pour l'élection présidentielle. « Notre candidat sera désigné avant celui du PS », assure M. Magnon.

A. B.-M.

TROIS QUESTIONS À...

PATRICK BRAOUEZEC

1 Robert Hue a annoncé un congrès extraordinaire, sur les statuts, après l'été. La question est à l'ordre du jour du conseil national samedi et dimanche. Qu'en pensez-vous ?

On ne peut pas réunir un congrès, en septembre 2001, uniquement sur les statuts. Ou alors, cela veut dire que l'on nous cache quelque chose. J'ai le sentiment que l'on ne veut pas discuter des vraies questions qui restent posées depuis le congrès de Martigues. Je ne comprends pas autrement le fait que l'on ne se serve pas des travaux d'un certain nombre de dirigeants du parti, en particulier ceux de Jacques Nikonoff, Serge Guichard et Michel Deschamps, pour élaborer un vrai projet politique. La mutation n'a jamais été, pour moi, une simple question de forme ou d'image. Jusqu'à présent, l'idée motrice de Robert Hue a été : changer l'image du parti, cela nous rendra sympathiques. Mais cela ne suffit pas.

2 Diriez-vous qu'au PCF, aujourd'hui, « ça bouge » ou « ça tangue » ?

La question de l'articulation entre parti de gouvernement et parti du mouvement social n'a pas été tran-

chée à Martigues : on est resté dans l'impasse. Est-ce que le PCF a comme vocation d'être éternellement la ixième roue du carrosse socialiste ? Le militant communiste honnête est écartelé. Le parti est dans un perpétuel mouvement de balancier : un coup, tout va bien, le suivant, on se fâche. Or le seul rapport de forces possible se situe au niveau du contenu. L'augmentation du SMIC ne suffit pas comme projet politique aujourd'hui. Pour ce qui me concerne, je reste attaché à la construction d'un projet communiste alternatif.

3 Comment le PCF se prépare-t-il au calendrier des dix-huit mois à venir ?

Le Parti communiste est aujourd'hui le seul qui ne pose pas ouvertement la question d'une candidature à la présidentielle. Nous n'avons, en apparence, aucune réflexion officielle ni lisible sur cet enjeu. Cette absence de débat accrédite trois hypothèses : soit la direction a décidé de ne pas y aller et de se ranger derrière le candidat de la gauche plurielle ; soit elle a décidé de se ranger derrière un candidat lambda ; soit, enfin, il y a un candidat communiste mais, alors, il faut que le débat s'ouvre sur la nature de sa démarche et sur le contenu de son programme.

Propos recueillis par
Alain Beauve-Méry

Jean Tiberi prépare un nouvel affrontement au Conseil de Paris

Le maire sortant soumet quatre cents délibérations au vote

La dernière séance municipale de la mandature de Jean Tiberi est prévue lundi 29 janvier à l'Hôtel de Ville. Le maire va saisir cette occasion pour un ultime affrontement avec les élus qui ont rejoint Philippe Séguin. Il a inscrit à l'ordre du jour du Conseil de Paris l'attribution de subventions à de nombreuses associations amies.

ment avec les élus qui ont rejoint Philippe Séguin. Il a inscrit à l'ordre du jour du Conseil de Paris l'attribution de subventions à de nombreuses associations amies.

À QUELQUES semaines des élections municipales, que peut faire un maire sortant, candidat à sa propre succession, mais dissident dans son propre camp, privé de majorité et dont le budget a été repoussé ? Comment peut-il rester maître du jeu et continuer de jouer les trouble-fête au sein de son conseil municipal ? A Paris, rien d'impossible. La dernière séance du conseil de la mandature, présidée par M. Tiberi à l'Hôtel de ville, lundi 29 janvier, va donner au maire de Paris l'occasion d'un ultime affrontement avec la soixantaine d'élus qui l'ont quitté pour rejoindre Philippe Séguin. Après avoir refusé au maire, le 12 décembre 2000, de voter son budget, afin d'entériner la « rupture » voulue par M. Séguin, ceux-ci vont être contraints de regagner leurs bancs et, sans doute, de voter l'essentiel des quatre cents délibérations concoctées par l'équipe du maire.

Pendant que la majorité municipale s'étripe, il faut bien, en effet, traiter les affaires courantes. Il faut, notamment, voter les crédits aux associations et aux établissements dépendant de la Ville, dont le financement ne peut pas être suspendu entre janvier et avril 2001. Au terme de la dernière séance, mouvementée, du Conseil de Paris, le 12 décembre, M. Tiberi et son adjoint aux finances, Jean-François Legaret (RPR), avaient accusé les élus séguinistes de « prendre les Parisiens en otage ». Cette attitude, avaient-ils claironné, allait empêcher d'engager les travaux de réfection dans les établissements scolaires, qui ne peuvent se faire que l'été. « Manœuvre et mensonge », avaient répondu les intéressés, en rappelant, à juste titre, que la loi permet, en cas de report du vote du budget, d'engager des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts au budget précédent.

Histoire de montrer qu'il reste, au moins jusqu'au 18 mars, le seul maître à bord, M. Tiberi a donc omis d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil, le 29 janvier, un certain nombre de délibérations concernant le domaine scolaire. Lors de la réunion de la commission des finances, à



l'Hôtel de ville, jeudi 25 janvier, les élus séguinistes ont été contraints de déposer un vœu demandant que « les projets de délibération permettant d'engager des travaux urgents, en particulier dans le domaine scolaire », soient mis à l'ordre du jour. « Le maire tente la politique de la terre brûlée », estime Claude Goasguen, député (DL) et conseiller de Paris. Nous serons présents, lundi, mais il n'y aura ni provocation, ni polémique. Nous voterons les crédits et les subventions, hormis s'ils sont léonins. »

TEE ET TOQUES

Les amis de M. Séguin ne sont pas au bout de leurs peines. En matière de subventions, en effet, M. Tiberi s'en est donné à cœur joie pour cette dernière séance. Dans l'épais maquis des textes qui seront soumis, lundi, au Conseil de Paris, on trouve, par exemple, une délibération portant sur l'attribution d'une subvention de 750 000 francs à l'Association pour la diffusion des techniques municipales (Aditem), créée par Jacques Chirac en 1985. Le maire de Paris explique que cette somme correspond à « une avance remboursable » perçue à l'époque, que l'Aditem « n'est pas en mesure de rembourser » et qu'il faut « transformer en subvention ». Il est sans doute urgent, aussi, à moins de deux mois des municipales, d'accroître de 5 000 mètres carrés la portion de pelouse concédée par la Ville à

l'association Polo de Paris, à Bagatelle, dans le 16^e arrondissement. Urgent, également, d'attribuer pour la première fois 150 000 francs à l'association Tee et Toques, riche de 320 adhérents et œuvrant pour la « promotion de l'art de vivre autour du golf ». M. Tiberi s'empresse, également, de proposer de « reconduire l'aide municipale » à l'Association pour la promotion des loisirs dans les écoles du Quartier latin, en lui attribuant 70 000 francs. Ou de voter dès maintenant – et non pas en juin comme lors des deux exercices précédents – 550 000 francs de subvention à la Guilde européenne du raid, qui dispense des Bourses de l'aventure aux jeunes Parisiens et dont l'opposition municipale dénonce les coûts de gestion exorbitants.

Enfin, le maire n'oublie pas ses amis, à commencer par le secrétaire général de la Ville, Bernard Bled, et les hauts fonctionnaires qui sont sous ses ordres. Les élus du Conseil de Paris vont devoir se prononcer sur sa proposition de faire bénéficier environ quatre-vingts hauts fonctionnaires – dont M. Bled – d'« une bonification indiciaire » comprise entre 3 000 et 5 000 francs mensuels, selon le grade. Une dépense évaluée à 6,1 millions de francs pour l'année 2001. « Dernier conseil, derniers cadeaux », ironisent, déjà, les Verts.

Christine Garin

A Toulouse, la campagne municipale se tend

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Le candidat UDF à la succession de Dominique Baudis à la mairie de Toulouse, Philippe Douste-Blazy, a présenté, jeudi 25 janvier, l'ensemble de ses colistiers sous le signe « de la continuité et du renouvellement ». Vingt-quatre personnes nouvelles figurent sur cette liste, parmi lesquelles la fille de l'ancien maire, Florence Baudis, qui n'était jamais apparue sur la scène politique locale. On relève aussi les noms de l'ancien international de rugby, Walter Spanghero, au côté du président du Stade toulousain, Jean-René Bouscatel, ainsi que celui de Georges Estibal, ancien patron de la filiale satellite de Matra.

GARDE RAPPROCHÉE DE DOMINIQUE BAUDIS

La garde rapprochée de Dominique Baudis reste néanmoins très présente, avec Françoise de Veyrinas (UDF), ancienne ministre d'Alain Juppé, en numéro deux, Jean Diébold en troisième position, Maïté Carsalade en quatrième, et Serge Didier et Jean-Luc Moudenc parmi les dix premiers. M. Douste-Blazy affirme avoir constitué une liste qui ne soit pas « confisquée par les partis politiques, à la différence de celle de mon adversaire de gauche ». On n'en remarque pas moins que les équilibres politiques entre l'UDF, le RPR et DL sont scrupuleusement respectés.

« Dominique Baudis avait fait de Toulouse sa priorité,

Toulouse sera ma priorité », s'est exclamé le candidat qui, ces derniers temps, s'emploie à durcir le ton contre ses adversaires, en particulier contre le candidat de la gauche plurielle, François Simon, militant du courant Gauche socialiste au sein du PS. Il estime, dans un entretien à *La Dépêche du Midi*, jeudi 25 janvier, qu'avec celui-ci, c'est « l'extrême gauche qui entrerait au Capitole ».

Deux jours avant, dans un communiqué dénonçant les violences qui avaient opposé pendant le week-end la police à des jeunes des cités de la ville, le candidat UDF avait estimé que celles-ci se produisaient « au moment où l'extrême gauche toulousaine se mobilise » ; il ajoutait que « l'alliance objective de l'extrême gauche avec M. Simon est inquiétante pour la démocratie ». Le candidat socialiste s'est empressé de dénoncer l'« amalgame », considérant que M. Douste-Blazy « reprend les thèses de l'extrême droite et cède à la panique ».

Enfin, interrogé par l'hebdomadaire *Tout Toulouse* (daté 24-30 janvier) sur ses revenus et son patrimoine, M. Douste-Blazy, contrairement à tous ses concurrents, refuse de répondre précisément et renvoie aux informations qu'il a fournies, lors de son élection, à la Commission pour la transparence financière de la vie politique. Et il invite les personnes intéressées à consulter cette commission, feignant d'ignorer que celle-ci est tenue à la confidentialité.

Jean-Paul Besset

Lionel Jospin confirme la création de deux départements à la Réunion

LE PREMIER ministre a déclaré, vendredi 26 janvier, à Saint-Pierre de la Réunion, que « le gouvernement souhaite que la bidépartementalisation [de l'île] soit entreprise avant la fin de l'année 2001 ». Cette réforme, initialement inscrite dans le projet de loi d'orientation sur l'outre-mer, avait finalement été retirée au dernier moment, par crainte d'une censure constitutionnelle. Lionel Jospin a annoncé les « étapes » de ce processus. En avril, il soumettra un projet de loi à l'avis du conseil général et du conseil régional. Ce texte sera ensuite soumis au Parlement « pour être voté à la fin de l'année 2001 », a-t-il indiqué.

Dès le 1^{er} janvier 2002, a-t-il précisé, un préfet délégué auprès du préfet de la Réunion, chargé de l'administration du sud, sera nommé à Saint-Pierre. Il aura « notamment pour mission de préparer la réorganisation des services administratifs ». Il a annoncé une « réforme d'ensemble de l'organisation administrative » et « un redécoupage cantonal ».

DÉPÊCHES

■ **UNION** : Michèle Alliot-Marie a invité les secrétaires départementaux du RPR à convoquer des réunions élargies, sitôt passées les élections municipales, pour définir les « modalités de mise en œuvre de l'union de l'opposition ». Dans une lettre en date du 24 janvier, elle juge indispensable que le RPR soit « le pivot crédible de l'union de l'opposition ».

■ **PARIS** : le candidat de la droite à la mairie de Paris, Philippe Séguin, rendra publique la composition de sa liste dans le 18^e arrondissement, vendredi 26 janvier. Roxane Decorte (RPR) sera tête de liste, suivie de Xavier Chinaud (DL), qui brigue le poste de maire, Béatrice Abollivier (UDF) et Philippe Séguin lui-même, qui a décidé de conserver la quatrième place. La liste compte 42 candidats, les 14 premiers se présentant pour être conseillers de Paris.

■ **NANCY** : André Rossinot (UDF-Rad), maire de Nancy, serait battu par la liste de gauche conduite par Jean-Yves Le Déaut (PS) aux élections de mars, selon un sondage CSA (604 personnes) publié, vendredi 26 janvier, par *L'Est républicain*. La liste UDF-RPR-DL-RPF recueillerait au premier tour 37 % des voix, et la liste PS-PC-Verts-MDC-PRG 39 %. En cas de face-à-face au second tour, la gauche l'emporterait (51 %, contre 49 %). Cette enquête a cependant été réalisée avant l'annonce du ralliement à la droite de l'ancienne tête de liste PS aux municipales de 1995, Jean-Louis Thiébert.

L'ENCAISSEUR DU FRAC®



REND VISITE
À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 01 53 20 93 53 - Fax 01 53 20 93 50
www.lencaisseurdufrac.com

Les villes en campagne

Dès lundi, dans les pages régions, un tour des grandes villes de France.

Les rédacteurs du Monde soulèvent le voile et éclairent les débats, les enjeux et les défis des grandes cités.

A partir du lundi 29 janvier

Le Monde
daté 30

SÉCURITÉ Le nombre des escroqueries à la carte bancaire est en forte augmentation et explique en grande partie la hausse des statistiques de la délinquance pour l'an 2000. ● POUR

LA PLUPART des victimes, la surprise est d'autant plus grande que la carte bancaire n'a pas été dérobée. Le délit n'est connu qu'à la constatation d'un découvert sur le relevé de compte

bancaire. ● **LE DÉVELOPPEMENT** du commerce électronique – principalement sur Internet et pour recharger les téléphones portables – est l'une des causes de l'essor de la fraude.

● **LES BANQUES** ont lancé un plan de prévention pour sécuriser les 4 milliards de transactions annuelles. Il repose sur la généralisation du système de lecture par puce, réputé

inviolable. ● **LES FACTURETTES**, qui permettent aux fraudeurs de disposer de la totalité du numéro de la carte, devront désormais masquer une partie de ce numéro.

Les escroqueries à la carte bancaire font de plus en plus de victimes

La hausse spectaculaire des usages frauduleux de cartes de crédit explique en partie la progression des chiffres de la délinquance en 2000. Du délit à auteur unique au véritable réseau organisé, la brigade de fraude aux moyens de paiement se heurte à tous les cas de figure

LES ESCROQUERIES à la carte bancaire font de plus en plus de victimes. Et cette hausse spectaculaire explique, pour partie, l'augmentation sensible des statistiques de la délinquance de l'année 2000. A Paris, la catégorie des infractions économiques et financières a enregistré un sérieux bond en avant (+22 %), soit plus de 6 000 faits supplémentaires, que la préfecture de police explique par l'accroissement des usages frauduleux des cartes de crédit. Selon nos informations, les chiffres nationaux qui seront communiqués la semaine prochaine attribuent près de 80 % de la hausse globale de la délinquance aux délits liés à la carte bancaire.

Le plus souvent, la surprise est d'autant plus mauvaise, pour les victimes, que leur carte n'a pas été volée. Elles ne se rendent compte généralement de leur mésaventure qu'à la lecture de leur relevé de compte, au découvert soudain vertigineux, tel ce jeune cadre d'une entreprise parisienne qui s'est vu prélever environ 80 000 francs. La somme correspondait à des factu-

res de téléphone mobile établies au Etats-Unis, au Chili et en Espagne. Le montant des escroqueries est souvent moindre, mais leur caractère international rend plus difficiles les enquêtes policières.

Le développement du commerce

Les démarches à effectuer par les victimes

En cas d'utilisation frauduleuse d'un numéro complet de Carte bleue, le compte du titulaire est toujours recréé. La victime est, in fine, le commerçant. La responsabilité du possesseur légal de la carte n'est engagée que lorsque le voleur a utilisé le code secret. Une série de démarches est toutefois obligatoire : il faut signaler à la banque l'opposition à la transaction – même si celle-ci est rétroactive – et porter plainte contre le commerçant qui a prélevé sur le compte. Un récépissé de la plainte doit alors être remis à la banque, qui procède alors au remboursement dans un délai d'une dizaine de jours.

électronique est l'une des causes de l'essor de la fraude. Celle-ci vise prioritairement la joaillerie, les voyages, le matériel informatique et les téléphones mobiles. Il suffit de disposer du numéro complet de la carte pour faire ses achats sur un site Internet, le code secret délivré par la puce élec-

tronique n'étant pas pris en compte. La simplicité du procédé le rend peu sûr. Une facture oubliée par négligence, ou la malhonnêteté d'un commerçant ou de l'un de ses employés qui conservent un double, permet aux fraudeurs de disposer de la totali-

té des chiffres nécessaires à des opérations sur Internet. Ils peuvent ainsi commander dans le monde entier, la principale difficulté restant la livraison. Elle s'effectue en général à des adresses de circonstance, par exemple un nom collé très provisoirement sur une boîte à lettres.

Les escrocs recourent parfois à des méthodes plus sophistiquées, qui peuvent aller jusqu'à la contrefaçon. Disposant du numéro complet d'une véritable carte, ils en fabriquent des fausses, auxquelles ils ajoutent une piste magnétique et attribuent une origine étrangère. Pour peu qu'ils donnent à ce document falsifié une date d'expiration plausible, l'accès au commerce électronique leur est ouvert. Selon la police, il existe aussi sur la Toile des sites qui fournissent des numéros de cartes français et étrangers. Comment sont-ils alimentés ? Une société américaine s'est récemment fait dérober 300 000 numéros de véritables cartes. Des logiciels permettant de composer les numéros sont également proposés sur Internet.

Du délit à auteur unique au véritable réseau organisé, la brigade des fraudes aux moyens de paiement (BFMP) de la préfecture de police se heurte à tous les cas de figure. En février 2000, elle a pu démanteler la branche française d'une équipe d'escrocs ivoiriens dont le total des détournements approchait 60 mil-

lions de francs. Ils utilisaient des numéros de carte relevés dans les grands hôtels d'Abidjan pour commander des montres de luxe, et surtout des billets d'avion, par un système de prépaiement. Ceux-ci étaient ensuite retirés aux guichets, avant d'être revendus à des particuliers de bonne foi, attirés par 10 % de remise. L'enquête a permis de remonter jusqu'à une résidence universitaire de la région parisienne, qui abritait des étudiants impliqués dans ce trafic. Ils utilisaient le réseau Internet de la cité U accessible à tous les étudiants, une manière de rendre plus difficile leur identification. Les responsables de cette équipe, installés en Côte d'Ivoire, n'ont pas été interpellés.

AUCUNE PLAINTÉ NÉGLIGÉE

La BFMP affirme ne négliger aucune plainte. « Une grosse affaire peut parfois partir d'une plainte unique, affirme l'un de ses responsables, comme dans le cas dans l'affaire des escrocs ivoiriens. Au bout du compte, nous avons enregistré 150 plaintes. » Les policiers, qui sou-

haitent ne pas affoler l'opinion – le volume des fraudes n'a augmenté aussi fortement que parce qu'il paraît de très bas –, soulignent aussi la difficulté de ce type d'enquête. La traçabilité des téléphones mobiles, l'une des cibles favorites des escrocs, est ainsi très faible, car les vendeurs ne demandent presque aucune information à l'acheteur. Comment remonter dans ces conditions jusqu'à l'utilisateur frauduleux de la carte ?

Les policiers parisiens indiquent avoir fait des progrès, grâce à la mise en place d'une cellule Internet qui travaille sur les connexions au réseau. Un groupe de travail installé en 2000 par les ministères des finances et de l'intérieur a émis des propositions : le groupement des cartes bancaires s'est engagé d'ici à la fin 2001 à modifier les terminaux des commerçants pour que la totalité du numéro des cartes bancaires n'apparaisse plus sur les factures et pour systématiser le recours au code secret pour toute transaction.

Pascal Ceaux

270 millions de francs de fraude en 2000

EN AUGMENTATION constante, le montant de la fraude sur les cartes bancaires en France a atteint 270 millions de francs en 2000, soit 48,3 % de plus qu'en 1999 (178 millions), selon les chiffres du GIE Cartes bancaires. Le taux de fraude reste toutefois limité (0,028 %). Cette progression s'explique par le développement des modes de paiement non sécurisés, sur Internet notamment.

Pour les retraits aux distributeurs de billets, la fraude a augmenté de 20 %, s'établissant à 12 millions de francs en 2000. La fraude sur paiements résulte le plus souvent de cartes perdues, volées ou expédiées et non parvenues. Un nouveau type de fraude – les affaires dites de « white plastic », des cartes vierges sur lesquelles on recopie la piste magnétique d'une autre carte – est en vogue : il a concerné 3 000 personnes en 2000.

Pour les paiements à l'étranger, la fraude a atteint 0,55 %, passant de 141 millions en 1999 à 190 millions. Ce taux est vingt fois supérieur à ce qu'on connaît en France – une proportion énorme, car une carte françai-

se réalise 98 % de ses transactions dans l'Hexagone. Au total, le montant de fraudes à la carte réellement enregistré par les banques a atteint 472 millions de francs en 2000, contre 325 millions un an auparavant.

Les banques ont lancé un programme pour renforcer la sécurité des 4 milliards de transactions annuelles. Il repose sur la généralisation du système de lecture par puce, réputé inviolable, à tous les distributeurs et les terminaux de paiement des commerçants. Le GIE Cartes bancaires et le Conseil du commerce de France ont décidé, à la mi-janvier, d'investir 5 milliards de francs d'ici au 1^{er} mai 2003 pour moderniser le parc des terminaux. De même, les factures émises lors des paiements devraient ne plus faire apparaître qu'une partie du numéro de la carte. Mais ces modifications tendent à entrer en vigueur. Les investissements en jeu sont énormes, et certaines banques se demandent, en privé, si le montant actuel des fraudes justifie de telles dépenses.

Pascale Santi

Trois remparts de sécurité toujours perfectionnés, sans cesse défiés

LA SÉCURITÉ de la carte bancaire repose sur trois procédés techniques de robustesse croissante : le numéro gravé sur la carte, les informations enregistrées sur la piste magnétique et, enfin, les données stockées dans la puce. Chacune de ces technologies donne lieu à des détournements plus ou moins difficiles à mettre en œuvre – bien renseigné, le site <http://parodie.com> dénombre pas moins de soixante-six attaques possibles.

Le numéro de la carte (seize chiffres en relief sur le rectangle de plastique), la date d'expiration et le nom du porteur suffisent pour les paiements par téléphone ou par Internet mais peuvent facilement être interceptés par les fraudeurs. Ces coordonnées figurent encore en clair sur les factures éditées par la moitié des terminaux de paiement, alors que les six premiers et le dernier chiffres de la carte bancaire devaient être masqués fin 2000. Mais même après cette modification, les faussaires pourront utiliser les logiciels de carding, disponibles sur Internet, et qui génèrent des numéros de carte bancaire « crédibles », c'est-à-dire susceptibles de tromper un automate de vérification.

« Quand ces achats nécessitent une livraison, le commerçant est protégé s'il fait signer la personne qui réceptionne la commande, indique Cédric Sarazin, directeur des relations extérieures du

GIE Cartes bancaires. En revanche, les services en ligne, comme le rechargement de cartes de téléphones mobiles, sont beaucoup plus vulnérables. »

Les informations portées par la piste magnétique peuvent elles aussi être aisément transférées sur des cartes vierges, dites « white plastic ». Il suffit de repérer, d'un coup d'œil indiscret, le code confidentiel à quatre chiffres (code PIN) du propriétaire de la carte et de se procurer une facturette avec les numéros complets pour être en mesure de fabriquer un clone utilisable dans un distributeur automatique de billets (DAB).

CLEFS DE CRYPTAGE VULNÉRABLES

En effet, jusqu'à une date récente, la majorité de ces derniers se contentaient de lire la piste magnétique pour autoriser un retrait. « Nous espérons avoir terminé la migration des DAB vers la lecture de la puce à l'été 2001 », précise Cédric Sarazin. Mais les DAB seront toujours compatibles avec les cartes étrangères, pour la plupart magnétiques, dont la falsification sera toujours possible.

Troisième rempart à la fraude, le microprocesseur est le plus résistant. Pour lire les informations contenues par la puce, il faut disposer du code PIN. Lorsqu'on multiplie les essais erronés, la puce se bloque. La fraude résiduelle (0,02 %, selon le GIE Cartes bancaires) provien-

drait de la perte ou du vol de la carte, associé au code PIN, que certains imprudents notent dans leur porte-monnaie par peur de l'oublier.

Même si l'inventeur de la puce, Roland Moreno, qui avait mis les pirates au défi de la violer – dans des conditions très restrictives –, a gagné son pari, les algorithmes qu'elle utilise n'offrent cependant pas une sécurité absolue. L'augmentation constante de la puissance de calcul des micro-ordinateurs rend vulnérables les clés de cryptage qui sécurisent les échanges avec les terminaux de paiement. L'informaticien Serge Humpich est parvenu, en 1997, à tromper un distributeur de tickets de la RATP avec des cartes à puce reprogrammées, ce qui lui a valu une condamnation à dix mois de prison avec sursis, confirmée en appel le 18 décembre 2000.

Techniquement, Serge Humpich a réalisé une percée prémonitrice dès les années 1980 par les spécialistes de la cryptologie, qui conseillaient un rallongement des clés. Une amélioration que le GIE CB n'a entreprise que très récemment, car elle supposait le déploiement coûteux de nouvelles cartes, mais aussi de terminaux et de DAB de nouvelle génération alors même qu'une nouvelle norme mondiale (EMV) était en discussion.

Hervé Morin

Nous soussignés

APPEL POUR LA RATIFICATION DU STATUT DE ROME DE LA COUR PENALE INTERNATIONALE

Le 17 juillet 1998, une Conférence Diplomatique des pays membres des Nations Unies adoptait à une très large majorité le Statut constitutif de la Cour Pénale Internationale permanente.

Depuis lors 139 pays ont signé le Statut de Rome mais 27 seulement l'ont ratifié alors qu'au moins 60 Etats doivent le faire pour que la Cour puisse entrer en fonction. Il faut, sans plus attendre, qu'une forte volonté politique se fasse jour!

Nous soussignés, Femmes et hommes de science, de lettres, de gouvernement, militants de la cause des droits de l'Homme;

Lançons un appel solennel aux législateurs et aux gouvernants du monde entier, à toutes les femmes et hommes de bonne volonté, afin qu'ils contribuent concrètement à mettre fin à une époque marquée par la violence contre la vie humaine, contre le droit et les droits, à une époque qui a garanti l'impunité aux responsables des crimes les plus graves;

Conscients qu'il ne peut exister de paix durable sans un système efficace de justice internationale, indépendant et équitable;

Fermeement convaincus de la nécessité de nouvelles lois, de nouveaux projets et de nouvelles initiatives politiques qui assurent, sans retard, au niveau national et international, la protection de tous, femmes et hommes, des génocides, des massacres, des nettoyages ethniques et de la torture;

Robert Badinter

Cherif Bassiouni

Emma Bonino

Giovanni Conso

Philippe Kirsch

Demandons instamment à tous les législateurs et gouvernants du monde qui n'y ont pas encore pourvu: de ratifier de toute urgence le Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale permanente pour que ce nouvel instrument de justice internationale puisse entrer en fonction et juger ceux qui se rendent responsables de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et de génocides;

de traduire dans les faits cette volonté politique en résolvant toutes les questions procédurales et techniques nécessaires pour que la Cour puisse être opérationnelle dès la soixantième ratification de son Statut; d'assurer d'ores-et-déjà l'allocation des ressources nécessaires au fonctionnement de la Cour Pénale Internationale; de s'engager à collaborer pleinement avec la Cour Pénale Internationale;

d'œuvrer pour que l'Assemblée Générale des Nations Unies proclame le 17 juillet: "Journée mondiale de la Justice Internationale" marquant ainsi la volonté universelle de mettre fin à l'impunité et à l'immunité pour les crimes contre l'humanité, génocides et crimes de guerre.

Avec la contribution de Open Society Institute

Avec le soutien financier de l'Union Européenne

No Peace Without Justice Comité International

Via di Torre Argentina, 76 - 00186 Rome
Tél: +39-06-68.803.613 fax: +39-06-68.803.609
866 UN Plaza #408 New York, NY, 10017
Tél. +1-212-980.2558 fax +1-212-980.1072
www.npwj.org

Les opinions exprimées dans cet Appel sont celles de "No Peace Without Justice" et ne doivent en aucune manière être interprétées comme une position officielle de la Communauté européenne.

Giuliano Amato
Ancien Ministre, Italie
Giulio Andreotti
Ancien Premier Ministre, Italie
Oscar Arias Sanchez
Prix Nobel de la Paix, Costa Rica
Silvio Berlusconi
Ancien Premier Ministre, Italie
Bernardo Bertolucci
Réalisateur, Italie
Gunter Blobel
Nobel de la Médecine, Allemagne
Carlo Bo
Recteur de l'Université d'Urbino, Italie

Boutros Boutros-Ghali
Ancien S. G. des NU, Egypte
Jimmy Carter
Ancien Président des Etats Unis
Antonio Cassese
Ancien Président du TPIY, Italie
Annibal Cavaco Silva
Ancien Premier Ministre, Portugal
SS. le Dalai Lama
Prix Nobel de la Paix, Tibet
Massimo D'Alema
Ancien Premier Ministre, Italie
Olivier Dupuis
Secrétaire Général du Parti Radical Transnational

Mark Eyskens
Ancien Premier Min. Belgique
Benjamin Ferencz
Ancien PG du Tribunal Militaire International, Nuremberg, EUA
Manuel Fraga Iribarne
Président de la Galicie, Espagne
Malcolm Fraser
Ancien Premier Ministre, Australie
Sonia Gandhi
Leader de l'opposition, Inde
Richard J. Goldstone
Juge C.Const. Afrique du Sud
Felipe Gonzalez
Ancien Premier Min. Espagne
Paul Greengard
Prix Nobel de la Médecine, EUA
Barbara Hendricks
Soprano, EUA
John Hume
Prix Nobel de la Paix, Irlande
Bernard Kouchner
Rep. spécial du SG des NU pour le Kosovo, France
Giovanni Leone
Ancien Président de la République, Italie
Rita Levi Montalcini
Nobel Médecine 1986, Italie
Mairead Maguire Corrigan
Prix Nobel de la Paix 1976, Irlande du Nord
Ramesh Lawrence Maharaj
Ministre de la Justice, Trinidad et Tobago
Nicola Mancino
Président du Sénat, Italie
Wilfried Martens
Président de l'Internationale Démocrate Chrétienne, Belgique
Pierre Mauroy
Ancien Premier Ministre, France
Tadeusz Mazowiecki
Ancien Premier Ministre, Pologne
Marie Claire Mendes-France
Présidente de l'Institut Pierre Mendès-France, France
Danielle Mitterrand
Présidente France Liberté, France
S.M. la Reine Noor de Jordanie

Marco Pannella
Leader Nonviolent, Italie
José Ramos-Horta
Nobel de la Paix 1996, Timor Est
Michel Rocard
Ancien Premier Ministre, France
Joseph Rotblat
Prix Nobel de la Paix 1995, Grande Bretagne
Carlo Rubbia
Prix Nobel de la Physique 1984, Italie
Francesco Rutelli
Maire de Rome, Italie
Fernando Savater
Philosophe, Espagne
Mario Soares
Ancien Président du Portugal
George Soros
Président de l'Open Society Institute, EUA
Oliviero Toscani
Photographe, Italie
Desmond Mpilo Tutu
Prix Nobel de la Paix 1984, Afrique du Sud
Gore Vidal
Ecrivain, EUA
Luciano Violante
Président de la Chambre des Députés, Italie
Richard von Weizsacker
Ancien Président de la République Fédérale d'Allemagne
Franz Vranitzky
Ancien Chancelier, Autriche
John E. Walker
Prix Nobel de la Chimie 1997, Grande Bretagne
Elie Wiesel
Prix Nobel de la Paix 1986, EUA
Jody Williams
Prix Nobel de la Paix 1997, EUA
Juan A. Yáñez-Barnuevo
Ambassadeur, Espagne
Franco Zeffirelli
Réalisateur, Italie

A Garges-lès-Gonesse, les enseignants se mobilisent contre la violence après une nouvelle agression

Ils déplorent que les récents textes sur la discipline aient rogné leur pouvoir de sanction

Après qu'un professeur de musique d'un collège de Garges (Val-d'Oise) eut été agressé par trois élèves et poignardé, une centaine d'enseignants

se sont réunis, jeudi 25 janvier, pour réfléchir aux moyens de lutter contre la violence. S'affirmant démunis face aux comportements de leurs

élèves, des professeurs ont réclamé des moyens supplémentaires, bien que leurs établissements soient classés en réseau d'éducation prioritaire.

LE COUP DE COUTEAU aurait pu être porté à n'importe lequel d'entre eux, dans n'importe quel établissement scolaire de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Convaincus de cette terrible réalité, une centaine d'enseignants des cinq collèges et lycées de la ville, ainsi que de quelques écoles, se sont réunis, jeudi 25 janvier, dans la soirée. Ils souhaitaient renouveler leur soutien à l'enseignant du collège Paul-Eluard, victime d'une agression, lundi 22, et réfléchir aux moyens de lutter contre la violence à l'école.

Cristallisant « le ras le bol et la peur » des enseignants, l'incident illustre le sentiment d'insécurité ressenté par les adultes et les élèves de ces établissements, tous classés en réseau d'éducation prioritaire (REP). Le professeur de musique a été poignardé par un jeune de 5^e, accompagné de deux camarades, qui n'étaient pas élèves de sa classe. « Ce drame n'est pas l'issue d'un conflit, mais un acte délibéré », confiait jeudi Marianne Auzary, professeur de lettres à Paul-Eluard et responsable du Collectif anti-violence 95, créé dès mercredi. Ils sont venus avec l'intention de « planter » un prof, n'importe lequel. Les jeunes de douze et treize ans ont indiqué aux enquêteurs qu'ils avaient voulu, par ce geste, se faire exclure du collège où ils se sentaient « persécutés ».

Au-delà de cet acte « gravissime » aux yeux de tous les enseignants, chacun tente de décrire l'ambiance de son établissement. Violence verbale, insultes ou tutoiement intempestif, voitures brûlées, bagarre entre élèves qui dégénère en bataille rangée contre un prof ou un aide-éducateur, usage de bombe lacrymogène ou jet d'œuf dans les classes : les enseignants égrènent leur quotidien, qui, selon eux, s'est encore dégradé cette année. Le discours de la hiérarchie est en totale dissonance avec ces craintes. « Les faits de violence sont en diminution, assure le principal du collège Henri-Wallon. Sur le premier trimestre, nous sommes passés de 12 à 3 conseils de discipline. » « Pourtant, certains élèves ont peur de venir à l'école, ils craignent le racket, les armes », rétorque Eric Ferudja, prof au lycée professionnel (LP) Arthur-Rimbaud. Une directrice d'école maternelle s'inquiète : « Chez nous, ce ne sont pas les élèves qui posent problème, ce sont les parents ».

Dans la salle municipale, l'ambiance s'échauffe lorsque les principaux de deux collèges dénoncent le tour pris par la réunion. La réflexion sur les moyens de lutter contre la violence peine en effet à commencer. Certains établissements, malgré leur classement en REP et les

moyens supplémentaires que cela procure, demandent classiquement davantage de postes. Le collègue Paul-Eluard, en arrêt de travail depuis lundi, réclame 6 surveillants, 3 agents de sécurité et 2 flôtiers.

« COMMENT RESTER CRÉDIBLE ? »

De leur côté, les principaux des collèges Henri-Wallon et Pablo-Picasso affirment que, dans cette zone, les pouvoirs publics dépendent « des sommes faramineuses ». « Tous les ans, on rend des heures au rectorat », affirme l'un d'eux, aussitôt nuancé par un enseignant du LP : « Dès qu'on nous donne des moyens, on ne s'occupe plus de nous ». A Arthur-Rimbaud, les enseignants, considérant que « leur santé et leur intégrité physique sont en danger », ne sont pas « en grève », mais « en retrait ». Ils demandent que les adultes du lycée reçoivent une formation « pour agir face à la violence ». « Nous souhaitons aussi qu'un audit analyse les dysfonctionnements du lycée et nous aide à trouver des solutions », indique Sonia Lajoumont, professeur au lycée.

Démunis face aux comportements de leurs élèves, les enseignants ont aussi pointé l'inadaptation des textes de juillet 2000 sur la discipline et les sanctions. « Ils diminuent nos possibilités de lutter contre les violences », juge un prof du lycée

Simone-de-Beauvoir. « On nous dit par exemple de ne plus mettre de zéro quand un élève ne rend pas son devoir ; que doit-on faire à la place ? », se demande une jeune enseignante. « Les textes prévoient la gradation dans les sanctions et privilégient les sanctions individuelles, souligne Carole Boissard, du lycée Arthur-Rimbaud. Or, nous avons généralement affaire à des actes de violence anonymes et collectifs. Comment les gérer ? » Une autre enseignante enfonce le clou : « Désormais, dans les conseils de discipline, les élèves et les parents disposent d'une voix prépondérante, on ne peut quasiment plus exclure. Comment rester crédible ? ». Hélène Gérard, du collège Henri-Wallon, est même convaincue que ces textes « mettent les profs en danger ». « On nous demande de tolérer, de gérer, et surtout de ne pas faire émerger les problèmes... »

Plutôt satisfaits de pouvoir « vider leur sac », les enseignants sont néanmoins rentrés chez eux sans recette pour surmonter leurs difficultés et leurs peurs. Une journée « écoles mortes » a été décidée pour lundi 29 janvier, avec un rassemblement dans la ville. Des marches au rectorat ou au ministère pourraient être organisées plus tard dans la semaine.

Stéphanie Le Bars

La fermeture du campus de Jussieu en question devant la justice administrative

Y A-T-IL péril en la demeure sur le campus de Jussieu ? Cette question a été longuement débattue, jeudi 25 janvier, devant le tribunal administratif de Paris. Saisi le 26 décembre d'une requête en référé déposée par le comité anti-amiante de Jussieu pour réclamer la fermeture du campus, le tribunal avait choisi – face à la complexité du dossier – de réunir une audience collégiale afin d'entendre toutes les parties prenantes.

Michel Parigot, président du comité anti-amiantaire, n'a pas hésité à établir une comparaison entre le cas de Jussieu et celui du tunnel du Mont-Blanc : « Aujourd'hui, tout le monde dit qu'on aurait dû le fermer, malgré le grand trouble que cela pouvait créer et malgré le fait qu'il n'y avait pas eu, pendant des années, d'accident ». Considérant que « les conditions élémentaires de sécurité ne sont pas assurées » sur le campus, notamment en matière d'incendie, le comité – qui critique depuis longtemps la lenteur du plus gros chantier lié à l'amiante en France – avait adressé, en juin 2000, un courrier au préfet de police de Paris pour demander la fermeture de Jussieu. Estimant qu'aucun élément nouveau ne prouvait qu'il y avait urgence, le préfet avait, en juillet, considéré que cette demande était non fondée. C'est « l'erreur manifeste d'appréciation du préfet » qui a amené le comité à déposer une requête en référé.

« Plusieurs facteurs représentent un risque grave et imminent », assure Michel Parigot, en

citant l'amiante – dont seulement 10 % a été retiré –, la mauvaise tenue au feu des bâtiments, l'absence d'exercice d'évacuation et de véritable système d'alarme. « Les questions du comité sont importantes et légitimes », a reconnu M^e Georges Holleaux, avocat du préfet de police de Paris. « Mais l'Etat a pris les choses en main sur le plan juridique et budgétaire et le dossier incendie n'est pas en déshérence. » Création, en 1997, d'un établissement public chargé du désamiantage et disposant d'un budget de 3,7 milliards de francs, installation d'un système d'alarme qui sera terminé pour la rentrée 2001, avis favorable de la commission de sécurité, possibilité d'intervention très rapide des pompiers : tous ces éléments prouvent que « les autorités publiques ne sont pas à la remorque », a fait valoir M^e Holleaux.

FAIRE RESPECTER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Très vite, la question des conséquences de la fermeture d'un campus qui abrite les universités Paris-VI et Paris-VII, ainsi que l'Institut de physique du globe, a été posée. « Bien sûr, un campus vide est plus facile à traiter », a reconnu Bernard Dizambourg, président de l'établissement public du campus de Jussieu. Mais comment, et surtout où, reloger rapidement à Paris quelque 50 000 étudiants, enseignants, chercheurs et personnels administratifs et techniques ? « Si Jussieu était vidé, le chantier ne passe-

rait pas pour autant de quelques années à quelques mois », a expliqué Jean Lemerle, président de Paris-VI. « Le problème essentiel n'est pas de fermer, mais de faire respecter les consignes de sécurité », a insisté Michel Delamar, président de Paris-VII. Les deux présidents d'université ont admis que le « comportement de certains universitaires » – en matière d'utilisation de produits radioactifs et d'encombrement des couloirs – était parfois « en contradiction avec la sécurité ». Mais ce « laxisme », pointé du doigt par le président du tribunal administratif, est désormais combattu, ont assuré MM. Lemerle et Delamar. « Une culture de l'irresponsabilité » a laissé la place à une « culture de la sécurité », a résumé le représentant du ministère de l'éducation nationale.

Critiquant sévèrement le « manichéisme » de l'action entreprise par le comité anti-amiantaire et ironisant sur le fait que, malgré « l'urgence » affichée, le comité avait déposé son référé plus de quatre mois après la réponse du préfet, le commissaire du gouvernement a requis le rejet de la requête. Il a estimé que des interventions en faveur de la sécurité étaient menées depuis 1996, qu'il n'y avait pas de « péril grave et imminent » et que l'hétérogénéité des bâtiments ne justifiait pas la fermeture de tout le campus. La décision du tribunal sera rendue lundi 29 janvier.

Sandrine Blanchard

Un chef d'entreprise du Doubs poursuivi pour discrimination raciale envers sa clientèle

BESANÇON

de notre correspondant

Jusqu'à présent, jamais la preuve d'une discrimination à la consommation n'avait été rap-

portée, qui permit d'assigner en justice un commerçant ou un chef d'entreprise donnant à son personnel une consigne à caractère raciste au sujet de sa clientèle. « Ces instructions sont d'habitude transmises de manière orale », relevait, jeudi matin 25 janvier, M^e Dominique Tricaud, l'avocat de SOS-Racisme, devant le tribunal de Montbéliard, qui doit juger le directeur du magasin Connexion d'Exincourt (Doubs).

QUATRE « PRÉCEPTES DE BASE »

En juillet 2000, celui-ci a enfreint la règle du silence en notifiant, par écrit, à ses cent salariés quatre « préceptes de base » à suivre, selon lui, pour prévenir les escroqueries par chèques. Le point numéro quatre du texte est explicite : « Vous serez encore plus en éveil vis-à-vis des étrangers ou gens de couleur. Ceux-ci sont encore mieux organisés pour nous rouler (certains, bien sûr). »

Lorsqu'il prend connaissance, le 7 août, de cette note jointe au bulletin de paie de son amie Sarah, intérimaire, Mathieu, se jugeant trompé, change d'avis, et, jeudi, se constitue partie civile à l'audience pénale. Le banc des prévenus est désert. Le directeur n'est pas venu à son procès. « Son absence démontre qu'il n'a pas encore tiré les enseignements de cette affaire », estime le second avocat de SOS-Racisme, M^e Daniel Massrouf. « En n'étant pas là, M. Jeunot insulte une deuxième fois ses victimes », renchérit M^e Tricaud. Lors de l'enquête, l'homme « a indiqué avoir rédigé sa note dans l'urgence, il a reconnu s'être mal exprimé et a précisé avoir engagé trois Maghrébins », assure la présidente, Pascale Nore. « Il s'est mal exprimé ? C'est peut-être parce qu'il a oublié les juifs ? », bondit M^e Tricaud, qui

la contravention constituée et il poursuit le directeur, Raymond Jeunot, pour « provocation non publique à la discrimination en raison de l'origine, de l'ethnie, de la race ou de la religion ». Ce dernier, entre-temps, a rendu visite à Mathieu et l'a convaincu de retirer sa plainte. « Il m'a dit qu'il regrettait, qu'il n'avait pas voulu dire ça. Comme j'ai bon cœur, je l'ai cru », raconte le jeune routier. Mais M. Jeunot, qui veut « que cela ne se reproduise plus », a renoncé à embaucher Sarah, à laquelle un contrat avait été promis quatre mois auparavant. Mathieu, se jugeant trompé, change d'avis, et, jeudi, se constitue partie civile à l'audience pénale.

Le banc des prévenus est désert. Le directeur n'est pas venu à son procès. « Son absence démontre qu'il n'a pas encore tiré les enseignements de cette affaire », estime le second avocat de SOS-Racisme, M^e Daniel Massrouf. « En n'étant pas là, M. Jeunot insulte une deuxième fois ses victimes », renchérit M^e Tricaud. Lors de l'enquête, l'homme « a indiqué avoir rédigé sa note dans l'urgence, il a reconnu s'être mal exprimé et a précisé avoir engagé trois Maghrébins », assure la présidente, Pascale Nore. « Il s'est mal exprimé ? C'est peut-être parce qu'il a oublié les juifs ? », bondit M^e Tricaud, qui

juge « l'argument détestable ». Afin de tordre le cou aux idées reçues et au mythe de l'étranger fourbe et voleur, surnois et escroc, le substitut Patrick Cousinard, lui, requiert une peine d'amende de 3 000 francs contre Raymond Jeunot. Le prix à payer « pour qu'il enterre ses mauvais sentiments ».

« PROTESTANT, DONC TOLÉRANT »

Le défenseur du directeur, M^e Jean Surdey, ne cache pas que son client a été « bête », mais il ne le croit pas « méchant ». La preuve ? « Il est protestant, donc tolérant, ouvert à l'accueil et sans méfiance », insiste l'avocat, en rappelant que le prévenu est connu pour ses engagements en faveur du Téléthon, d'organisations caritatives et de clubs sportifs. « On ne devient pas raciste, d'un coup, à soixante-huit ans », ajoute M^e Surdey, qui qualifie de « perfide, insultant et odieux » le portrait de M. Jeunot dressé par les avocats de SOS-Racisme. « La bourde est faite mais le "certains, bien sûr" de la fin du texte, moi, j'y tiens ! », conclut-il : « J'y vois bien une restriction, car M. Jeunot a dit qu'il ne visait pas tout le monde, même si c'est maladroite. » Jugement le 15 février.

Jean-Pierre Tenoux

Armata corsa renouvelle ses menaces d'attentats

LE GROUPE CLANDESTIN CORSE Armata corsa a réitéré ses menaces d'attentats en Corse et sur le continent, dans un communiqué transmis mercredi 24 janvier au Figaro, qui a décidé de ne pas le publier. Armata Corsa y indique qu'il ne s'estime plus tenu par l'ultimatum fixé au 1^{er} février pour qu'aboutisse l'enquête sur les assassinats, en août 2000, de Jean-Michel Rossi et Jean-Claude Frattacci, parce que le groupe croit savoir qu'une vague d'interpellations était programmée autour de cette date. Le texte, qui n'a pas été formellement authentifié, n'évoque pas l'attentat de lundi contre le palais de justice d'Annecy (Haute-Savoie), plutôt attribué à un groupe concurrent, mais est pris au sérieux par les enquêteurs ; le plan Vigipirate a été réactivé. Armata corsa avait annoncé, à Strasbourg et « dans la capitale, des actions aveugles et meurtrières afin de démontrer que la vie de deux jeunes Corses vaut celles de plusieurs Français » (Le Monde du 5 janvier). Par ailleurs, la cour d'appel de Paris devait rendre, vendredi 26 janvier, son arrêt sur la condamnation de six nationalistes, dont Charles Pieri, souvent mis en cause par Armata corsa. Ceux-ci espèrent sortir prochainement de prison.

Sang contaminé et Creutzfeldt-Jakob : les victimes contestent l'indemnisation

DANS UN COMMUNIQUÉ COMMUN publié, vendredi 26 janvier, l'Association française des transfusés (AFT) et celle des victimes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (Avmcj) dénoncent les conditions d'indemnisation ou d'aide des personnes contaminées – par voie transfusionnelle – par le virus du sida ou par l'agent de la forme humaine de la maladie de la vache folle. Pour sa part, l'Avmcj demande une modification radicale du projet de circulaire évoqué il y a quelques jours par Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité (Le Monde du 19 janvier). Cette association qualifie le projet d'« injuste, lourd de pièges et annoncé sans concertation ». Olivier Duplessis, président de l'AFT, accuse, quant à lui, le gouvernement de vouloir désormais conditionner le versement du solde de l'indemnisation des victimes d'une infection post-transfusionnelle à un renoncement aux actions qu'elles ont engagées devant la justice.

Les tests ADN de l'affaire Omar

Raddad ne seraient pas exploitables

LES PREMIÈRES ANALYSES des traces d'ADN masculine retrouvées sur la porte de la cave de Ghislaine Marchal, assassinée en 1991 à Mougins (Alpes-Maritimes), ne seraient pas exploitables, a indiqué, jeudi 25 janvier, la chaîne de télévision LCI. Omar Raddad avait été condamné en 1994 pour le meurtre de sa patronne, puis gracié en 1998 et espérait que l'analyse de ces traces de sang le mette définitivement hors de cause. Le résultat des tests n'avait pas été confirmé, vendredi, mais pour M^e Jacques Vergès, l'avocat d'Omar Raddad, le fait qu'il s'agisse d'ADN masculin suffit à mettre hors de cause son client qui, ne sachant pas écrire, n'aurait sans doute pas rédigé « Omar m'a tué » pour se dénoncer ; de plus, ajoute M^e Vergès, Omar Raddad ne portait pas d'égratignures après les faits.

La réforme de la loi d'orientation sur les handicapés bientôt en chantier

LE CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF des personnes handicapées (CNCPF), qui s'est tenu jeudi 25 janvier, en présence de quatre ministres, a été l'occasion d'un premier bilan des actions menées, un an après l'annonce, par Lionel Jospin, d'un effort global sur cinq ans de 2,5 milliards de francs. Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés, s'est félicitée de voir que « les points positifs l'emportent largement sur les points négatifs, ces derniers étant avant tout des signaux d'impatience sur des sujets comme les sites de vie autonome ou la réforme de la loi d'orientation de 1975 ». Celle-ci, a indiqué M^{me} Gillot, sera mise en chantier au printemps prochain. L'Association des paralysés de France et l'Association française contre les myopathies ont cependant eu le sentiment de « rester sur leur faim ». Tout en reconnaissant « la volonté du gouvernement de faire des choses », elles estiment qu'il faut davantage dégager des priorités.

DÉPÊCHES

■ **SOCIAL : huit pompiers, qui manifestaient**, jeudi 25 janvier à Lille, avec 500 à 600 de leurs collègues, pour réclamer des effectifs supplémentaires, ont été blessés lors d'affrontements avec des gendarmes mobiles. L'un d'eux a dû être amputé de la main gauche. Les sept autres, légèrement incommodes par des jets de gaz lacrymogènes, ont été hospitalisés. Un cameraman de la chaîne de télévision M 6 a aussi été légèrement blessé.

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel de Versailles a condamné**, jeudi 25 janvier, à un an de prison avec sursis l'ancienne employeuse d'une femme de soixante-cinq ans recluse pendant trente ans et découverte dans un état de grande misère, dans le cabanon d'une propriété de Chatou (Yvelines). Le tribunal a également prononcé l'interdiction des droits civiques, civils et de famille pour une durée de trois ans. Agée de soixante-quinze ans, Françoise Saunier, l'ancienne employeuse, devra aussi verser 150 000 francs de dommages et intérêts pour préjudice moral. A l'audience du 21 décembre 2000, le ministère public avait requis six mois de prison avec sursis et une amende de 10 000 francs (Le Monde du 23 décembre 2000).

■ **La cour d'appel de Paris a relaxé**, jeudi 25 janvier, Martine Lehideux, présidente du groupe Front national (FN) au conseil régional d'Ile-de-France, poursuivie par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) pour diffamation raciale et provocation à la haine raciale. L'organisation antiraciste reprochait à M^{me} Lehideux le contenu du journal Paris Espoir de 1999, qui expliquait que l'immigration était « à l'origine d'une délinquance particulièrement importante ».

■ **Un homme soupçonné d'avoir participé à l'incendie volontaire d'une permanence électorale** de Jean-Charles Marchiani, tête de liste du Rassemblement pour la France (RPF) aux élections municipales à Toulon, a été mis en examen, jeudi 25 janvier, pour « dégradation par incendie » et écroué. Agé de trente et un ans, le suspect, qui avait été interpellé mardi, aurait transporté sur les lieux l'auteur du délit, que la police recherche toujours.

■ **Une jeune femme de vingt-six ans a été condamnée**, jeudi 25 janvier, par le tribunal correctionnel de Melun (Seine-et-Marne), à deux mois de prison avec sursis et 2 500 francs d'amende pour avoir élevé clandestinement une chienne et ses six chiots pitbulls. Elle avait été interpellée au mois d'octobre 2000, les animaux n'étant ni déclarés en mairie, ni vaccinés, ni stérilisés.

■ **FAIT DIVERS : les recherches sur l'épave du caboteur Iles-du-Ponant**, naufragé mardi 23 janvier à La Turballe, en Loire-Atlantique (Le Monde du 26 janvier), ont été arrêtées dans la nuit de jeudi à vendredi. Les sauveteurs ont exploré le château du navire, après avoir percé la coque à l'aide de deux charges explosives, mais ils n'ont pas trouvé les corps des quatre marins disparus.

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^e Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^e Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j / 7

Lyon-Turin, une ligne ferroviaire pour concurrencer les poids lourds

Le sommet franco-italien du 29 janvier doit se prononcer sur la construction d'une liaison reliant, en 2015-2020, la capitale des Gaules et celle du Piémont. Le tonnage de marchandises transportées à travers les Alpes du Nord doit doubler d'ici vingt ans et l'objectif est de porter la part du fret ferroviaire à 50 %

À LA VEILLE du sommet franco-italien du 29 janvier 2001 à Turin, qui doit se prononcer sur la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire entre Lyon et la capitale piémontaise, le ton est à l'optimisme dans le camp français. La détermination dont a fait preuve Lionel Jospin dix jours plus tôt à Chambéry (*Le Monde* des 21 et 22 janvier) pour engager l'opération ne peut être comprise sans l'assentiment de Jacques Chirac, qui conduira la délégation française, et sans une bonne dose d'assurances données par les Italiens (*lire ci-dessous*). Comment pourrait-il en être autrement pour un projet d'un coût compris entre 70 et 100 milliards de francs et nécessitant des travaux jusqu'en 2015-2020 ?

Même s'il est prévu de relier l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry à Turin par train à grande vitesse, l'enjeu essentiel est de favoriser le fret ferroviaire afin de permettre un rééquilibrage au détriment du transport par route, qui absorbe actuellement 75 % du trafic de marchandises traversant les Alpes du Nord. Le tonnage annuel actuel (40 millions de tonnes) doit doubler d'ici deux décennies. L'objectif



du gouvernement est de porter la part du ferroviaire à 50 %. « Comme personne ne peut imaginer que les camions soient seuls à s'approprier ce doublement, le développement du ferroviaire est un passage obligé », commente Francis Rol-Tanguy, directeur général du fret à la SNCF.

Le premier ministre a d'ailleurs annoncé à Chambéry un changement radical de la politique tradi-

tionnelle des transports. « Le gouvernement a retenu, a indiqué M. Jospin, le principe d'un "pôle multimodal alpin". » Sa mission est d'investir les bénéfices dégagés par les tunnels routiers alpins dans la construction du Lyon-Turin. Les réflexions à ce sujet ne sont pas terminées, indique-t-on au ministère des transports. La ponction pourrait aussi s'effectuer sur les excédents des autoroutes alpines. En

somme, les Français veulent imiter les Suisses, c'est-à-dire faire payer le rail par la route.

Les sommes astronomiques nécessaires à la réalisation du projet tiennent d'abord au percement d'un tunnel de base de 52 kilomètres allant de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) à Susa en Italie et qui sera financé conjointement par Paris et Rome. Le creusement des galeries de reconnaissance, desti-

nées à affiner les connaissances géologiques des ingénieurs, sera lancé dès cette année pour un montant de 2,4 milliards de francs. Les Transalpins doivent, pour leur part, construire une nouvelle ligne jusqu'à Turin. De son côté, la France, outre l'installation de la ligne à grande vitesse pour voyageurs de Saint-Exupéry à Chambéry, est décidée à réaliser une seconde ligne pour le fret partant d'Ambérieu-en-Bugey (Ain) et aboutissant à hauteur de la capitale savoyarde, le réseau devenant commun à partir de cette ville. Ce qui suppose le percement de tunnels sous les massifs de la Chartreuse et de Belledonne.

Cet immense chantier peut paraître démesuré, mais la Suisse s'est lancée dans des travaux d'envergure comparable en construisant un second tunnel sous le Saint-Gothard et un nouveau, celui du Lötschberg. « Si les Suisses sont capables de financer deux tunnels seuls, pourquoi ne serions-nous pas capables d'en financer un seul à deux grands pays ? », répond à l'argument financier Claude Martinand, le président de Réseau ferré de France (RFF).

En attendant, le gouvernement

est décidé à mettre en place un service de ferroutage entre Saint-Jean-de-Maurienne et Turin dans les cinq prochaines années, avec l'espoir de transporter cinq millions de tonnes à la fin de la décennie. L'accroissement des trains (une soixantaine par jour) dans la vallée de la

Un rééquilibrage au détriment de la route, qui absorbe 75 % du trafic de marchandises

Maurienne suppose une autre « révolution culturelle » : tenir compte du confort des riverains. Tant à RFF qu'à la SNCF, on est désormais acquis à l'idée qu'une protection phonique digne de ce nom est un paramètre à intégrer absolument dans la conception et la réalisation des infrastructures ferroviaires.

Marcel Scotto

Au Fréjus, trois camions à la minute

VALLÉE DE LA MAURIENNE (Savoie)

de notre envoyé spécial

Depuis la fermeture du tunnel du Mont-Blanc, la vallée de la Maurienne a récupéré le trafic des poids lourds, qui est passé de 3 000 à 6 000 camions par jour. Pour réguler l'accès au tunnel du Fréjus et à l'Italie, a été créée l'aire d'Aiton : 27 millions de francs, 5,4 hectares, 350 places de parking pour les camions. Mais, comme le raconte Jules, un chauffeur luxembourgeois, cette aire, « c'est vingt minutes de perdues ». Aussi les routiers s'en passent. Et le seuil de 140 poids lourds à l'heure, fixé en 1999, atteint, selon le poste de régulation, 180. Trois poids lourds à la minute.

Annie Collombet, présidente de l'association Vivre en Maurienne, conteste ce chiffre : « Ils en sont à 240. » Pourtant, elle reste farouchement hostile à la réouverture du tunnel du Mont-Blanc aux camions. En attendant, la vallée se sent coincée entre les camions et les trains : 150 passent quotidien-

nement pour franchir le tunnel ferroviaire du Mont-Cenis. Aux portes de Modane, au Freney, d'où part la rampe qui conduit au tunnel routier, « c'est devenu l'enfer », tempête Roland Aveniere (sans étiquette), le maire de cette commune de cent habitants. « Nous avons des pointes jusqu'à 8 000 camions par jour. » Ici, les trains passent à moins de 10 mètres des habitations. Un rapport de la SNCF reconnaît l'ampleur des nuisances : il parle d'un « super point bruit » ou « zone de bruit critique », où le niveau moyen de décibels atteint « 67,5 » alors que le seuil maximal admis est de 52 décibels.

Le ferroutage dans la vallée ne rassure pas M. Aveniere : « On aura toujours plus de camions et de trains. » Son homologue de Modane, Claude Vallet (apparenté PS), est encore plus pessimiste : « Mettre les camions sur les trains est un gadget car ce système n'enlèvera à l'autoroute que 400 camions par jour au mieux. »

M. S.

Le projet suscite des oppositions en Italie

ROME (Italie)

de notre correspondante

Dans la vallée de Suze, où devrait arriver, côté italien, le TGV Lyon-Turin, les bourgades n'ont eu de cesse depuis dix ans que l'on parle de ce projet, de dire haut et fort leur refus, au nom de leur art de vivre. Contre un chantier à venir monstrueux, « des masses de terre à déplacer équivalentes à sept fois la pyramide de Kheops », puis « la pollution et la mort économique » qu'engendrera, selon eux, une circulation ferroviaire ultra-rapide, les vingt-cinq maires du val ont défilé maintes fois à la tête de leurs ouailles.

Et les jeunes ont fait de l'agit-prop, regroupés dans des associations non violentes telle la Lumaka, « la Limace », et d'autres, très actives, qui utilisent des méthodes dignes des écoterroristes américains.

LA POLICE EST SUR LES DENTS

Il y a deux ans, un de ses leaders, qui avait été incarcéré, s'est tué dans sa cellule, et sa compagne argentine a fait de même dans le foyer où elle venait d'être mise en résidence surveillée. Le site de Luna Nova, une autre association, ne cache pas son opposition jusqu'au boutiste. Lundi 29 janvier 2001, jour où ce projet (TAV, en italien) va enfin être signé par Jacques Chirac et Giuliano Amato, un appel à la « mobilisation générale » a été lancé. La police italienne est sur les dents.

Déjà, jeudi 25 janvier, à Turin, les écorebelles, fortement soutenus par Rifondazione comunista (extrême gauche extragouvernementale),

ainsi que par les écologistes, tels ceux de Legambiente, ont envahi sans trop de dégâts le Lingotto, l'ancien siège des usines Fiat, où se réunissaient en congrès tous les partisans du TGV, de fait beaucoup plus nombreux.

Sous la houlette de Sergio Pininfarina, président du comité Transpadana, l'association fédératrice, les congressistes s'approprièrent à entonner l'air de la victoire.

Après les propositions jugées « très positives » de Lionel Jospin à Chambéry, il y a une semaine, et la réunion de travail, mercredi 24 janvier, des ministres Mario Nesi (travaux publics) et Jean-Claude Gaysot (transports), la signature prévue pour lundi devrait mettre un terme à l'attente. D'ici vingt ans, le TGV va désengorger le trafic routier dans les vallées alpines. Turin sera à un heure trente de Lyon et à trois heures de Paris, et si des projets voisins se développent, les voyageurs pourront rejoindre Milan et Ljubljana dans un temps record.

« Nous sommes tous unis », se réjouit le président Pininfarina. Pourtant, certains partisans de cette liaison s'orientent vers une construction du tunnel de 52 kilomètres en deux étapes, un premier boyau d'ici à 2015, puis un second avant 2040. M. Pininfarina ne cache pas le choix du comité Transpadana : « Il est inacceptable d'envisager de réaliser cette liaison en partant d'un tunnel à voie unique, et d'en prolonger le chantier jusqu'en 2040 ! » Le 29 janvier, à Turin, les débats promettent d'être chauds.

Danielle Rouard

Conduisez avec plus d'intelligence.



Les puces STMicroelectronics équipent un tiers des nouvelles voitures qu'elles rendent plus intelligentes, plus sûres ... et plus agréables à conduire.



La conduite automobile n'est pas un jeu, mais elle peut être plus agréable et plus sûre - grâce aux puces ST.

Elles se trouvent dans les systèmes pour la protection des passagers, le contrôle du moteur, les freins, la sécurité, la navigation et l'information. Dans les prochaines années une voiture intégrera davantage de microélectronique qu'un PC. Quand il s'agit de mettre plus d'intelligence et de sécurité dans l'automobile, ST ne limite pas sa vitesse.



Nous ajoutons partout plus d'intelligence.

STMicroelectronics (anciennement SGS-THOMSON) - www.st.com - Leader mondial des semi-conducteurs pour l'électronique grand public, l'automobile, les télécommunications, les périphériques informatiques, et les systèmes de contrôle - Opportunités : <http://jobs.st.com>

STMicroelectronics

DISPARITIONS

Guy Tréjan

L'aristocrate des planches

GUY TRÉJAN était un prince du théâtre, peut-être notre acteur le plus aristocratique, avec ce que cela suppose d'élégance, de cruauté aussi quand les personnages qu'il incarnait l'exigeaient. Il est mort jeudi 25 janvier à l'âge de soixante-dix-neuf ans, après quelque soixante années passées surtout sur les planches, et souvent en la meilleure compagnie, imposant sa carrure altière, son regard brun et sa voix naturelle, sans jamais d'affectation, auprès de tous les publics du théâtre, sur les boulevards comme au Théâtre national populaire.

Né le 18 septembre 1921 à Paris, Guy Tréjan – pseudonyme qu'il s'est choisi en empruntant la première syllabe au nom de son père et la seconde à celui de sa mère – fait ses classes durant les années de guerre au Théâtre de la Cité,

sous la férule de Charles Dullin, inoubliable interprète de Volpone, un rôle que le comédien disparu servira à son tour en 1991 au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, l'une des salles parisiennes fétiches de Guy Tréjan. Durant trois ans, il assiste aux cours de Dullin, bien sûr, mais aussi de Jean-Louis Barrault, de Madeleine Renaud et de Fernand Ledoux, quand Jean-Paul Sartre se charge d'enseigner l'histoire du théâtre. De 1945 à 1952, il est pensionnaire de la Comédie de Genève où il affermit son style et sa fréquentation du répertoire. Ses débuts parisiens datent de 1953, où il est d'emblée remarqué dans *Félix*, une pièce grinçante de Henry Bernstein. En 1955, il joue *La Fleur à la bouche*, de Pirandello, à la Comédie des Champs-Élysées, et, la même année, commence sa carrière au cinéma, sous la direction

de Jean Delannoy, interprète du rôle du général La Fayette dans *Marie-Antoinette, reine de France*, avec Michèle Morgan.

Guy Tréjan ne se départira plus de ce goût pour les aventures artistiques les plus différentes, et quelquefois les plus contradictoires, passant de Molière (*Tartuffe*) à Françoise Dorin (*Sale Egoïste*), d'André Roussin (*La Petite Hutte*) à Thomas Bernhard (*Le Président*) sans que personne s'en offusque. Son secret ? Une honnêteté, un plaisir du jeu qui s'accommodent des équipes les plus diverses. Il devra l'un des ses plus beaux rôles à Roger Planchon, qui lui confie le personnage d'Orgon dans *Tartuffe*, en 1974. Avec Planchon encore, il jouera par deux fois l'une des pièces les plus fréquentées de l'Anglais Harold Pinter, *No Man's Land*, en 1979 puis en 1994.

MOLIÈRE DU MEILLEUR ACTEUR

En 1981, il crée à Paris, en compagnie du metteur en scène Roger Blin, la première pièce traduite en français de l'Autrichien Thomas Bernhard, l'auteur le plus radical des scènes européennes. Il y reviendra, en 1991, sous la direction de Jorge Lavelli au Théâtre national de la Colline, avec la dernière pièce de Bernhard, *Place des héros*, portant avec un brio incroyable les imprécations nihilistes d'un texte presque scandaleux – en tout cas à Vienne. Ce rôle lui vaudra le Molière du meilleur acteur et une ovation debout de ses pairs.

Sa participation à l'un des plus beaux spectacles de théâtre jamais montés, *La Cerisaie*, de Tchekhov, dans une mise en scène de Peter Brook aux Bouffes du Nord en 1983, est un autre sommet d'une carrière qui s'est achevée au théâtre, en 1996, avec son interprétation de Jean de La Fontaine dans une comédie de Michèle Rossi, *Le Libertin de dieu*, puis avec *Coriolan*, l'année d'après. Le cinéma, où l'ont dirigé au fil d'une trentaine de rôles Michel Boisrond (*Une Parisienne*), Henri-Georges Clouzot (*La Vérité*), Alberto Lattuada (*L'Imprévu*) ou Luchino Visconti (*Violence et passion*), aura le dernier mot : il est Julien Clève dans *La Fidélité*, d'Andrzej Zulawski, en 2000.

Olivier Schmitt

Madeleine Colin

Une figure du féminisme ouvrier

MADELEINE COLIN est morte mardi 23 janvier à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne), chez son amie, Madeleine Vignes. Née en juillet 1905, elle a traversé tout le siècle, la « petite Colinet » que Jacques Tati aime, la syndicaliste qui, pendant vingt ans, dirigea *Antoinette*. Ceux qui l'ont connue gardent le souvenir d'une militante frêle et ardente, d'une lumineuse beauté.

Née à Paris dans un milieu petit-bourgeois fort étranger au monde ouvrier, Madeleine Colin décide tôt de gagner sa vie. La voici reçue au concours des « Dames employées des PTT ». C'est le choix du « tertiaire » où les femmes s'affirment. Syndicaliste, alors ? Pas si vite. Mais féministe d'instinct : le travail, le salariat, l'exploitation et la solidarité, c'est au féminin qu'elle en fait l'apprentissage. La maîtrise de son corps – « *Un enfant quand je veux* » : c'est une fille –, on en discute entre copines, en même temps qu'on la met en œuvre dans sa vie. Au centre, la flamme de l'action collective. Madeleine Colin la découvre assez tard, en 1942, au côté d'un militant communiste. Dévouements, sacrifices. A la Libération, elle adhère au PCF et à la CGT réunifiée.

Un autre monde s'ouvre devant elle. En 1953, ses capacités se révèlent lors de la grande grève des PTT : Madeleine Colin exalte la rencontre entre les filles de la Poste et la vieille classe ouvrière

masculine. Benoît Frachon la remarque. Deux ans plus tard, elle est élue secrétaire confédérale et elle le restera jusqu'en 1969. Elle goûte l'ivresse de se savoir utile, la joie de découvrir le vaste monde, le bonheur de promouvoir une nouvelle image de la femme. C'est le temps d'*Antoinette*, premier mensuel féminin créé par une organisation syndicale. Elle le dirige de 1955 à 1975 ; objectif : en faire le journal de toutes les travailleuses. En se croisant, le syndicalisme et le mouvement des femmes collaborent à la rénovation de toute la gauche.

Brève rencontre. L'explosion des revendications féministes, la crise interne du PCF rejaillissent sur la CGT. Madeleine Colin est associée au conflit au terme duquel la majorité du bureau confédéral décide de briser la rédaction d'*Antoinette*. On est en 1982. Elle dit publiquement son sentiment : pour elle, c'est fini. Ultime expérience avec le Club Flora-Tristan. Ultime échec. Une vie brisée ? Mais non. Elle a quatre-vingts ans, elle a aimé, elle a lutté, elle a semé. Après *Ce n'est pas d'aujourd'hui* (1975), elle rédige son autobiographie, *Traces d'une vie dans la mouvance du siècle* (1990). Madeleine Colin n'a pas changé : toujours les femmes, toujours l'amitié, toujours le mouvement ouvrier.

Madeleine Rebérioux

GRAND JURY
RTL *Le Monde* LCI

NICOLAS SARKOZY

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec **PATRICK JARREAU - LE MONDE**
et **ANITA HAUSSER - LCI**

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Quelle joie pour
Delphine et Thibaud,

Jules

est apparu le 23 janvier 2001.

Un futur lecteur du *Monde* !

Mouchette, Poulou et Fabie t'embrassent très fort.

Marie-Pia d'ORTHO-JARREAU,
Pierre-Henri JARREAU,
Ysé et Esther

sont heureux de faire part de la naissance de

Solal,

le 7 janvier 2001.

15, rue Buffon,
75005 Paris.

Mariages

Kiko et Bruno

se disent oui aujourd'hui, à Clavans.

WAKIKO TSUBOI et BRUNO DEMÉ,
2, rue Condorcet,
38000 Grenoble.

Décès

– M^{me} Denise Cahen,
née Loeb,
dite Denise Colomb,
Ses trois enfants,
et leurs conjoints,
Ses huit petits-enfants,
et leurs conjoints,
Ses dix-sept arrière-petits-enfants,
Les autres membres de la famille,
Et tous leurs amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gilbert CAHEN,
ingénieur général de l'Armement,
officier de la Légion d'honneur,

disparu à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, le 22 janvier 2001.

Gilbert Cahen ayant fait don de son corps à la recherche scientifique, il n'y aura pas de cérémonie.

■ **CURRO RIVERA,** torero mexicain de premier plan, est mort d'une crise cardiaque mardi 23 janvier, dans son élevage, devant une vache qu'il « tientait » (toréo d'entraînement). Rivera, « Curro Cumbre », tenait son élevage de son père, Fermin Rivera, torero de légende qui y mourut en circonstances semblables, voici dix ans. De forte personnalité, Curro Rivera s'était, en 1968, joint au mouvement étudiant dont il fut comme un emblème. C'est cette année-là qu'il prit l'alternative.

Né le 17 décembre 1951 à Mexico, il appartenait à un trio mythique de la tauromachie mexicaine des années 70 et 80 : le « trio d'or », avec Manolo Martinez et Eloy Cavazos. Il est le seul Mexicain à avoir triomphé à Madrid (quatre oreilles, sortie par la Puerta Grande), le 22 mai 1972. Son succès a été grand dans d'autres plazas d'Espagne (Bilbao, Valence). Le 25 avril 1982, il avait tué 14 taureaux dans la journée à Aguascalientes, pour fêter ses mille corridas : 7 l'après-midi et 7 le soir, coupant huit oreilles et une queue. Curro Rivera s'était retiré le 20 novembre 1992 à « la Méjico » (la Monumental de Mexico) sur un succès, mais était revenu le 27 août 2000 à San Luis Potosi. Sa dernière présentation en place de Mexico, lors d'un festival pour le téléthon devant 35 000 personnes, date du 30 novembre 2000 et il était de nouveau annoncé dans la Monumental pour le 11 février. Curro Rivera a fait, pour son accident vécu comme un deuil national, l'ouverture de tous les journaux télévisés du pays.

■ **JACK McDUFF,** organiste de jazz américain, est mort à Minneapolis (Minnesota) mardi 23 janvier des suites d'une attaque cardiaque. Né le 17 septembre 1926 à Champaign (Illinois), Jack McDuff avait débuté par la contrebasse, puis le piano, avant de choisir l'orgue, instrument dont la vogue va culminer dans le jazz afro-américain avec le hard pop des années 50 et 60. Jack McDuff, dit Brother Jack, connut la popularité dans les années 60 à la direction d'Heatin'System, une formation qui comprenait les guitaristes Grant Green ou George Benson – qui n'avait pas encore fait un virage vers un jazz funk très grand public –, et le trompettiste Red Holloway. Sans être un grand styliste de l'instrument, Jack McDuff a enregistré de nombreux albums en leader ou comme musicien de séances.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres de mercredi 24 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Air.** Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps aérien, les généraux de division aérienne **Jean-François Dischamps, François de Vaissière** et **Xavier Delcourt** (nommé chef de la représentation militaire française auprès du comité militaire du conseil de l'Atlantique-Nord à Bruxelles).

Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne **François Beck** et **Michel Asencio** ; général de brigade aérienne, les colonels **Thierry Martin, Hervé Le Riche** et **Michel Beaugnon.**

● **Marine.** Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral **Edouard Mac-Grath**, nommé chef de la représentation militaire française auprès du comité militaire de l'Union européenne à Bruxelles.

Sont promus : commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe **Patrick d'Arailh** ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau **Alexis Billecocq.**

● **Terre.** Sont promus : général de division, le général de brigade **Henri Ollion** ; commissaire général de division, le commissaire général de brigade **Bernard Boissac** ; général de brigade, le colonel **Pierre Piva.**

Sont nommés : chargé de mission auprès du chef d'état-major des armées, le général de division **Jean-Paul Raffenne** ; commandant l'état-major de force n°3 à Marseille, le général de brigade **Jean-Claude Monnet** ; commandant l'Eurofor (force terrestre multinationale, basée à Florence), le général de brigade **Michel Barro** ; directeur du service central d'études et de réalisations du commissariat de l'armée de terre, le commissaire général de division **Michel Coiffe** ; directeur adjoint à la direction centrale du commissariat de l'armée de terre, le commissaire général de brigade **Jean-Claude Desrousseaux** ; directeur régional du commissariat de l'armée de terre en région terre Sud-Est, le commissaire général de brigade **Joël Thuret.**

● **Armement.** Sont promus : ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Gilbert Saint, Marc Vicaire** et **Nicolas Maffert.**

Sont nommés : chef de l'inspection de l'armement, l'ingénieur général de première classe **Emmanuel Duval** ; chargé de mission auprès du directeur du centre des hautes études de l'armement, l'ingénieur général de première classe **Jean-Paul Chauvot de Beauchène** ; directeur de la branche d'activités « systèmes de combat et équipe-

ments » à la direction des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe **Xavier Marchal** ; chef du service des programmes nucléaires de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Gilles Bessero** ; directeur adjoint de la Nahema auprès de l'OTAN, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Sancho** ; adjoint au directeur chargé des affaires stratégiques, l'ingénieur général de deuxième classe **Bernard Mala-vieille** ; chargé de la sous-direction des systèmes d'information de la direction de la gestion et de l'organisation, l'ingénieur général de deuxième classe **Marcel Raffin.**

AGRICULTURE

Frédéric Gueudar-Delahaye, ingénieur agronome, a été nommé, mercredi 24 janvier, en conseil des ministres, directeur de l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture (Ovival), en remplacement de Pierre Fouillade.

[Né en mai 1965, Frédéric Gueudar-Delahaye est diplômé de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon. Depuis février 1999, Frédéric Gueudar-Delahaye était conseiller technique, chargé des productions animales, au cabinet de Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche.]

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Jean Marimbert, conseiller d'Etat, a été mis en position de détachement auprès de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), lors du conseil des ministres de mercredi 24 janvier ; il y occupera les fonctions de directeur général, en remplacement de Pierre-Alain Jeanneney.

[Né le 10 mars 1956 à Rabat (Maroc), Jean Marimbert est diplômé de HEC et ancien élève de l'ENA (1981-1983). Il a été notamment conseiller technique de Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi (1987-1988), chargé de mission auprès de Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat au Plan (1988-1989), directeur adjoint du cabinet de Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (1989-1990), avant d'être directeur général de l'ANPE (1990-1991), puis président de l'Agence française du sang (1993-1995). Depuis juin 1995, Jean Marimbert était directeur des relations du travail au ministère de l'emploi et de la solidarité.]

EMPLOI ET SOLIDARITÉ

Jean-Denis Combexelle, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé, mercredi 24 janvier, en conseil des ministres, directeur des relations du travail au ministère de l'emploi et de la solidarité, en remplacement de Jean Marimbert (*lire ci-dessus*).

[Né le 26 novembre 1953 à Jarville (Meurthe-et-Moselle), titulaire d'une maîtrise de droit public, Jean-Denis Combexelle a été conseiller de tribunal administratif (1982-1994) avant d'être nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en avril 1994.]

Conférences

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous invite à assister
à une conférence de

Ilan Greilsammer,
professeur de sciences politiques
à l'université Bar-Ilan,
sur le thème

« Israël :
élections et perspectives de paix »,
animée par **Antoine Spire,**

le jeudi 1^{er} février 2001, à 20 h 30.

11, rue Gaston-de-Caillavet
75015 Paris
(métro Charles-Michels)
Nombre de places limité.
Participation aux frais : 50 francs.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

S p e c i a l

SANTO VALENTIN

c'est dans le carnet
du Monde
le 14 février !

tarif: 85 F TTC la ligne
01.42.17.39.80
01.42.17.21.36 (fax)
carnet@mondepub.fr

Anniversaires de décès

– Neuilly.

Il y a quatorze ans,

Michèle

nous quittait.

Nous ne t'oublions pas.

Avis de messe

– Pour

Xavier CORMENIER

Une messe sera célébrée le mardi 30 janvier 2001, à 19 heures, à la chapelle de l'Oratoire, 17, rue des Lyonnais, Paris-5^e.

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris** –
Dimanche 28 janvier 2001 : « **L'actualité au Proche-Orient** ». 14 heures : film : **Pourquoi Israël**, de Claude Lanzmann – 20 heures : table ronde : « **La diabolisation d'Israël dans la conscience occidentale... Israël un Etat de trop ?** », avec **Claude Lanzmann**, cinéaste, **Gérard Rabinovitch**, chercheur au CNRS, **Ivan Levi**, journaliste, **Frédéric Encel**, professeur de relations internationales, **Clément Weil-Raynal**, journaliste, **Jacques Tarnéro**, historien – **Lundi 29 janvier 2001, à 20 h 30**, table ronde : « **Le rôle de l'Europe dans le processus de paix, entre illusion et réalisme...** » animée par **Jacques Tarnéro** avec **François Léotard**, ancien ministre, **Igal Palmor**, ambassadeur d'Israël, **Claude Laloum**, politologue – PAF, 119, rue La Fayette, Paris-10^e, métro Poissonnière. Tél. : 01-53-20-52-52.

LE 6^e SALON DES ÉTUDES EN ISRAËL

Dimanche 28 janvier,
de 10 heures à 20 heures,
à l'école Georges-Leven,
30, boulevard Carnot, Paris-12^e.
M^e Porte-de-Vincennes.
Entrée libre.
01-44-15-23-10 - www.agencejuive.org

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

et s'associer à la douleur de sa famille.

NICOLE NOTAT, secrétaire générale de la CFDT, s'est rendue à Montréal pour se forger une opinion. Lionel Jospin, au cours d'un voyage officiel au Canada, fin 1999, s'est fait exposer le dossier. Des dirigeants de la CGT feront à leur tour bientôt le déplacement. Des parlementaires américains les ont précédés. L'objet de cette curiosité? Un fonds de pension mis en place par le principal syndicat québécois – la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) – afin de favoriser le maintien et la création d'emplois dans la Belle Province.

Alors que, en France, les syndicats continuent de considérer les fonds de pension comme des actionnaires forcément rapaces qui poussent les entreprises à supprimer des emplois, la FTQ a fait, dès 1983, le pari inverse. « Il y a eu des débats. Certains reprochaient au syndicat de trahir les travailleurs en passant du côté du capital. Les autres répliquaient que le jour où tous les emplois auront disparu, il ne servira à rien d'être là pour défendre les travailleurs. Cette tendance l'a emporté », résume, dans son bureau situé au dernier étage d'un immeuble qui domine Montréal, l'élégant Raymond Bachand, avocat diplômé de la Harvard Business School, et PDG du fonds depuis 1997.

« Confiez-nous une partie de vos économies, vous ferez une bonne affaire et contribuerez au maintien de l'emploi au Québec » : tel est depuis 1983 le leitmotiv du Fonds de solidarité, nom officiel de cette institution unique au monde.

Une bonne affaire? C'est évident. Le fonds est même une véritable niche fiscale. Le gouvernement fédéral et celui du Québec consentent des réductions d'impôts pouvant aller jusqu'à 80 % des sommes investies, soit 30 % de plus que les autres fonds de pension canadiens. Par ailleurs, sur dix ans, le fonds dégage une rentabilité moyenne de 7,2 % par an. De quoi assurer un coquet capital lors du départ en retraite.

Le maintien de l'emploi? Sur les 3,7 millions de Québécois en âge de travailler, plus de 426 000 confient aujourd'hui au fonds une partie de leurs économies, en moyenne l'équivalent de 45 000 francs français. Fort de ce pécule, le Fonds de solidarité a investi environ 2,5 milliards de dollars canadiens (12,5 milliards de francs français) dans plus de 1 600 entreprises, permettant de sauvegarder ou de créer 90 000 emplois : 49 000 directs et 51 000 indirects. En moins de quinze ans, le Fonds de solidarité est devenu une véritable institution financière au même titre que la vénérable Caisse des dépôts du Québec. Porté sur les fonds baptismaux tant par la majorité que par l'opposition politique de l'époque, il constitue aujourd'hui l'un des rares sujets qui fassent l'unanimité au Québec. « Au départ, le patronat était réservé, en particulier en raison du coup de pouce fiscal. Mais comme le Québec manquait de capital-risque, une partie des patrons se sont montrés réceptifs. Certains de nos adhérents ont aujourd'hui le fonds comme actionnaire », constate Gilles Taillon, président du patronat québécois.

« Le Fonds de solidarité est une belle initiative qui peut ralentir le rouleau compresseur des multinationales. Il faudrait que toutes les caisses de retraite s'unissent dans le monde pour défendre l'emploi », estime de son côté Léo-Paul Lauzon, chercheur à l'université de Montréal, un des (rares) porte-parole de la gauche québécoise. « Le Fonds de solidarité constitue un succès spectaculaire dont le Québec ne peut que se féliciter », résume Bernard Landry, vice-premier ministre chargé de l'économie et des finances. Selon la FTQ, l'activité des entreprises financées par le fonds génère au bout de deux ans des recettes fiscales supérieures au crédit d'impôt accordé. Le cercle est donc vertueux.

Face à tant d'éloges, Henri Massé, président de la FTQ et, à ce titre, président du conseil d'admini-



Le Québec réinvente le fonds de pension

Au Québec, le principal syndicat, la FTQ, a créé un fonds de pension unique au monde. Prototype de l'actionnaire modèle, il sauve des emplois là où d'autres les suppriment, joue la transparence, forme les salariés à l'économie et parvient même à gagner beaucoup d'argent !

nistration du Fonds de solidarité, ne cache pas son étonnement rétrospectif : « En 1983, les plus optimistes estimaient que le fonds atteindrait un jour 100 millions de dollars. Pas davantage. Personne n'imaginait qu'il jouerait un jour un rôle majeur dans l'économie québécoise. A l'époque, nous avions trois objectifs. D'abord : la mutualisation des risques. Quand les financiers se retireraient d'une entreprise, il n'était pas rare que les salariés s'y substituent. Quand leur entreprise fermait, ils perdaient tout : leur emploi et leurs économies. Il fallait trouver un système pour y remédier. Ensuite, nous souhaitions disposer d'un outil qui permette aux travailleurs de ne pas se contenter de dénoncer une fermeture mais leur donne les moyens d'agir. Enfin, nous voulions former les militants à l'économie afin de leur fournir des armes. »

« Confiez-nous une partie de vos économies, vous ferez une bonne affaire et contribuerez au maintien de l'emploi au Québec »

Le Fonds de solidarité

Au départ, le fonds a eu la réputation d'investir dans les canards boiteux de l'économie québécoise pour y défendre l'emploi des salariés syndiqués, mais ce n'est aujourd'hui plus le cas. Fin 1999, il a refusé de venir en aide à la compagnie aérienne en difficulté Inter-Canadien malgré les demandes pressantes du syndicat FTQ de l'entreprise, qui comptait plusieurs centaines d'adhérents. « Ce ne fut pas une décision facile, mais nous l'avons prise », analyse M. Massé.

Hormis le commerce de détail jugé « substituteur et non créateur d'emplois », le fonds investit dans tous les secteurs d'activité. Principalement dans l'économie traditionnelle, première pourvoyeuse d'emplois au Québec et souvent snobée par les marchés financiers, mais aussi dans les secteurs d'avenir qui demandent beaucoup de capitaux par rapport au nombre d'emplois créés. « A la fin des années 1980, j'ai fait le tour des investisseurs pour créer une société de capital-risque spécialisée dans les biotechnologies. Tout le monde a refusé car il n'y avait pas de société de biotechnologies au Québec. Le fonds a été le seul à comprendre que c'est justement parce qu'il n'y avait pas de financement qu'il n'y avait pas de sociétés de biotechnologies. Il a investi 10 millions de dollars, ce qui, à l'époque, représentait la quasi-

Fonds de solidarité détient 75 % de son capital. Au Québec, syndicalisme et marchés financiers feraient-ils bon ménage? « Nous n'avons rien contre la Bourse. Si, à court terme, les intérêts des actionnaires et des salariés peuvent s'opposer, ce n'est pas le cas sur cinq ou dix ans », résume le pragmatique président de la FTQ.

MAIS le Fonds de solidarité est un actionnaire exigeant. Avant d'investir dans une entreprise, il procède évidemment à un bilan financier de celle-ci mais également à un bilan social. Durant deux à trois jours, un « agent de développement » interroge la direction et les salariés de l'entreprise et passe au crible sa politique sociale ainsi que les conséquences sur l'emploi d'un investissement du fonds dans l'ensemble du secteur. Si, par l'intermédiaire de ce bilan, les salariés sont consultés sur une éventuelle prise de participation du fonds, ils n'ont pas leur mot à dire sur la décision finale. « Ayant été conçu à l'origine pour servir principalement de « chien de garde » des valeurs syndicales, le bilan social est de plus en plus considéré par les conseillers financiers comme un outil servant à mieux évaluer l'entreprise du point de vue même de sa viabilité financière. Les conseillers financiers se rendent compte qu'à travers les connaissances que les travailleurs ont de leur entreprise, ils peuvent mieux apprécier plusieurs éléments du projet d'investissement : l'état des équipements, leur utilisation, l'organisation du travail, les inventaires, etc. », observait en début d'année un rapport réalisé par des chercheurs québécois. Autre exigence du fonds : les entreprises

dans lesquelles il investit s'engagent à verser 40 dollars par an et par salarié pour leur donner une formation économique. Dans chaque entreprise, un certain nombre de salariés ont ainsi droit à un cours d'économie de deux jours. Si les participants sont choisis par l'entreprise ou le syndicat quand il est présent, les intervenants sont des formateurs, salariés du fonds. Sauf le dernier, qui n'est autre que le chef d'entreprise. « C'est une révolution culturelle pour les deux parties, explique M. Bachand, dans les PME, les chefs d'entreprise n'aiment pas ouvrir leurs comptes ni dévoiler leur salaire. S'ils acceptent de révéler leur situation financière quand les choses vont mal afin d'obtenir des concessions des salariés, ils sont beaucoup plus cachottiers quand leur entreprise se porte bien. En fait, ils s'aperçoivent que les travailleurs sont intelligents et capables de comprendre qu'une entreprise a besoin, par exemple, de faire des gains de productivité. Quant aux salariés, cette formation permet de démystifier la notion de profit. Sans bénéfice, il n'y a ni investissement ni augmentation de salaires. » Pour nombre de Québécois, ces formations et le nouveau regard que pose la FTQ sur l'économie expliquent en partie la baisse de la conflictualité au Québec. « Le fonds a modifié la nature du syndicalisme. Quand je vois Henri Massé, je lui dis : Henri, tu es un homme d'affaires comme les autres, change de rive ! », plaisante M. Taillon.

De fait, le Fonds de solidarité est l'entreprise québécoise qui possède à la fois le plus grand nombre d'actionnaires mais aussi le plus grand nombre d'administrateurs. Même s'il reste presque toujours minoritaire dans le capital des

entreprises, il exige systématiquement d'avoir au moins un représentant au conseil d'administration.

Toutes ces raisons dissuadent certains patrons de faire appel à lui et les poussent à n'y recourir que contraints et forcés. D'autres, au contraire, se félicitent de ses exigences. « C'est un actionnaire particulier qui suit les entreprises de très près. Ainsi nous avons emmené son

« Nous n'avons rien contre la Bourse. Si, à court terme, les intérêts des actionnaires et des salariés peuvent s'opposer, ce n'est pas le cas sur cinq ou dix ans »

Henri Massé, président de la FTQ

représentant au conseil d'administration chez un de nos principaux clients. Nous voulons que ces gens-là développent leur expertise et nous fassent profiter de leur réseau. Quant au bilan social, je trouve cela très positif. Je demande à l'administrateur comment enrichir le contrat que nous proposons aux salariés. Je préfère prendre les devants plutôt que d'avoir un syndicat dans l'entreprise », n'hésite pas à dire Marc Boutet, fondateur en 1990 – il n'avait alors que 25 ans – de De Marque, une start-up spécialisée dans l'éducation interactive qui emploie 35 personnes et dont le fonds possède 23 % du capital.

POUR rester proche de la petite entreprise, le fonds a mis en place des structures régionales – qui n'ont pas le droit d'investir plus de 2 500 000 francs dans une entreprise – et même 86 fonds locaux qui, eux, n'ont pas le droit d'investir plus de 250 000 francs dans une société. Guy Achard, 36 ans, fondateur d'Air Solid, une entreprise qui fabrique essentiellement des canots pneumatiques, n'emploie pour le moment que quatre salariés. Cela n'a pas empêché le fonds local de lui prêter 250 000 francs. « Il est à la fois dans l'industrie traditionnelle mais utilise un procédé très innovant. Nous misons sur lui », expliquent les représentants du fonds. « Ils m'ont accordé un prêt sur cinq ans à environ 9 % d'intérêts annuels alors que les autres sociétés de capital-risque me demandaient 22 % », témoigne M. Achard.

Quand le Fonds de solidarité estime sa mission terminée, il se retire. Ainsi, en 1996, l'entreprise de télécommunications Bell Canada décide de ne plus installer de prises téléphoniques chez les particuliers car cette activité est désormais soumise à concurrence et Bell estime que les PME seront beaucoup plus compétitives. Avec l'aide du syndicat de Bell et du Fonds de solidarité, quelques cadres de l'entreprise créent une PME spécialisée dans cette activité et reprennent 525 salariés dont Bell voulait se séparer. Trois ans plus tard, Entourage s'est développée et emploie 2 800 salariés. Estimant sa mission accomplie, le fonds a vendu ses actions fin 1999. Reconnaisant implicitement son erreur stratégique, Bell a pris 33 % du capital.

Est-ce le rôle d'un syndicat de jouer ainsi les investisseurs? « Le capitalisme change. Les entreprises sont cotées en Bourse et le syndicat y est de moins en moins influent. Il faut qu'il se dote de nouveaux outils s'il ne veut pas disparaître. Le fonds en est un », estime M. Massé. L'exemple commence à faire école. L'autre grand syndicat québécois, la CSN, après avoir critiqué la FTQ pendant treize ans, a décidé fin 1996 de lancer son propre fonds.

Frédéric Lemaître
Dessin Nicolas Vial

L'uranium appauvri, un substitut à l'offensive terrestre

AU KOSOVO, les Américains ont tiré en trois mois, au printemps 1999, trois fois plus de munitions à uranium appauvri (UA) qu'en Bosnie durant toute l'année 1994, puis, à nouveau, en 1995. Plus de 31 000 coups au Kosovo et quelque 10 000 à chaque fois, en Bosnie. Selon le ministère britannique de la défense, cela a représenté entre 8 et 9 tonnes d'UA qui sont éparpillées sur 10 kilomètres carrés au Kosovo et quelque 3 tonnes, pour chaque année, en Bosnie. Avec une quinzaine d'alliés à leurs côtés, les Etats-Unis ont accompli, à eux seuls, les deux tiers des missions aériennes au Kosovo et en Serbie. Ce sont l'avion américain A-10 d'attaque au sol, armé d'un canon Avenger à obus UA de 30 mm, et ses munitions ou leurs éclats – qu'eux aient été stockées, manipulées maladroitement, encore enfermées dans les carcasses des chars détruits ou volatilisées à l'impact sous forme d'aérosol – qui font aujourd'hui figure d'accusés.

Le plus étonnant de l'affaire est que l'intervention des A-10 dans les Balkans et, plus spécialement, au Kosovo et en Serbie n'est aucunement explicitée dans le document de 170 pages que le Pentagone a adressé au Congrès, six mois après l'opération « Force alliée » de 1999. Pourtant, dans ce constat détaillé, figure la moindre des missions conduites par d'autres types d'avions américains dans la région, description des armes utilisées à l'appui. Les cibles des A-10 ne sont pas davantage précisées, ni les performances des appareils. C'est à peine si l'on apprend, comme par hasard, que le quart des A-10 engagés au Kosovo et en Serbie étaient servis par des équipages issus de la réserve.

Des munitions UA employées contre des cibles mobiles, telles que des convois blindés des forces armées serbes, ou des roquettes au phosphore, utilisées par les A-10 pour marquer des objectifs au bénéfice d'autres avions attaquants de l'armée de l'air américaine, il n'est jamais fait état dans ce document. Et, malgré tout, dès juillet 1999, comme on l'a appris depuis, Washington avait averti ses alliés des effets nocifs que les armes des A-10 ne manquaient pas d'entraîner sur place.

LA THÉORIE DU « ZÉRO MORT »

Ivo H. Daalder et Michael E. O'Hanlon, deux chercheurs de l'institut Brookings outre-Atlantique, ont pu estimer, dans la revue *Foreign Policy*, que les Etats-Unis avaient en quelque sorte mis fin, à cette occasion, à la doctrine Powell, du nom du chef d'état-major interarmées du temps de la guerre du Golfe et, aujourd'hui, secrétaire d'Etat de George W. Bush. A savoir qu'il était à l'époque dans les ambitions de Washington d'éviter de lancer une action de force, hors des frontières nationales, sans définir au préalable un objectif politique clair et sans avoir les moyens militaires adéquats pour les atteindre. Ce qui revient à poser comme principe le fait qu'on puisse s'engager dans un conflit que l'on n'est pas certain de terminer avec succès. Mais, si l'on choisit d'y aller, on rassemble donc des forces à terre et, après des bombardements aériens suffisamment efficaces, y compris par des avions A-10 porteurs de munitions UA, on déclenche l'offensive finale.

Or, durant l'opération « Force alliée » au Kosovo, la donne a légèrement évolué. Le général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe et « patron » des opérations, a des comptes à rendre à un nouveau chef d'état-major interarmées américain, le général Henry Shelton. La débâcle de la Somalie, où dix-huit Rangers ont perdu la vie, suppliciés, en octobre 1993 à Mogadiscio, est passée par là. La thèse de la « suprématie aérienne », censée être moins risquée, s'impose. Ce qui prévaut alors, dans la tête des généraux américains, c'est le fait qu'il convient désormais de frapper vite et fort, certes en donnant le sentiment qu'on cherche à éviter les dommages dits « collatéraux », mais surtout

en se souciant, en priorité, de la survie des aviateurs engagés.

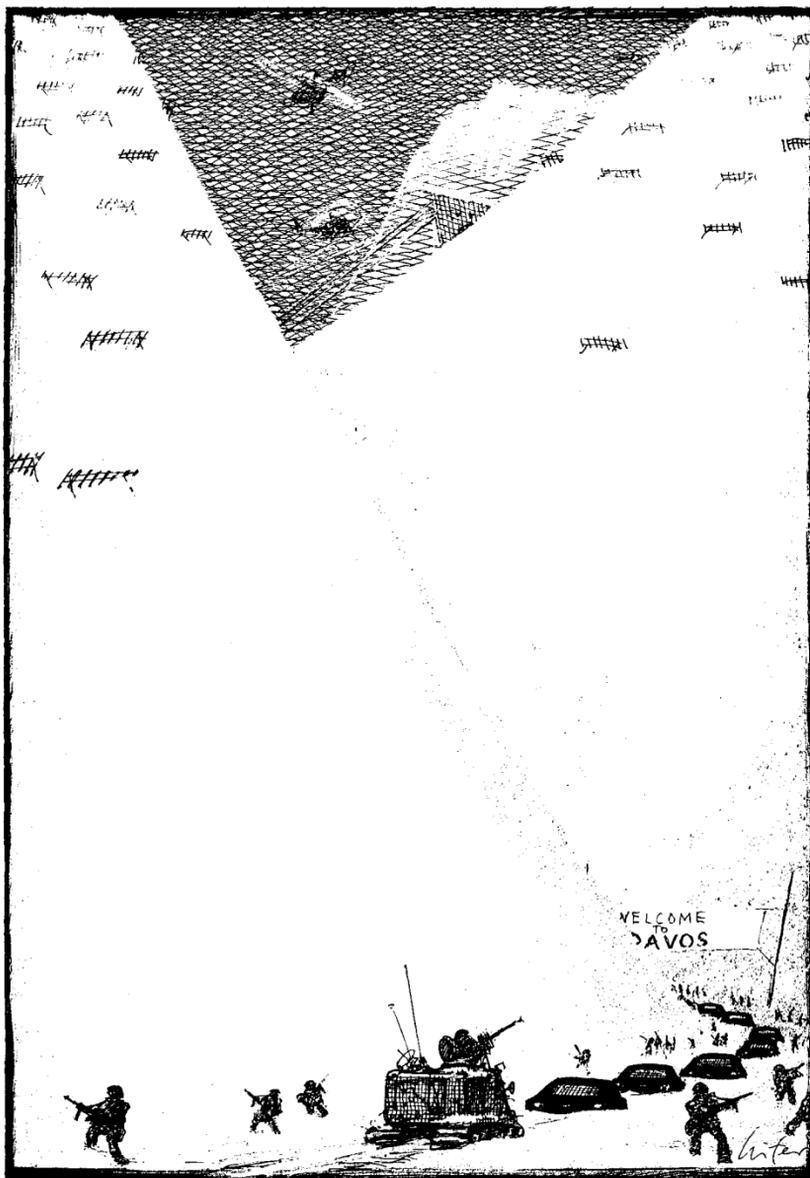
Avec ses armes tirées à distance de sécurité, l'A-10 devient, dans ces conditions, le succédané ou le substitut d'une intervention terrestre, au Kosovo, qui fut refusée par l'OTAN, Américains et leurs alliés européens conjugués. Ce n'est plus spécialement ce char volant conçu, à l'origine, pour stopper net les vagues – supposées irrésistibles durant la guerre froide – des blindés de l'expedite de Varsovie dans les plaines d'Europe centrale ; l'A-10 est devenu le moyen que l'OTAN a préféré mettre en avant pour remplacer une offensive terrestre jugée, par le haut commandement de l'Alliance atlantique, potentiellement plus meurtrière pour la coalition anti-Milosevic. Dans cette perspective, les munitions UA, qui performent tous les blindages connus selon leurs concepteurs, sont retenues parce qu'un seul coup endommage un char là où il fallait jusqu'à présent trois obus au tungstène classique. Le sort des adversaires et des populations, voire de ses propres combattants victimes de « tirs fratrici-

des », comme ce fut le cas dans le Golfe, n'apparaît pas comme un argument dirimant aux yeux de Washington.

C'est sans doute ce qui explique que les Etats-Unis, convaincus par la théorie du « zéro mort » dans leurs rangs et ses implications tactiques, ont écarté toute éventualité d'un moratoire sur les obus UA. Les chefs militaires américains partent du principe, simpliste, qu'ils ont besoin de tous les matériels qu'ils peuvent se payer – attitude qui est dans la logique d'une puissance militaire impériale. En revanche, le suivisme de certains des alliés européens à l'OTAN – à commencer par la France – qui disposent de munitions UA pour leurs chars et qui ne veulent pas davantage d'un moratoire à de quoi étonner. Sauf à considérer que, pour eux, la guerre froide n'est pas achevée et que, face à des hordes blindées qui agiraient par surprise et dont on discerne mal la provenance, il n'existerait pas d'armes antichars de substitution.

Jacques Isnard

Sports d'hiver par Leiter



Sécurité et qualité de vie au cœur des municipales

Suite de la première page

« Les gens veulent de plus en plus qu'on s'occupe d'eux », constate, sans amertume, Gérard Pelletier, président de la Fédération de maires ruraux, proche de la gauche. Dans les campagnes comme ailleurs, l'attention de la population se porte maintenant sur la qualité de l'école, de la cantine, de la crèche, de l'hôpital, des services de secours. Les questions de santé et d'environnement, en particulier celle de l'eau, souvent dégradée en milieu rural, sont mises en avant. Mais c'est bien, aujourd'hui, de la qualité de l'eau dont la population s'inquiète et non de son prix, comme c'était le cas en 1995. L'accès facile aux nouvelles technologies, à commencer par des relais pour les téléphones portables, est également réclamé aux maires. L'emploi, la solidarité – thèmes « phares » il y a cinq ans – ont, semble-t-il, disparu ou au moins reculé dans les préoccupations de la population rurale.

Le RPR Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France (AMF), est sur la même lon-

gueur d'onde que ses collègues de gauche. « Il y a cinq ans, le grand débat, c'était la cohésion sociale. En 2001, les gens veulent des services, du confort, de la sécurité, de la propreté, des espaces verts », énumère M. Delevoye, aux prises avec le « citoyen-consommateur » dans sa ville de Bapaume (Pas-de-Calais).

Confirmant, à leur manière, le récent sondage de la revue *Beaux-arts Magazine*, qui exprimait un surprenant désir d'art des Français (*Le Monde* du 5 janvier), les maires déclinent encore un nouvel appétit de leurs concitoyens pour la culture, y compris pour la beauté urbaine : en mettant en place un « plan lumière » qui visait à illuminer l'ensemble des monuments de Lyon, au début des années 90, Michel Noir avait su anticiper un intérêt nouveau pour l'embellissement des villes. Ici, la montée en puissance de l'environnement, constatée également par tous, rejoint les préoccupations esthétiques.

BROUILLAGE DES ÉTIQUETTES

Face à ces citoyens plus consommateurs et plus individualistes que jamais, quelle place peut occuper le maire ? M. Delevoye voit les élus chevilles ouvrières d'une « reconstruction de la citoyenneté » en déshérence. D'autres parlent d'« éducation », de « faire la morale aux gens qui viennent prêcher pour leur chapelle ». Le maire, réceptacle des contrariétés de ses administrés, se voit en relais, entre le local et le national, mais aussi entre ses propres concitoyens.

La « convivialité urbaine » suscite d'ailleurs une attention toujours plus marquée de la part des élus et des électeurs. La place des personnes âgées dans la cité par exemple, l'émergence de « l'intergénérationnel », autrement dit les actions qui mettent en contact les enfants et le troisième âge, dont on se préoccupe maintenant de rompre l'isolement (*Le Monde* du 25 janvier), témoignent de cette nouvelle sensibilité. Le développement des associations, l'un des rares lieux d'expression de la citoyenneté, devient une planche de salut.

Les préoccupations des élus ne sont pas, au bout du compte, très éloignées de celles de leurs concitoyens. Ainsi, les « charges de centralité », qu'évoquent depuis des années les élus des grandes villes et des villes moyennes sont directement liées aux attentes des électeurs de l'ensemble de l'agglomération : une demande accrue d'équipements culturels ou sportifs appelle-t-elle tôt ou tard une réponse qui pèsera sur les finances municipales... La coopération intercommunale occupe beaucoup l'esprit des maires des petites, moyennes et grandes villes.

Alors que les élections municipales de 2007 comprendront probablement, pour la première fois, l'élection au suffrage universel des délégués de l'intercommunalité, les habitants commencent à s'emparer, eux aussi, de ce thème. Pour les grandes villes, la coopération intercommunale permettra d'élaborer au niveau de l'agglomération la politique de la ville, des transports en commun, de

l'élimination des déchets... Pour les petites villes, qui doivent faire avec des moyens financiers à leur échelle, l'intercommunalité permettra de répondre aux nouvelles demandes d'équipements.

Dans ce nouveau paysage, le clivage droite-gauche s'estompe. Les élus de gauche ont beau soutenir le contraire, ils doivent prendre le temps de la réflexion pour différencier gestion de droite et gestion de gauche. A la fois parce que les lignes ont bougé et parce que le principe des associations de maires est le pluralisme politique, qui interdit les prises de position trop virulentes. Les maires de gauche s'accordent pour juger que le choix des « priorités » de l'action – notamment sur le terrain de l'habitat social, de la culture – reste un facteur discriminant.

Du côté des maires ruraux, « l'intercommunalité » et le « social » sont aussi cités comme des « marqueurs » d'une politique de gauche. Pourtant, M. Delevoye, sans doute le plus écumenique de tous, constate un « brouillage » des étiquettes politiques. « L'image classique de maires de gauche menant une politique sociale ambitieuse et de ceux de droite perçus comme sécuritaires trouve de parfaits contre-exemples sur le terrain. » La décentralisation, selon lui, a augmenté la dépolitisation locale : la hiérarchie des priorités locales a pris le pas sur les clivages et les engagements nationaux.

Jean-Louis Andreani et Gaëlle Dupont

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Jour de honte

C'EST un jour de honte pour les démocrates européens. Une date à marquer d'une croix noire, parce que, ce jour-là, jeudi 25 janvier, une des assemblées chargées de défendre la cause des droits de l'homme sur le continent s'est déshonorée. Il s'agit de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Elle siège à Strasbourg. Elle regroupe des élus d'une quarantaine de pays européens. Cédant lâchement aux pressions de Moscou, elle a, ce triste jeudi, décidé de revenir sur l'unique sanction prise en avril 2000 à l'encontre de la Russie pour lui signifier le caractère inadmissible de la sale guerre qu'elle poursuit en Tchétchénie. Les élus russes à l'Assemblée ont été rétablis dans leur plein et entier droit de vote. Sans condition. Comme si les raisons invoquées lorsque cette sanction fut décidée n'existaient plus. Comme si on avait enregistré quelques progrès sur cette terre de mort et de misère qu'est devenue la malheureuse petite République du Caucase.

Ce fut fait de façon révoltante. Le vote de l'Assemblée a été prononcé contre l'avis des organisations humanitaires les plus sérieuses et les plus compétentes sur la Tchétchénie : Memorial (une ONG russe), la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Human Rights Watch, le Comité Tchétchénie. Les députés de l'Assemblée n'ont pas eu la dignité de prendre le temps d'écouter l'un des élus russes les plus courageux, Sergueï Kovaliev, présent à Strasbourg et qui, dans la soirée,

dira son écœurement devant la lâcheté d'une Europe trop cynique et blasée pour être fidèle à ses idéaux proclamés. Car pas un observateur indépendant n'a bien sûr constaté la moindre amélioration en Tchétchénie depuis que les troupes russes y mènent leur deuxième campagne. Au contraire. Les forces russes s'y conduisent en bandes criminelles paraissant échapper à tout contrôle de Moscou : vols répétés, pillages organisés, viols, meurtres. L'appareil d'occupation russe a institué la torture à grande échelle et les bombardements aveugles sur les populations civiles comme mode de terreur.

Les récents reportages de journaux européens et américains auraient pu éclairer l'Assemblée de Strasbourg. Il n'y en a pas tellement d'autres depuis que le président Vladimir Poutine a entrepris de mettre au pas la presse russe. Journaux et télévisions du pays qui ont encore le courage d'un travail indépendant sont victimes d'une campagne d'intimidation : tabassages des reporters par des policiers déguisés en loubards ; pressions économiques ; poursuites judiciaires, etc.

On peut avoir un débat sur l'opportunité des sanctions économiques. Mais il ne s'agissait à Strasbourg que de maintenir une sanction politique, de l'ordre du symbolique – et les symboles comptent ! –, une mesure destinée à préserver le sens des mots « démocratie » et « droits de l'homme ». Que l'Assemblée du Conseil se déconsidère est de peu d'importance. Mais il ne faut pas la laisser tromper l'opinion.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergerous, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jureau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Hausse prévisible de nombreux prix de base

LA HAUSSE des prix qui doit résulter de celle des matières premières sur les marchés internationaux est depuis longtemps prévue. Elle ne se fait d'ailleurs sentir que peu à peu. Mais le public a eu la surprise désagréable d'apprendre ces jours-ci que d'autres augmentations étaient en perspective : charbon, gaz, électricité, loyers, métro. En les annonçant ainsi coup sur coup et en lançant des chiffres encore incertains, on crée une crainte et une attente de la hausse qui risquent de la précipiter.

Ce qui a le plus frappé l'opinion c'est sans doute le fait que le relèvement de 15 % du salaire servant de base au calcul des allocations familiales entraînerait une augmentation proportionnelle des loyers. Il fallait pourtant s'y attendre. Le principe de la loi sur les loyers est que ceux-ci doivent être portés progressivement à un

niveau tel que la construction redevenue rentable. Il est bien évident que si l'ensemble des prix augmente, les taux prévus par la loi deviennent insuffisants. C'est pour cela qu'on a institué une échelle mobile en reliant les loyers aux prix par l'intermédiaire des allocations familiales. Or celles-ci sont restées en retard sur les prix et sur les salaires, et cela précisément parce qu'on a craint la hausse des loyers. De toute façon une hausse de nombreux prix de base est à prévoir dans les mois qui viennent. Le gouvernement devra s'efforcer de la limiter, de l'étaler dans le temps et d'éviter qu'elle ne soit amplifiée par une hausse générale des salaires et un accroissement des dépenses publiques qui ramèneraient l'inflation.

Marcel Tardif
(27 janvier 1951.)

Le Monde SUR TOUTS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Au-delà des retraites *par Pierre Khalifa et Patrick Morvan*

COMMENCÉE sur le terrain des retraites complémentaires, l'offensive du Medef vise aussi la retraite du régime général et les retraites du secteur public. Elle intervient paradoxalement alors que les dernières prévisions sur les retraites complémentaires montrent que le résultat cumulé des régimes produirait un excédent de près de 200 milliards en 2020. Sans même tenir compte des revenus financiers de ces surplus accumulés, la retraite complémentaire ne connaîtrait son premier déficit qu'en 2014. Il serait inférieur à 2 % des pensions servies cette année-là. Dans quelques mois, d'autres scénarios seront probablement mis en avant, plus sombres si la croissance se ralentit, plus optimistes si elle se poursuit.

Mais le Medef n'a que faire de prévisions faites à tel ou tel moment. Les chiffres ne sont pour lui qu'un prétexte. Il poursuit en réalité deux objectifs simultanés. Il s'agit d'abord de ne pas mettre un sou de plus pour la retraite. Alors que la richesse nationale augmente sans cesse, le patronat considère comme intangible le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits. Il veut ainsi pérenniser pour l'avenir la baisse considérable (environ 10 points) de la part des salaires dans la richesse créée subie au cours des vingt dernières années alors que, dans le même temps, la productivité du travail augmentait de plus de 50 %.

L'augmentation des cotisations patronales de 2 points à 3 points,

lissée sur vingt ans, qui serait nécessaire dans des hypothèses pessimistes, ne constituerait pourtant qu'un rééquilibrage partiel de cette dérive. Pour le Medef, les gains de productivité à venir ne doivent servir à augmenter ni le financement des retraites ni les salaires ni à réduire le temps de travail. Il veut

Le mouvement syndical doit viser clairement à construire des contre-pouvoirs dans les entreprises et dans la société

en réserver la totalité aux profits, dont la plus grande partie ne sert même pas à l'investissement productif mais est placée sur les marchés financiers avec, comme critère unique, la satisfaction de l'actionnaire.

Le second objectif est de développer la retraite par capitalisation. Pour inciter ceux qui en auront les moyens à adhérer à ce type de dispositifs, il faut faire baisser le montant des pensions des régimes obligatoires. C'est la fonction réelle de l'exigence patronale d'un allongement de la durée de cotisation : alors que les jeunes ren-

trent de plus en plus tard sur le marché du travail et que les entreprises continuent à se débarrasser de leurs salariés bien avant soixante ans, il sera en effet très difficile de parvenir aux quarante-cinq annuités requises pour la retraite à taux plein. Une augmentation de la durée de cotisation signifie donc que nombreux seront ceux qui n'auront qu'une retraite à taux réduit, le taux plein devenant un mirage réglementaire inaccessible au plus grand nombre. Ceux qui le pourront choisiront alors de compléter leur pension en cotisant aux fonds d'épargne salariale mis en place par le gouvernement ou à une quelconque autre forme de capitalisation, pour espérer avoir une vie décente à la retraite. Que la capitalisation n'offre aucune garantie pour l'avenir, comme le reconnaissent maintenant la plupart des économistes, n'est évidemment pas le problème du patronat !

Pour le Medef, la négociation n'est conçue que comme le moyen de faire avaliser ses projets par les organisations syndicales qui ne peuvent au mieux que les amender à la marge. Loin d'être sur une logique de compromis social, le patronat veut faire des organisations syndicales les auxiliaires de la mise en œuvre de ses orientations.

C'est en fait l'enjeu fondamental de la refondation sociale, au-delà de tel ou tel dossier particulier. Quelle sera la place du syndicalisme dans ce pays, quel sera son rôle dans la société ? Le patronat n'accepte les organisations syndicales

que comme partenaires subordonnés. Ceux-ci doivent accepter sa vision d'un monde borné par le seul horizon du libéralisme et le seul culte du dividende. Ils doivent participer à la réalisation de son objectif, la « création de valeur » pour l'actionnaire, et en accepter les conséquences régressives imposées aux salariés.

Le syndicalisme français, du moins pour ces principales composantes, a toujours eu comme ambition de transformer la société en insérant la défense quotidienne des salariés dans un combat plus global. Le mouvement social de décembre 1995 et la montée, après Seattle, des mouvements qui remettent en cause la logique de la mondialisation libérale montrent que ce combat est toujours d'actualité. Le mouvement syndical vise clairement à construire des contre-pouvoirs dans les entreprises et dans la société en se battant pour des projets alternatifs à ceux du patronat. C'est à cette condition que seront créés des rapports de forces favorables aux salariés qui permettront que les négociations ne se réduisent pas à un diktat de leurs employeurs.

Pierre Khalifa est secrétaire fédéral de SUD-PTT.

Patrick Morvan est économiste. Ils sont membres de la Fondation Copernic.

L'Afrique et le nouveau siècle

par Ousman Blondin-Diop

L'AFRIQUE noire serait-elle la grande oubliée du III^e millénaire qui commencent ? Partout dans le monde, de grandes manifestations ont salué la fin du XX^e siècle et marqué, en même temps, le passage au XXI^e, ponctuant ainsi la marche en avant de l'humanité sur la voie du progrès. Rien de tel en Afrique ! Ou si peu.

Le continent noir semble avoir assisté passivement à l'achèvement d'un siècle majeur pour l'humanité et au franchissement du nouveau avec une espèce d'insouciance frisant l'indifférence, comme si tout cela ne le concernait pas. Qu'aura représenté, au total, le XX^e siècle pour l'Afrique, en comparaison avec les autres continents ? L'Afrique a-t-elle jamais été sujet de sa propre histoire dans un jeu de forces mondial impitoyable dont elle a toujours été absente ou prisonnière mais en aucun cas partenaire véritablement associée ? Y a-t-il eu un projet d'Afrique pour le XX^e siècle, ce qui lui aurait sans doute permis d'avoir aujourd'hui sa propre vision du XXI^e ?

Au cours du XX^e, l'Afrique a été inscrite dans le projet des autres, ce qui explique que, pour nombre d'Africains, il ne peut y avoir de fin du XX^e : en vérité, il n'y en aura eu qu'un bref et récent commencement, celui qui s'est ouvert avec les indépendances nationales. Auparavant, l'Afrique, dans sa grande majorité, vivait encore dans le temps colonial, un XIX^e siècle prolongé. Voilà pourquoi le temps de l'Afrique n'est pas tout à fait le même que celui du reste du monde.

Dotée de précieuses et stratégiques matières premières, l'Afrique n'en aura pas pleinement profité, victime impuissante de la détérioration continue des termes de l'échange et incapable d'être présente sur les marchés internationaux et les Bourses où se négocient les prix de ses propres matières premières. Les Etats africains, à vouloir trop embrasser en matière économique, se sont révélés contre-performants au point de perdre en autonomie de décision ce qu'ils gagnaient en concours financiers et facilités d'ajustement structurel, de la part des bailleurs de fonds internationaux.

Face à cette lente dégradation économique et au recul progressif de l'Etat dans ses missions régaliennes, les populations africaines ont apporté, chacune selon son contexte national, des réponses de survie afin de résoudre leurs problèmes quotidiens. Mais ces réponses ont en commun une constante : elles contournent l'appareil d'Etat ou le « piratent ». Paysans, ouvriers, consommateurs, gens des villes, toutes les couches sociales africaines ont résisté à la crise économique et aux rigueurs de l'ajustement structurel par des recours à des systèmes parallèles tous plus ingénieux les uns que les autres.

Tel est le miracle de l'Afrique noire, vue au quotidien : en dépit de tous les scénarios catastrophes, annoncés ou prévisibles, ce continent parvient à surmonter les épreuves qu'il traverse grâce, probablement, à une formidable foi en l'homme et en l'autre. Ces trésors d'imagination, de débrouillardise inventive, cette inébranlable capacité de résistance collective et cette foi en l'homme sont un capital précieux à préserver pour l'avenir.

Parallèlement, une nouvelle relation est en train de s'instaurer entre les peuples africains et leurs dirigeants, à la faveur du mouvement démocratique qui traverse le continent. Les luttes démocratiques de l'intérieur du continent, pays par pays, avaient vu le jour dès le milieu des années 1960, avec une accentuation qui ne s'est pas ralentie depuis les années 1970. Mais il reste vrai que le soutien des puissances amies et de la communauté des bailleurs de fonds de l'Afrique a conforté ce mouvement démocratique.

Désormais, les peuples africains attendent de leurs dirigeants des résultats concrets et tangibles. Ils exigeront à l'avenir des comptes, faute de quoi la sanction des urnes tombera.

Dans un tel contexte, quels sont les impératifs pour l'Afrique du

XXI^e siècle ? Le premier, me semble-t-il, est de trouver et choisir une nouvelle voie de développement qui renonce au mimétisme absolu et au principe du retard à rattraper vis-à-vis de l'Occident. Cette voie propre de développement doit reposer sur la perspective d'une inscription identitaire de la culture et de la civilisation africaines dans un espace-temps complètement mondialisé. Cela implique, face aux appels séduisants de la société virtuelle, de savoir conserver une authentique sérénité, faite de vigilance et de clairvoyance.

Au plan du développement économique, il s'agit, pour le continent noir, de savoir compter sur ses propres forces, de mobiliser ses ressources humaines, notamment la jeunesse des différents pays, en l'exhortant à construire son avenir sur place et non chez les autres. Ce qu'on ne fait pas soi-même et pour soi, nul autre ne le fera.

L'immigration peut être parfois une nécessité ; elle ne peut pas être un projet de vie pour de jeunes Africains appelés, pour ne pas dire condamnés, à terme, à vivre des richesses de leur terre et sur la terre d'Afrique. Proposer un tel projet et encourager les jeunes d'Afrique à s'y engager nécessite, là encore, l'instauration de nouveaux rapports entre les dirigeants africains et la jeunesse de leur pays.

Les jeunes veulent une transformation radicale de leur sort individuel et collectif. Une transformation nécessairement mentale et culturelle, qui devra marquer la fin des habitudes d'assistance, de misérabilisme, et qui sera capable d'engendrer ou de réveiller des utopies stimulantes et mobilisatrices. Les jeunes Africains veulent un idéal, un rêve africain.

Car malgré le poids écrasant de tout ce qui pèse négativement sur l'évolution actuelle du continent africain - dette, guerres civiles ou pseudo-ethniques, pandémies de toutes sortes -, il existe des facteurs d'espoir. Le continent noir reste à construire. Ses énormes besoins d'infrastructures nécessiteront de mener de front révolutions agricole, industrielle, informatique et technologique. Pour y faire face, l'Afrique devra faire un usage raisonné de ses ressources et concilier leur exploitation avec le souci

Les jeunes veulent une transformation radicale de leur sort individuel et collectif. Ils veulent un idéal, un rêve africain

de préservation de l'environnement et de legs aux générations futures. Cela est tout à fait possible si l'esprit de partage et de justice continue d'être au centre de la vision du monde africain.

A cela s'ajoute l'aspiration de plus en plus répandue en Afrique à des sociétés démocratiques pluralistes, ouvertes à l'échange, à la diffusion des connaissances, ce qui offre les plus grandes chances de progrès.

Que peut attendre l'Afrique de l'Occident ? Autre chose qu'un modèle unique à reproduire, mais plutôt une vision intelligente du monde et de l'humanité fondée, pour l'essentiel, sur le partage des connaissances et des découvertes.

L'Afrique des temps modernes, dont on entend les bruyants premiers battements cardiaques, peut bien redonner du sens à la mondialisation, notamment un sens éthique, grâce à sa culture profondément humaniste. En attendant, elle entre sur la scène du XXI^e siècle chargée d'une cargaison de doutes sur les valeurs prônées par le modèle occidental.

Il n'empêche : notre continent est au début de son histoire, alors même que l'Occident annonce la fin de l'histoire.

Ousman Blondin-Diop, sociologue, est délégué permanent adjoint du Sénégal auprès de l'Unesco.

BMW 320d

www.bmw.fr

BMW 320d

2471F / mois (100)

Contrat national d'entretien compris

Voyagez en Première pour un tarif Éco.

791456801213

Prix de la BMW 320d : 174500 F. Premier versement de 61224,17 F (dépôt de garantie de 26175 F + premier loyer majoré de 35049,17 F (2)) suivi de 23 loyers mensuels de 2470,02 F (2). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer votre véhicule à votre concessionnaire (sous réserve du respect de l'usure et du kilométrage prévus au contrat) ou l'acquiescer en levant l'option d'achat. Option d'achat en fin de contrat de 104700 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 196559,63 F (2).

Barèmes et conditions au 17/07/00 susceptibles de variation. Sous réserve d'acceptation par BMW Leasing - SNC au capital de 300 000 Euros. RCS VERSAILLES B 343 636 643.

Contrat national d'entretien SERENIUM inclus au prix de 149,17 F/mois comprenant une extension de garantie supplémentaire de 12 mois et l'entretien du véhicule pour 24 mois et/ou 45000 km (au 1^{er} des deux termes atteint).

(1) après le 1^{er} versement (2) hors assurances facultatives

MARCHÉS FINANCIERS

ALAN GREENSPAN, le président de la Réserve fédérale (Fed), la banque centrale américaine, s'est exprimé jeudi 25 janvier devant la commis-

sion budgétaire du Sénat. ● IL A APPORTÉ son soutien au programme de baisse des impôts du président George W. Bush. ● L'ÉCONOMIE américaine vient de subir, selon lui,

« un ralentissement très spectaculaire ». Le taux de croissance « est probablement très proche de zéro ». ● CE DIAGNOSTIC, assorti de l'assurance que « les pressions inflation-

nistes sont exceptionnellement bien maîtrisées », n'a pas alarmé les marchés financiers. ● LES OPÉRATEURS tablent plus que jamais sur une baisse des taux le 31 janvier, lors de la

prochaine réunion de la Fed. ● SUR LE MARCHÉ des changes, l'euro, affaibli dans un premier temps, s'est repris face au dollar, à 0,9290 dollar vendredi matin.

Pour M. Greenspan, la croissance américaine est « probablement proche de zéro »

Le président de la Réserve fédérale est favorable à une diminution rapide des impôts, stratégie prônée par la nouvelle administration Bush. Cela n'exclut pas pour autant la poursuite de la baisse des taux d'intérêt, attendue par les investisseurs dès le 31 janvier

NEW YORK

de notre correspondante

Le mot de récession n'aura pas été prononcé. Mais, dans un subit accès de clarté, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, a estimé, jeudi 25 janvier, devant la commission budgétaire du Sénat, que l'économie américaine venait de subir « un ralentissement très spectaculaire » ; le taux de croissance, a-t-il ajouté, « est probablement très proche de zéro à l'heure actuelle ». Loin d'alarmer les marchés financiers, ce diagnostic, assorti de l'assurance que « les pressions inflationnistes sont exceptionnellement bien maîtrisées », leur a redonné du cœur au ventre : une nouvelle baisse des taux d'intérêt la semaine prochaine lors de la réunion du comité monétaire de la Fed ne paraît plus faire de doute.

A Wall Street, où la première baisse surprise des taux directeurs d'un demi-point, le 3 janvier, a remis les indices au beau fixe – le Nasdaq affiche une hausse de 16 % depuis le début de l'année –, l'indice des valeurs industrielles Dow Jones a clôturé en hausse de 0,78 % jeudi.

A Washington, les propos de M. Greenspan ont été tout particu-

Les Etats-Unis rendent Davos morose

En 2000, le sommet de Davos célébrait dans l'enthousiasme l'avènement des nouvelles technologies. Il s'est ouvert, jeudi 25 janvier, dans un climat plus morose. Le ralentissement américain préoccupe tous les participants. Selon un consensus établi par les principaux banquiers, économistes et dirigeants d'entreprise qui sont à Davos, l'économie des Etats-Unis ne connaîtra pas de récession, mais la chute conjoncturelle sera sensible, notamment au premier trimestre. Les industries automobile et manufacturière seraient les plus touchées. L'Asie et l'Europe ne resteront pas à l'écart de ces turbulences et pourraient enregistrer une chute de trois quarts à un point de croissance.

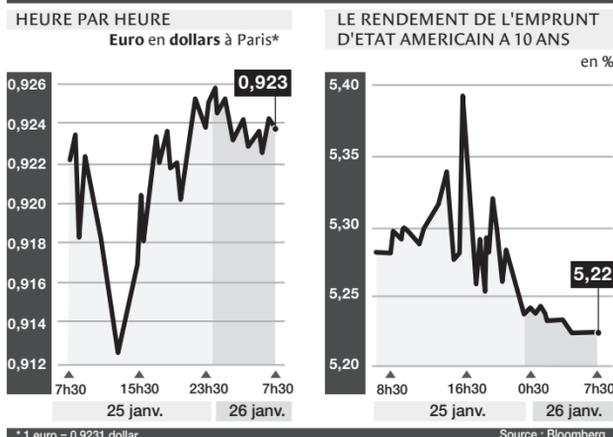
Des marchés perplexes

UNE FOIS de plus, les marchés financiers ont joué au difficile exercice de décrypter en temps réel les propos d'Alan Greenspan devant la commission budgétaire du Sénat. Toute la question est de savoir quel est le degré d'inquiétude du président de la Réserve fédérale américaine (Fed) sur l'ampleur du ralentissement de l'économie. De ce sentiment dépend la décision de la banque centrale de baisser les taux directeurs lors de sa prochaine réunion les 30 et 31 janvier et, surtout, l'ampleur de cette baisse : 0,25 % ou 0,5 %. De l'évolution des taux et de la plus ou moins bonne tenue de l'économie américaine dépend, enfin, l'évolution du taux de change entre l'euro et le dollar.

INSTRUMENT FISCAL

Dans un premier temps, à l'écoute de l'intervention de M. Greenspan, les opérateurs ont estimé que la prochaine baisse des taux de la Réserve fédérale serait plutôt modérée. Motif : dans son discours, M. Greenspan a surtout souligné son soutien à la politique d'allègement d'impôt proposée par George W. Bush, sans s'appesantir sur le ralentissement économique. Il laissait ainsi penser aux opérateurs que l'instrument fiscal, plus que l'assouplissement de la politique monétaire, serait utilisé pour réguler la conjoncture. Immédiatement, les taux d'intérêt obligataires américains se sont tendus, approchant 5,40 % à 10 ans, contre 5,30 % la veille. Les marchés d'actions s'orientaient plu-

Une interprétation chaotique des marchés



lièrement appréciés à la Maison Blanche où certains, parmi lesquels le nouveau président George W. Bush, ont même dû déboucher le champagne : pour la première fois, le patron de la Fed a donné son aval, dans l'absolu, au projet républicain d'utiliser l'excédent budgétaire sous forme de réductions d'impôts. Même si M. Greenspan a soigneusement évité de se prononcer sur l'ampleur idéale de ce plan, et même s'il a émis de sérieux doutes sur la pertinence des allègements fiscaux comme moyen d'enrayer une récession naissante, le président Bush a désormais les mains libres pour tenter de vendre au Congrès son ambitieux programme de réductions d'impôts d'un montant total de 1,6 milliard de dollars sur dix ans, montant que les démocrates jugent excessif.

Jusqu'ici, le président de la Fed avait fait savoir qu'il préférerait que l'excédent budgétaire soit utilisé en priorité pour le remboursement de la dette. Mais, a-t-il expliqué jeudi, les dernières prévisions sur le volume de l'excédent budgétaire américain sont si généreuses qu'elles permettent à la fois de procéder au remboursement de la dette et d'envisager des réductions fiscales. « La série de révisions à la hausse des prévisions de l'excédent budgétaire sur plusieurs années conduit à repenser les choix et les possibilités qui s'offrent à nous », dit-il. Alan

tôt à la baisse. Quant au dollar, qui s'était fortement apprécié dans la matinée face à l'euro, il perdait un peu de sa superbe.

La tendance s'est toutefois rapidement inversée. Dès que M. Greenspan est passé au jeu des questions-réponses, reconnaissant que la croissance américaine est « probablement très proche de zéro », le sentiment des opérateurs sur la politique monétaire a basculé. Le taux des emprunts d'Etat à dix ans aux Etats-Unis est passé sous la barre des 5,2 %. « Quelque chose dans le comportement récent de l'économie – sans doute la chute presque inexplicable du quatrième trimestre – a rendu le président plus nerveux qu'il n'aime l'être », commentait Neal Soss de Crédit suisse First Boston dans le Herald Tribune. « Nous anticipons d'abord une baisse des taux directeurs par la Fed d'un quart de point la semaine prochaine, puis d'un demi-point en avril. Nous pensons que la Fed va baisser ses taux d'intérêt de 6 % aujourd'hui jusqu'à 5 ou 5,25 % à la fin de l'année », conclut pour sa part Bob Parker, responsable du développement institutionnel de Crédit suisse Asset Management.

Sur le marché des changes, la deuxième partie des propos de M. Greenspan a permis à l'euro, en recul depuis le 5 janvier – son point culminant depuis six mois – de se reprendre. Reculant à 0,9150 dollar dans la journée de jeudi, il s'échangeait vendredi matin à 0,9290 dollar.

Sophie Fay

Greenspan n'a d'ailleurs pas caché que s'il donnait son feu vert à des réductions d'impôts, ce n'était pas

tant par goût personnel que par crainte de voir la discipline budgétaire menacée par des choix difficiles. « Si le critère est la stabilité fiscale à long terme, a-t-il expliqué, il vaut mieux réduire l'excédent par des allègements fiscaux que par un accroissement des dépenses publiques ; l'histoire montre la difficulté de garder les dépenses sous contrôle. » M. Greenspan, qui avait travaillé dans l'administration Ford au budget avec Dick Cheney et Paul O'Neill, aujourd'hui respectivement vice-président et secrétaire au Trésor, a montré du même coup qu'il était aussi bien disposé à l'égard de la nouvelle administration qu'à l'égard de la précédente.

Refusant de parler de récession, le président de la Fed a rappelé que la définition classique de la récession correspondait « grossièrement » à un PIB négatif deux trimestres d'affilée. Cette éventualité est, à son avis, « une faible probabi-

lité », d'autant plus que le ralentissement n'a pas encore réussi à entamer « le tissu de la confiance des consommateurs ».

Certains experts constatent déjà quelques signes d'amélioration. Les chiffres hebdomadaires du commerce de détail sont beaucoup plus encourageants en janvier qu'en décembre, certains constructeurs automobiles font état d'une reprise des ventes et les chiffres de l'emploi restent très stables, avec un taux de chômage à 4 %.

UNE PRUDENCE LÉGENDAIRE

Regonflée par la baisse des taux d'intérêt du 3 janvier, la Bourse se porte mieux. Les responsables régionaux de la Fed n'ont pas manqué une occasion, ces deux ou trois dernières semaines, de souligner que les fondamentaux de l'économie américaine restaient sains et que la discussion d'une

récession était prématurée. Cela n'empêche pas M. Greenspan de s'armer de sa prudence légendaire. D'ailleurs, « si la faiblesse économique actuelle devait s'étendre au-delà de ce qui semble probable, a-t-il déclaré jeudi, avoir une réduction d'impôts déjà en place pourrait se révéler d'une utilité non négligeable ».

Mais, historiquement, a-t-il ajouté, « ce type d'initiatives fiscales a été difficile à mettre en œuvre dans les délais dans lesquels les récessions avaient commencé et s'étaient achevées ». C'est en tout cas l'expérience que Dick Cheney, Paul O'Neill et Alan Greenspan ont eue ensemble en 1975, lorsque le plan – modeste – d'allègements fiscaux a fini par passer au Congrès quatre mois après l'arrivée de Gerald Ford à la Maison Blanche... et après la fin de la récession.

Sylvie Kauffmann



france telecom

vous invite à entrer dans le capital d'Orange.

En souscrivant à l'Offre à Prix Ouvert vous pouvez inscrire

PEA

vos actions sur un PEA et ainsi bénéficier des avantages fiscaux qui s'y rattachent.

Renseignez-vous au 10 10*
www.francetelecom.com

* ou au 0 800 05 10 10

Vous avez au moins jusqu'au 8 février 2001 avant 17 h pour souscrire à l'Offre à Prix Ouvert des actions Orange. Le prix de l'action Orange devrait être compris entre 11,50 € et 13,50 €. Vous bénéficiez d'une réduction de 0,50 € par rapport au prix qui sera fixé pour les investisseurs institutionnels. Le prix d'achat sera connu au plus tard 2 jours de Bourse après la clôture de l'offre. Votre ordre d'achat doit être exprimé en nombre d'actions et porter sur un nombre minimum de 25 actions. Si vous êtes actionnaire de France Télécom, vous bénéficiez d'un ordre d'achat privilégié qui vous permet d'être jusqu'à deux fois mieux servi.

Ces éléments sont donnés à titre indicatif. Reportez-vous au prospectus préliminaire ayant reçu le visa COB N° 01-026 en date du 20 janvier 2001. Ce prospectus est disponible, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou d'Orange.

orange™

La Camif appelle à l'aide ses sociétaires et ses « amis » du monde enseignant

La coopérative de vente par correspondance a perdu 300 millions de francs en 2000

La Camif, numéro trois français de la vente par correspondance, va mal. Un administrateur a été nommé pour boucler les négociations avec les

banques et les autres satellites de la galaxie enseignante. La coopérative, dont le chiffre d'affaires est de 5 milliards de francs, accuse un défi-

cit cumulé de 450 millions de francs. La Camif veut mettre fin à une diversification ratée et miser sur « les valeurs » du monde enseignant.

SALE TEMPS pour les symboles de l'identité enseignante. Cette année aura été celle de la disparition définitive de la FEN, devenue UNSA-Education. Et la Camif va mal. Le célèbre catalogue de vente par correspondance accuse des pertes proches de 300 millions de francs en 2000. Ce pilier historique de la forteresse enseignante a lancé par vagues, en décembre et janvier, un appel à souscription auprès de son 1,2 million de sociétaires. Une première depuis 1971, lorsque l'ancienne Coopérative des adhérents à la mutuelle des instituteurs de France (Camif) avait sollicité ses membres pour construire son siège social à Niort.

Dans sa lettre, le président de la Camif, Jean Gasol, ex-haut fonctionnaire qui fut directeur des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale, n'y a pas par quatre chemins : « Notre chiffre d'affaires est insuffisant pour couvrir nos charges et nous enregistrons pour la deuxième

année consécutive un résultat financier lourdement négatif. C'est le cœur de notre activité, le catalogue, qui est en cause. » Voilà chacun appelé à « renouer avec l'essence même de l'acte coopératif : l'effort partagé ». En achetant au moins une part sociale d'une valeur de 100 francs, le sociétaire est convié — comme « les organisations amies » — à sauver la coopérative. Les membres en retard de paiement de leur cotisation ont également été relancés. « Notre raison d'être ensemble, ce sont nos valeurs, celles qui fondent l'école publique et que nous portons dans le monde de la consommation ; notre force, c'est le nombre », conclut M. Gasol.

Le groupe Camif, est sur le point de boucler, avec l'aide d'un mandataire ad hoc extérieur, des négociations avec ses banques et les « organisations amies », associations et mutuelles de la galaxie enseignante (lire ci-dessous). Cette situation sanctionne l'échec d'une coûteuse stratégie de diversifica-

tion. Après avoir, à la fin des années 80, rendu ses produits accessibles aux adhérents des autres mutuelles de la fonction publique, le numéro trois français de la vente par correspondance a pris en 1998 un virage vers le grand public et la vente en magasins. Elle recrute alors des hommes de la grande distribution, ouvre une vingtaine de grandes surfaces (3 000 mètres carrés en moyenne) à l'enseigne « Les Maisonnables », lance un site Internet et pousse les feux à l'international. Las ! Le chiffre d'affaires repart de l'avant (+ 11,8 % en 1998), mais les pertes se creusent : près de 450 millions de francs cumulés à fin 2000. M. Gasol fait machine arrière : il regroupe les magasins sous la seule enseigne Camif et se recentre sur la VPC, qui génère les trois quarts des 5 milliards de francs de chiffre d'affaires. L'ex-coopérative est même contrainte de supprimer des emplois (458 en deux ans).

INDÉTECTABLE ATTACHEMENT

Elle espère désormais sortir de ce mauvais pas par un retour aux sources : une consommation militante, éthique et solidaire. Sur la couverture du dernier catalogue, Béatrice Hess, championne paralympique, illustre avec grâce l'idéal ainsi exprimé : « Faites le choix du vrai. Dans le monde de la consommation, nous ne sommes pas que des consommateurs. » « J'ai souscrit, évidemment », lance Jean-Paul Roux, secrétaire général de l'UNSA-Education. Pour lui, pas de doute, les enseignants vont répondre à l'appel. Même s'il regrette que beaucoup d'entre eux, aujourd'hui, « soient comme tous les con-

sommateurs : des zappeurs », rom-pant avec ce geste « naturel » qui consistait à s'adresser à la Camif plutôt qu'à tout autre distributeur depuis la création de la centrale d'achat en 1947. La culture Camif demeure bien présente, même dans ses aspects les plus critiqués : ne parle-t-on pas encore, dans les écoles, les collèges ou les lycées, de ces « classes Camif » qui rassemblent les fils de profs tenus, ensemble, bien au chaud dans le giron de la culture scolaire ?

A Niort, Isabelle Chauvet, responsable de la communication du groupe, dresse la liste des signes de l'indéfectible attachement manifestés par les profs : un récent concours « jeunes créateurs » par lequel la Camif participe, avec des enseignants, à la formation des jeunes ; des visites nombreuses au stand du Salon de l'éducation, sur lequel les directeurs d'école sont venus passer commande pour leur établissement autant que pour décorer leur intérieur ; les lettres régulièrement adressées au président Gasol pour lui signaler que le catalogue comporte d'incongrus anglicismes, ou, tout simplement, pour lui demander des nouvelles... Et ce parking, accolé au magasin de Niort, équipé pour accueillir les camping-cars pleins à craquer, l'été, quand les enseignants s'arrêtent, sur le chemin des plages, pour effectuer quelques emplettes. Pour Isabelle Chauvet, le pari est donc tenable : « Nous avons des sociétaires en or ! Et puis nos valeurs sont modernes : le consommateur en a assez de se faire berné par les puissances commerciales. »

Nathalie Guibert

La MAIF est prête à injecter 120 millions de francs

Même si « l'appel au peuple » des sociétaires semble bien fonctionner, la Camif compte surtout sur les membres de la Cecomcn, ce regroupement d'associations et mutuelles du monde enseignant, pour se remettre à flot. Jeudi 25 janvier, le mandataire ad hoc chargé du dossier a rendu son rapport, estimant que le plan de redressement proposé par Jean Gasol et son nouveau directeur général, Philippe Lhermitte — un ancien de La Redoute, redresseur de Quelle France —, était viable. C'est le signal qu'attendait la MAIF pour accepter d'aider la Camif, dont la mutuelle d'assurance des instituteurs précise qu'elle n'a avec elle « aucun lien, ni juridique, ni financier », même si les deux entités ont les mêmes fondateurs. La mutuelle se dit prête à injecter 120 millions de francs dans la coopérative, en lui rachetant « au prix du marché », une partie de son parc immobilier, notamment des magasins qui seraient loués à la Camif « en attendant qu'elle puisse nous les racheter », dit-on à la MAIF.

Le PDG de Danone a reçu les élus des sites menacés

Le maire de Ris-Orangis demande une révision de la loi sur les licenciements

FRANCK RIBOUD, PDG du groupe Danone, a reçu, jeudi 25 janvier, une délégation d'élus des villes qui, après les révélations du Monde (du 11 janvier) se sentent concernés par les fermetures envisagées par le groupe. Cette délégation était composée d'élus de Ris-Orangis (Essonne), Besançon (Doubs), Jussy (Aisne), Charleville-Mézières (Ardennes), Château-Thierry (Aisne), Toulouse (Haute-Garonne), Calais (Pas-de-Calais), d'Ile-de-France et du Doubs. M. Riboud a répété qu'« aucun plan finalisé n'existait à ce jour » mais que son groupe entendait réorganiser la branche biscuits dont certaines usines ne tournent qu'à environ 40 % de leur capacité. Il a reconnu devant les élus que l'auteur de la note révélée par Le Monde (du 18 janvier) n'était pas un « cadre subalterne » comme la direction l'avait d'abord indiqué, mais Bernard Giraud, qui participait à la rencontre, tout comme Jean-René Buisson, directeur général des ressources humaines et Jean-Louis Gourbin, directeur général de la branche biscuits.

Ancien responsable de la Datar à New York, M. Giraud a été embauché en 1998 pour diriger Danone Initiatives, le département chargé d'attirer les investisseurs sur les sites dont le groupe alimentaire veut se désengager. Dans un communiqué publié à l'issue de la rencontre, Danone précise que M. Riboud « a également affirmé avec force son

engagement personnel sur trois points : raccourcir les délais d'annonces. Il a demandé à ses équipes de tout faire pour anticiper la date du 15 avril. Tout mettre en œuvre, comme le groupe Danone l'a toujours fait, pour reclasser les salariés et industrialiser les sites qui pourraient être concernés. Il a déclaré par ailleurs que tout serait fait pour que chaque salarié concerné ne se trouve pas seul face à son problème d'emploi. Enfin, il a précisé que, dans tous les cas, cette réorganisation sera mise en place sur une période de trois à quatre ans ».

S'ils étaient satisfaits de cette rencontre — qu'ils réclamaient depuis deux semaines —, les élus ne sont pas sortis rassurés de leur entretien puisque, in fine, M. Riboud a confir-

mé que des sites seraient bel et bien fermés. Face à cette détermination, ils ont rappelé l'importance que représentait l'usine de Danone dans des communes comme Château-Thierry et Calais. Ils ont surtout indiqué que cette réorganisation qui pourrait entraîner la suppression de 3 000 emplois en Europe, dont 1 700 en France, ne présentait plus seulement un enjeu social mais revêtait d'ores et déjà un aspect politique et symbolique.

SUR LE TERRAIN POLITIQUE

« Contrairement à Michelin qui est essentiellement sur un site, Franck Riboud a face à lui non pas un maire mais au moins sept élus dont cinq de la majorité plurielle », constate un membre de la délégation.

Les syndicats poursuivent la mobilisation

Déçus de ne pas avoir été reçus par Franck Riboud en personne, les représentants du personnel s'organisent. Pour la première fois, une intersyndicale s'est constituée et a appelé chaque équipe à deux heures d'arrêt de travail jeudi 1^{er} février. Un comité central extraordinaire est convoqué ce jour-là pour entériner la création de la société LU France, fusion de LU et de Heudebert qui, depuis le 1^{er} janvier, regroupe l'ensemble du pôle biscuits en France.

Les représentants des salariés ont également déclenché le droit d'alerte le 18 janvier. La direction dispose d'un mois pour répondre à leurs interrogations. Parmi leurs sept questions : « combien d'usines biscuits en Europe, en Afrique du Nord et au Proche-Orient, leur situation géographique, capacité, types de produits, effectifs, dates d'achat par le groupe Danone, coût d'approche logistique » et un « point sur la sous-traitance actuelle (...) et envisagée ». Les représentants craignent des transferts de production au Maroc et en Tunisie.

Ericsson cède la fabrication des téléphones mobiles à Flextronics

LE GROUPE Ericsson a présenté des résultats très contrastés vendredi 26 janvier. Alors que le suédois caracole toujours en tête du marché des équipements destinés aux réseaux de téléphonie mobile, il est confronté à une dégradation de ses performances sur le marché des téléphones mobiles eux-mêmes. Kurt Hellström, président d'Ericsson, a annoncé un plan de restructuration majeure de cette activité avec la cession de l'ensemble des usines de fabrication à l'américain Flextronics.

L'entreprise suédoise a vendu

43 millions de téléphones mobiles dans le monde en 2000, à comparer aux 128 millions de son concurrent finlandais Nokia. Résultat : sa part de marché mondial régresse et tourne autour de 10 %. Pis, cette activité court toujours après sa rentabilité. Il n'est toutefois pas question de se retirer de ce secteur, qui reste stratégique pour le suédois.

Kurt Hellström a, en revanche, décidé de revoir de fond en comble son organisation. Ericsson va se concentrer sur la conception, le marketing et la vente des téléphones mobiles, et sous-traiter

entièrement la fabrication. Des premiers accords avaient été conclus avec des sociétés taiwanaises, mais c'est Flextronics qui va reprendre l'ensemble des usines. En espérant renouer avec les profits en fin d'année, Ericsson coupera sérieusement dans les effectifs de cette activité, qui passeront de 18 000 à 7 000 personnes.

Il devrait également s'allier à un partenaire japonais pour se renforcer dans les produits grand public et le design et préparer les téléphones mobiles de troisième génération UMTS. Ces outils de commu-

Les élus sont bien décidés à porter le débat sur le terrain politique. Thierry Mandon, maire (PS) de Ris-Orangis et conseiller général de l'Essonne, affirme au Monde qu'il veut convaincre le gouvernement de modifier la loi sur les licenciements économiques. Ce proche de Martine Aubry estime « qu'on ne peut plus appeler licenciements économiques des suppressions d'emplois effectuées par des groupes en bonne santé financière. Il ne s'agit pas d'empêcher les entreprises qui font des bénéfices de licencier mais de dire explicitement que ces suppressions d'emplois sont motivées par les exigences de rentabilité imposées par les actionnaires. Cette nouvelle catégorie de licenciements devrait être plus onéreuse pour l'entreprise que les licenciements effectués pour de réels motifs économiques ».

L'initiative de M. Mandon a-t-elle des chances d'aboutir ? « Ce sera difficile », reconnaît Manuel Valls, conseiller du premier ministre, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France et candidat à la mairie d'Evry (Essonne), où est implantée une usine LU menacée. M. Mandon doit plaider sa cause dans les prochains jours auprès d'Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi. S'il n'arrive pas à la convaincre, l'élu peut faire déposer un amendement d'origine parlementaire.

Frédéric Lemaître

Laurence Girard

SFR est toujours candidat à une licence UMTS

LE DEUXIÈME OPÉRATEUR de téléphonie mobile français, SFR, maintient sa candidature à l'obtention d'une licence de troisième génération UMTS. « SFR reste dans la course à l'UMTS », a déclaré sur LCI, jeudi 25 janvier, Jean-Marie Messier, président de Vivendi Universal, maison-mère de SFR, via Cegetel. Après la défection de Suez-Lyonnaise des eaux, et alors que le groupe Bouygues hésite toujours à faire partie de la compétition, deux postulants ont confirmé leur intention de déposer un dossier le 31 janvier : SFR donc, et France Télécom. M. Messier a précisé : « Ce qui me paraît normal, c'est, s'il n'y a pas in fine quatre candidats et quatre licences attribuées, que ceux qui se verront attribuer une licence UMTS aujourd'hui soient sûrs que l'égalité de traitement sera préservée vis-à-vis d'autres allocataires futurs éventuels de licences UMTS. »

Irrégularités comptables chez Regina Rubens

DES IRRÉGULARITÉS auraient été commises depuis 1998 dans les comptes de la société de prêt-à-porter féminin Regina Rubens SA, a indiqué, jeudi 25 janvier, Regina Rubens Holding. L'impact des irrégularités dans les comptes du premier semestre de l'exercice en cours « serait de l'ordre de 13,3 millions de francs (2,03 millions d'euros) pour une situation nette comptable de 78 millions de francs ». La fondatrice de la société, Regina Rubens, a démissionné, jeudi, de ses fonctions de présidente des deux sociétés qui portent son nom. Elle assure toujours la direction artistique de l'entreprise. La cotation de l'action a été suspendue, jeudi, dans l'attente des résultats de l'audit diligenté par les commissaires aux comptes. LV Capital, fonds d'investissement du groupe de produits de luxe LVMH et actionnaire à hauteur de 36,4 % dans Regina Rubens Holding, a annoncé qu'il « prendra toutes les dispositions nécessaires à la protection de ses intérêts ».

La Commission européenne conteste en justice la double TVA sur les tarifs d'EDF-GDF

LA COMMISSION EUROPÉENNE a décidé, jeudi 25 janvier, de saisir la Cour européenne de justice contre la France pour l'application de taux de TVA différents, entre l'abonnement et la consommation, sur la facturation du gaz et de l'électricité par EDF et GDF. La France « enfreint » la législation qui vise à établir « l'unicité du taux pour un même type de prestation », a indiqué un porte-parole. Depuis 1999, la France applique un taux réduit de 5,5 % à la part fixe du prix de l'énergie (abonnement), alors que la part variable (en fonction des kilowatts consommés) est restée au taux de 19,6 %. Cette réduction était présentée par le gouvernement comme un geste en faveur des ménages défavorisés, puisqu'elle équivalait pour une personne payée au Smic à un gain de pouvoir d'achat de 0,15 %. Cette mesure se traduisait par un allègement d'impôts de 130 francs par abonné en moyenne, estimait Bercy dans le cadre de la présentation de la loi de finances 1999.

■ NOMINATIONS

Une femme à la tête de la Bourse de Londres

CLARA FURSE (43 ans, diplômée de la London School of Economics) est nommée directrice générale de la Bourse de Londres. C'est la première fois qu'une femme dirige cette institution créée en 1801, transformée en société commerciale au p r i n t e m p s 2000 et

contrainte de trouver de nouveaux partenaires après avoir résisté au

raid hostile de l'opérateur suédois OM Gruppen. Elle remplace Gavin Casey, démissionnaire après l'abandon de son projet de fusion avec la Bourse de Francfort. M^{me} Furse dirigeait Crédit Lyonnais Rouse, la filiale produits dérivés de la banque française. De nationalité néerlandaise, M^{me} Furse est née au Canada et a vécu en Colombie. Elle a effectué la majeure partie de sa carrière chez Phillips and Drew puis chez UBS, à Londres, et fut vice-présidente du Liffe, le marché à terme de Londres, de 1997 à 1999.

■ GILLETTE : James M. Kilts, (52 ans, MBA de l'université de Chicago), ex-patron du groupe d'alimentation Nabisco, vient d'être nommé à la tête du numéro un mondial des produits de rasage. Il succède à Michael Hawley, limogé de Gillette en octobre 2000, pour mauvais résultats, après dix-huit mois de présidence, sous la pression de Warren Buffet, l'un des principaux actionnaires.

■ DELOITTE & TOUCHE : Gérard Valin (53 ans, HEC, diplômé d'expertise comptable, docteur d'Etat ès sciences de gestion, docteur en lettres, AMP de Harvard Business School) rejoint le groupe d'audit et de conseil pour prendre la responsabilité de l'activité de conseil en épargne, prévoyance, retraite d'entreprise, au sein de l'activité « human capital ». Il était directeur général du groupe Essec depuis 1998, après avoir assuré plusieurs directions financières et générales de compagnies d'assurances.

■ SOFINNOVA PARTNERS : Bernard Gilly (44 ans, ingénieur agronome, docteur en économie et diplômé de l'Insead), ancien directeur général de Transgène, rejoint l'équipe des sciences de la vie de Sofinnova Partners, en qualité de partenaire-associé.

■ LVMH : Giuseppe Brusone rejoint LVMH Fashion Group en qualité de directeur des acquisi-

tions et du développement des marques. Il était depuis 1986 directeur général de Giorgio Armani SpA.

■ FIMALAC : Henri Wallard (43 ans, X-Mines) est nommé directeur général de Fimalac Interactive, filiale à 100 % du groupe et membre du comité exécutif de Fimalac.

■ FOURNIER : Jean-Louis Junien (53 ans, docteur en pharmacie, DEA en biologie et pharmacologie) rejoint le groupe en tant que directeur scientifique de la branche pharmacie.

■ CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE (CNCE) : Jean-Pierre Walbaum (50 ans, diplômé de physique quantique, DEA économétrie, maîtrise informatique, CPA) rejoint le directoire de la CNP en qualité de membre du directoire, responsable des directions chargées de la gestion et de l'innovation.

■ BRITISH AMERICAN TOBACCO : Thierry Aubry-Lecomte (43 ans, diplômé de sciences économiques) est nommé directeur général de la filiale France de BAT. Il remplace Erik Pokrowski, 45 ans, qui devient PDG de Hertz France.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01.42.17.21.10

Les valeurs médias ont du mal à convaincre la Bourse

Le rachat de Time Warner par AOL a laissé croire que la nouvelle économie allait définitivement racheter l'ancienne. Le tassement du marché publicitaire et le dégonflement de la bulle Internet ouvrent la voie à des stratégies plus posées

L'ANNONCE, début janvier 2000, de l'absorption du groupe de médias américain Time Warner par le fournisseur d'accès à Internet AOL avait provoqué une avalanche de commentaires sur le rachat de la vieille économie par la nouvelle. Et les groupes de médias, parce qu'ils sont propriétaires de « contenus », avaient été érigés *illico* au rang de valeurs Internet. Cette nouvelle doctrine, qui a rapidement traversé l'Atlantique, a débouché sur la création d'un nouveau sigle : les TMT, les valeurs de Technologie, Médias et Télécommunications, le *nec plus ultra* boursier du moment.

Saisies par la folie Internet, les valeurs européennes des médias avaient profité de cette confusion : leur cours a doublé, en moyenne, entre la mi-janvier et la mi-mars 2000... avant de s'effondrer avec le dégonflement de la bulle sur les valeurs technologiques. « La logique industrielle d'une agence publicitaire, d'une télévision payante ou d'un éditeur spécialisé n'a pas grand-chose à voir avec le (sur) investissement des opérateurs télécoms dans l'UMTS, ou l'échec patent du WAP sous sa forme actuelle. De même, les valeurs médias européennes devraient être théoriquement imperméables aux spasmes à répétition du Nasdaq. C'est malgré tout la façon dont le marché a approché le secteur en 2000 », estiment dans une étude les analystes de Crédit Lyonnais Securities Europe.

Depuis le début de 2001, les valeurs médias ont commencé à se redresser. L'indice européen DJ Euro Stoxx des valeurs médias a progressé de 9,25 %, après avoir abandonné 16,47 % en 2000. Certaines valeurs symboliques du marché, comme TF1, ont pris 16 % depuis le début de l'année, sans



arriver à se maintenir au-dessus des 60 euros. Mais il y a encore cinq mois, elle en valait près de 88. « Je n'arrive pas à comprendre la déconfiture de TF1 », regrette Géraldine Guyon, analyste chez Paresco Futures.

Malgré cette récente reprise, bon nombre d'analystes restent prudents. Le bureau d'études de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers a entamé, mi-janvier, le suivi du secteur européen des médias en recommandant aux investisseurs de limiter leur exposition à ces actions dans leurs portefeuilles. Dans la foulée, la banque néerlandaise ABN Amro a abaissé sa recommandation sur les titres phares, comme Vivendi Universal, Havas Advertising, Publicis, TF1 et Lagardère.

Tous s'inquiètent d'une mauvaise orientation du marché de la

publicité. « L'année 2000 a sans doute été un record pour les recettes publicitaires, et cette année ne peut que décevoir », analyse M^{me} Guyon. Le ralentissement économique toucherait, selon les professionnels, en premier les journaux, radios, télévisions et agences de publicité qui sur-réagissent aux reprises comme aux récessions. Le poste publicité est souvent celui dans lequel les entreprises coupent le plus facilement et rapidement quand elles doivent contracter leurs budgets. Et les investissements colossaux des start-up Internet comme des grands groupes de technologie ne sont plus à l'ordre du jour.

La Bourse nourrit aussi d'autres peurs. Elle soupçonne les groupes de médias de devoir investir beaucoup d'argent dans Internet et l'interactif, uniquement dans le but de défendre leurs parts de marché.

Mais la faute ne revient pas uniquement aux marchés : les sociétés elles-mêmes, stimulées par l'appétit des investisseurs, ont axé leurs stratégies sur le rapprochement entre activités de médias et Internet. Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, en a pris prétexte pour jeter son dévolu sur Universal. Seat PG, le Wanadoo italien, s'est intéressé à Télé-Monte-Carlo. De leur côté, les portails et les fournisseurs d'accès à Internet ont tenté de justifier aux yeux des investisseurs leur modèle économique en l'assimilant à celui des médias. Le fournisseur d'accès Liberty Surf s'est offert de pleines pages de publicité dans les journaux pour démontrer la viabilité de son modèle, gratuit pour le consommateur mais payé par la publicité « comme une télévision ».

Cette stratégie n'a pas été très heureuse, puisque le cours de Bourse de Vivendi Universal fait grise mine, et que le Groupe Arnault a cédé Liberty Surf à l'italien Tiscali. « Cela n'a jamais eu beaucoup de sens d'associer les médias avec les télécommunications et la technologie, c'est un abus de langage qui arrive souvent dans ce secteur, où l'on confond une société qui utilise de la technologie avec une société de technologie », estime Benoît Flamant, directeur général de la société de gestion IT Asset Management.

Certains, comme le gourou américain Steve Harmon, un des analystes vedettes du secteur, n'ont pas été étonnés de l'échec de cette confusion des genres. Dans sa lettre *Netstock*, il expliquait en février 2000 que l'alliance idéale pour AOL aurait été, non pas Time Warner, mais Intel, qui lui aurait permis de se diversifier dans l'accès à Internet sur tous les supports. M. Flamant livre une analyse bien

plus cynique : « Avec le recul, on peut se dire que Steve Case, le patron d'AOL, a été particulièrement opportuniste de profiter de sa valorisation élevée pour mettre la main sur une société de médias qui assure aujourd'hui les quatre-cinquièmes du chiffre d'affaires du nouvel ensemble. Et les synergies restent encore à démontrer ! ». Le journal en ligne américain Salon.com, fondé en 1995 par l'un des anciens rédacteurs en chef du *San Francisco Examiner*, et coté au Nasdaq, devait d'ailleurs arriver au bout de sa trésorerie avant la fin

Les TMT, les valeurs de technologie, médias et télécoms, étaient devenues le « *nec plus ultra* » boursier

janvier. Lors de son lancement, il affirmait pouvoir supplanter la presse papier.

Les analystes rappellent qu'aucun média n'est parvenu jusqu'à présent à faire la preuve de sa rentabilité sur Internet – même le *Wall Street Journal* en ligne, pourtant régulièrement cité en exemple. Selon M. Flamant, « les médias savent ce qu'Internet leur coûte, mais ils ne savent pas si cela leur rapportera quelque chose un jour ». Ils ont cependant une certitude : ne pas y être risque de leur coûter encore plus cher, concurrence oblige.

Cécile Prudhomme et Adrien de Tricornot

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Marie-Claire Album, société éditrice du magazine *Marie-Claire*, a été condamnée par le tribunal de Paris, jeudi 25 janvier, à payer 180 000 francs de dommages-intérêts (27 440 euros) à un journaliste dont elle avait reproduit, sans autorisation, les articles dans ses éditions étrangères.

■ **Les quotidiens *Le Parisien*, *L'Equipe* et *La Croix*** étaient à nouveau en kiosque, vendredi 26 janvier, après deux jours de non-parution, consécutive à un blocage de l'imprimerie du groupe Amaury à Saint-Ouen et des centres de distribution, puis à un mouvement de grève interne. La direction du groupe Amaury a, dans un communiqué, réitéré jeudi 25 janvier, ses propositions de dialogue avec les différentes branches du syndicat CGT du Livre, à l'origine de cette action provoquée par la confirmation du départ du *Parisien* des NMPP.

■ **PUBLICITÉ** : la Commission européenne va relancer l'instruction sur le décret de 1992 interdisant la publicité télévisée aux secteurs de la presse, de l'édition, de la distribution et du cinéma. L'exécutif européen a été saisi du dossier par le Comité Pourquoi – rassemblant l'Association des agences conseils en communication (AACC), des régies de télévision, des éditeurs de journaux et des distributeurs – qui réclame l'ouverture de la publicité télévisée pour les sites Internet des secteurs concernés.

■ **PHOTOGRAPHIE** : **Serveur**, qui contrôle *Artprice.com*, leader mondial de l'information sur les ventes aux enchères a acquis 25 % de l'agence photographique Editing. Cette entreprise qui possède un million d'images d'archives, cherchait un partenaire pour créer un site Web de recherche d'images.

■ **INTERNET** : l'allemand **Bertelsmann** et l'américain **ISyndicate** ont pris le contrôle de nFactory, centrale d'achat franco-espagnole de contenus pour les portails Internet spécialisés.

« L'Humanité » : 80 suppressions d'emplois confirmées

QUATRE-VINGTS suppressions d'emplois, dont 60 licenciements, sur un effectif de deux cent quarante-huit salariés : le plan social présenté par la direction de *L'Humanité* devant le comité d'entreprise, jeudi 25 janvier, confirme la gravité de la situation du quotidien, en voie de restructuration (*Le Monde* du 21 décembre 2000). Même si des solutions de reclassement ont été proposées pour cinquante-huit personnes, le bilan paraît lourd. Les licenciements concernent vingt salariés dans les services rédactionnels, dont treize journalistes, une dizaine de cadres et une trentaine d'employés. En l'absence de garanties plus précises, les élus du CE ont refusé de se prononcer et ont demandé au cabinet Syndex, chargé par ailleurs de l'expertise des comptes après le déclenchement de la procédure du droit d'alerte, de vérifier les modalités d'application de ce plan, qui devrait coûter 20 millions de francs à l'entreprise.

Le nouveau directeur nommé par Robert Hue, Patrick Le Hyaric, a néanmoins confirmé devant les salariés que, face à une impasse de trésorerie d'environ 1,5 million de francs, les salaires du mois de janvier pourront être versés. Ils seront prélevés sur les gains de la souscription lancée auprès des lecteurs, qui à ce jour a rapporté 6,2 millions de francs. En revanche, l'incertitude demeure sur les mois suivants en attendant le plan de restructuration, dont la mise en œuvre est plus longue que prévu.

Pour résorber un déficit cumulé de 50 millions de francs et des pertes mensuelles évaluées à 4 millions, M. Le Hyaric poursuit les négociations auprès des banques, des investisseurs immobiliers et des grandes entreprises. Première difficulté, le rapatriement sur

Paris de l'impression des exemplaires destinés à la province, actuellement réalisée dans les unités décentralisées, se heurte à des problèmes techniques. Cette décision, contestée par la rédaction, contrainte de ce fait de boucler plus tôt l'édition, en fin d'après-midi, devait représenter une économie d'environ 10 millions de francs.

CESSION-BAIL DU SIÈGE DE SAINT-DENIS

Parmi les autres mesures annoncées, susceptibles de rapporter 50 millions de francs d'argent frais, l'opération de cession-bail du siège de Saint-Denis, conçu par l'architecte Oscar Niemeyer au début des années 1990, est encore loin d'avoir abouti. Dernier volet, la constitution de la Société d'investissement du pluralisme, qui devrait entrer à hauteur de 10 % à 20 % dans le capital de la future *Humanité*, n'a pas encore donné lieu à des confirmations. Pour l'heure, la direction refuse de préciser les noms des sociétés pressenties, parmi lesquelles sont généralement citées EDF, la Caisse d'épargne, La Poste, la SNCF, mais aussi le groupe Lagardère et d'autres groupes de médias sollicités pour intervenir au nom de la « sauvegarde » du pluralisme.

En attendant les résultats de l'étude du cabinet Syndex, les représentants des salariés continuent de s'interroger sur la viabilité du projet éditorial d'un journal réduit à une équipe d'une quarantaine de journalistes. Ils s'inquiètent également d'un projet de réforme de l'édition de fin de semaine, qui représente actuellement la plus forte diffusion.

Michel Delberghe

Le tribunal de Créteil ordonne la levée des piquets de grève à la SFP

LE TRIBUNAL des référés de Créteil a donné « deux heures » aux syndicats de la Société française de production (SFP), vendredi 26 janvier dans la matinée, pour « cesser de bloquer les accès des sites » de cette entreprise. Réunis dans les studios de Boulogne, les salariés, qui attendaient la décision du juge, devaient décider de la suite à donner à leur mouvement.

Depuis plus d'une semaine, ils sont en grève. Le mouvement a démarré après une rencontre, jeudi 18 janvier, avec Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication. Les représentants du personnel CGT et CFDT étaient venus défendre la position qui résultait de la consultation effectuée auprès des salariés (*Le Monde*

du 29 décembre 2000). La majorité s'était prononcée en faveur de l'intégration à France Télévision, de préférence à un rachat de l'entreprise par ses dirigeants.

Le gouvernement et la direction de France Télévision semblent peu favorables à cette solution, qui alourdirait la gestion de la télévision publique et risquerait, en lui adjoignant des activités de production, de la mettre dans une position difficile vis-à-vis des producteurs privés et de la Commission européenne. La discussion, commencée avec la Direction du développement des médias (DDM) a été brutalement interrompue, mardi 23 janvier, lorsque les représentants syndicaux ont appris que huit grévistes de Bry-sur-Marne étaient assignés par la direction de la SFP.

« Provocation », ont protesté les syndicats. La direction, contrainte de s'installer en dehors des locaux de l'entreprise, explique que cette démarche était nécessaire vis-à-vis de ses clients, qui se plaignent de ne pas pouvoir achever les tournages. Ainsi le cinéaste Bertrand Tavernier, qui réalise son nouveau film, *Laissez passer*, à Bry-sur-Marne estime qu'il perd 500 000 francs par jour. Certaines émissions en préparation ont pu être renvoyées sur des entreprises concurrentes.

Un nouveau rendez-vous est prévu entre M^{me} Tasca et les syndicats, mercredi 7 février. Peut-être alors le gouvernement sera-t-il plus précis sur ses intentions concernant cette entreprise de 450 salariés.

Françoise Chirot

L'an 2000 à la loupe



Le Monde

L'analyse de l'actualité économique, sociale et politique de 174 pays. Une vision précise et originale de la France et une analyse détaillée de ses 26 régions. De plus, cette année, le Bilan du monde vous offre une nouveauté avec le classement régional des entreprises les plus performantes.

Le Bilan du monde édition 2001, est l'outil

200 pages

BILAN DU MONDE

50 F (7,62 €)

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

indispensable pour avoir toujours sous la main les derniers chiffres et les commentaires les plus récents sur l'économie mondiale.

En compagnie des meilleurs spécialistes de la rédaction du Monde et de ses correspondants locaux et à l'étranger, la dernière année du siècle n'aura plus de secret pour vous.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **CORUS : le groupe sidérurgique anglo-néerlandais pourrait annoncer entre 5 000 et 7 000 suppressions d'emplois** en Grande-Bretagne, sur un effectif de 30 000 personnes, selon le *Financial Times* de vendredi 26 janvier. Le groupe, issu de la fusion entre British Steel et Hoogovens en octobre 1999, avait parlé jusqu'à présent de 4 000 suppressions d'emplois pour 2001.

● **SARA LEE : le groupe américain d'alimentation et de vêtements** a annoncé, jeudi 25 janvier, la suppression d'environ 7 000 emplois dans le monde (4 % de ses effectifs), principalement dans ses activités de sous-vêtements. Le groupe a annoncé aussi la vente de huit filiales, dont le groupe italien Champion Europe.

● **VALEO : l'équipementier automobile va fermer deux usines en Grande-Bretagne**, à Workop (250 salariés) et Gorseion (330 personnes). Workop produit des faisceaux électriques pour PSA, Gorseion est spécialisé dans la climatisation pour MG Rover et General Motors.

● **AUTOLIV : l'équipementier suédois a annoncé la suppression de 12 % de ses effectifs dans le monde** soit 1 000 emplois, après l'annonce d'un bénéfice net 2000 en recul de 16 % à 185 millions d'euros.

● **ALSTOM : les deux actionnaires historiques, Alcatel et Marconi**, qui détiennent chacun 24 % des actions, ont commencé à placer en Bourse, le 25 janvier, un minimum de 30 % du capital du groupe français de construction électrique et ferroviaire.

● **EDF : le contrat de groupe 2001-2003, qui doit être signé avec l'Etat, a été approuvé, dans ses grandes orientations**, jeudi 25 janvier, par le conseil d'administration du groupe électrique. Il prévoit notamment une baisse annuelle de 1 % des tarifs de l'électricité.

SERVICES

● **MICROSOFT : le groupe américain a été victime, jeudi, d'une attaque de pirates informatiques**, dite attaque DOS

(Denial of service : « refus de service »), qui se traduit par l'engorgement des serveurs. Les sites msn.com et Microsoft.com ont été temporairement inaccessibles. Le FBI a été saisi par l'entreprise.

● **FIRSTMARK : l'opérateur de boucle locale radio (BLR) soutenu par Suez-Lyonnaise des eaux, Groupe Arnault et Rallye-Casino**, a lancé jeudi ses premiers services d'accès rapide à Internet à Nantes. La société espère séduire 40 000 PME d'ici 2004.

FINANCES

● **DEUTSCHE BOERSE : l'action de la société des Bourses allemandes**, qui doit être introduite en Bourse le 5 février, est déjà sursouscrite, affirme, vendredi, le quotidien allemand, *Handelsblatt*, qui cite des sources bancaires.

● **ASSURANCES : les autorités de surveillance financière japonaises prévoient de renforcer le contrôle des compagnies d'assurance** afin de prévenir de nouvelles faillites pour mauvaise gestion, a indiqué vendredi le quotidien japonais *Nihon Keizai Shimbun*.

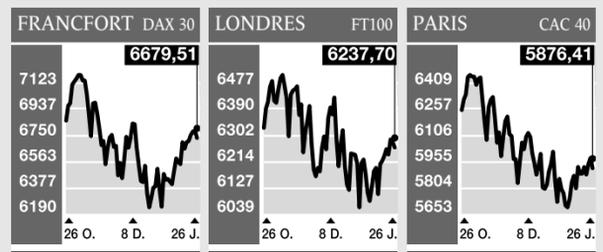
RÉSULTATS

● **CAP GEMINI ERNST AND YOUNG : le groupe français de services informatiques a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires en hausse de 10,2 %, à 8,45 milliards d'euros**. Le résultat d'exploitation proforma serait en hausse de 13,2 %, à 890 millions d'euros, contre 786 millions d'euros lors de l'exercice précédent, selon des estimations préliminaires.

● **STMicroelectronics : le groupe franco-italien, septième fabricant mondial de semi-conducteurs**, a enregistré un bénéfice net (part du groupe) record, en hausse de 163 %, à 1,45 milliard de dollars. Le groupe estime cependant, comme les américains Intel et Motorola, que le marché des composants électroniques risque de souffrir d'un ralentissement en 2001.

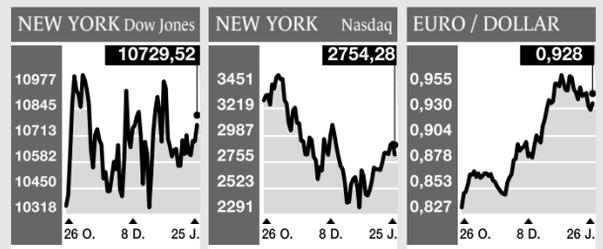
● **EXCITEAHOME : le fournisseur d'accès à Internet, filiale de l'américain AT & T**, a annoncé, jeudi, une perte nette de 5,4 milliards de dollars au quatrième trimestre 2000, huit fois plus importante que celle enregistrée un an plus tôt, pour un chiffre d'affaires de 169 millions de dollars.

EUROPE



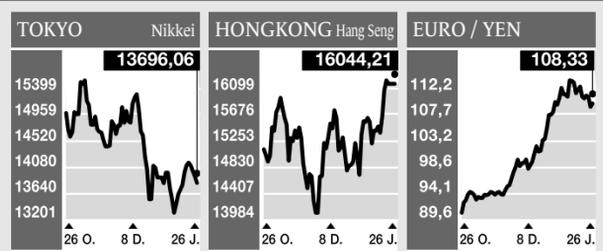
Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 26/01	Var. % 25/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4737,70	-0,87	-0,73
EUROPE	STOXX 50	4519,79	-1,04	-0,82
EUROPE	EURO STOXX 324	392,62	-0,83	0,21
EUROPE	STOXX 653	358,75	-0,89	-0,29
PARIS	CAC 40	5876,41	-0,98	-0,84
PARIS	MIDCAC	2534,43	-0,51	2,31
PARIS	SBF 120	3988,19	-0,95	-0,85
PARIS	SBF 250	3723,84	-1,52	-1,26
PARIS	SECOND MARCHÉ	2920,42	-0,20	3,67
AMSTERDAM	AEX	633,73	-0,38	-0,61
BRUXELLES	BEL 20	2974,06	-0,40	-1,67
FRANCFORT	DAX 30	6679,51	-0,71	3,82
LONDRES	FTSE 100	6237,70	-0,29	0,24
MADRID	STOCK EXCHANGE	9986,30	-1,44	9,62
MILAN	MITEL 30	44719,00	-0,41	2,29
ZURICH	SPI	8008,70	0,38	-1,56

AMÉRIQUES



Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 25/01	Var. % 24/01	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10729,52	0,78	-0,53
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1357,51	-0,50	2,82
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2754,28	-3,67	11,49
TORONTO	TSE INDEX	9183,35	-1,32	2,79
SAO PAULO	BOVESPA	17771,76	16,47
MEXICO	BOLSA	351,18	-0,19	11,13
BUENOS AIRES	MERVAL	527,19	-1,06	26,49
SANTIAGO	IPSA GENERAL	104,54	-0,24	8,90
CARACAS	CAPITAL GENERAL	8286,28	1,22	21,41

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 26/01	Var. % 25/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13696,06	-0,78	-0,65
HONGKONG	HANG SENG	16044,21	-0,34	6,28
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1905,89	-0,43	-1,09
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	74,84	-6,08	17,82
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3268,20	0,71	3,60
BANGKOK	SET	23,80	-2,90	27,75
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4330,22	0,09	9,02
WELLINGTON	NZSE-40	1975,63	-0,09	3,89

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 s'inscrivait en baisse de 1,06 %, à 5 871,66 points, vendredi 26 janvier, à la mi-journée. Cet indice avait clôturé, jeudi, sur une légère hausse de 0,58 %, à 5 934,68 points. L'indice du Nouveau Marché, baromètre des valeurs technologiques, avait fini la séance en baisse de 2,46 %, à 3 032,18 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice vedette des valeurs, le DAX, perdait 1,02 %, vendredi, à la mi-séance, à 6 689,41 points. Cet indice avait terminé en progression de 0,31 %, jeudi, à 6 714,98 points. L'indice du marché technologique, le Nemax 50, chutait encore de 4,35 %, à 2 817,45 points, après avoir reculé de 2,13 % jeudi, à 2 858,61 points.

LONDRES

L'INDICE Footsie perdait 0,26 %, vendredi, à 6 239,20 points, à midi. Jeudi, l'indice de référence des valeurs britanniques avait reculé de 0,14 %, à 6 255,60 points. Les opérateurs redoutent un retard dans la baisse des taux de la Banque d'Angleterre, sous l'effet du discours d'Alan Greenspan, le président de la Fed.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance de vendredi en baisse, affectée par le fort recul du Nasdaq et la hausse du yen. L'indice Nikkei a perdu 0,8 %, à 13 696,06 points.

NEW YORK

UNE PERSPECTIVE sombre pour les équipementiers de réseaux a emmené l'indice Nasdaq dans le rouge, jeudi 25 janvier, tandis que l'intervention du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, avec, en toile de fond, une baisse possible des taux d'intérêt, a relancé l'indice Dow Jones. L'indice Nasdaq a chuté de 3,67 %, à 2 754,27 points. L'indice Dow Jones a gagné 0,78 %, à 10 729,52 points et l'indice Standard and Poor's 500 a fini en baisse de 0,50 %, à 1 357,50 points.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'inscrivait à 4,99 % vendredi matin. Celui des bund allemands émis à même échéance s'établissait à 4,84 %. Jeudi, le marché obligataire américain s'était tendu aux premiers mots d'Alan Greenspan, le président de la Fed, se relâchant ensuite : le rendement de l'obligation du Trésor à dix ans avait reculé à 5,26 %, alors que celui à trente ans s'était détendu à 5,60 %. Le rendement des obligations évolue en sens inverse du prix.

MONNAIE

L'EURO progressait vendredi face au dollar. Vers 10 heures, un euro valait 0,9282 dollar contre, 0,9241 dollar jeudi à New York. La devise européenne s'échangeait contre 108,36 yens. Un dollar valait 116,76 yens, contre 116,80 yens jeudi à New York.

ÉCONOMIE

Alan Greenspan ouvre la voie à de nouvelles baisses de taux

ALAN GREENSPAN, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), a largement ouvert la porte, jeudi 25 janvier, à de nouvelles baisses de taux en estimant que, « autant que l'on puisse en juger, nous avons un ralentissement très prononcé et, en fait, nous sommes probablement proches de zéro en ce moment », lors d'une séance de questions devant la commission budgétaire du Sénat.

M. Greenspan s'est de plus rallié au plan de baisses d'impôts proposé par le nouveau président américain, George W. Bush, en estimant qu'il n'empêchera pas les États-Unis de rembourser en même temps leur dette (lire page 17).

■ **Les ventes dans l'immobilier ancien ont baissé de 7,4 %** en décembre 2000 aux États-Unis, au rythme annuel CVS de 4,87 millions de logements, a annoncé, jeudi, la fédération américaine des agents immobiliers. Les économistes attendaient en moyenne un rythme annuel de 5,07 millions.

■ **ALLEMAGNE : l'indice des prix à la production industrielle a augmenté de 3,4 %** en moyenne en 2000 par rapport à 1999, a annoncé vendredi 26 janvier l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En décembre, l'indice a reculé de 0,3 % par rapport à novembre, et s'établissait en hausse de 4,2 % par rapport à décembre 1999, a précisé l'office.

■ **Les prix à la consommation en Allemagne ont augmenté de 0,5 %** en janvier par rapport au mois précédent, donnant un taux annuel d'inflation de 2,4 %, selon les données provisoires publiées jeudi par l'Office fédéral de la statistique. Les chiffres harmonisés, à comparer avec les autres pays de l'Union européenne, montrent une hausse de 0,3 % sur un mois en janvier, mais un tassement à 2,2 % sur un an, contre 0,1 % et 2,3 % respectivement en décembre 2000.

■ **PAYS-BAS : la croissance du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre 2000 s'est établie à 3,3 %** par rapport à la même période de 1999, a indiqué jeudi l'Office central des statistiques du pays. Sur les neuf premiers mois de l'année, la croissance néerlandaise s'établit à 4,1 %.

■ **PORTUGAL : l'indice des prix à la consommation devrait augmenter entre 2,9 % et 3,1 % en 2001**, selon les prévisions rendues publiques jeudi par la Banque du

Portugal. Ce taux est supérieur aux prévisions du gouvernement qui table sur une fourchette de 2,7 % à 2,9 %. Le taux officiel de l'inflation au Portugal a été de 2,9 % pour l'année 2000.

■ **ESPAGNE : le déficit de la balance commerciale a augmenté de 35,3 %** de janvier à novembre 2000, à 38,76 milliards d'euros, par rapport à la même période de 1999, a annoncé jeudi le ministère de l'économie.

■ **JAPON : les prix à la consommation ont reculé de 0,7 % en 2000**, leur plus forte contraction annuelle depuis le lancement de l'indice statistique en 1971, a annoncé vendredi le ministère de la gestion publique. Le Japon était entré en déflation en 1999, avec une baisse de 0,3 % des prix à la consommation. Ils avaient auparavant augmenté de 1,8 % en 1997 et de 0,6 % en 1998.

■ **Les ventes au détail de la grande distribution japonaise ont reculé de 5,4 %** en décembre 2000 sur un an, après une chute de 4,2 % (chiffre révisé) le mois précédent, a annoncé, vendredi, le ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie. Ce recul est supérieur aux attentes du marché, qui escomptait une baisse d'environ 1 % à 2 %.

■ **La production automobile japonaise a augmenté de 2,5 % en 2000** pour repasser au-dessus des 10 millions d'unités pour la première fois en deux ans, a annoncé, vendredi, l'Association des constructeurs japonais (JAMA). Un total de 10 144 847 véhicules sont sortis des chaînes de montage de l'archipel l'an dernier. La production a « été soutenue par les exportations vers les États-Unis jusqu'en août », a expliqué une porte-parole de la JAMA.

■ **Le ministre de l'économie japonais Taro Aso a déclaré** vendredi que le PIB du trimestre octobre-décembre 2000 aura sans doute crû par rapport au trimestre précédent. « Il est difficile d'être tout à fait affirmatif, mais, fondamentalement, je pense qu'on peut s'y attendre », a-t-il dit, lors d'une conférence de presse. Il avait déclaré la veille que la croissance ralentirait sans doute au troisième et au quatrième trimestre, ce dernier étant clos le 31 mars.

■ **BRÉSIL : les investissements étrangers directs se sont élevés en 2000 à 30,56 milliards de dollars** (28,4 milliards d'euros), après 30 milliards de dollars en 1999, a annoncé jeudi la Banque centrale brésilienne. Le Brésil devient ainsi le plus grand récipiendaire d'investissements étrangers au monde après la Chine.

VALEUR DU JOUR

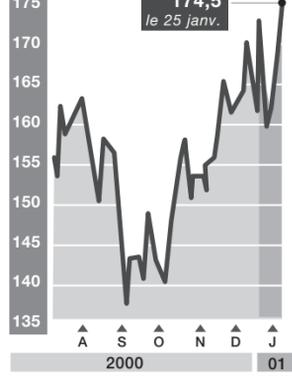
Saint-Gobain anticipe un ralentissement

PREMIER GROUPE français à présenter ses comptes, Saint-Gobain donne le ton des résultats de l'an 2000. Les bénéfices du groupe de matériaux, hors plus-value, ont progressé de 16,2 % à un peu plus de 1 milliard d'euros (6,7 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 28,8 milliards d'euros, en hausse de 25,6 %. A structure comparable, l'augmentation des ventes n'est que de 11 % et hors effets de change de 5,5 %.

Le groupe a profité de l'excellente conjoncture mondiale du premier semestre. Au second, les résultats se sont détériorés. Si les activités verrières et les matériaux haute performance (abrasifs, céramiques) ont résisté, le pôle habitat, qui réunit les activités de distribution spécialisée (Point P., Lapeyre) et de canalisation (Pont-à-Mousson), a vu ses marges se dégrader sous le double effet de la hausse des matières premières et du ralentissement aux États-Unis. Sa filiale Lapeyre a annoncé, mercredi 24 janvier, un important programme de restructuration en Espagne et en Allemagne. 2000 a été aussi l'année de rupture avec Essilor. Saint-Gobain, qui avait pris un peu plus de 32 % du capital de la société d'optique depuis le début des années 1990, a décidé en juin de se séparer de cette filiale. Une partie de sa participation a été cédée en novembre à des investisseurs et l'autre à l'équipe d'Essilor. La cession de ces titres et celle de 4 millions d'actions Vivendi ont per-

Action Saint-Gobain

en euros à Paris



mis au groupe d'enregistrer une plus-value de plus de 500 millions d'euros. Le groupe qui possède encore 11 millions d'actions Vivendi est prêt à les céder « au moment opportun ».

Des choix plus radicaux pourraient être imposés en 2001. Déjà engagé dans la réorganisation de sa branche distribution, Saint-Gobain réfléchit depuis plusieurs mois à la vente de son emballage en verre, hors produits cosmétiques. Le groupe, qui s'attend à un fort ralentissement de la conjoncture aux États-Unis où il réalise 25 % de son chiffre d'affaires, prévoit une croissance de son bénéfice, hors plus-values, de 10 % cette année. Ces perspectives ont déplié à la Bourse. A l'ouverture, vendredi, l'action perdait 2,87 %, à 169,5 euros.

Martine Orange

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,37603	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	1,37603
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	25/01	Cours	25/01
COURONNE DANOISE.....	7,4627	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,2260
COUR. SUÉDOISE.....	8,9000	COUR. SLOVÈNE.....	34,9280
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6817	DOLLAR CANADIEN.....	1,3861
DOLLAR HONGKONG.....	7,1335	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1081
FORINT HONGROIS.....	265,0700	LEU ROUMAIN.....	24172
ZLOTY POLONAIS.....	3,8027		

Cours de change croisés

26/01 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,85745	0,92845	0,14155	1,46625	0,60689
YEN.....	116,62500	108,33000	16,50500	171,04000	70,81500
EURO.....	1,07706	0,92311	0,15245	1,57925	0,65375
FRANC.....	7,06470	6,05695	6,55957	10,35960	4,28835
LIVRE.....	0,68201	0,58470	0,63320	0,09655	0,41395
FRANC SUISSE.....	1,64775	1,41240	1,53010	0,23320	2,41575

Taux d'intérêt (%)

Taux 25/01	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,77	4,63	5,01	5,48
ALLEMAGNE.....	4,76	4,73	4,86	5,41
GDE-BRETAG.....	6,50	5,68	4,94	4,39
ITALIE.....	4,76	4,69	5,26	5,84
JAPON.....	0,43	0,34	1,45	2,29
ÉTATS-UNIS.....	6,09	5,28	5,26	5,61
SUISSE.....	3,25	3,37	3,54	4,06
PAYS-BAS.....	4,73	4,69	4,99	5,44

Matif

Cours 12 h 30	Volume 26/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001.....	59121,00	89,41	89,25
Euribor 3 mois			
MARS 2001.....	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 25/01	Var. % 24/01
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1810	+0,11
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1610,50	+0,22
PLOMB 3 MOIS.....	499	+0,20

VALEURS EUROPÉENNES

● Le géant du téléphone portable **Ericsson** s'inscrivait en baisse de 6,3 %, à 111 couronnes suédoises, vendredi matin 26 janvier, sur le marché électronique Instinet. Avant l'ouverture de la Bourse de Stockholm, le groupe a annoncé une progression de 75 % de son résultat courant en 2000, au-dessus des prévisions des analystes. Mais ses ventes de portables ont baissé de 17 % au quatrième trimestre 2000. Le groupe a décidé de sous-traiter leur fabrication, déficitaire.

● Le spécialiste des équipements en fibres optiques **Bookham** figurait en tête des plus fortes baisses de la séance, à Londres, jeudi 25 janvier. Le titre a chuté de

11,3 %, à 1 307 pence. Les investisseurs ont pris massivement leurs bénéfices, inquiets du ralentissement des investissements technologiques.

● L'action **Sema**, qui avait dégringolé en début de semaine après des prévisions de résultats décevants, a repris 10,5 %, à 410 pence, jeudi à Londres. Selon le *Financial Times*, le groupe franco-britannique s'apprête à mandater des banques pour le conseiller sur sa stratégie.

● L'action du groupe de biens d'équipements **MAN** s'est adjugée 4,05 %, à 31,85 euros, jeudi à Francfort. MAN pourrait faire l'objet d'une offre de rachat, selon des rumeurs de marché.

26/01 12h25

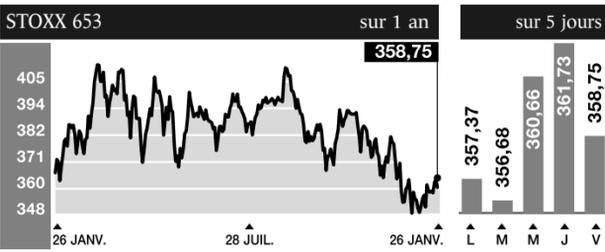
	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/01
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	18,54	+1,23
BASF AG	DE	45,50	+1,11
BMW	DE	38,40	+0,52
CONTINENTAL AG	DE	18,55
DAIMLERCHRYSLER	DE	52,65	+2,23
FIAT	IT	27,12	-0,55
FIAT PRIV.	IT	17,59	-0,11
MICHELIN	FR	40,86	-0,95
PEUGEOT	FR	276,20	-0,18
PIRELLI SPA	IT	3,96	-1
DR ING PORSCHE	DE	3630	-0,55
RENAULT	FR	55,60	-2,11
VALEO	FR	49,70	-2,55
VOLKSWAGEN	DE	57,60	+0,17
DJ E STOXX AUTO P		238,48	+0,59

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/01
BANQUES			
ABBAY NATIONAL	GB	18,65	-1,18
ABN AMRO HOLDING	NL	26,92	-1,46
ALL & LEICS	GB	10,87	-0,72
ALLIED IRISH BA	GB	20,51	+0,23
ALPHA BANK	GR	33,44	+0,42
BA HOLDING AG	AT	60	-1,64
BANK OF IRELAND	GB	16,50	-0,19
BANK OF PIRAEUS	GR	14,74	+0,27
BK OF SCOTLAND	GB	11,93	-0,27
BANKINTER R	ES	43,61	-0,05
BARCLAYS PLC	GB	33,93	-0,74
BAYR.HYPO-UVLR	DE	60,30	-1,95
BCA AG.MANTOVAN	IT	10,95	+2,91
BCA FIDEURAM	IT	15	-1,25
BCA INTESA	IT	5,30	-1,49
BCA LOMBARDA	IT	11,15	+0,18
MONTE PASCHI SI	IT	4,94	-1
BCA P.BERG.-CV	IT	21,19	-0,94
BCA P.MILANO	IT	6,16	+1,15
B.P.VERONA E.S.	IT	12,04	-0,41
BCA ROMA	IT	1,31	-0,76
BVA R	ES	16,90	-1
ESPIRITO SANTO	PT	17,49	+0,52
BCO POPULAR ESP	ES	36,55	-1,88
B.P.SONDRIO	IT	19,12	+0,10
BCP R	PT	5,46
BIPOP CARIRE	IT	7,33	-1,35
BNL	IT	3,81	+0,26
BNP PARIBAS	FR	96,65	-0,21
BSCH R	ES	11,95	-1,57
CHRISTIANIA BK	NO	5,93
COMIT	IT	7,62	-1,42
COMM.BANK OF GR	GR	48,80	+1,24
COMMERZBANK	DE	32,75	-0,76
CREDIT LYONNAIS	FR	41,16	-0,36
DANSKE BANK	DK	18,96	-0,35
DNB HOLDING -A-	NO	5,08	-0,24
DEUTSCHE BANK N	DE	99,15	-3,63
DEXIA	BE	185	-0,27
DRESNER BANK N	DE	50,30	-1,18
EFG EUROBE ERGA	GR	19,64	-0,20
ERSTE BANK	AT	53,50
FOERENINGSB A	SE	17,19	+0,33
HALIFAX GROUP	GB	10,26	-1,97
HSCB HLDG	GB	16,99	-1,20
IKB	DE	16,65
KBC BANCASSURAN	BE	47,36	+0,92
LLOYDS TSB	GB	11,48	-0,69
NAT BANK GREECE	GR	37,52	+0,70
NATEXIS BQ POP.	FR	97,55	-0,96
NORDEA	SE	8,82	-0,63
NORDEA	DK	10,52	-0,63
ROLO BANCA 1473	IT	21,33	+1,66
ROYAL BK SCOTL	GB	25,89	+1,18
S-E-BANKEN -A-	SE	13,15	+1,27
SAN PAOLO IMI	IT	18,15	+1,34
STANDARD CHARTRE	GB	16,89
STE GENERAL-A-	FR	68,25	-1,59
SV HANDBK -A-	SE	17,75	-0,63
SWEDISH MATCH	SE	4,04
UBS N	CH	184,95	-1,23
UNICREDITO ITAL	IT	5,66	-0,18
UNIDANMARK -A-	DK	85,76
DJ E STOXX BANK P		349,02	-1,08

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/01
PRODUITS DE BASE			
ACERIALIA	ES	10,58	-1,31
ACERINOX R	ES	35,40	-1,12
ALUMINIUM GREEK	GR	36,80	+1,21
ANGLO AMERICAN	GB	64,05	-0,17
ASSIDOMAEN AB	SE	19,10	+0,59
BEKAERT	BE	45,57	+1,04
BILLITON	GB	4,68	+0,68
BOEHLER-DEHOLD	AT	36,60	+0,58
BUNZL PLC	GB	7,09	+0,45
CORUS GROUP	GB	1,21	-1,30
ELVAL	GR	4,20	+1,94
ISPAT INTERNATI	NL	3,56	-0,56
JOHNSON MATTHEY	GB	16,34	+0,39
MAYR-MELNHOF KA	AT	47,69	-0,63
METSAE-SERLA -B	FI	7,30	+0,14
HOLMEN -B-	SE	29,61	-0,57
OUTOKUMPU	FI	7,40	-0,67
PECHINEY-A-	FR	49,25	+0,47
RAUTARUKKI K	FI	4,13	+0,24
RIO TINTO	GB	19,08	+0,84
SIDENOR	GR	3,50	+1,16
SILVER & BARYTE	GB	26,90	+3,62
SMURFIT JEFFERS	GB	1,98
STORA ENSO -A-	FI	11,10	+0,91
STORA ENSO -R-	FI	11,27	-0,97
SVENSKA CELLULO	SE	22,92	+0,25
THYSSENKRUPP	DE	19,75	+0,51
UNION MINIERE	BE	39,30	-0,78
UPM-KYMMENE COR	FI	32,50	-2,69
USINOR	FR	13,66	-1,51
VIOHALCO	GR	10,34	-0,58
VOEST-ALPINE ST	AT	27,73	+1,20
J D WETHERSPON	GB	6,15	-0,51
WORMS N	FR	19,51	-0,05
DJ E STOXX BASI P		180,12	-0,91

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/01
CONSUMATION CYCLIQUE			
ACCOR	FR	47,78	-2,19
ADIDAS-SALOMON	DE	74,40	+0,27
AGFA-GEVAERT	BE	25,10	-2,90
AIR FRANCE	FR	22,43	-2,48
AIRTRUCKS PLC	GB	2,43	-0,39
ALITALIA	IT	1,92
AUSTRIAN AIRLIN	AT	13,20	-3,37
AUTOGRILL	IT	12,90	+0,16
BANG & OLUFSEN	DK	44,22	-1,49
BENETTON GROUP	IT	2,09	+0,97
BERKELEY GROUP	GB	11,71	+1,37
BRITISH AIRWAYS	GB	6,88	-1,14
BULGAR	IT	13,45	+0,90
CHRISTIAN DIOR	FR	47,89	-1,76
CLUB MED	FR	92,30	-1,07
DT.LUFTHANSA N	DE	24,80	-1,20
ELECTROLUX -B-	SE	15,22	-1,81
EMI TV & MERCHAN	GB	7,06	-8,31
EURO GROUP	GB	8,36	-3,13
EURO DISNEY	FR	0,62	-3,13
GRANDD COMPASS	FR	11,25	-2,34
HERMES INTL	FR	147	+0,68
HPI	IT	1,16
HUNTER DOUGLAS	NL	28,10	+0,90
KLM	NL	27,20	-0,18
HILTON GROUP	GB	3,76	+0,42
LVMH	FR	68,95	-3,57
MEDION	DE	106,84	-0,15
MOULINEX	FR	4,86	+3,40
NH HOTELES	ES	13,60	-1,45
P & O PRINCESS	GB	5,52	-0,29
PERYMOND PLC	GB	4,38	+1,15
ROY.PHILIPS ELE	NL	40,56	-4,59
PREUSSAG AG	DE	43,70	-1,69
RANK GROUP	GB	2,71	-0,58
RAIRAIR HLDGS	IE	11,45
SANAGROUP N	CH	165,61	-0,79
SAS DANMARK A/S	DK	11,52	-0,58

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/01
CHIMIE			
AIR LIQUIDE	FR	144,60	-1,09
AKZO NOBEL NV	NL	51,45	+0,98
BASF AG	DE	45,50	+1,11
BAYER AG	DE	52,78	+1,21
BOC GROUP PLC	GB	15,64	+0,61
CELANESE N	DE	18	-0,56
CIBA SPEC CHIMI	CH	71,96	-0,68
CLARIANT N	CH	356,14	-0,73
DEGUSSA-HUELS	DE	37,80	+0,77
DSM	NL	37,90	+0,56
EMS-CHEM HOLD A	CH	4853,47	-0,20
ICI	GB	7,63	-0,62
KEMIRA	FI	5,80	+3,20
LAPORTE	GB	10,91	-0,15
LONZA GRP N	CH	649,31	-0,60



SEB	FR	60,35	-0,08
SODEXHO ALLIANC	FR	208,30	-1,88
TELE PIZZA	ES	3,12	-1,58
THE SWATCH GRP	CH	1393,72	+0,71
THE SWATCH GRP	CH	284,65	+0,81
THOMSON MULTIME	PA	54,65	-0,64
WWW.UK UNITS	IR	1,25	-2,34
WILSON BOWDEN	GB	12,37	+0,39
WM-DATA -B-	SE	5,73	-1,92
WOLFORD AG	AT	18,54	-0,16
DJ E STOXX CYC GO P		160,17	-3,08

PHARMACIE			
ACTELION N	CH	453,20	-1,14
ALTANA AG	DE	164,10	+1,30
ASTRAZENECA	GB	48,49	+0,82
AVANTIS	FR	83,40	-0,48
BI BIOTECH	CH	1035,61	-1,13
CELLTECH GROUP	GB	20,23	-1,16
ELAN CORP	IE	35,85	-0,58
ELLOR INTL	FR	323	-0,31
FRESENIUS MED C	DE	85,20	+0,24
GAMBRO -A-	SE	7,42	+0,76
GLAXOSMITHKLINE	GB	28,25	+0,28
H. LUNDBECK	DK	103,18	+1,99
NOVARTIS N	CH	1808,88	+1,21
NOVO-NORDISK -B	DK	205,96	+3,15
NYCOMED AMERSHA	GB	8,95	+0,53
ORION B	FI	22,80	-0,83
QIAGEN NV	NL	37,15	-2,62
ROCHE HOLDING	CH	11936,77	+0,14
ROCHE HOLDING C	CH	10133,14	+0,49
SANOBI SYNTHELA	FR	60	-0,83
SCHERING AG	DE	57,50	+3,42
SHIRE PHARMA GR	GB	20,59	-1,29
SERONO -B-	CH	888,04	-0,44
SMITH & NEPHEW	GB	4,89	+1,99
SSL INTL	GB	7,71	+4,97
SULZER AG 100N	CH	722,11	-0,27
SYNTHES-STRATEC	CH	733,26	+0,27
UCB	BE	40,25	+0,37
WILLIAM DEMANT	DK	55,61	-1,18
ZELTIA	ES	15,34	+2,27
DJ E STOXX HEAL		536,89	-0,24

BIENS D'EQUIPEMENT			
ABB N	CH	106,91	-0,15
ADECCO N	CH	737,85	-2,26
AEROPORTI DI RO	IT	9,18	-0,22
AGGREGO	GB	6,58	-0,24
ALSTOM	FR	24	-1,84
ALTRAN TECHNO	FR	76,25	-1,49
ALUSUISSE GRP N	CH	603,40
ASSA ABLOY-B-	SE	18,26	-1,81
ASSOC BR PORTS	GB	5,63	+0,85
ATLAS COPCO -A-	SE	23,99	+0,23
ATLAS COPCO -B-	SE	22,87	-0,25
ATLICA ENTRA SA	GR	5,74	+2,87
BAA	GB	9,07	+1,06
BBA GROUP PLC	GB	5,63	-1,11
BIC	GB	22,45	+1,07
CIR	IT	2,63	-2,23
CAPITA GRP	GB	7,87	+1,64
CDB WEB TECH IN	IT	9,50	-2,06
CGIP	FR	57	+0,53
CMG	GB	62,50
COOKSON GROUP P	GB	3,06	+1,05
DAMPSKIBS -A-	DK	10182,64
DAMPSKIBS -B-	DK	11523,98	-1,04
DAMPSKIBS SVEND	DK	15610,97	-0,85
E.ON AG	DE	59,55	-0,92
EADS SICO	FR	23,20	-1,90
ELECTROCOMPONEN	GB	10,41	-1,80
EPOS	DE	93,20	-4,90
EUROTUNNEL	FR	1,06
EXEL	GB	15,93	+0,40
F.I. GROUP	GB	5	

VALEURS FRANCE

L'action Cap Gemini bondissait de 4,62 %, à 57,35 euros, vendredi 26 janvier, lors des premiers échanges. Le groupe a annoncé un chiffre d'affaires pro forma de 8,45 milliards d'euros en 2000, en hausse de 10,2 %, et un résultat d'exploitation pro forma de 890 millions.

Le titre Valeo progressait de 0,13 %, à 50 euros, vendredi matin. L'équipementier automobile a annoncé qu'il envisageait de fermer ses sites britanniques de Worksp et Gorseinon, qui emploient au total 580 personnes. Cette fermeture résulte d'une forte baisse des volumes de la production automobile, accentuée par des transferts de production de certains constructeurs.

L'action Peugeot reculait de 0,98 %, à 274 euros, vendredi peu après le début des cotations. Le groupe automobile a annoncé un chiffre d'affaires 2000 en progression de 16,9 %, à 44,18 milliards d'euros.

Le titre Sodexo Alliance perdait 1,04 %, à 210,1 euros, vendredi matin. L'agence de notation Standard & Poor's a annoncé, jeudi, avoir placé sous surveillance avec implication négative la note à long terme « BBB+ » du groupe de restauration collective après l'annonce de son projet d'OPA sur le solde (52 %) du capital de sa filiale américaine Sodexo Marriott Services.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 26 JANVIER Cours à 12 h 30
Demier jour de négociation des OSRD : 22 février

Table with 4 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes ACCOR, AB SOFT, AGF, AFFINE(XIMM), AIR FRANCE G., AIR LIQUIDE.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 26 JANVIER
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table with 4 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, ADL PARTNER, ALGORIE, ALPHAMEDIA, ALPHA MOIS, ALTAMIR & CI, ALDETA, ALTI, ALTI ACT.NOU, A NOVO, ARTPRICE COM, ASTRA, AUFEMINCO, AUTOMA TECH, AVENIR TELECOM, AVENIR TELECOM, BAC MAJESTIC, BARBARA BUI, BCI NAVIGATI, BELVEDERE, BOURSE DIREC, BURME TECHNO, BRIME TECH, BUSINESS INT, BVRP ACT.DIV, BVRP ACT.NV, CAS SYSTEMS, CALL CENTER, CAST, CEREP, CHEMUNEX, CMT MEDICAL.

Main financial table with columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes ALCATEL, ALSTOM, ALTRON TECH, ATOS CA, ARBEL, AVENTIS, AXA, AZEO(EG.ET), BAIL INVESTI, BAZAR HOT.V, BIC, BIS, BNPPARIBAS, BOLLORE, BOLLORE INV, BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFF, BULLI, BUSINESS OBJ, BTP(LA CI), BURELLE(LY), CANAL, CAP GEMINI, CARBONE-LORR, CARREFOUR, CASINO GUICH, CASINO GUICH, CASTORAMA DU, CEA INDUSTRI, CEGID(LY), CFF,RECYCLIN, CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DA, CHRISTIAN DI, CIC-ACTIONS, CIMENTS FRAN, CLARINS, CLUB MEDITER, CNP ASSURANC, COFACE, COFLEXIP, COLAS, CONTIN.ENTRE, CPR, CRED.FON.FRA, CREDIT LYONN, CS.COM.ET SY, DAMART, DANONE, DASSAULT-AVI, DASSAULT SYS, DE DIETRICH, DEVEAUX(LY), DEV.R.N.P-CA, DMC(DOLLFUS), DYNACTIION, EIFFAGE, ELIOR, ELEC.MADAGAS, ENTENAL(EX), ERAMET, ERIDANIA BEG, ESSILOR INTL, ESSO, EULER.

Main financial table with columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes EURAFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, FAURECIA, FIMALAC SA C, F.F.P.(NY), FINAXA, FINLUX, FONCTIONN, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES, GALERIES LAF, GAUMONT, GECINA, GEOPHYSIQUE, GFI INFORMAT, GRANDVISION, GROUPE ANDRE, GROUPE GASCO, GRZANNES, GROUPE PARTO, GUYENNE GASC, HAVAS ADVERT, IMERY, IMMOBANQUE, INMEUBLES DE, INFOGRAMES E, IN.MARSEILLA, INGENICO, ISIS, KAUFMAN ET B, KLERPIERRE, LAFARGE, LAGARDERE, LAPEYRE, LEBON(CIE), LEGRAND, LEGRAND ADP, LEGRIS INDUS, LIBERTY SURF, LOCINDUS, L'OREAL, LOUVERE, LVMH MOET HE, MAUREN WENDE, MAURIEL ET PR, METALEUROPE, MICHELIN, MONTPEUT SA, MOULINEX, NATEXIS BO P, NEOPOST, NORBERT DENT, NORD-EST, NRJ GROUP, OBERTHUR CAR, OLIPAR, OXYG.EXT-ORI, PECHINEY ACT, PECHINEY B P, PENAUILLÉ PO, PERNOD-RICAR, PEUGEOT, PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN, PSB INDUSTRI, PUBLICIS GR, REMY COINTRE.

Table with 4 columns: International, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCAP EXP, ANGLGOLD LT, A.T.T., BARRICK GOLD, COLGATE PAL, CROWN CORK O, DE BEERS, DIAGO PLC, DOW CHEMICAL, DU PONT NEMO, ECHO BAY MIN, ELECTROLUX, ELF GABON, ERICSSON, FORD MOTOR, GENERAL ELEC, GENERAL MOTO, GOLD FIELDS, HARMONY GOLD, HITACHI, HSBC HOLDING, I.B.M., I.C.I., ITOYOKADO, I.T.T. INDUS, KINGFISHER P, MATSUSHITA, MC DONALD'S, MERK AND CO, MITSUBISHI C, NESTLE SA, NORSK HYDRO, PHIZER INC, PHILIP MORRI, PROCTER GAMB, RIO TINTO PL, SCHLUMBERGER, SEGA ENTERPR, SEMA GROUP, SHELL TRANSP, SONY CORP, T.D.K., TOSHIBA, UNITED TECHNO, ZAMBIA COPPE.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBÔLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorique 3;
coupon détaché; # droit de préemption; # contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1):
Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 26 JANVIER
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table with 4 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes AB GROUPE, ACTIELEC REG, ALGECO, ALTEA, ALTEA(SVN), APRIL S.A., ARKOPHARMA, ASSYSTEM, AUBAY, BENETEAU CAH, BOIRON(LY), BONDUELLE, BOUQUET TARN, BRICORAMA, BRIOCHE PASQ, BUFFALO GRIL, C.A. OISE CC, C.A. PARIS I, C.A.PAS CAL, CDA-CIE DES, CEGEDIM, CIE FIN ST-H, CNM CAH, COFITEM-COFI, DANE-ELEC CB, ENTALLEC CB, ETAN DEVELOP, EUROPEEN C, EXPANDE SA, FINACOR, FINACOR(EX), FINIFIN, FLEURY MICH, FOCAL(GROUP).

Table with 4 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes GENERALE LOC, GEODIS, GFI INDUSTRI, GO SPORT, GRAND MARNIE, GRAND MORN... GROSSE CRIT, GROUPE J.C.D., HERMES INTL, HYPARLO R(LY), I.C.C., IMS(INT.META), INTER PARFUM, JET MULTIMED, L.D.C., LAURENT-PERR, LECTRA SYST, LOUIS DREYFU, LGV MEDICAL, MG-METRI V A, MANITOU, MANUTAN INTE, MARIONNAUD P, PARCESEXP, PCAS, PETIT FOREST, PIERRE VACAN, PINGUELY HAU, POCHET, RADIALL, RALLY(LY), RODRIGUEZ GR, SABATA SA, SECHE ENVIRO, SINDOPASSET, SIPAREX CROI, SOLERI, SOLVING, STEEF-TFE, STERIA GROUP, SYLEA, SYLUS, SYNERGIE(EX), TEAM PARTNER, TRYGAN, UNION FINFR, VILMOR.CLAUS, VIRBAC.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 25 janvier

Table with 4 columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Date cours. Includes AGIPI, BNP PARIBAS, BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, BNP MONÉ PLACEMENT D, BNP MONÉ TRÉSORERIE, BNP OBLIG. CT, BNP OBLIG. LT, BNP OBLIG. MT C, BNP OBLIG. MT D, BNP OBLIG. SPREADS, BNP OBLIG. TRÉSOR, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, MULTI-PROMOTEURS, CAISSE D'ÉPARGNE.

Table with 4 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes ÉCUR. TRIMESTRIEL D, ÉPARCOURT-SICAV D, GÉOPTIM C, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, CRÉDIT AGRICOLE, CREDIT LYONNAIS, CREDIT INDUSTRIEL COMMERCIAL, EUROCOIC LEADERS, MENSUELIC, RENTACIC, UNION AMÉRIQUE, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, EUROCOIC SOLIDARITÉ, LIION 2000 C/3 11/06/99, LIION 2000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SILVAFRANCE, SILVARENTE, SLIVINTE, TRILION, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, ACTILION DYNAMIQUE C, ACTILION DYNAMIQUE D, ACTILION PEA DYNAMIQUE, ACTILION ÉQUILIBRE C, ACTILION ÉQUILIBRE D, ACTILION PRUDENCE C, ACTILION PRUDENCE D, INTERLION, LION ACTION EURO, LION PEA EURO, CM EURO PEA, CM EUROPE TECHNOL, CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME, CM OPTION DYNAM, CM OPTION ÉQUIL, CM OBLIG. COURT TERME, CM OBLIG. MOYEN TERME, CM OBLIG. QUATRE, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, LCP.FE DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT, AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, ST-HONORÉ CONVERTIBLES, ST-HONORÉ FRANCE, ST-HONORÉ PACIFIQUE, ST-HONORÉ TECH. MEDIA, ST-HONORÉ VIE SANTÉ, ST-HONORÉ WORLD LEAD, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, WEB INTERNATIONAL.

Table with 4 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes STRATÉGIE IND. EUROPE, STRATÉGIE CAC, STRATÉGIE INDICE USA, ADDILYS C, ADDILYS D, AMPLITUDE AMÉRIQUE C, AMPLITUDE AMÉRIQUE D, AMPLITUDE EUROPE C, AMPLITUDE EUROPE D, AMPLITUDE MONDE C, AMPLITUDE MONDE D, AMPLITUDE PACIFIQUE C, AMPLITUDE PACIFIQUE D, ÉLANCIEL FRANCE D PEA, ÉLANCIEL EURO D PEA, ÉMÉRGENCE E.POST.D PEA, GÉOBILYS C, GÉOBILYS D, INTENSYS C, INTENSYS D, KALEIS DYNAMISME C, KALEIS DYNAMISME D, KALEIS ÉQUILIBRE C, KALEIS ÉQUILIBRE D, KALEIS ÉRÉNITÉ C, KALEIS ÉRÉNITÉ D, KALEIS SÉNITÉ C, KALEIS SÉNITÉ D, OBLITYS C, OBLITYS D, PLÉNITUDE D PEA, POSTE GESTION C, POSTE GESTION D, POSTE PREMIÈRE, POSTE PREMIÈRE 1 AN, POSTE PREMIÈRE 2-3, PRIMIEL EUROPE C, REVENUS TRIMESTRIELS, THÉSORA C, THÉSORA D, TRÉSORSY C, SOLTICE D, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, DÉDIALYS FINANCE, DÉDIALYS MULTI-SECT, DÉDIALYS SANTÉ, DÉDIALYS TECHNOLOGIES, DÉDIALYS TELECOM, POSTE EUROPE C, POSTE EUROPE D, POSTE PREMIÈRE 8 ANS C, POSTE PREMIÈRE 8 ANS D.

Table with 4 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes SG ASSET MANAGEMENT, CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, CONVERTIS C, INTEROBLIG C, INTERSELECTION FR. D, SÉLECT DÉFENSIF C, SÉLECT DYNAMIQUE C, SÉLECT ÉQUILIBRE 2, SÉLECT PEA 1, SG FRANCE OPPOINT C, SG FRANCE OPPOINT D, SOGENFRANCE C, SOGENFRANCE D, SOGEOBLIG C, SOGEPARGNE D, SOGPEA EUROPE, SOGINTEC C, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC PEA EUROPE, DÉCLIC SOGENFR. TEMPO, DÉCLIC FRANCE C.

LÉGENDE
* Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.



MOÛT & CHANDON Hennessy
 Dom Pérignon Aumont-Duchene
 Charles Heidsieck KRUG
 MERCIER POMMERY
 Ruinart Veuve Clicquot Ponsardin



LOUIS VUITTON GIVENCHY
 CELINE KENZO CHRISTIAN LACROIX
 PINK LOEWE F
 EMILIO PUCCI FENDI



Christian Dior KENZO
 MAKE UP FOR EVER fresh
 bliss URBAN DECAY Benefit
 GIVENCHY GUERLAIN



Y&G CHAUMET
 OMAS EBEL
 FRED ZENITH



SYNCHRONY
 GALLERIA
 MIAMI CRUISELINE

LVMH

MOÛT HENNESSY • LOUIS VUITTON

LA PASSION CRÉATIVE

Chiffre d'affaires record en 2000 + 35 %

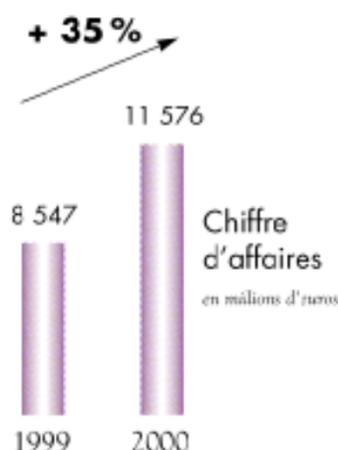
En 2000, le chiffre d'affaires consolidé du groupe LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton a augmenté de 3 milliards d'euros pour atteindre le chiffre record de 11,6 milliards d'euros en hausse de 35 % par rapport à l'exercice 1999. L'ensemble des groupes d'activités et des zones géographiques a connu une croissance soutenue.

Le quatrième trimestre, en hausse de 31 %, confirme la bonne tendance de nos marchés. Cette performance est d'autant plus remarquable que le dernier trimestre de 1999 avait été en hausse de 29 %. Les ventes du mois de décembre ont établi un nouveau record à plus de 1,3 milliard d'euros (contre 1 milliard d'euros l'année précédente).

"Cette performance exceptionnelle de l'année 2000 illustre le bien fondé de notre stratégie basée sur la qualité et l'innovation. Le développement de nos réseaux de distribution, le succès de nos produits, le dynamisme de nos équipes, renforcé par notre style d'organisation entrepreneurial, nous ont permis d'accroître nos parts de marché dans tous nos métiers.

L'année 2000 a été marquée par une forte croissance interne accompagnée d'une politique sélective d'acquisitions : Miami Cruiseline, complémentaire de DFS, Pucci et Fendi qui ont affirmé notre présence dans les marques italiennes de luxe, Urban Decay et Fresh, deux nouvelles start-ups américaines dans les cosmétiques, La Samaritaine, lieu commercial stratégique au cœur de Paris, et enfin, récemment Gabrielle Studio, propriétaire de Donna Karan, la marque emblématique américaine. Ces opérations renforcent le leadership du groupe LVMH sur le marché mondial du luxe, elles contribueront à accélérer encore sa croissance".

Myron Ullman III - Directeur Général du Groupe



ÉVOLUTION PAR GROUPE D'ACTIVITÉS :

Les ventes des Vins & Spiritueux ont enregistré une croissance annuelle de 4 % grâce à une excellente performance au quatrième trimestre au cours duquel le chiffre d'affaires des Champagnes & Vins a augmenté de 15 % et celui du Cognac de plus de 22 % comparés à la même période de 1999.

Nous avons accru nos parts de marché en Champagne, en particulier pour les marques Moët & Chandon et Veuve Clicquot Ponsardin. En 2000, les ventes de Cognac sont en hausse de plus de 17 % grâce au fort développement de Hennessy aux États-Unis, associé à une croissance soutenue des qualités supérieures en Asie et en Europe. Cette bonne performance confirme la puissance de nos marques.

L'activité du groupe Mode & Maroquinerie a enregistré des ventes records de 3,2 milliards d'euros en 2000, soit 39 % de croissance par rapport à 1999. Toutes les marques ont connu une croissance du chiffre d'affaires à deux chiffres.

Louis Vuitton a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 37 %. La demande extraordinaire pour les produits Vuitton n'a pas pu être entièrement satisfaite au quatrième trimestre ; en raison des limites de capacité de production, la progression des ventes a dû être contenue à 19 % pendant cette période. Des mesures ont été prises afin d'augmenter les moyens de fabrication au premier trimestre 2001. L'année 2000 confirme le succès des global stores (26 global stores à fin 2000) qui dépasse toutes les prévisions, ainsi que l'accueil exceptionnel des nouveaux produits (Monogram Vernis, Epi pastel, entre autres) pour lesquels des listes d'attente ont dû être instaurées dans le monde entier.

Les ventes de Parfums & Cosmétiques sont en croissance de 22 %, grâce au succès de l'ensemble des marques et des nouveaux produits.

L'adore de Christian Dior connaît un succès mondial considérable et dépasse les 130 millions d'euros de ventes en 2000. Flower de Kenzo, Mahora et la ligne de soins Issima de Guerlain, Hot Couture et Rouge Miroir chez Givenchy poursuivent le succès enregistré lors de leur lancement. Les nouvelles start-ups acquises depuis 2 ans ont atteint 100 millions d'euros de chiffre d'affaires pour l'année 2000, en croissance de 80 %. Deux nouvelles marques, particulièrement créatives, Fresh et Urban Decay, ont été acquises cette année.

Les ventes du groupe Distribution sélective pour l'année 2000 sont en augmentation de 52 % et de 32 % hors acquisition de Miami Cruiseline, société disposant d'un potentiel important de croissance qui a été intégrée avec succès dans le groupe. DFS a connu une croissance très soutenue en 2000, grâce en partie à la stabilisation de la situation économique en Asie. Par ailleurs, DFS a renforcé ses positions sur le marché avec l'ouverture de trois Galleries (Sydney et Cairns en Australie et San Francisco aux États-Unis) et s'est vu attribuer deux concessions d'aéroports au terminal international de JFK à New York et Incheon en Corée. Sephora poursuit une croissance très forte avec l'ouverture de 135 nouveaux magasins en Europe, 17 magasins aux États-Unis et 5 au Japon. Grâce à une stratégie ciblée d'ouvertures de magasins, Sephora devient leader de la distribution de parfums et cosmétiques sur ses marchés clés aux États-Unis, notamment à Manhattan.

Le chiffre d'affaires du groupe Montres & Joaillerie dépasse l'objectif des 600 millions d'euros grâce au succès d'une part des nouveaux produits Alter Ego de Tag Heuer et Mihewi de Chaumet et d'autre part des best sellers, notamment les montres Beluga d'Ébel et Chronomaster de Zenith. L'année 2000 a été marquée par l'acquisition de la marque de stylos Omas, incontestablement parmi les plus beaux du monde, et par la mise en place du groupe Montres & Joaillerie et de l'exploitation des synergies particulièrement en distribution.

Le résultat opérationnel 2000 de LVMH a enregistré une hausse supérieure à 25 %.

"Ces performances renforcent l'avance considérable de LVMH sur le marché mondial du luxe. La poursuite de notre stratégie fondée sur la créativité, la qualité et l'esprit d'entreprise sera poursuivie en 2001. L'année 2001 devrait être une nouvelle année de croissance soutenue pour LVMH. Il faut souligner que l'impact significatif des variations monétaires en 2001 sera compensé par les convertisseurs de change existantes."

Myron Ullman III - Directeur Général du Groupe

En millions d'euros	4 ^e semestre		Evolution	Année		Evolution
	2000	1999		2000	1999	
Vins & Spiritueux	896	767	+ 17 %	2 335	2 240	+ 4 %
Mode & Maroquinerie	911	728	+ 25 %	3 195	2 295	+ 39 %
Parfums & Cosmétiques	676	535	+ 26 %	2 075	1 703	+ 22 %
Distribution sélective	1 014	690	+ 47 %	3 287	2 162	+ 52 %
Montres & Joaillerie	187	104	NS	614	135	NS
Autres activités	2	- 2	NS	70	12	NS
Total	3 686	2 822	+31 %	11 576	8 547	+35 %

SPORTS Le Français Arnaud Clément s'est qualifié pour la finale des Internationaux d'Australie, où il affrontera l'Américain Andre Agassi, grâce à sa victoire en cinq sets (5-7,

2-6, 7-6 [7/4], 7-5, 6-2), vendredi 26 janvier, face à son compatriote Sébastien Grosjean. ● L'AIXOIS, vingt-trois ans, tête de série n°15, est le premier Français à atteindre ce

stade de la compétition depuis 1928, année où Jean Borotra avait emporté le titre. ● SÉBASTIEN GROSJEAN, qui s'était adjugé les deux premiers sets, a laissé passer deux balles de

match dans la troisième manche. ● L'AUTRE DEMI-FINALE a vu le succès d'Andre Agassi, lauréat de l'édition 2000 du tournoi, devant l'Australien Patrick Rafter (7-5, 2-6, 6-7

[5/7], 6-2, 6-3), qui a annoncé qu'il jouait sa dernière saison. ● LA FINALE se jouera dimanche 28 janvier sur la Rod Laver Arena, le court central du Melbourne Park.

Pour battre Sébastien Grosjean, Arnaud Clément a dû oublier l'amitié

L'Aixois est venu à bout de son camarade marseillais en demi-finale des Internationaux d'Australie au terme d'une partie en cinq sets (5-7, 2-6, 7-6 [7/4], 7-5, 6-2) où il a dû sauver deux balles de match. En finale, dimanche 28 janvier, il affrontera l'Américain Andre Agassi

IL RESTE seul sur le court, signe quelques autographes et disparaît dans la fraîcheur du corridor. C'est fini, Arnaud Clément vient de se qualifier pour la finale des Internationaux d'Australie en battant son ami Sébastien Grosjean, vendredi 26 janvier, au terme d'un match émouvant et un peu fou (5-7, 2-6, 7-6 [7/4], 7-5, 6-2). Sa joie est contenue, il est comme triste, il a laissé un copain en route, il est surtout exténué. Il revient de si loin. Mené 4-2 dans la troisième manche, il a sauvé trois balles de 5-2 ? puis deux balles de match, pour enfin retrouver sa contenance et sa fougue montrant une nouvelle fois ses extraordinaires qualités de battant.

Le match a commencé comme les deux amis l'avaient prévu. Tendus,

presque inquiets, ils multiplient les fautes directes. C'est Arnaud Clément qui ne supporte pas cette confrontation affective. Il a beau avoir gagné les deux rencontres disputées contre Sébastien Grosjean dans le passé mais cette troisième confrontation représente bien plus : une première consécration après un parcours exceptionnel et l'opportunité de jouer une finale de tournoi du Grand Chelem.

PLUS VITE EN ACTION

Sébastien Grosjean s'affranchit très vite de son trac. Bien planté derrière la ligne de fond de court, il distribue le jeu, assène son grand coup droit, regarde aussi passer les fautes. Il remporte la première manche avec une sérénité presque irrégulière. Décontenancé, Arnaud Clément perd six jeux d'affilée. Parfois, il cherche le regard de son copain, il semble perdu, sa cuisse à nouveau lui fait mal, il la fait bander par un kinésithéra-

peute à un changement de côté pour calmer la contracture qui s'était déclarée avant son difficile quart de finale contre le Russe Evgueni Kafelnikov.

Le jeu de Sébastien Grosjean ne connaît pas de répit. Le Marseillais frappe avec son grand cœur, cogne,

punch, assomme, tient deux balles de match, ne peut les gagner. Son jeu semble alors plus friable, Arnaud Clément, lui, est revenu dans la partie. Son revers enfin, qui lui manquait tant depuis le début de la partie, fonctionne enfin et fait mouche. Le jeu s'équilibre, le match devient

beau : des longs échanges après, des coups en bout de course, des points gagnés quand ils semblaient perdus. Les deux hommes cognent, grognent, tempêtent et enragent. Ils sont enfin ensemble à la conquête de cette satanée place en finale.

A force, c'est Arnaud Clément qui prend l'avantage. Il vient de sauver deux balles de match. Le tennis de Sébastien Grosjean se craquèle sous l'obstination de son adversaire dans la manche ultime. Il perd deux fois son service, tente d'arracher un sur-sis mais, à la cinquième balle de match, il cède. Un coup droit dans le filet. Les deux amis se serrent la main et se séparent.

Mercredi, après leur demi-finale, ils s'étaient retrouvés et félicités. Arnaud Clément a raconté en riant : « Sébastien voulait qu'on fasse une petite partie de tarot, je lui ai dit : "T'es fou, il faut que j'aie me faire masser". On ira peut-être boire une petite bibine après, on l'a bien méritée. »

Arnaud Clément et Sébastien Grosjean tous les jours. Ils sont plus petits et plus rapides et leurs armes sont très différentes que celles auxquelles vous avez normalement affaire. J'ai pris beaucoup de plaisir à regarder jouer. »

Dimanche, Andre Agassi devrait trouver sur son chemin, un Français

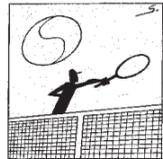
Un entraîneur écartelé

Pour avoir entraîné l'un et longuement côtoyé l'autre, l'Australien Trevor Allan était sans doute l'homme le mieux placé pour juger des chances de qualification d'Arnaud Clément et de Sébastien Grosjean. « Si chacun évolue à son meilleur tennis, ce sera un match acharné car il oppose deux véritables guerriers des courts », pronostiquait l'entraîneur du Cercle Sportif Marseillais où il a suivi durant deux ans l'Aixois Arnaud Clément et prodigué de précieux conseils au Marseillais Sébastien Grosjean. « Sébastien frappe plus fort, mais il est plus lent sur ses jambes qu'Arnaud. Je pense que la clef du match résidera dans le service et dans la capacité de savoir surprendre l'autre en variant le jeu », précisait-il.

qui vient de se faire un plaisir fou. Jusqu'où ira l'épopée d'Arnaud Clément ? Depuis 1968, cinq joueurs masculins français se sont qualifiés en finale d'un tournoi du Grand Chelem pour un seul titre conquis, celui de Yannick Noah en 1983, à Roland-Garros.

Bénédicte Mathieu

■ Les sœurs américaines Serena et Venus Williams ont obtenu le seul titre du Grand Chelem qui manquait à leur collection en double en battant leurs compatriotes Lindsay Davenport et Corina Morariu (6-2, 4-6, 6-4), en 1 heure et 46 minutes, vendredi 26 janvier, en finale des Internationaux d'Australie.



TENNIS

Le match a commencé comme les deux amis l'avaient prévu. Tendus,

Andre Agassi prive Patrick Rafter de sa finale

Patrick Rafter ne gagnera probablement jamais les Internationaux d'Australie. Le héros local, tête de série n° 12, s'est incliné, jeudi 25 janvier, en demi-finale face à Andre Agassi, tenant du titre (7-5, 2-6, 6-7 [5/7], 6-2, 6-3). Parce qu'il a annoncé qu'il disputait sa dernière saison, à vingt-huit ans, ces Internationaux 2001 lui étaient un peu plus chers. En huit participations, il n'a pu faire mieux qu'un huitième de finale en 1995. Jeudi, contre l'Américain, Patrick Rafter a mené deux manches à une. Le match était superbe, une belle revanche de Wimbledon 2000 quand l'Australien avait éliminé son rival du jour en demi-finale. Las ! Patrick Rafter, victime de crampes, n'a pu réellement jouer le cinquième set.

« Je lui ai conseillé de ne pas prendre sa retraite tout de suite, a expliqué Andre Agassi, âgé de trente ans. Il a encore de belles années devant lui, dans le tennis comme après. »

AGASSI BATTU DEUX FOIS

Judi 25 janvier, sous le regard des caméras et des objectifs, les deux « minots » se sont entraînés en semble à Melbourne Park. Ils paraissaient tranquilles, ils savaient ce qu'ils leur arrivaient. Arnaud Clément est désormais seul... sur le court.

En finale, dimanche, il rencontrera Andre Agassi, tenant du titre. S'il est fatigué, il ne le montrera pas trop. Il se souviendra de sa belle victoire contre l'Américain au deuxième tour des Internationaux des Etats-Unis en août 2000, puis de celle qu'il a obtenu contre le même adversaire (il est vrai blessé à la cuisse) en demi-finale du tournoi de Lyon, en octobre 2000.

Deux fois vainqueur des Internationaux d'Australie, ancien numéro 1 mondial, aujourd'hui sixième et champion plus briscard que jamais, Andre Agassi ne s'est surtout pas arrogé une partie gagnée d'avance. A la veille de la finale, il expliquait : « On ne joue pas des joueurs comme



L'EDITION 2001

Interactif, facile à personnaliser, Le Monde.fr offre dès sa page d'accueil les informations essentielles du moment, enrichies de nombreux dossiers spécifiques, de documents multimédias et de chaînes thématiques.

Le Monde

La bonne blague de deux « minots »

MELBOURNE
correspondance

« On a fait un pari avec Sébastien, expliquait Arnaud Clément à l'issue de sa victoire du 3^e tour face au Suisse Roger Federer. C'est à celui qui perdra le moins de jeux dans le tournoi. Je suis d'ailleurs assez content car, pour le moment, c'est moi qui gagne. » Avec son sourire en coin et ses yeux pétillants, le Français était alors loin de penser que ce petit jeu allait durer jusqu'à la demi-finale de vendredi 26 janvier.

Impressionnants d'efficacité, les deux Provençaux (l'un est originaire d'Aix-en-Provence, l'autre de Marseille) ont fait souffler un vrai vent de fraîcheur sur les courts surchauffés de Melbourne, séduisant le public, les médias et même leurs collègues joueurs, grâce à une décontraction étonnante et un comportement hors normes. Ces deux « minots » sont sans doute les premiers à avoir appliqué des principes de sports collectifs à leur jeu d'individualistes.

L'ESPRIT D'ÉQUIPE

« Moi, j'aurais aimé être footballeur, explique ainsi Sébastien Grosjean. J'ai l'esprit d'équipe. »

Volontiers farceurs et surtout très partageurs, les deux garçons ont ainsi passé ensemble la quasi-totalité de leur temps de récupération à Melbourne. Des heures coincés dans leur palace du centre-ville, à jouer aux cartes ou à lire les bandes dessinées amenées par Sébastien Grosjean en Australie.

Une préparation collective avec forcément des séances d'entraînement communes qui s'ajoutent à une association en double. Terminer l'aventure australienne par une confrontation à ce niveau inédit a fait naître chez les deux compères un sentiment mêlé de bonheur et

d'amertume, tous deux jurant que quoi qu'il arrive, ce match ne changera rien à leur amitié et à leur façon originale de fonctionner. Un match au cours duquel les deux joueurs voulaient avant tout se faire plaisir.

Quelques heures avant la rencontre, ils ont échangé des balles et déjeuné ensemble. Sans bousculer leurs habitudes et sans donner l'impression de mesurer la portée de leurs exploits. Depuis 1983 et la rencontre disputée entre Yannick Noah et Christophe Roger-Vasselin à Roland-Garros, jamais deux Français ne s'étaient retrouvés dans le dernier carré d'un tournoi du Grand chelem.

« J'ai du mal à mesurer si notre parcours est suivi en France, précise Arnaud Clément. Je sais que mes parents et mes amis se lèvent la nuit pour voir les matches à la télé, mais c'est tout. » Installé en Floride (Etats-Unis), à Boca Raton, avec sa femme et sa fille de deux ans, Sébastien Grosjean semble encore plus « déconnecté » que son ami : « Je n'ai même pas appelé chez moi après ma qualification en demi. C'était la nuit aux Etats-Unis et je ne voulais pas réveiller la petite. »

Arnaud Clément et Sébastien Grosjean n'ont donc pas déçu les 15 000 spectateurs – même s'ils ne les ont pas totalement emballés, notamment en début de rencontre – venus applaudir ces deux étonnants Français dans un après-midi chaud et humide d'Australia Day (la fête nationale australienne, commémorant l'arrivée du premier bateau de bagnards venus coloniser le pays, le 26 janvier 1788). Un jour de fête aux antipodes et une matinée historique pour le tennis français, qui s'est trouvé deux champions aussi atypiques que prometteurs.

Xavier Hugo

Les grands écarts de Luc Guyau

QUELLE pêche ! Dès qu'il se place derrière un micro, qu'il s'avance sur le peron d'un hôtel ministériel après une âpre négociation, se juche sur une estrade ou défile derrière des banderoles, Luc Guyau déploie avec gourmandise une énergie de la parole à revendre. Non que le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) soit véritablement un tribun tonitruant ou un orateur charmeur. Mais il maîtrise bien la progression de son discours, alternant petites phrases et allusions personnelles acérées, mots chocs et messages qui font toujours mouche dans la bouche d'une syndicaliste avec ses appels à l'unité, à la solidarité, au partage des fruits de la croissance, à la lutte sans pour autant désespérer du dialogue avec les pouvoirs publics.

Les choses avaient mal commencé pour celui qui, à quarante-quatre ans, allait prendre en 1992 la tête du principal (à l'époque, il était même quasi monopolistique et hégémonique) syndicat agricole. C'était lors d'une réunion des instances nationales à Limoges et il ne l'avait emporté qu'à une majorité très relative, rassemblant seulement 30 des 62 voix des membres du conseil d'administration. Le ténor du Rouergue, Raymond Lacombe, son emblématique prédécesseur, avait en tête un autre choix, puisque son dauphin était Gérard Lapie, éleveur de porcs dans la Marne. Mais, pour éviter une scission mortelle de l'organisation, ce dernier avait accepté in extremis de se sacrifier en retirant sa candidature. L'événement a marqué Luc Guyau, le mal élu, et il en a tiré les leçons. Ayant conquis le pouvoir de haute lutte, il comprendra par la suite combien il serait dangereux de penser à le partager ou à le déléguer. Depuis cette date, d'ailleurs, il a été réélu président au fil des congrès avec des scores à chaque fois plus flatteurs.

Enfant de la Vendée du bocage, agriculteur sur une exploitation mixte (lait, viande, cultures) à Thorigny depuis 1970, en association avec son frère, il avait suivi un parcours syndical sans accroc. Formation à la Jeunesse agricole chrétienne (JAC) - où il rencontre sa future épouse, Annie -, président du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) en 1974, secrétaire général puis président du remuant Centre national (CNJA), puis titulaire de la fonction-clé de secrétaire général de la FNSEA en 1986. A chaque étape, il s'affirme un homme d'appareil. Dans un monde si complexe, si impulsif et si choyé par les responsables politiques successifs que l'agriculture, le pouvoir ne se prend et ne se garde que par les verrous qu'on place aux bons endroits, le mouvement qu'on impulse, la légitimité sécurisante qu'on incarne après les crises internes à huis clos.

Monolithique, la FNSEA ? « *Foutaise ! rectifie-t-il. Je revendique au contraire d'être le président de l'organisation la plus pluraliste de France. Je suis là pour faire la synthèse, pour donner les lignes directrices une fois que la discussion a eu lieu.* » N'empêche ! Ceux qui un jour ont osé ouvertement fomenter une révolution de palais, comme Michel Teyssedou (Cantal), en 1996, à la tête d'un quarteron de responsables prônant moins de libéralisme, doivent le savoir : il ne leur sera pas pardonné tant que Luc Guyau restera l'apparatchik en chef, car en fissurant le sacro-saint dogme de l'unité, ils se sont exclus d'eux-mêmes de la famille. Cette unité, c'est ce qu'il y a de plus difficile à sauvegarder, entre le Nord et le Sud, les propriétaires et les fermiers, les gros et les sans-le-sous, les « bio » et les agrimanagers, les subventionnés (dans les céréales ou les oléagineux) et ceux qui s'en tirent presque tout seuls (les producteurs de légumes ou les horticulteurs). Spécialiste du grand écart, Luc Guyau le sait mieux que quiconque.

L'un de ceux qui, dans le second cercle de son entourage, l'observent depuis longtemps dit de lui : « *Luc n'a pas d'amis, il n'a que des fidèles.* » C'est peut-être plus utile, en effet, dans une carrière. Et ces fidèles,



Déjeuner à la salle polyvalente de Saint-Quentin-en-Mauges (Maine-et-Loire) avec les éleveurs de bovins de la région, le 15 janvier.

Président de la FNSEA depuis dix ans, ce Vendéen a dû conduire son organisation à travers les tempêtes essuyées par l'agriculture française, qui a payé les excès du productivisme et des disparités régionales. Portrait d'un roi des champs au chiraquisme affiché

les, il les propulse, quand il faut, où il faut. Dernier exemple : la promotion de Colette Graton, vice-présidente de la chambre d'agriculture de Vendée - il ne peut pas y avoir plus proche ! - à la présidence de la très importante (à la veille d'échéances capitales) commission juridique et des conflits de la FNSEA. Occuper les recoins de l'appareil, maîtriser les statuts de l'organisation, savoir collaborer avec la plume de professeurs de sociologie et de maîtres en formation professionnelle pour écrire vite des livres au bon moment

collier de barbe que je porte depuis toujours, raconte-t-il. Quelques jours plus tard, mes enfants dirent à ma femme : "On n'a plus de papa !" Alors je l'ai laissée repousser. »

Le voilà en campagne. Les élections aux chambres d'agriculture, le 31 janvier, marquent en effet une échéance très attendue puisque les résultats donnent l'exacte mesure du poids respectif de chaque syndicat. Dans les Mayes, au sud d'Angers, à bord d'un bus aménagé pour la circonstance par Euro-RSCG, qui supervise sa campagne - « *C'est par*

crise n'est pas que celle des éleveurs ».

Le petit groupe de supporteurs en bottes et vareuse, dans lequel figure l'ancienne présidente du CNJA Christiane Lambert, est maintenant dans une exploitation de 45 hectares spécialisée dans les plantes médicinales. « *On fait toutes les agricultures en Maine-et-Loire* », dit avec fierté Luc Guyau, « *sauf la banane. Presque toute l'image de la France...* » C'est une campagne au pas de charge. Demain l'Yonne, puis le lendemain la Haute-Marne, suivie de la Somme. Il aura visité cinquante-cinq départements. Heureusement que son fils et son frère font tourner l'exploitation, car Luc Guyau ne revient chez lui que le vendredi soir.

LA messe du dimanche est un rendez-vous régulier, puis la chasse si la visite de l'exposition de santons n'a pas trop traîné. Il passe plus de temps à Paris, en costume cravate, qu'en bleu sur son tracteur Deutz. Pas de semaine sans voir un ministre, un haut responsable à Bruxelles ou dans une autre capitale. Quand il était président du Comité des organisations agricoles de l'Union européenne (COPA), il était à peine descendu d'un TGV qu'il montait dans un avion. Les rendez-vous politiques sont minutieusement préparés par Yves Salmon, directeur général de la FNSEA, bon connaisseur des partis, notamment de la galaxie gaulliste, qui lui avait été recommandé il y a sept ans par le sénateur RPR de Vendée Jacques Oudin. Il élude toujours les questions pièges sur ses préférences poli-

tiques, mais c'est un secret de polichinelle. Luc Guyau, chrétien social, ne peut dissimuler son chiraquisme, et même sa « chiraquophilie ». A ses yeux, c'est grâce à Chirac que l'accord de Berlin de mars 1999 ne s'est pas terminé en Berezina. Il s'arrange pour être à ses côtés lorsque le président de la République prononce un discours agricole.

Le 29 septembre 2000, après avoir été reçu à l'Élysée dans « *une ambiance excellente et constructive* », il souligne la « *détermination* » de Jacques Chirac, qui « *fait la preuve du soin qu'il apporte à trouver des solutions satisfaisantes pour faire avancer le délicat dossier de l'élargissement de l'UE* ». Deux mois avant, c'est une volée de bois vert qu'il envoyait par lettre ouverte à Jean Glavany, ministre de l'agriculture, accusé de « *refuser la concertation et le dialogue* » et de « *refuser de travailler avec les représentants des agriculteurs* », qui se sentent « *délaissés par leur ministre de tutelle* ». Et d'être encore plus précis à l'égard du ministre socialiste : « *Je ne veux pas la guerre*, lançait-il à Jean Glavany le 24 novembre 2000, *mais nous ne pourrions pas empêcher la guérilla.* » Bref, les choix sont clairs, même s'ils ne sont pas dits.

Encore un signe qui ne trompe pas. Il y a quelques mois, la Légion d'honneur a été attribuée à deux syndicalistes agricoles : l'ancien porte-parole de la Confédération paysanne, François Dufour, et Luc Guyau. C'est Jean Glavany qui a honoré le premier, mais la distinction du second relève du contingent spécial

du président de la République, qui la lui remettra, personnellement, prochainement. Avec le ministre de l'agriculture, tout est prétexte à communiqués assassins de la Fédération, allusions perfides, accusations de mollesse ou de mesures dogmatiques devant lesquels Jean Glavany - comparé un jour de 1999, à Versailles, à Coluche : « *Vous n'êtes ni pour ni contre, tout le contraire !* » - essaye de rester de marbre. « *Je m'interdis de juger publiquement un syndicaliste, même si l'on me traite de tous les mots d'oiseau* », rétorque Jean Glavany, appelant seulement « *à l'épanouissement du dialogue social* ».

C'est en fait dès l'été 1997, après l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon, que le ver est entré dans le fruit. Louis Le Penec, le prédécesseur de Jean Glavany, avait déjà annoncé la couleur : la coopération, oui ; la cogestion de la politique agricole comme depuis quarante ans, non ; des primes, oui, à condition qu'on les redistribue autrement ; les subventions, d'accord, mais elles doivent autant servir l'environnement et la politique de qualité que les exportations massives de produits à faible valeur ajoutée et la course au productivisme ; le dialogue avec les syndicats, bien sûr, à condition qu'il soit équilibré entre la FNSEA et la Confédération paysanne. Jean Glavany n'a fait que décliner et systématiser ce credo de la nouvelle agriculture.

C'ÉTAIT implicitement condamner un modèle construit à l'image de la FNSEA et fait depuis longtemps par elle et pour elle, même si en 1997, au Congrès tumultueux de Toulouse, elle avait, sous l'impulsion de son secrétaire général, Dominique Chardon, amorcé un salutaire virage - une révolution culturelle même - en acceptant le principe de la redistribution plus équitable des primes, ce qui avait déclenché le courroux des tout-puissants céréaliers.

Ce sont ces mêmes céréaliers qui, aujourd'hui, reprochent à Luc Guyau d'être insuffisamment ferme sur des sujets qui les fâchent, comme la modulation des aides ou la fiscalité écologique. Mais les éleveurs bovins aussi lui en veulent d'avoir, le 7 novembre 2000, imprudemment annoncé son idée de supprimer progressivement de la chaîne alimentaire tous les animaux nés avant juillet 1996. Une bourde que l'autoritaire Vendéen a du mal à avouer. Alors il fait diversion, brutalise la grande distribution qui « *nous vole la valeur ajoutée* », accuse le gouvernement d'avoir laissé s'installer la pagaille dans la campagne des tests de l'ESB, laisse publier dans le journal de la FNSEA des philippiques contre les médias - « *Trop écrire ou trop en dire au nom de la transparence ne fait qu'accroître la psychose de la vache folle* » -, porte plainte en diffamation contre José Bové, son ennemi juré parce qu'adulté des Français, qui préfère qu'on leur parle d'alimentation que d'agriculture, de paysans et de terroirs plutôt que de cultivateurs et de rendements, et ce surtout depuis le grand show de Seattle. Le barbu ne prononce jamais le nom du moustachu, mais vitupère contre lui, « *le défenseur de l'industrie des brouettes et des fourches, celui qui dénigre et calomnie les paysans, celui qui leur tire dans le dos, les diseux qui ne font rien* », qu'il oppose aux faiseurs qui agissent.

Luc Guyau a compris, peut-être un peu tard, qu'il devait, même s'il lui en coûte, changer aussi son discours. Un peu moins de technicité, un peu plus d'humanité. « *On a besoin de sérénité, d'espérance, de confiance, de revenu bien sûr, mais surtout de considération* », a-t-il martelé il y a quelques jours en présentant ses vœux. Ses deux successeurs possibles, à l'issue du congrès des Sables-d'Olonne, début avril, l'entouraient : le Breton Jean-Michel Lemétayer, efficace patron des producteurs laitiers, et le Méridional Dominique Chardon, défenseur d'une paysannerie qui traite avec la même passion les hommes, les territoires et les produits. Mais son regard ne s'est pas attardé davantage sur le premier que sur le second...

François Grosrichard

comme *Le Défi paysan* (Le Cherche Midi éditeur, septembre 2000), se fixer un but, sans le dire, pour laisser les rivaux sortir du bois, voilà ses recettes. « *Il n'a pas de cœur, mais une efficacité redoutable avec un point d'appui presque dans chaque commune rurale* », ajoute cet interlocuteur.

Fier, il ne reconnaît pas facilement s'être trompé, préférant parler d'« *erreur d'interprétation ou de défaut d'explication* ». Seuls ses enfants peuvent le faire changer d'avis. « *Vers 1980, je m'étais rasé le*

cette méthode qu'ils ont fait gagner le président de Pologne », précise sa conseillère Any Castaing -, il donne des interviews, dévore des fax, répond sur son portable. C'est une campagne de proximité. On va chez un éleveur qui n'a vendu que vingt-cinq bêtes en trois mois. Résulta t : une perte de 55 000 F. En lançant « *le gouvernement est autiste, aveugle et sourd dans la crise bovine* », il se fait évidemment applaudir, ajoutant que « *les gens des villes, quand on va manifester à Nantes ou ailleurs, comprennent bien nos messages, car cette*

HAUTE COUTURE PRINTEMPS-ÉTÉ 2001

Paris-Texas

Organisés à Paris du 20 au 24 janvier, les défilés ont notamment magnifié Yves Saint Laurent et Jean Paul Gaultier

REVIENDRA ? Reviendra pas ? Alexander McQueen, dont le contrat chez Givenchy (LVMH) le retient jusqu'en octobre 2001, est à Londres. Dans la « maison », on parle déjà de lui au passé : « Il avait vraiment un bon contact avec les ateliers... » Ayant annoncé, peut-être trop tôt, son départ pour la concurrence (Gucci, où il devrait présenter une collection de haute couture dès janvier 2002), il a subi la pire punition « médiatique » de la saison : son défilé a été annulé à la dernière minute par LVMH. Officiellement, il s'agissait d'une collection « *inachevée* », que seules 170 clientes ont pu voir défilé dans les salons de l'avenue George-V.

Actuellement, les 34 modèles sont montrés aux journalistes, mais avec l'interdiction de les photographier. On croyait voir des ébauches, on est frappé par la qualité des pièces autant sculptées que cousues, surgies d'une sorte de Musée Dapper de la couture, où les vestes de python et

ment de s'accrocher aux tissus pour ne pas chavirer. Les fluos de manga et les prothèses virtuelles qui servent d'alibi à la « modernité » font penser au monologue d'Ann Lee actuellement présenté à la galerie Jennifer Flay : « Il n'y aura pas de zone de sécurité, vous allez disparaître dans vos écrans. C'est une promesse, je vous le promets. »

TAILLEURS-GAINES

Le système se féodaliserait-il ? Alors que le paysage de la couture s'effrite, LVMH distribue quelques « aides » (jusqu'à 20 000 F, le prix de trois sacs Dior) à de « jeunes couturiers », aux performances inégales. La malheureuse Coréenne Ji Haye se débat dans son 40 m² avec ses « fées » dont les « bombonnages » d'organdi évoquent plus volontiers des rideaux que des robes. Nicolas Le Cauchois semble chercher en vain une paire de seins dans la savane, les fourreaux cloquent, le tissu grigne, bouffe, dégouline sans

génie. Loin des Trissotin de l'ourlet, certains s'affirment dans la netteté des contours, du Suisse Michel Harcourt à l'Iranien Morteza Pashai, dont la collection, très applaudie, magnifie une silhouette-trait que ponctuent des détails cousus à même, sans fioriture, col-éventail de mousseline, subtils plissés retenus par des points d'arrêt, lamelles poids plume qui accompagnent le mouvement de la robe.

Autodidacte, Morteza Pashai a dessiné, coupé, cousu lui-même les 50 modèles dans son appartement. Le grand magasin new-yorkais Neiman Marcus vient même de lui réserver un coin à



Ci-contre Alek en corset de cuir et bouillonné de tarlatane noir, chez Christian Lacroix.

En bas à gauche, guipure moirée laquée, de Donatella Versace.

Ci-dessous, manteau de gazar bordé d'autruche sur un fourreau de satin écume, par Yves Saint Laurent.

Photographies de Ling Fei



Yves Saint Laurent, souvenirs sous le vent

Vifs estompés, jaunes poudrés, bleus de craie, whipcord gris aux reflets de nacre. Des couleurs aperçues sous un voile, ou dans la brume, pour une silhouette incroyablement dessinée, précise. Mais rien ne crisse, rien ne tire. Yves Saint Laurent renouvelle son tailleur, en creusant la taille, souplesment ceinturée, en allongeant les jupes, comme pour redéfinir l'élégance des stars, des divines en voyage des années 1950. Dans un clin d'œil à ses années de jeunesse chez Dior, qu'il évoque d'un trait inspiré, en apesanteur, se retrouvent encore des saluts à Hubert de Givenchy et aux jardins enchantés de Jacques Fath. On a l'impression que les ateliers ont travaillé en plein air, tant les robes semblent parcourues d'un vent léger, jardins de soie frissonnant sous l'ondée, blouses-souffles d'organdi blanc, pareilles à des toiles poids plume, qui aèrent le corps tout en soulignant finement ses contours : épaules, poignets auréolés d'« engageantes »... Un manteau de gazar blanc passe, chahuté d'autruche. Un blanc à la fois frais et sensuel, ni minimaliste ni sacerdotal, qui passe, plus léger qu'un nuage. Sur l'air de « *Teach me Tonight* » ou de « *Call Me Irresponsable* », les voix de Nancy Wilson, Sarah Vaughan, Dinah Washington, caressent les 105 modèles, dans un souffle d'ailleurs et de bonheur.

d'agneau tanné, les scarifications de perles rouges, le manteau de raphia fileté d'or et les broderies vaudou créent un climat particulier, comme si ces superbes corsets pectoraux de cuir aux vertèbres apparentes étaient destinés à un rite sacrificiel. Le tissu a beau être parfois drapé, il ne s'abandonne pas, il se tient, tendu à l'extrême, à l'image d'une saison sous influence.

Des maisons ont fermé leurs ateliers (Paco Rabanne, Nina Ricci, Olivier Lapidus), d'autres jouent l'éclipse d'hiver (Jean-Charles de Castelbajac, Thierry Mugler, Viktor and Rolf), et certains couturiers donnent le senti-

l'étagé « couture » du grand magasin. Mais, au-delà de la main, sa force est de se fier au corps plus qu'aux recettes académiques. « *La haute couture est rentable à condition de faire un pas vers les clientes. Quand elles voient tous ces falbalas, ces protocoles dépassés, elles ont peur...* »

Mais le public est enchaîné à son envie de spectacle. On ne peut que saluer la cohérence de Donatella Versace, dont les fourreaux dignes de la sirène de *Mars Attacks*, les tailleurs-gaines de satin à rayures optiques pour clientes du Dr T. et autres robes lance-flammes semblent déjà virtuellement portés par les comètes d'Hollywood. Pamela Anderson et Selma Hayek, rebondissante sous sa robe de paillettes mordorées, étaient d'ailleurs au rendez-vous. John Galliano, chez Dior, étale plus grossièrement les visions de la chair, en offrant à nouveau un rodéo pour routiers texans, où se mêlent Betty Boop en chaleur, Spider Girl et Catwoman en perfecto de cuir rebrodé, dans une sorte de sabbat couture, avec projections lasérisées de CD en flammes.

Sur fond sonore de caisse enregistreuse, entre parade fétichiste et robinsonneries couture (les plus beaux manteaux de peau brodés

et peints à la main de la saison), la mode « pétard » défile devant son parterre de blondes ananas. On n'arrête pas l'égomanie : une exposition Dior-John Galliano est prévue au Design Museum de Londres pour décembre 2001.

John serait furieux de l'arrivée d'un nouveau favori au sein de la maison, Hedi Slimane, directeur artistique du prêt-à-porter masculin, dont le défilé est prévu dimanche 28 janvier. Dans son bunker high-tech, celui-ci aurait même signé des costumes d'homme pour femmes. Galliano aurait exigé que ceux-ci ne défilent pas...

Est-ce l'effet Bush ? L'univers impitoyable de la série Dallas déteint sur Paris. Le retour annoncé de la pin-up, les tailleurs bien sanglés, les escarpins blancs de Sue Ellen libèrent ici et là les images de la maîtresse du sénateur républicain et d'une Amérique interdite en mal de sensations fortes. Emanuel Ungaro conjure la raideur générale, en offrant une fantasia colorée de saris, drapés liquides pour hippies de luxe en sandales bijoux, défilant dans la grande Halle de La Villette transformée en jardin semé de sable rose. Le lancement de son nouveau parfum, Desnuda, semble avoir pourtant occulté les recherches techniques, au profit de grands paréos à peine drapés, d'effets volants qui manquent parfois de corps.

A l'École des Beaux-Arts, on a pu remarquer que le décor noir de Dior avait été recyclé pour le défilé de Christian Lacroix, un univers sans poésie pour ce chercheur d'ombres. En 42 modèles, le couturier magnifie ses allers-retours entre artisanat et cyberculture, pouf en « bouti » ancien et chinoiserie soyeuses, dans un fondue enchaîné d'oranges et de vermillons, de naturel et d'artifices, des couleurs d'agrumes au rose « Malabar ». Ainsi se plaît-il à multiplier les effets de fragments, les collages, même si l'on sent ici, derrière ces silhouettes parfois cassées, cabossées, les traces d'un désenchantement et peut-être les marques d'une souffrance non sublimée.

GAULTIER, LE RÊVE MODERNE

Mais l'émotion est là, avec le passage d'Alek, orchidée noire dans un corset de cuir qu'ennuie un bouillonnement de tarlatane, ou encore cette mariée-icône enluminée dont le ruban de satin rouge incendie les ailerons de doupion ivoire. L'émotion, Jean Paul Gaultier l'a offerte dans son défilé au Louvre, transformé en salon de couture virtuel, aux boiseries de laser : un véritable jardin de songes, magnifié au-delà de la maîtrise technique des modèles, du tailleur pantalon « gentleman », en robe « mimosa » tout en voilettes volantées piquées de pois de velours multicolores, par une sensibilité à fleur de peau que n'entrave pas le manteau aux 40 m de taffetas.

Retrouvant les rubans roses des corsetières et les souvenirs de cocottes dont il emprunte des réticules pour en faire des robes, il fait basculer la nostalgie dans un rêve moderne, où les modèles aquarellés se posent naturellement sur le corps, épaules « glissées », mousseline de soie « désagrégée », pluies d'étoiles, spirales brodées, jeux de lanières qui jouent avec les pleins et les déliés, accrochent la lumière. « *Des robes qui se dérobent* », aime dire celui dont la présentation aura été, avec celle d'Yves Saint Laurent, la plus sincèrement fêtée de la saison.

Laurence Benaim



Les expérimentations de l'école néerlandaise

SI VIKTOR AND ROLF, affairés au développement de leur prêt-à-porter lancé en mars 2000, n'ont pas présenté de collection couture, avec des silhouettes exubérantes, sous influence de comics américains et de téléfilms de science-fiction japonais. Chaussés de poulaines à pointe métallique, les mannequins évoluaient dans des capes rigides de superhéros aux manches surdimensionnées, une ceinture camisole, ou simplement vêtus d'épaulettes géantes en chrome, version 2001 de la *Polly Magoo* de William Klein.

Dans la lignée de ces Gilbert and George de la mode, révélés en 1993 au Festival des arts de la mode d'Hyères et introduits en 1998 dans le sérial de la couture, de jeunes créateurs, plus attachés à la structure qu'à la fonction, disloquent les formes et bouclent le regard porté sur le vêtement.

Dans une salle obscure de la Ménagerie de verre, Goran y Pejkoskiy a déplié une à une les neuf pièces de sa collection, posées dans des écrans de plexiglas comme des œuvres d'art, pour mieux faire apparaître le travail de construction. Formé à Utrecht et aujourd'hui installé à Paris, ce Macédonien ne veut pas être assimilé à la mouvance néerlandaise, mais reconnaît que les écoles de mode aux Pays-Bas « encouragent une liberté d'esprit ».

Diplômés comme Viktor and Rolf de l'Académie d'Arnhem, le duo Keurp/Van Bentm a présenté sa deuxième collection couture, avec des silhouettes exubérantes, sous influence de comics américains et de téléfilms de science-fiction japonais. Chaussés de poulaines à pointe métallique, les mannequins évoluaient dans des capes rigides de superhéros aux manches surdimensionnées, une ceinture camisole, ou simplement vêtus d'épaulettes géantes en chrome, version 2001 de la *Polly Magoo* de William Klein.

L'IMAGE AVANT L'INDUSTRIE

Ils font partie des onze designers des Pays-Bas présentés dans le cadre de l'exposition « Dutch Modernism », qui rassemble une soixantaine de pièces puisées dans les fonds du Centraal Museum d'Utrecht, selon une scénographie peu didactique et monotone. Cette sélection inclut les premiers modèles de 1989 d'Alexander Van Slobbe – un des pionniers du courant –, les vêtements siamois de Niels Klavers, avec une veste à six manches, et la robe « fesses » de G-N, qui suit l'anatomie comme un

pantalon moulat.

« *Dans les écoles néerlandaises, on demande avant tout aux créateurs de défendre une image personnelle forte, plus que des pièces réalisables industriellement* », explique José Teunissen, conservatrice du département mode et costumes au Centraal Museum d'Utrecht, qui reconnaît que cette démarche est liée à leur formation polyvalente (design, graphisme, arts plastiques...), mais aussi à l'absence d'industries textiles sur le territoire hollandais. Reste à voir si leurs créations, comme celles de Viktor and Rolf, pourront jongler entre les galeries d'art et les portants des grands magasins.

A.-L. Q.

★ **Dutch Modernism : la mode en version néerlandaise.** Institut néerlandais, 121, rue de Lille, 75007 Paris, tél. : 01-53-59-12-40. De 13 heures à 19 heures, sauf le lundi. Jusqu'au 11 mars.
★ **Viktor and Rolf.** Musée Groninger, Museumeland 1, 9700 Groningen, tél. : 00-31-50-36-66-565. Jusqu'au 25 mars.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi



Ci-contre, robe corset en satin duchesse à dos lacé, de Jean Paul Gaultier. Ci-dessous, les mousselines orientales d'Emanuel Ungaro. En bas à gauche, silhouette manga revue par les Néerlandais de Keurp/Van Bentm. En bas à droite, modèle Firestar de John Galliano, chez Dior.



Lacérations et broderies fanées

AU FIL de revers « s'écoulant en cascade », d'un smoking « coupé au scalpel au sternum et à la taille », d'une robe « grand soir » en cloqué de soie noir désagrégé en lanières, Jean Paul Gaultier a sublimé les effets de découpes et de lacérations. Les visions s'enchaînent, dans un enchevêtrement savant de franges de jais, de pois de velours « s'égrenant » et de voilettes volantes, pour célébrer un savoir-faire, loin des déchiquetages de dernière minute destinés à des effets tape-à-l'œil de podium.

Le vêtement est ausculté pour mieux se révéler, comme ce jean-bijou (250 heures de travail) en lanières découpées en spirales et retenues par des perles brodées ou cette robe « jardinage » réalisée sur un fond d'organza à partir de sacs en perles, éclatés et recomposés en patchwork de fleurs pendant plus de 500 heures.

Chez Dior, le rapiécé est devenu la marque de fabrique de John Galliano, depuis les clochards couture de janvier 2000. Le créateur cultive cette fois un effet sauvage et bricolé dans des manteaux de squaws, recousus de gros liens et sur lesquels on retire par endroits la fleur du cuir pour mieux suggérer la patine du temps. Sur un manteau peint à la main, la découpe manuelle des lanières de daim exige une centaine d'heures de travail.

Dans les robes asymétriques, les volants de dentelles et les mousselines sont effilochés à l'aiguille par les doigts d'or des ateliers. « Plus ça s'effiloche, mieux c'est, le vêtement vit sa propre vie, assène Nicolas Chambeyron, chargé des broderies dans le studio de couture Dior. « Faire une "mal façon" sur une première

pièce est assez facile, la reproduire industriellement est beaucoup plus complexe », précise-t-il devant ces matières chahutées qui, en prêt-à-porter, doublent parfois le prix d'un modèle.

« La difficulté est de trouver des tissus qui gardent leur structure quand on les lacère. Il faut que le fil ait un certain poids, qu'il soit de très grande qualité », souligne le tisseur et brodeur Martin Hurel, dont certaines mousselines peuvent être frangées fil à fil. Dans cette recherche d'irrégularités contrôlées, les couturiers tentent de reproduire artificiellement un aspect fané par les ans.

ASYMÉTRIE INVISIBLE

Pour un modèle de Christian Lacroix, les ateliers Hurel ont confectionné un quadrillage de rubans rouges montés sur du tulle - retrouvé dans leurs archives -, en s'inspirant de la couleur délavée par la lumière et du côté froissé. Les rubans ont été écrasés méthodiquement au fer et décolorés par un ajout de gris dans le bain de rouge. « Le plus difficile est que l'asymétrie ne soit pas perçue à l'œil comme un défaut pour éviter de créer un décalage au niveau de la silhouette », précise le président des broderies Hurel.

« La tendance est aux tissus vivants et évolutifs », confirme-t-on chez le fileteur suisse Jakob Schlaepfer, qui travaille des tissus métalliques aux reflets évoluant avec l'oxydation et réalise d'étonnantes découpes laser sur des polyesters comme traversés de coups de cutter ou déchiquetés en dentelle de fleurs.

Anne-Laure Quilleriet



ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS AR* taxes aéroport comprises

New York	1495F	San Francisco	2340F
Montréal	2000F	Orlando	2525F
Marrakech	1490F	Johannesburg	3310F
Tel Aviv	1980F	Rio de Janeiro	3865F
Boston	2010F	Lima	4015F
Séjour Canada* (8 jours / 6 nuits)		5850F	
Circuit Afrique du Sud* (11 jours / 8 nuits)		9890F	

0 803 008 008
www.anyway.com - 3615 ANYWAY™

*Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
Caid. S.A. RCS Paris B391482452.Lic.075960011 ** 0,99F/min ***2,23F/min

ART Le centenaire de la naissance d'Alberto Giacometti (1901-1966) est l'occasion de plusieurs expositions-événements à travers le monde. Le Centre Pompidou a choisi de s'arrê-

ter sur ses nombreux dessins, dont quarante, très rares, ont été prêtés par l'administrateur judiciaire chargé de la succession, encore inachevée. ● L'EXPOSITION déroule ainsi

le film de la création au quotidien, avec ses doutes, ses ratages, ses miraclés et permet de retracer le cheminement d'un artiste qui n'a pas tranché entre la sculpture, le dessin et la

peinture. ● ON DÉCOUVRE l'extrême diversité de son trait, qui, d'une facture classique, évolue à travers le cubisme et bascule vers ce fouillis duquel émergent des visages de

face. ● L'ÉCRIVAIN Jacques Dupin a fréquenté l'artiste, lui a servi de modèle et témoigne du « rapport de fascination » qu'il lui fallait instituer avec lui lors des séances de pose.

Les dessins au burin de Giacometti, sculpteur de l'essentiel

Parmi les hommages qui saluent le centenaire de la naissance de l'artiste suisse établi à Paris, le Centre Pompidou présente une anthologie de l'œuvre sur papier qui témoigne de son combat contre la matière

ALBERTO GIACOMETTI, LE DESIN À L'ŒUVRE. Centre Pompidou, galerie 2, niveau 6. Tél. : 01-44-78-14-63. Du mercredi au lundi, de 11 heures à 21 heures. 40 F (6,01 €). Jusqu'au 9 avril. Catalogue : introduction par Agnès de la Baumelle, essais de Jean-Louis Schefer et Florian Rodari ; 256 p., 220 illustrations, 260 F (39,64 €). Coédition Centre Pompidou - Gallimard.

Alberto Giacometti aurait eu cent ans cette année. On va le fêter en grand à Zurich et à New York. On le fête en moins grand à Paris, sous prétexte que la formidable rétrospective de 1991, au Musée d'art moderne de la Ville, est encore présente dans les mémoires. Ce qui n'est pas faux. Mais de là à ne concevoir qu'une exposition confidentielle au cabinet d'arts graphiques, comme il était d'abord prévu, il y avait un décalage événementiel et médiatique que le président du Centre Pompidou n'a pas accepté. On garderait l'idée d'une exposition de dessins, mais quelques sculptures, quelques tableaux les accompagneraient. Et elle aurait lieu tout en haut, dans un espace de 950 mètres carrés au lieu de 450 seulement.

Bonjour le travail ! Le dessin, on le sait, est ce qui passe le plus difficilement auprès du public. Et pourtant, là, ça passe. L'accrochage est juste comme il faut pour nous approcher des œuvres, de l'œuvre, et nous y tenir. Comme quoi les flottements de programmation

n'ont pas que des effets négatifs : on l'avait déjà constaté avec l'exposition Philip Guston tombée des nues à la dernière minute.

Ça passe. Pourtant, c'est une exposition sans concession, sans complaisance, où le beau et le bon goût ne sont pas de mise, où on ne peut même pas crier au génie, comme on le ferait de Picasso ou de Matisse, parce que Giacometti n'était pas de ceux qui avaient la certitude du trait. Et que son dessin butait toujours sur une impossibilité de rendre ce qu'il voyait.

Giacometti, qui dessinait tout le temps sur tout et n'importe quoi, a réalisé à chaque moment de l'œuvre des dessins sinon aboutis, en tout cas plus élaborés, plus construits, plus classiques, plus

« Ce qu'il faut dire, ce que je crois, c'est que, qu'il s'agisse de sculpture ou de peinture, en fait, il n'y a que le dessin qui compte. Il faut s'accrocher uniquement, exclusivement, au dessin. Si on dominait un peu le dessin, tout le reste serait possible. » Partant de cette remarque de Giacometti, et de bien d'autres considérations sur le voir, et le regard - qui ponctuent le parcours -, il devenait possible de renverser les habitudes de voir et

regarder le travail de Giacometti.

Au lieu de montrer les dessins en complément des sculptures et des peintures, les donner d'abord, seulement accompagnés de trois ou quatre portraits peints, et d'un ensemble de sculptures toujours présentées en appui d'une problématique exprimée dans les dessins : la question du volume et du trait, du plein et du vide... Dessins de jeunesse à Stampa, en Suisse, dans les Grisons, avec le père peintre reconnu, la mère, le frère, le cercle de famille autour de la lampe, des autoportraits sévères et des dessins d'après les maîtres du passé, à commencer par Dürer qui restera, avec Cézanne, un de ses com-

« Il faut s'accrocher uniquement, exclusivement, au dessin. Si on dominait un peu le dessin, tout le reste serait possible »

Alberto Giacometti

pagnons de route, et dont Giacometti copie une gravure : *Le Chevalier, La Mort et le Diable*... On entre ainsi dans l'univers de l'artiste, avant que le doute n'envahisse son entreprise de représentation, mais où l'artiste n'a pas tranché entre la sculpture, le dessin et la peinture (tranchera-t-il un jour ?), où le dessin l'accompagne partout, où se précise son obsession des visages.

On le voit ensuite affiner son crayon qui devient aigu comme la pointe sèche des gravures, ou la mine d'argent des maîtres anciens, pour préciser une tête, tramer un torse comme une toile d'araignée, inciser le blanc ouvert de la page pour y découvrir le flanc de la montagne à vif. Ou retrouver la sensibilité du sculpteur qui a taillé la tête d'Amenophis IV.

Paris, où il s'installe à vingt et un ans, et travaille plusieurs années dans l'atelier de Bourdelle. Le dessin, qui avait évolué entre gravure et sculpture, approche la sculpture, celle de l'ami Henri Laurens, beaucoup, qu'il ne peut suivre :



« Autoportrait », 1937, crayon sur papier, 49 x 31,2 cm, collection particulière.

face plate, polyèdre aveugle, la masse de matière devient plaque, comme une pierre à lithographie, comme un tableau, comme une plaque sensible. Le trait gravé, dans la surface plane décrit la barbe en pointe et la moustache au crochet et dents de scie qui serait le résumé du profil de l'artiste. Le dessin qui confronte, pose les volumes, nourrit la réflexion, est là aussi pour informer la matière, tenter de donner figure humaine au bloc.

Trace de l'obsession d'une réalité qui échappe. Dessins précis d'anatomies inventées, d'éclats de corps, de cruautés, de cages de

l'époque surréaliste. Méchants dessins d'après, d'un temps de crise après dix ans de travail d'imagination : retour au dessin sur nature, d'après le modèle vivant au milieu des années 1930, et la reprise toujours de la tête, auquel il s'agit de donner du volume posément, de tailler méthodiquement la masse. Comme avant, pour voir si « la réalité [le] fuyait ».

Elle fuiera toujours plus, et le dessin de se précipiter, le dessin panique, énervé, spontané, en direct de l'œil, non de la main, d'essayer de la rattraper, et de faire le vide autour. Dès lors la problématique va se déplacer de l'objet vers

le travail du regard sur cet objet : un visage, un paysage, une nappe sur un guéridon... Le dessin se fait commentaire de lui-même, de l'œuvre en cours. Les ratages font partie du processus même de création. Ils sont comme autant d'aveux d'impuissance à copier la réalité, à cerner la ressemblance. Autant de témoignages de la perte de la singularité de l'autre, des traits qui l'individuent, pris dans un nœud de traits qui déchirent presque le papier : le trou noir des visages, gouffre d'énergie.

Environ la moitié des dessins sont antérieurs à 1945. D'une facture classique qui évolue à travers le cubisme, puis bascule vers ceux que l'on connaît mieux. Fouillis de traits concentrés sur les visages de face, un nid d'ombre, où le dessin ne sera plus que passage, passants venant à nous. Beaucoup sont peu connus, rarement exposés, sinon, jamais.

Une découverte à faire : cette diversité du dessin toujours paradoxal, comme les paroles d'un artiste qui sans cesse balance entre les extrêmes, le hiératisme des Byzantins ou des Egyptiens et les figures de la marche, dans un espace calculé pour piéger la chaise, la pomme, ou le regard de l'autre, mais qui s'ouvre, se dilate à l'infini. L'abîme.

Admirables échafaudages d'intérieurs aux murs, aux portes et fenêtres ramenés à l'inconsistance, à la fragilité de la feuille de papier, où rien ne fait poids, où tout devient transparence, où l'objet en suspens semble provisoirement retenir le château de cartes.

Rotation de la lampe, du guéridon, ou du lourd plafonnier aux volutes baroques, balayage des branches de l'arbre... L'instabilité de la vision est renforcée par des coups de gomme qui effacent les lignes, défont un peu plus les visages en leur donnant par endroits la consistance de la chair, ou perturbe les derniers intérieurs de Stampa en accusant la densité de la lumière, du blanc, cette lacune de la feuille qui fait corps. Qui éclaire le dessinateur du sculpteur.

Le dessin, chez Giacometti : une vaste entreprise de dématérialisation, qui ouvre l'espace de la sculpture, met à l'épreuve toujours l'image de l'homme et la vie, sauvés malgré tout du chaos du trait et du monde.

G. Be

Quarante œuvres riches de promesses

Annette, l'épouse et le modèle d'Alberto Giacometti, est morte en 1993, en laissant une succession estimée à plus de 800 millions de francs, riche de quelque 700 œuvres : peintures, sculptures, dessins de son mari, pour lesquels elle voulait que soit créée une fondation d'intérêt public. La procédure a trainé, traîne encore (*Le Monde* du 21 février 2000). La succession est actuellement entre les mains d'un administrateur judiciaire, M^e Hélène Da Camara, qui procède à un nouvel inventaire. Celle-ci a consenti un prêt de 40 dessins pour l'exposition. Une vingtaine d'entre eux sont des copies de maîtres anciens, ou de sculptures : *Le Chevalier, La Mort et le Diable* d'après Dürer, les têtes d'Amenophis IV, les dessins de sculptures d'Océanie, de Sumer ou d'idoles cycladiques. Ces découvertes donnent à penser que le fonds d'atelier, les dessins, les carnets de Giacometti, qui sont pour le moment bloqués, devraient apporter quantité d'éléments permettant d'enrichir les lectures de l'œuvre, et qu'un travail formidable reste à faire.

Mary Lisa Palmer, l'ancienne secrétaire d'Annette, qui est chargée d'établir le catalogue raisonné de l'œuvre d'Alberto, pourra-t-elle venir à bout de cette tâche, plus facile à mener avec les peintures qu'avec les dessins ou même les sculptures, en raison des éditions posthumes ou d'une mauvaise comptabilisation du vivant d'Alberto ?

Jacques Dupin, écrivain

« Il avait besoin du modèle pour mener son expérience de l'échec »

ÉCRIVAIN, poète, Jacques Dupin est l'auteur de la première monographie sur Giacometti (1963), qu'il a fréquenté pendant une douzaine d'années. C'est lui qui sert de modèle et d'interlocuteur dans le film de Ernst Scheidegger et Peter Mungen tourné en septembre 1965, trois mois avant la mort de l'artiste, et qui est projeté dans l'exposition.

« Vous avez bien connu Giacometti... »

– Je l'ai connu en 1954, et, jusqu'à sa mort en 1966, je l'ai vu presque toutes les semaines.

– Il a fait des portraits de vous ?

– Oui, des dessins, pas mal, comme ça. Il faisait avec moi comme il faisait avec tout le monde. S'il avait besoin d'un dessin pour un catalogue ou je ne sais quoi, il vous disait : assieds-toi là, ou lève-toi, et il dessinait. Il dessinait tout le temps sur n'importe quoi, n'importe quel bout de papier, sur les murs... J'ai aussi servi de modèle pour deux portraits peints, pas des peintures poussées. C'était à la fin de sa vie, quelques mois avant sa mort.

» Toutes ses œuvres étaient du travail inachevé, mais là, c'était particulièrement inachevé. Il avait fait ces portraits pour le film du photographe Ernst Scheidegger, un vieil ami de Giacometti. Il lui

fallait quelqu'un pour parler et poser. C'est moi qui ai joué le rôle. Giacometti fait mon portrait, en même temps, on parle. Vous ne me reconnaissez pas. J'avais beaucoup de cheveux à l'époque.

– C'est vous qui possédez ces portraits ?

– Non. L'un est dans la succession d'Annette Giacometti. L'autre dans la famille d'Alberto.

– Est-ce que Giacometti s'est comporté avec vous comme James Lord, qui a été un de ses modèles, le décrit ?

– Ça dépend où. Ce que James Lord a dit dans son gros livre est un tissu d'erreurs et de points de vue tendancieux. En revanche, le petit livre où il raconte ses séances de pose est très juste. C'est exactement ça.

– A vous aussi, il parlait tout le temps sur ses ratages, de son entreprise abominable, impossible, absurde, vouée à l'échec, de sa nullité en tant que dessinateur, sculpteur et peintre ?

– C'était le leitmotiv. Cela faisait partie du jeu, du rapport de fascination qu'il lui fallait instituer avec le modèle, dont il attendait quelque chose en retour. C'était très étrange. S'il n'arrivait pas à établir ce rapport, il ne gardait pas le modèle. C'était un couple, lui et le modèle.

– Il avait donc vraiment besoin d'un modèle ?

– Il n'en avait peut-être pas besoin pour faire une bonne peinture ou un bon dessin, mais il en avait besoin pour mener cette expérience de l'échec, de l'approche de l'autre et de l'échec - échec sur un plan absolu : c'étaient des réussites relatives. Il savait bien que ce qu'il faisait n'était pas mal, parfois, même quand il disait le contraire ! A ce propos, j'ai une anecdote avec je ne sais plus qui. Giacometti lui fait le couplet habituel : regardez ça, comme c'est mauvais, je n'y arrive pas... Et l'autre d'abonder dans son sens et de lui dire qu'il n'était sûrement pas très en forme ce jour-là, etc. Giacometti, fou de rage, l'a mis à la porte.

» Il n'était pas dupe. Il savait bien que quelque chose arrivait quand même. Il disait : « Je m'approche... un peu. Si je gagne encore un millimètre sur les attaches du nez, je vais trouver... » Il n'y arrivait pas. Ça ne pouvait pas arriver, mais en attendant, il avait fait dix dessins de plus, ou une sculpture.

– Les dessins de Giacometti sont durs, sans tendresse, ni caresse. Était-il chaleureux ?

– Oui, bien sûr, très chaleureux. Il ne le manifestait pas trop. Ce

n'était pas non plus quelqu'un de triste. Je lis partout qu'il était habité par le tragique... Ce n'est pas du tout ça, même si la mort est présente dans son œuvre. Il y pensait. Il avait des raisons d'y penser à la fin de sa vie : il avait un cancer. Mais il aimait la vie, était curieux de beaucoup de choses. Il s'intéressait beaucoup à l'actualité, à la politique, et même à la stratégie militaire : il connaissait à fond les batailles de Napoléon ou d'Alexandre. Je n'ai jamais compris pourquoi.

– Vous faites partie de l'Association Annette et Alberto Giacometti. Où en est la succession d'Annette et la fondation qu'elle voulait créer ?

– La fondation, il y a beaucoup de gens contre, quant à la succession, elle est entre les mains d'un administrateur judiciaire qui est en train de refaire l'inventaire avec des experts... Les frères d'Annette héritent de tout s'il y a pas de fondation. Ils devront alors payer au moins 50 % à l'Etat français, lequel, je suppose, n'attend que cela. Je n'ai rien de plus à dire. Sinon que c'est un embrouillamini juridique qui dure, avec des procès ici et là. »

Propos recueillis par Geneviève Breerette

Juste pour le présent

ALÉVÊQUE

?

THÉÂTRE TRÉVISE
LOCATION : 0 820 800 400

MAGASINS FNAC - 3515 FNAC (2,21/min) - www.fnac.com

avec la participation de FRANK MERMILLOD
mise en scène : PHILIPPE SOHIER

fonds : soutien

subventionné par la Ville de Paris

Dimitri Chostakovitch, le compositeur et son double

Le Chant du monde et Berlin Classics rééditent des enregistrements historiques pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort du musicien russe

COMPOSITEUR parmi les plus prolifiques du XX^e siècle, Dimitri Chostakovitch (1906-1975) est souvent victime de jugements à l'emporte-pièce émis dans l'ignorance d'une réalité musicale complexe et protéiforme. Heureusement, le disque permet de considérer une telle production autrement que par le petit bout de la lorgnette, surtout quand il s'agit de rééditions d'enregistrements historiques publiés pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort du compositeur.

Les quinze volumes de l'édition Chostakovitch du Chant du monde constituent une sélection d'interprétations déjà parues dans les collections « Praga » (en majorité) et « Saison russe » de cet éditeur. Cinq d'entre eux proposent les symphonies (sept sur les quinze achevées) dans des interprétations d'anthologie enregistrées en concert par la radio tchèque. On y retrouve principalement Evgueni Mravinski, créateur d'une demi-douzaine de symphonies de Chostakovitch à la tête de la Philharmonie de Leningrad, dont cette *Douzième symphonie « L'année 1917 »* (captée en 1962), qui laisse entendre avec un orchestre prodigieux que la griserie de l'écriture virtuose est peut-être un moyen d'échapper à une douloureuse réflexion critique.

Pour apprécier les lectures de Mravinski, on peut écouter les réalisations d'un autre grand interprète de Chostakovitch, l'Allemand Kurt Sanderling, dont Berlin Classics édite une sélection d'enregistrements

effectués en studio avec l'Orchestre symphonique de Berlin. Emigré en 1936 à Moscou, Sanderling a été codirecteur musical de la Philharmonie de Leningrad de 1941 à 1960. Il a ainsi pu assister aux répétitions précédant les créations des symphonies de Chostakovitch par Mravinski. Comme ce dernier, il montre dans l'énigmatique *Sixième* qu'il ne faut pas se fier aux apparences souriantes. Quand Mravinski la projette dans une atmosphère continuellement oppressante, Sanderling l'aère au début pour mieux faire sentir l'évolution d'un espace vital progressivement vicié. Moins éloignées dans la *Dixième* (où figure un portrait dévastateur de Staline), les options du Russe (électrisant) et de l'Allemand (cinglant) apparentent l'activité musicale à celle d'une boîte de Pandore. Cependant, la *Cinquième*, censée être la « réponse d'un artiste soviétique à de justes critiques », avive les différences de parti pris entre les deux chefs.

MRAVINSKI OU SANDERLING

Mravinski laisse deviner la crispation des muscles sous les masques de douceur et d'humilité, tandis que Sanderling plaide pour un détachement à l'égard de l'expression immédiate, considérée comme anecdotique. Une même volonté de toucher à l'intemporel guide ses interprétations des *Première* (sobre), *Huitième* (rédemptrice) et *Quinzième* (pathétique). Complète par une anecdote *Onzième*

« L'année 1905 » (par Mravinski) et une virevoltante *Neuvième* (par Zdenek Kosler, un élève de Karel Ancerl), le panorama symphonique de l'édition Chostakovitch du Chant du monde culmine avec une *Quatrième* historique. Guennadi Rojdestvenski y conduit plus d'une heure de saisissante prospection sans une seconde de tâtonnement. Cette œuvre atypique, écrite en 1936 mais seulement créée « par précaution » en 1962, incite à s'interroger sur la nature de la musique que son compositeur aurait pu concevoir sous des cieux moins dictatoriaux...

Le corpus des quinze quatuors à cordes, plus varié que celui des symphonies à base de marches au pas cadencé, de scherzos grimaçants et d'apothéoses assourdissantes, peut en donner une idée dans la sélection du Chant du monde grâce à la sensibilité poétique du Quatuor de Géorgie (*Premier et Deuxième*), à l'équilibre des Glinka (*Troisième et Quatorzième*), à la lisibilité des Taneyev (*Quatrième, Cinquième et Septième*) et à l'engagement du Quatuor Beethoven (*Sixième et Quinzième*).

Le dernier pan de cette utile édition Chostakovitch couvre un peu tous les genres, parfois sans discernement. Une œuvre majeure tardive (*Sonnets de Michel-Ange*) est livrée dans une version emphatique avec orgue. Les concertos pour violon ont été retenus (dont le *Premier*, par David Oistrakh et Mravinski, qui l'ont créé) mais pas ceux



Dimitri Chostakovitch, créateur torturé et joueur de tennis.

pour violoncelle. On pourra se les procurer dans l'interprétation somptueuse, captée en public, de Natalia Gutman (1 CD Live Classics « Portrait series », distribué par Abeille), surtout le *Premier*, dirigé par Kiril Kondrachine. Parmi les œuvres scéniques sont notamment proposés un opéra-bouffe inachevé (*Les Joueurs*) et un ballet de bric et de broc (*La Demoiselle et le voyou*) dans un album fourre-tout, qui comprend notamment la *Deuxième suite pour orchestre de*

jazz avec la valse qu'a immortalisée une pub télé, dont la couverture montre curieusement Chostakovitch, créateur torturé, en joueur de tennis. Une façon d'imager le compositeur et son double ?

Pierre Gervasoni

★ **Edition Chostakovitch, 15 CD séparés Le Chant du monde, distribués par Harmonia Mundi. Edition Kurt Sanderling, un coffret de 6 CD Berlin Classics, distribué par Naïve.**

SÉLECTION DISQUES

GILLES HENRI HAYNE

Messe de requiem pour Marie de Médicis - Trois antennes mariales
Cœur de chambre de Namur, La Fenice, Jean Tubéry (direction)

Qui connaît Gilles Henri Hayne (1590-1650), grand chantre de la collégiale Saint-Jean de Liège, que ses contemporains tenaient pour « l'Apollon chrétien de notre temps » ? C'est à lui pourtant qu'échut de composer la pompe funèbre de la reine de France Marie de Médicis. Morte en exil à Cologne en juillet 1642, la veuve d'Henri IV rejoint l'année suivante son époux à Saint-Denis. C'est alors que Liège, étape du convoi funèbre, doit résoudre la double question de la liturgie et de la mise en polyphonie du service des morts. Partagé entre l'impératif conciliaire, adopté à Liège la romaine, et la voie française spécifique inaugurée par le *Requiem* d'Eustache du Caurroy (Doucè Mémoire, CD Astrée/Naïve E 8808), Hayne réalise la périlleuse synthèse des contraires, comme il résout avec habileté le dilemme entre la sobriété introspective qu'appelle la circonstance et le faste requis pour une altesse. Cet équilibre subtil, les deux ensembles réunis par Jean Tubéry le restituent parfaitement, ajoutant à la messe une *canzona* introductive de Baggio Marini et

une fantaisie pour orgue qui souligne la vivacité des échanges entre l'Italie et le Nord. Complément idéal de la confrontation stylistique au cœur de la *Messe de mariage* de la même Marie de Médicis (Doucè Mémoire, CD Astrée/Naïve E 8808), cette résurrection bienvenue est complétée par trois antennes dont les contrastes disent la maîtrise d'un compositeur à découvrir.

Philippe-Jean Catinchi

FRANÇOIS RIBAC

Le Regard de Lyncée

Généralement, les musiques conçues pour un spectacle (chorégraphie, théâtre...) ou un film perdent de leur impact lors du passage au disque. Un écueil auquel échappe *Le Regard de Lyncée*, « bande-son » du spectacle éponyme créé au Forum culturel du Blanc-Mesnil (*Le Monde* du 23 avril 1999). Sans mettre entre parenthèses cette histoire de l'image depuis le XIX^e siècle jusqu'à l'Internet, riche à la scène d'effets de lumière, apparitions et métamorphoses, l'œuvre musicale dégage sa propre vie. Le bassiste, guitariste, claviériste et compositeur François Ribac puise dans différents genres (jazz, cabaret, pop...) sans s'y perdre et emprunte au format narratif de la chanson - textes de

Goethe, Marie-Claire Pasquier, Hervé Le Tellier, Serge Grünberg - en évitant le surlignage de la déclamation. Les parties instrumentales s'insèrent au juste moment, le mélange des langues (français, allemand, anglais) active l'attention. Parfaitement interprété par une petite formation de vents (flûtes, clarinettes, saxophones, trompette) et de percussions, *Le Regard de Lyncée* est aussi une démonstration sensible et pensée du lien possible entre sons électroniques et acoustique. Avec sa dédicace à Robert Wyatt, *Le Regard de Lyncée* s'inscrit dans ces enregistrements hors des modes, marqué par des va-et-vient subtils entre gaieté et mélancolie.

Sylvain Siclier

★ 1 CD Gazul Records GA 8641.AR. Distribué par Musea.

FRANCK AMSALLEM

On Second Thought

Après mûre réflexion, traduction la plus exacte du titre, explique Franck Amsalle, cet enregistrement originellement destiné à une diffusion sur Radio-France est devenu un album à ajouter fièrement à la discographie du pianiste. Franck Amsalle, né à Oran le 25 octobre 1961, élevé à Nice et installé à New York depuis 1984, a bien fait. Ce soir de juin 1998, cour des Ursulines, à Montpellier, la grâce, la force, l'engagement des quatre musiciens créés du grand jazz. On y retrouve

tout ce qui séduit chez Amsalle, la variété des ambiances, en particulier lorsqu'il s'agit de ballades, l'utilisation savante des harmonies, cette assise dans la mélodie qui perdure même au cours des parties improvisées les plus débridées. On y entend aussi un beau rassemblement de personnalités : le saxophoniste et compagnon régulier d'Amsalle, Tim Ries, lyrique à souhait, détaché des influences habituelles, particulièrement incisif au soprano ; le contrebassiste Johannes Weidenmuller, au toucher caressant sans perdre en puissance ; le batteur Marc Miralta, d'origine catalane, dont il faut apprécier la tenue des balais, la précision des relances. Cette soirée aux Ursulines était une première rencontre pour les musiciens. Des premières comme celle-ci sont à inscrire dans un livre d'or.

S. Si.

★ 1 CD Naïve Y 226 105.

LOU FORD

Alan Freed's Radio

Sous le vocable « No Depression » (titre d'un album du groupe Uncle Tupelo et d'une revue) s'abrite une multitude de formations du Midwest et d'ailleurs splendidement inconnues dans nos contrées, à l'exception des meilleures (Wilco, Jayhawks). D'anciens punk-rockers fatigués du bruit qui se sont reconvertis dans l'antique country-music, celle de la Carter Family et d'Hank Williams, et qui répètent généralement dans des fermes isolées. Proche de cette mouvance, Lou Ford, originaire de Charlotte (Caroline du Nord), récusé toutefois l'isolationnisme ambiant en revendiquant, comme Wilco, des influences britanniques (Beatles, Procol Harum). Dédié aux pionniers des programmes radiophoniques (Alan Freed est le disc-jockey auquel est attribuée l'invention du mot *rock'n'roll*, la belle ballade d'ouverture, *Storz Bar*, est un hommage à Todd Storz, fondateur de la station Top 40), ce deuxième album regorge d'harmonies vocales, placées entre le souffle d'un orgue Hammond et une mandoline ou un banjo vigoureux. Mélodieuse et chaleureuse, la country-pop de Lou Ford évite ainsi l'écueil de l'obscurantisme traditionaliste.

Bruno Lesprit

★ 1 CD Glitterhouse Records GRDC 491. Distribué par P.I.A.S.

ANJALI

Anjali

Du groupe punk de ses débuts - les Voodoo Queens - à ce premier album solo, le parcours d'une demoiselle qui est passée du féminisme bruite à une pop au confort d'alcôve. Dans *Anjali*, samples et rythmes programmés par ordinateur tissent une trame qui ressemble à un écran de cinéma. Cette

jeune Anglaise y projette ses souvenirs et fantasmes de fille d'émigrés indiens, à travers le prisme de la cyberculture britannique. Peu ici, finalement, de folklore oriental - synthétiseurs et *beatbox* prennent plus de place que sitar et tabla -, mais plutôt des images, des couleurs, des ambiances qui ondulent avec la suavité de princesses de Bollywood téléportées dans les *lounges* londoniennes. On peut se laisser bercer par ces doux messages sonores, tomber parfois sur un piment mélodique (*Mistress Of Disguise, Lazy Lagoon*) fourré au milieu de ces suceries, mais les susurrements systématiques de l'actrice principale finissent par lasser. Comme lasse cette tendance qui voit, outre-Manche, beaucoup de groupes - Archiver, Goldfrapp - s'intéresser au décor, au design, aux « atmosphères » plus qu'aux émotions viscérales.

Stéphane Davet

★ 1 CD Wiiiija/Labels 7243 8504262 1. Distribué par Virgin.

SOLESIDES

Great Bumps

On célèbre aujourd'hui l'inventivité du hip-hop de la Bay Area (la scène de la baie de San Francisco), un des principaux fournisseurs d'oxygène - avec des groupes et projets comme Blackalicious, Deltron 3030, Dr Octagon, Handsome Boy Modeling School - du rap américain. Pour beaucoup, l'histoire a commencé à Solesides, micro-label fondé en 1992 par un blanc-bec surdoué, DJ Shadow (auteur, plus tard, de *Entruducing*, chef-d'œuvre du hip-hop instrumental), et ses potes noirs, Gift of Gab et Lateef. Pendant cinq ans, la petite équipe ne publiera que des maxi-45 tours, poussée par une éthique underground s'inspirant à la fois de la bonne humeur du rap originel (la *old school*), de la liberté ludique de pionniers progressistes (De La Soul, A Tribe Called Quest, Jungle Brothers) et d'une originalité spécifique à la tolérance de la culture locale. Aussi frais aujourd'hui qu'hier, les titres figurant sur la double compilation de cette aventure impressionnent par la vivacité des trouvailles rythmiques, la fluidité et la malice des mots, un plaisir enfantin qui laissait sur place les clichés matérialistes du genre.

S. D.

★ 2 CD Quannum/Ninja Tune ZENCDS1QP. Distribué par P.I.A.S.

AFRICANDO

Betece

La salsa chantée en wolof, en swahili, en lingala, en fon, en bambara - langues africaines -, c'est surprenant peut-être, mais pas incongru. Pendant des années, l'Afrique a tangué sur de la musique afro-cubaine, qui elle-même a puisé son sang ryth-

DÉPÊCHES

■ **MEILLEURES VENTES** : au classement de la semaine du 14 au 20 janvier (Top IFOP/Tite Live diffusé par le Syndicat national de l'édition phonographique), Garou, découvert dans *Notre-Dame de Paris*, place *Seul*, son album solo, en tête. Les versions disques des spectacles musicaux se portent d'ailleurs bien avec *Roméo et Juliette* (2^e) et *Les Dix Commandements* (10^e). Manu Chao est à la 3^e place avec *Clandestino*, et la *Chambre avec vue*, d'Henri Salvador, toujours bon pied bon œil et grand swing latino, se trouve bien au 7^e rang. Quant à Moby, son album *Play* continue de réapparaître régulièrement dans le classement, cette fois en 9^e position.

■ **CHANSON** : Gérard Pierron publie *Chante vigne Chante vin*, recueil de vingt-deux chansons consacrées à l'esprit du vin. Publié par Le Chant du monde (distribué par Harmonia Mundi), l'album a été produit par l'Atelier Château Soutard, un grand cru de Saint-Émilion. Entouré d'un trio, le chanteur y interprète des classiques tels que *Le Pressoir*, de Gaston Couté, *Le Vin perdu*, de Paul Valéry, ou *Gaieté*, de Gérard de Nerval, des textes dont il a composé les musiques. Allain Leprest et Gilbert Lafaille ont donné leur contribution.

■ **Ray Ventura et ses Collégiés**, fuyant la guerre et l'antisémitisme, firent une escale prolongée en Argentine et au Brésil entre 1942 et 1944. Frémaux & Associés (distribution Night & Day) publie un CD de vingt titres très swing témoignant de la vitalité de ces virtuoses du jazz français, qui reprennent au passage le classique *Tico Tico no fuba*. Le pianiste et compositeur Paul Misraki ainsi que Coco Aslan et Henri Salvador étaient du voyage. L'homme à la voix de miel y interprète *C'est la première fois*, *Premier rendez-vous*. Du choro brésilien au fox-trot en vogue, les Collégiés témoignent d'une époque.

mique au cœur de ce continent et lui a inspiré la rumba congo-zairoise ou le highlife ghanéen. D'où l'idée d'un producteur sénégalais (Ibrahim Sylla) et d'un musicien-arrangeur malien ayant passé une dizaine d'années à Cuba (Boncana Maïga) d'organiser un dialogue transatlantique entre des artisans du tempo latino installés à *Nueva York* et des chanteurs africains renommés, amateurs éclairés des rythmes cubains et des flamboiements cuivrés de la salsa. L'histoire a commencé fin 1992 dans un studio new-yorkais avec trois chanteurs sénégalais dont Pap Seck, disparu en 1995. Au fil des albums, d'autres chanteurs sont venus se greffer à l'affaire, entre autres le Béninois Gnonnas Pedro, le Cubain Ronnie Barro, Sekouba « Bambino » Diabaté, un ancien du Bembeya Jazz Guinée et l'Haïtien Eugène Shoubou, du groupe Tabou Combo. Pour ce cinquième exercice, radieux et rafraîchissant prétexte à danser, quelques invités célèbres sont venus participer au jeu. Certains se fondent avec aisance dans ce contexte musical qui n'est pas le leur, comme Salif Keita ou Koffi Olomide.

Patrick Labesse

★ 1 CD Sono CD 7088. Distribué par Musisoft.

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI

Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI

Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE

Le samedi à 12 heures

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE

Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

A la « une » du Monde

RFI

Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM

Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

LEONARD DE VINCI / OPERA DE ROUEN
JANVIER 2001

ROSSINI CENDRILLON
+ CHEUR ACCENTUS
+ CONCERT DEBUSSY, RAVEL
+ L'ENFANT ET LES SORTILÈGES



02 35 71 41 36

RAVEL : L'ENFANT ET LES SORTILÈGES 26, 27, 28 JAN

*ABONNEMENT 98 F PAR MOIS PENDANT 1 AN : TOUS LES SPECTACLES, TOUTE L'ANNÉE

Cui Jian, incarnation rock d'une nouvelle fraternité chinoise

CUI JIAN, Divan du monde, Paris, le 24 janvier.

La petite salle du Divan du monde a rarement connu pareille effervescence. Dans la foule qui se pressait au concert de Cui Jian, quelques Occidentaux curieux, mais surtout les représentants d'une communauté chinoise qui n'avait encore jamais eu l'occasion de célébrer, à Paris, la première rock star de l'empire du Milieu. Cette façon de fêter l'année du Serpent dépassait de loin le simple divertissement : plus qu'une icône pop, Cui Jian reste le symbole de la génération et du mouvement qui secouèrent la Chine des années 80.

Ce chanteur-guitariste était venu en France, une première fois, en 1989, invité par le Printemps de Bourges. Le vent d'un autre printemps soufflait alors sur Pékin et sur les espoirs de toute une jeunesse. En mai de la même année, place Tiananmen, en soutien au mouvement étudiant pour la démocratie, Cui Jian, un bandeau rouge autour des yeux, avait interprété la chanson *Un morceau d'étoffe rouge*, qui parle d'aliénation.

Au Divan du monde, une grande partie du public n'avait à l'époque pas beaucoup plus de vingt ans. Comme ce jeune homme, étudiant à l'époque et ayant émigré en France en 1990. « Cui Jian, explique-t-il, incarne pour moi le contexte social des années 1980, cette impression qu'enfin les choses pouvaient évoluer. D'autres artistes accompagnaient ces changements, mais son statut de musicien de rock avait une valeur particulière. Cette musique, jusque-là, était le symbole de la décadence. Pour la première fois en Chine, Cui Jian jouait du rock, l'adaptait à sa personnalité et à notre réalité. »

Le 4 juin 1989, un massacre met fin à tout espoir. Les autorités chinoises tentent de freiner la carrière de Cui Jian, qui aurait vendu à ce jour douze millions d'albums. Capable de remplir des stades, le chanteur a vu la jauge de ses salles réduite à mille places, à Pékin et à Shanghai. Il n'en continue pas moins de faire passer ses messages dans une langue plus ou moins camouflée.

GOÛT DES MÉTAPHORES

En prélude au concert sont projetés quelques images de *Devils at the Doorstep*, le film de Jiang Wen, Grand Prix du jury du dernier Festival de Cannes, dont Cui Jian a composé une partie de la bande originale. Entouré d'un guitariste, d'un bassiste, d'un batteur et d'un saxophoniste (qui joue également de la flûte traditionnelle), le rocker montre son goût des métaphores : « Nous sommes des œufs, la réalité est un rocher. Le rocher est plus solide, mais la vie est dans les œufs. Ma mère continue à vivre, mon père est un porte-drapeau. Nous sommes des œufs sous des drapeaux rouges. » Humour et dérision pourfendent les politiques et de nouvelles entraves : le piratage et l'avènement, en Chine, d'une variété douceurisée produite dans le Sud-Est asiatique.

Cui Jian préfère un rock âpre et anguleux. Il a la voix rugueuse d'un bluesman. L'énergie cassante du groupe évoque les Talking Heads, son lyrisme Bob Dylan ou Bruce Springsteen. Quelques travers, comme ces breaks de free jazz, paraissent désuets aux oreilles occidentales. L'essentiel se trouve dans le propos du chanteur. On le sent dans ces titres repris en chœur par une foule sous le charme. Ballade d'un homme harassé, *Un faux moine vagabond* peut s'entendre comme une ode au destin individuel opposé au carcan du collectivisme et de la tradition.

Cui Jian est un des premiers musiciens chinois à avoir intégré le hip-hop à son répertoire. Avec son batteur dans le rôle du rappeur, il dédie une chanson au 1^{er} juillet 1997, journée où Hongkong (« une sœur que l'on ne connaissait pas ») revint dans le giron de la République populaire de Chine. Ce morceau fut, paraît-il, vu d'un bon œil par les autorités. Il permet en tout cas au chanteur de faire monter sur scène d'autres « sœurs », jeunes filles de la diaspora, pour une nouvelle fraternisation.

Stéphane Davet

Le centenaire de Verdi commémoré par un « Requiem » berlinois

Arte et France-Musiques diffusent en direct la soirée samedi 27 janvier

MESSE DE REQUIEM de Giuseppe Verdi. Par Angela Gheorghiu (soprano), Daniela Barcellona (alto), Roberto Alagna (ténor), Julian Konstantinov (basse), Chœur de la radio suédoise, Chœur de chambre Eric Ericson, Orfeon Donostiarra, Orchestre philharmonique de Berlin, Claudio Abbado (direction). Philharmonie de Berlin, le 25 janvier. Prochain concert : le 27 janvier, diffusé en direct sur Arte et France-Musiques, à 20 heures. A 21 h 30, Arte propose un numéro Verdi du magazine « Metropolis » et, le 28 janvier à 19 heures, un documentaire consacré aux sopranos verdiens.

BERLIN

de notre envoyé spécial

La Messe de requiem de Verdi est toujours une fête, si l'on ose dire. Une œuvre qui mêle, en un parcours coloré, les terreurs et les mélancolies de l'office des morts, un parcours dans lequel le quatuor de solistes se sent comme dans *Otello* ou *Don Carlos*, où le chœur et l'orchestre ont largement de quoi ne pas s'ennuyer pendant quatre-vingt-dix minutes et quelques. Ce soir, la « fête » est assombrie quelque peu par une ombre, l'ombre du doute, l'ombre de la rumeur, l'ombre de la mort. Claudio Abbado, qu'on sait malade depuis de nombreux mois, serait atteint d'un cancer des plus

méchants. On a craint l'annulation, mais le chef italien est là. Il paraît, très amaigri, le visage tiré, très marqué. On est saisi par ce masque au teint gris : de loin, on croit voir Alfred Cortot après guerre, vieillard magnifique et tragique. Les souvenirs des derniers concerts d'Herbert von Karajan ne peuvent que revenir à la mémoire – les chaussons déguisés en souliers vernis, la rembarde postérieure du podium, l'énergie douloureuse d'aller jusqu'au bout.

Mais Abbado n'en est pas là. Il dirige à nu, sans rembarde, sans tabouret, sans partition, sans aucun garde-fou, sinon l'économie du geste, de l'énergie, des affects, qui profite à cette interprétation, forcément sensible, pas forcément sublime et testamentaire. Beaucoup y voient l'un des derniers – le dernier peut-être – des concerts de Claudio Abbado. Tâchons d'y voir simplement ce que nous avons entendu, comme d'habitude. Et souhaitons-lui un durable rétablissement.

Quoi qu'il en soit, la lecture d'Abbado est d'une probité, d'une simplicité exemplaires. L'Orchestre philharmonique de Berlin livre une sonorité riche et svelte à la fois, des pianissimos de cordes fournis (le début !), des accords de cuivres d'une parfaite justesse, des solos (les bassons !) impeccables. Les chœurs sont à peu près ce qu'on peut trouver de mieux dans ce type d'exécutions symphoniques. Le point faible de la soirée, et de ce qui

deviendra bientôt un disque pour Emi, est le quatuor de solistes.

La basse bâille les sons, ne tient pas le tempo, est incapable du moindre tonus rythmique (ne serait-ce que dans les simples figures de rythmes pointés). Roberto Alagna déçoit cruellement : pianissimos détimbrés et d'intonation déficiente, couleur générale de la voix assez grisailleuse et métallique, des sons à la fois dans la gorge et dans le nez – une émission qui se cherche et qui nous donne l'impression que la riche et somptueuse couleur d'antan, si naturelle, s'est égarée. Son épouse, la soprano Angela Gheorghiu, a toujours ce superbe timbre, un peu voilé, qu'on reconnaît entre tous. La couleur est belle, mais les voyelles semblent se résumer à des « a », les aigus sont constamment bas et l'émission est affectée d'un manque de « focus » vocal et d'harmoniques brouillées, expliquant partiellement ses problèmes de justesse. Seule la mezzo Daniela Barcellona – en grand deuil, gantée de noir – tire son épingle du jeu, même si elle chante haut les aigus de sa partie.

Le concert de samedi 27 – l'exact centenaire de la mort de Verdi – et les séances de correction en studio permettront certainement de rectifier les détails déficients de cette messe des morts, forcément promise à un devenir d'anthologie.

Renaud Machart

La vie grillée à toute vitesse dans le vide d'une nuit jaune

GOUCHES, de Jacques Serena. Mise en scène : Joël Jouanneau. Avec Pierre Louis-Calixte, Océane Mozas, Isabelle sadoyan, Christèle Tual. THÉÂTRE OUVERT, 4 bis, cité Véron, Paris-9^e. M^o Blanche. Tél. : 01-42-62-59-49. Du lundi au vendredi, à 20 h 30 ; samedi, à 16 heures et 20 h 30. Durée : 1 h 40. Jusqu'à 3 février.

La musique d'Alan Vega préside à ce spectacle. Pas n'importe laquelle : celle de son disque *Away of Life*, avec le groupe Suicide, que Serge Gainsbourg, Jack Lang, Jean-Jacques Schuhl et quelques autres écoutèrent au cimetière du Père-Lachaise autour de la tombe de Pacadis, oiseau noir des années 1980. Ce disque est un point de ralliement. Le son dans lequel certains reconnaissent un désespoir qui grille la vie à toute vitesse. L'Acrobate, Posthume et Grycman sont de ceux-là. Posthume est un garçon, l'Acrobate et Grycman, deux filles. Les filles vivent ensemble, Posthume passe par là.

Nous sommes dans une pièce de Jacques Serena, à vous coller le bourdon pour un bon moment : *Gouches*. Une histoire de squat, de seringues et de déglissement. Et encore, s'il ne s'agissait que de cela. S'il y avait un peu de vie autour. Mais non. Le monde est à peine une rumeur lointaine. Les trois ne l'entendent pas, ils sont pris, « comme des rats », dans l'espace désespérant d'un appartement qu'ils ont annexé. Là, il y a un vieil homme qu'on ne voit pas, assis dans une cuisine, les doigts raidis sur un accordéon.

Il y a aussi une vieille femme couverte de châles. Elle, on la voit. Elle dit être la mère de l'Acrobate, qui la hait d'avoir laissé son père la toucher. Elle va finir les bras attachés au dossier d'une chaise, le visage peinturluré avec des gouaches, la tête prise dans un sac plastique. Morte, elle restera là, sur sa chaise, sans sembler gêner plus que ça.

Pas la peine d'insister. *Gouches* est une affaire de style. Dans ce registre, Jacques Serena ne fait pas de cadeau. Il est difficile à lire (le texte est édité en tapuscrit, par Théâtre ouvert). Ses phrases, qui parfois filent plus vite que le temps, sont faites pour être incarnées. Ce pourrait être une facilité de dire qu'elles traversent le corps, c'est pourtant une évidence dans la mise en scène de Joël Jouanneau. Quelques néons pendent au plafond de l'espace vide du Jardin d'hiver, et cela suffit. Les comédiens sortent d'une nuit jaune pour y retourner. Leur présence fait souvent mal à force d'être juste.

Isabelle Sadoyan, qui joue la mère couverte de châles, s'offre une danse miraculeuse. Même « morte », sur sa chaise, elle semble encore parler. Magnifique. Pierre Louis-Calixte est si naturellement Posthume qu'il en devient confondant. Christèle Tual (Grycman) est décalée, comme étrangère au jeu de Jacques Serena dans lequel Océane Mozas se glisse avec une virtuosité cinglante. Belle, nerveuse, douée presque au-delà de la raison, Océane Mozas est une Acrobate digne d'Alan Vega.

Brigitte Salino

REPUBLICA ARGENTINA - GOUVERNEMENT DE BUENOS AIRES

SECRETARIAT DES ŒUVRES ET DES SERVICES PUBLICS DIRECTION GÉNÉRALE DES ŒUVRES PUBLIQUES

SECRETARIAT DES FINANCES DIRECTION GÉNÉRALE DES CONCESSIONS ET DES PRIVATISATIONS

Appel d'offres

Projet, construction, entretien et exploitation d'un stade couvert

Dossier N° 57.361/2000

Un Appel d'offres public est présenté, sous le régime de la Loi Nationale N° 17.520 de Concession des œuvres publiques, pour la réalisation du projet, de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'un stade couvert qui sera placé dans un fond situé dans les Avenues Escalada et Francisco Fernández de la Cruz, lot 1, pâté 123, section 68, circonscription 1.

Valeur des cahiers: US\$ 10.000 (Dix mille dollars des États-Unis)

Consultation des cahiers: Dans les Directions générales des œuvres publiques et des privatizations du Gouvernement de la ville autonome de Buenos Aires, siégeant respectivement à: Av. Independencia 3277, Tél. (0054-11) 4932-1019, et Av. de Mayo 575, 4ème étage, bureau 408, Tél. (0054-11) 4323-9502, Fax: (0054-11) 4323-9510, jours ouvrables, de lundi à vendredi de 11 à 16 heures.

Achat des cahiers: Direction générale des concessions et des privatizations, Av. de Mayo 575, 4ème étage, bureau 408, de cette ville de Buenos Aires, les jours ouvrables, de lundi à vendredi de 12 à 16 heures, Tél./fax. (0054-11) 4323-9502/9510, à partir du 17 janvier 2001 et jusqu'au 19 février 2001.

Présentation des offres: Dès 11 heures du 17 janvier 2001 jusqu'à 13 heures du 19 février 2001, dans la Direction générale des concessions et des privatizations.

Date d'ouverture: Enveloppe N° 1, le 27 février 2001 à 13,15 heures, dans le Microcinéma du Palais du gouvernement, Av. de Mayo 575, rez-de-chaussée, ville de Buenos Aires.

gobBsAs

SORTIR

PARIS

Compagnie Besson ; Aligot Eléments

Le festival « Paris Planètes » continue son vagabondage à travers les provinces de France et leurs musiques traditionnelles, souvent traversées d'éclats novateurs, faisant cette fois-ci escale dans la région Centre-Auvergne. La compagnie Besson s'inspire de la tradition bouronnaise en y semant des éclats de jazz. L'ensemble Aligot Eléments, quant à lui, butine des hauteurs du Massif Central au Berry, en passant également par le Bourbonnais, avec un esprit créatif des plus fertiles. *La Maroquinerie*, 23, rue Boyer, Paris-20^e. M^o Gambetta. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-40-33-30-60. 60 F et 80 F.

Compagnies Georges Momboye et Y-Kanji

En collaboration avec la Biennale de danse du Val-de-Marne, le Théâtre Romain-Rolland de Villejuif a mis en place un projet chorégraphique d'envergure autour du thème de l'Afrique. Le chorégraphe ivoirien Georges Momboye animera des ateliers, ainsi que le sculpteur Kra N'guessan et le conteur Jean-Baptiste Tiémélé. Une soirée spéciale hip-hop propose trois spectacles : *Tahaman*, histoire de rencontre sur le masculin-féminin, est signé par Georges Momboye ; *Flow et Glisseurs du temps* sont chorégraphiés par la compagnie Y-Kanji.

Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin, Villejuif (94). 20 h 30, le 27 janvier. Tél. : 01-49-58-17-00. De 50 F à 125 F.

Mains d'œuvres ouvre à Saint-Ouen

Mains d'œuvres, joli nom, figure parmi les lieux pionniers qu'on devrait voir se multiplier au cours des prochaines années, dirigés par

une collégialité d'artistes de plusieurs disciplines. 4 000 mètres carrés sont consacrés à la recherche et à la création dans les domaines des arts visuels et numériques, de la musique, de la danse, du théâtre, mais aussi de l'éducation, de la politique, de la coopération internationale, des technologies de l'information. Comment vivre ensemble, comment favoriser l'accès aux œuvres, comment ne plus être de simples consommateurs... L'ambition de Mains d'œuvres est grande et généreuse. A suivre. Journées portes ouvertes, le 27 janvier de 14 heures à 2 heures. *Mains d'œuvres*, 1, rue Charles-Garnier, Saint-Ouen (93). *Métro* : Porte-de-Clignancourt. De 14 heures à 20 heures, entrée libre. A partir de 20 heures, 30 F. Tél. : 01-40-11-25-25.

ALÈS

Susan Buirge

Le Jour d'après (pièce créée en mai 2000, à Metz) suit *Le Jour d'avant* (logique !), qui date de 1999 : ces deux œuvres, conçues pour rythmer l'espace et le temps, font partie du travail de Susan Buirge après qu'elle est rentrée du Japon, où elle séjourna près de sept ans, pendant lesquels elle a construit une série de chorégraphies sur le thème des quatre saisons. *Le Jour d'après* est dans la continuité japonaise, mais le rapport entre la danse et la musique s'est inversé : aux corps improbables japonais et à la musique sévère de la cour impériale succèdent des corps plus cadrés et une partition pour voix et textes, très belle (signée Patrick Marcland). Le but de cet accord incantatoire danse/musique est de nous faire décoller vers un peu plus de spiritualité. *Au Cratère*, square Pablo-Neruda, Alès (30). 20 h 20, le 30. Tél. : 04-66-52-90-00.

(Publicité)

du 19 janvier au 25 février 2001

MELANCHOLIA

THÉÂTRE

Petit Théâtre

Jon Fosse / Claude Régy

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE - 15 rue Malte Brun 75020 Paris - 01 44 62 52 52 www.colline.fr

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Ciné Junior 94

Ce festival propose aux enfants (de trois à treize ans) du Val-de-Marne de découvrir, seuls ou accompagnés, des films français et étrangers (inédits, films rares). Les projections ont lieu dans les cinémas et centres culturels de dix-huit villes du département. *Association cinéma public*, 23, rue Emile-Raspail, Arcueil (94). Tél. : 01-45-46-23-44. Jusqu'au 4 février. De 12 F à 15 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Jorge Pardo *Galerie Ghislaine Hussonot*, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris-3^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 27 janvier au 27 février.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. *El Menfi (L'Exilé)* de Mohamed Rouabhi, mise en scène de Nadine Varoutsikos. *Maison du théâtre et de la danse*, 75-81, avenue de la Marne, Epinay-sur-Seine (93). 21 heures, le 27 ; 16 heures, le 28. Tél. : 01-48-26-45-00. De 50 F à 80 F.

L'Amie ou Des journées entières avec Marguerite Duras de Michèle Manceaux, mise en scène de Philippe Honoré. *Lavoir moderne parisien*, 35, rue Léon, Paris-18^e. M^o Château-Rouge. 21 heures, jusqu'au 27. Tél. : 01-42-52-09-14. 90 F et 130 F.

Velvette

de Jacques Serena, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Jeanne Balibar. *Théâtre ouvert*, 4 bis, cité Véron, Paris-18^e. M^o Blanche. 22 h 30, les 27, 29, 30, 31 janvier et les 1^{er}, 2, 3 février. Tél. : 01-42-62-59-49. 100 F.

Médée

de Hans Henny Jahnn, d'après Euripide, mise en scène d'Anita Picchiarini. *Centre culturel Aragon*, 24, bd de l'Hôtel-de-Ville, Tremblay-en-France (93). 21 heures, le 27. Tél. : 01-49-63-70-58. De 40 F à 90 F.

Amsterdam String Trio, Marc Ribot Solo. *Centre culturel Georges-Pompidou*, 120, rue de Fontenay, Vincennes (94). M^o Château-de-Vincennes. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-43-98-65-79. De 80 F à 120 F.

Eric Legnini, Flavio Boltro, Rosario Bonaccorso. *Au Duc des Lombards*, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, les 26 et 27. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Max Romeo et Big Youth. *Elysées-Montmartre*, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^o Anvers. 19 h 30, le 28. Tél. : 01-55-07-06-00. De 132 F à 140 F.

Djolf

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18^e. M^o Pigalle. 19 h 30, les 26 et 27. Tél. : 01-44-92-77-66. 60 F.

RÉGIONS

L'Apocalypse joyeuse d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur. *Théâtre Anncy Bonlieu*, 1, rue Jean-Jaurès, Anncy (74). 15 heures, le 28. Tél. : 04-50-33-44-11. De 60 F à 100 F. *Les Pensionnaires* de J. Deschamps et M. Makeieff. *Le Quartz*, 2-4, avenue Clemenceau, Brest (29). 20 h 30, les 27, 29, 30. Tél. : 02-98-33-70-70. 120 F et 160 F.

DERNIERS JOURS

Sabine Weiss « Poussettes, charettes et roulettes » Musée français de la photographie, 78, rue de Paris, Bièvres (91). Tél. : 01-69-35-16-50. Le 27 janvier de 10 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures. 20 F.

EN VUE

■ « Elle est trop froide ! », s'est exclamé le **dalaï lama**, chef spirituel bouddhiste, qui n'avait pas l'intention de prendre un bain, jeudi 25 janvier, au pèlerinage de la Maha Kumbh Mela où des millions d'hindous viennent laver leurs péchés dans les eaux du Gange.

■ Si l'opinion s'oppose à l'immigration d'informaticiens indiens, les Allemands pourront toujours s'expatrier en Inde pour se former aux technologies de l'information, avertit **Bernhard Troemel-Kuehnert**, porte-parole d'un programme de promotion des exportations indo-germaniques.

■ Les Assurances générales de France sont poursuivies pour licenciement abusif : en invitant, à l'occasion du jubilé, un prêtre à bénir le local syndical, le délégué CFDT de l'entreprise aurait mis « en péril la sécurité de l'entreprise ».

■ L'idée de La Poste, qui veut lancer des facteurs sur des patinettes pourvus de sacoches, n'amuse pas la fédération CGT des PTT : « Ce sera un nouveau moyen de porter toujours plus de courrier. »

■ Le millionnaire américain **Dennis Tito**, premier touriste de l'espace, entraîné à ses frais pour un séjour sur la station Mir bientôt détruite, pourra échanger son billet de 20 millions de dollars contre un voyage à bord de l'ISS en avril prochain.

■ Les billets qu'un client s'approprierait à retirer d'un distributeur automatique, mardi 23 janvier à Pace del Mela en Sicile, se sont envolés à la sortie dans le bec d'un corbeau dressé par des mafieux.

■ Afin d'éviter le tournoiement des oiseaux dans le ciel pendant le défilé aérien du 26 janvier, jour de la République, l'armée de l'air indienne a demandé aux habitants de New Delhi de ne pas jeter de nourriture dans les rues.

■ Le maire **Jean-Marie Le Chevallier**, ancien du Front national, s'en prend à la manie des Toulonnais qui abandonnent les Caddies des supermarchés aux quatre coins de la ville ou qui les jettent carrément dans le port.

■ « C'est une première espagnole, voire mondiale », se flatte la municipalité de Barcelone qui vient d'équiper les poubelles de la ville de puces électroniques pour en contrôler le niveau.

■ Les aficionados craignent qu'avec l'interdiction de découper sur place le taureau, le matador méritant, privé des trophées de sa victoire, ne soit obligé, comme ce fut le cas l'été dernier à Saragosse, de brandir en courant dans l'arène les oreilles et la queue d'une bête saine, ayant fait l'objet d'un test de dépistage de la maladie de la vache folle.

Christian Colombani

La presse britannique sonne l'hallali d'un proche de Tony Blair

Les tabloïds londoniens se distinguent par leurs commentaires cruels et leurs allusions homophobes à l'égard de Peter Mandelson, ministre de l'Irlande du Nord qui a été contraint pour la deuxième fois de démissionner

AU ROYAUME du fair-play, les connaisseurs le savent, les médias en général, et la presse tabloïd en particulier, n'hésitent jamais à tirer au bazooka sur l'ambulance. Jeudi matin, au lendemain de la deuxième démission forcée de Peter Mandelson – un proche ami de Tony Blair – de son poste de ministre de l'Irlande du Nord (*Le Monde* du 26 janvier), c'est sans conteste *The Daily Star* qui remportait la palme de la cruauté gratuite avec une pleine page intitulée « Dis donc Mandy, ton petit ami a-t-il au moins un passeport en règle ? ».

Les allusions les plus grasses à l'homosexualité assumée de l'intéressé se retrouvaient du reste dans



la quasi-totalité de la presse dite « populaire », notamment dans *The Daily Mail*, le tabloïd favori de

la droite extrême, avec une « une » ô combien sibylline montrant le premier ministre et son favori déchu sous ce titre : « The end of the affair », en référence à un célèbre et récent film – et livre – d'amour hétérosexuel...

« UN POLITICIEN VANITEUX »

Un bon zeste d'homophobie pouvait être également relevé dans certaines des nombreuses pages consacrées à cette nouvelle « affaire Mandelson » par le roi de la presse de caniveau, *The Sun*, un journal qui fit campagne en 1999 sur le thème « Est-on gouverné par une mafia rose ? » Mais cette fois, *The Sun* et son propriétaire, Rupert Murdoch, absolument aux

anges de voir partir le plus fervent partisan gouvernemental de ce qu'ils appellent « la destruction de la livre sterling », autrement dit l'introduction éventuelle de la monnaie unique, se sont vus plus... politiques. « Goodbye, bon débarras, et ne reviens plus jamais », titrait le journal sur toute sa première page. « Peter Mandelson est un menteur arrogant, un manipulateur huileux qui n'aurait jamais dû être autorisé à approcher le gouvernement de ce pays », martèle l'éditorial. Et puis, à l'intérieur, cette flèche au curare envoyée vers Tony Blair, accusé de s'être conduit mercredi aux Communes lorsqu'il a annoncé, la voix cassée d'émotion, le départ de celui qu'il

appelait naguère son « alter ego », « comme une petite fille larmoyante séparée de sa poupée favorite... ».

Comparés à cette nauséabonde logorrhée, les nombreux articles et éditoriaux de fond consacrés par la « grande presse » à ce qui restera sans conteste comme « le jour le plus noir de la carrière de Tony Blair », dit *The Telegraph* (journal de droite), apparaissent d'une sobriété quasi exemplaire. « Au mieux, écrit l'éditorialiste de *Financial Times*, Peter Mandelson a induit le premier ministre et les médias en erreur. » Le journal de la City, comme tous les autres, relève « l'exceptionnelle compétence politique » du ministre sortant. Mais il a menti au pays, deux fois en vingt-cinq mois et, comme le dit *The Guardian*, le quotidien le plus proche du travaillisme, « il paie aujourd'hui le prix de la prévarication ».

Si « Mandy » avait « su dire tout de suite la vérité » aux journalistes de l'hebdomadaire du même groupe, *The Observer*, qui ont lancé l'affaire, « sa brillante carrière se serait sans doute poursuivie », conclut le journal. Seulement voilà, comme le relève *The Times* (de centre droit) et tous les autres, l'intéressé « n'a jamais su répondre directement à une question directe ». Mandelson « était un politicien vaniteux, tortueux, superficiel, qui savait toujours ce qui était juste pour Tony [Blair] et juste pour Peter, sans jamais accorder le moindre cas à ce qui était tout simplement juste ».

Patrice Claude

DANS LA PRESSE

LA LIBRE BELGIQUE

Rachel Crivellaro

■ Tous les symboles sont réunis pour caricaturer le débat. D'un côté une station ultrachic dans les Alpes suisses, qui accueille les chefs d'Etat et de gouvernement, et le gotha de la finance et de l'économie mondiale. Et de l'autre, la capitale du Rio Grande do Sul, qui reçoit le gratin de la contestation au néolibéralisme et à la mondialisation (...). Il n'en demeure pas moins que, de part et d'autre de l'Atlantique, des partisans de l'ouverture ont ouvert une brèche dans un dialogue de sourds.

THE NEW YORK TIMES

■ Lors de ses premières journées bien remplies à la Maison Blanche, le président George W. Bush a avan-

cé une proposition innovatrice en matière d'éducation, mais il a aussi montré que sa crainte de déplaire à ses amis conservateurs pouvait limiter sa liberté d'action et son désir d'une politique allant au-delà de l'opposition entre les partis. Le meilleur aspect de sa proposition sur les écoles a été son appel à ce que les républicains et les démocrates discutent ses idées et travaillent à établir un consensus. Le côté le plus controversé est évidemment l'inclusion dans son plan de la création de coupons éducatifs (...). Les sénateurs démocrates ont fait connaître leur opposition à son projet de distribuer des coupons qui pourraient être remis aux écoles privées par les parents dont les enfants sont en difficulté dans les écoles publiques. Ce plan retirerait de l'argent aux écoles publiques qui en ont le plus besoin.

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

■ La politisation du débat sur l'insécurité n'est pas un phénomène nouveau. Il suffit de jeter un regard sur le calendrier électoral (municipales en mars, présidentielle et législatives dans une quinzaine de mois) pour expliquer cette nouvelle flamme polémique entre les deux têtes de l'exécutif. Cela dit, l'offensive lancée par l'Elysée, et relayée efficacement par la droite, est d'autant plus embarrassante pour le premier ministre qu'elle s'appuie sur les images de violence quotidienne transmises par les médias, sur des statistiques préoccupantes qui témoignent d'un durcissement, d'un rajeunissement, d'une extension de la délinquance dans la société et sur le sentiment d'insécurité qui est devenu la première préoccupation des Fran-

çais depuis que la croissance a fait reculer le spectre du chômage.

RTL

Alain Duhamel

■ Jacques Chirac est le meilleur spécialiste des campagnes électorales. C'est ce qu'il vient de rappeler avec sa visite hier à Dreux. L'angle d'attaque est bien choisi : l'insécurité est avec le chômage la question qui taraude le plus les Français, qui les angoisse, qui parfois les déstabilise. Dreux, berceau de la percée du Front national il y a bientôt vingt ans, était l'une des villes symboles de l'insécurité, avant qu'une municipalité RPR obtienne quelques bons résultats. C'est enfin la semaine prochaine que seront connus les chiffres de la délinquance de l'an passé. Le chef de l'Etat savait donc ce qu'il faisait.

www.agevillage.com

Aider les familles à prendre en charge les personnes âgées dépendantes



ailleurs journaliste au *Monde*, AgeVillage se propose d'accompagner, pas à pas, les familles souvent désorientées. Chaque étape à franchir est expliquée par un ensemble d'articles et de conseils pratiques. Le site fournit également des outils d'analyse, permettant par exemple

d'évaluer la perte d'autonomie d'une personne âgée à travers différents signaux d'alerte : chutes répétées, courrier jamais ouvert, conduite automobile erratique, alimentation désordonnée... Il devrait mettre en ligne prochainement un logiciel de simulation, qui calculera le

coût exact d'une prise en charge à domicile ou d'un hébergement en maison de retraite : « Si l'on tient compte de tous les types d'aide financière et de tous les cas particuliers, cela devient un véritable casse-tête que nous n'avons pas encore résolu », avoue Annie de Vivie.

L'équipe souhaite aussi engager le dialogue avec les internautes et répondre à toutes les questions qui lui seront posées, avec d'autant plus d'intérêt que cet exercice lui permettra de mieux cibler les préoccupations et les besoins réels des familles et des intervenants. AgeVillage souhaite en effet développer une activité de prestations et de conseil en direction des dix mille maisons de retraite et des cinq cents fournisseurs actifs dans ce secteur d'activité, qui représente un marché de près de 50 milliards de francs par an. Pour cela, la société a déjà créé en parallèle un deuxième site, AgeVillagePro, destiné aux professionnels de la gérontologie et du « quatrième âge ».

Sylvie Dodeller

SUR LA TOILE

PRESCRIPTION DES DÉLITS DE PRESSE

■ Le parquet a décidé de faire appel du jugement du tribunal de grande instance de Paris dans le procès en diffamation intenté par M. Carl Lang, délégué général du Front national, contre le réseau Voltaire (*Le Monde* du 15 novembre). M. Lang avait été débouté sur le fond, mais le juge avait considéré que les faits n'étaient pas prescrits bien que l'article incriminé date de plus de deux ans, en arguant que, sur Internet, la publication d'un texte est « continue » tant qu'il est accessible. Le parquet semble être en désaccord avec ce concept de « publication continue ». www.reseauvoltaire.net

BULGARIE

■ Le président de la République de Bulgarie, Petar Stoev, a déclaré qu'il était prêt à embaucher « Kubaka », le hacker qui a détourné le site officiel de la présidence le 16 janvier pour protester contre la misère et le chômage des jeunes : « Ce garçon a raison à bien des égards, a affirmé le président, il a piraté le site avec habileté. S'il se présente, je le prends pour travailler avec moi sans hésiter. » – (Reuters.)

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____ 101MQPA1

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> . Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment. Date : _____ Signature : _____	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER Nom : _____ Prénom : _____ N° : _____ rue : _____ Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____	
	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) N° : _____ rue : _____ Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____	
IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.		

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. **Téléphonez d'urgence au 0 803 022 021 (0,99€ TTC/min)**

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Conserves par Luc Rosenzweig

FRANCE 2, décidément, tient à faire perdre leurs repères à ses habitués. Après Pascal Sevran évacué de l'après-midi, c'est le couple Paul Nahon-Bernard Benjamin qui doit céder la place à deux femmes, Guilaine Chenu et Françoise Joly, aux commandes d'« Envoyé spécial ». Nous n'y voyons pas d'inconvénient majeur, hormis cette petite violence faite à nos habitudes, car les nouvelles gérantes de ce petit commerce de reportage ont, pour l'instant, repris le système mis en place par leur prédécesseurs. Trois reportages par émission, et leurs auteurs viennent expliquer sur le plateau les conditions du tournage ou l'évolution de la situation depuis le bouclage du sujet. Les remarques qui suivent s'adressent donc aussi bien aux anciens qu'aux nouvelles, ceci étant précisé pour parer aux objections de ceux ou celles qui pourraient nous taxer d'antiféminisme primaire.

D'abord et fondamentalement, « Envoyé spécial » ne mérite pas son nom. On s'attend en effet, avec une pareille enseigne, à avoir sur nos écrans du « chaud », du compte-rendu, plus détaillé qu'au JT, de ce qui fait la « une » de l'actualité. A l'heure de la transmission des images par satellite, les îles Galapagos sont-elles si lointaines qu'il soit impossible d'avoir, une semaine après le naufrage d'un pétrolier, un premier reportage un peu conséquent sur cette catastrophe ? Ou un sujet un peu fouillé sur le nouveau président américain qui vient de prendre ses fonctions ?

Or le sommaire d'« Envoyé spécial » de ce mois de janvier proposait une autopsie de la crise de la vache folle, un sujet sur les difficultés de l'émancipation des femmes marocaines, et un autre sur la nouvelle jeunesse de Rika Zarái et Chantal Goya, devenues idoles des soirées dans les boîtes homos parisiennes. On ne peut pas dire qu'il

s'agisse là d'une actualité brûlante !

Ce décalage avec l'actualité fait courir aux auteurs de ces reportages le risque, redoutable, de vouloir à tout prix tirer une morale de l'histoire, ce qui était manifestement le cas de celui sur la vache folle. Sa réalisatrice s'efforçait de démontrer qu'il y a eu, dans tous les lieux amenés à traiter de l'irruption de cette maladie, Commission européenne, gouvernements des pays concernés, etc., une violation délibérée du principe de précaution, que les responsables « savaient » mais n'ont rien fait. Pour que cette thèse – qui mérite au moins d'être nuancée – prenne ancrage et force dans l'esprit du téléspectateur, on diffuse les informations les plus alarmistes, bien qu'elles n'aient pas reçu le moindre début de confirmation, comme le fait que l'incubation de la maladie de Creutzfeldt-Jakob pourrait durer jusqu'à quarante ans, ce qui laisse du temps aux anxieux pour s'angoisser...

VENDREDI 26 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Les Femmes et la Bande dessinée. Forum
- 22.00 Peine capitale, la justice sans appel. Forum

MAGAZINES

- 18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Bernard Tapie ; Enhancer ; Laurent Baffie. Canal +
- 19.00 Tracks. Arte
- 20.40 Thalassa. Thalassa à la pointe du Raz. Les ligneurs du Raz de Sein. Le combat pour la nature. Une île en hiver. La 32 F veille. Surf et études au Guilvinec. Ma pointe du Raz. France 3
- 21.50 Faut pas rêver. Jordanie : les Bédouins du Wadi Ramm. France : l'Or gris de la Chartreuse. Mexique : les momies. Invité : Pierre Lumbroso. France 3
- 22.00 Recto Verso. Invité : Gad El Maleh. Paris Première
- 22.00 Blu. Invité : Paolo Conte. Canal Jimmy
- 22.45 Bouillon de culture. Peut-on encore faire bouger l'Etat ? Invités : Roger Fauroux, Bernard Spitz, Claudius Brosse, Bernard Zimmern, Lucile Schmid. France 2
- 23.15 Sans aucun doute. Le drame de l'amnésie. Rémy a oublié vingt-six ans de sa vie. Monsieur XY. Une mère « oubliée ». TF 1
- 23.15 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. L'Aventurier et le Caïman. Arte
- 20.25 Voyage aux sources du Nil. [2/5]. Odyssee
- 21.00 Guerre et civilisation. [3/8]. Les guerriers à cheval. Histoire
- 21.05 Nuit Paolo Conte. A Face on Loan. Razmataz. Video Opera or Graphic Musical. Canal Jimmy
- 22.00 Les Hommes de la Maison Blanche. [3/3]. Histoire
- 22.20 Grand format. Monsieur Zwilling et madame Zuckermann. Arte
- 22.25 Enquêtes médico-légales. Les liens qui tuent. 13^{ème} RUE
- 23.20 Esprit des peuples premiers. [8/13]. Nouvelle-Zélande, renouer les fils. Planète
- 23.35 La Fascination du Grand Nord. [1/4]. Odyssee
- 23.45 Histoires oubliées de l'aviation. Yak 23. Planète
- 23.45 Un siècle de danse. [4/5]. De la danse libre à la danse moderne. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 20.45 Football. D 1 (24^e journée) : Bordeaux - Marseille. Canal +
- 20.50 Patinage artistique. Championnats d'Europe 2001. Programme libre danse. France 2

MUSIQUE

- 21.00 La Folle Journée d'Ivan Ilitch. A la Cité des congrès, en janvier 2001. Mezzo
- 21.00 Nice Jazz Festival 2000 (programme 2). Claudia Acuna. Muzzik
- 22.35 Jazz Box 99. Muzzik
- 22.55 Nuit Paolo Conte. Récital Paolo Conte. Canal Jimmy

THÉÂTRE

- 20.30 Reviens dormir à l'Elysée. Pièce de Georges Folgoas. Mise en scène de Michel Roux. Festival

TÉLÉFILMS

- 20.55 Largo Winch. P. Barzman. M 6
- 20.55 Le Dernier Western. Burt Kennedy. O. TMC

COURTS MÉTRAGES

- 0.30 Histoires courtes. Spécial Clermont-Ferrand. France 2

SÉRIES

- 20.20 Friends. Celui qui jouait au rugby. O. RTL 9
- 20.45 New York District. Corruption. Au nom de la science. 13^{ème} RUE
- 23.25 Taxi. [2/2]. The Road not Taken (v.o.). Série Club
- 23.25 First Wave. Les démons cachés. 13^{ème} RUE

FILMS

- 16.35 Le Septième Ciel ■■ Benoît Jacquot (France, 1997, 85 min) O. Cinéstar 1
- 16.45 Madame Sans-Gêne ■■ Roger Richebé (France, 1941, N., 105 min) O. Ciné Classics
- 16.45 Les Producteurs ■■ Mel Brooks (Etats-Unis, 1968, v.o., 85 min) O. Cinéfaz
- 19.20 Le Trésor de Tarzan ■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min). TCM
- 20.45 Reflets dans un œil d'or ■■ John Huston (Etats-Unis, 1967, v.m., 115 min). TCM
- 22.30 Les Feux de l'été ■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1958, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.10 Hôtel des Amériques ■■ André Téchiné (France, 1981, 90 min) O. Ciné Cinémas 2
- 0.20 Passeport pour Pimlico ■■ Henry Cornelius (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics



- 0.30 La Femme du port ■■ Arturo Ripstein. Avec Patricia Reyes, Damian Alcazar (Mex., 1991, v.o., 105 min). Arte
- 0.40 La Toile d'araignée ■■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1975, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
- 1.50 The Age of Consent ■■ Gregory La Cava (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min) O. Ciné Classics
- 2.15 Allez coucher ailleurs ! ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min) O. Cinétoile
- 2.15 Taxi Driver ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1975, 110 min) O. Cinéfaz
- 2.55 Conseil de famille ■■ Costa-Gavras (France, 1986, 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 4.05 Gummo ■■ Harmony Korine (Etats-Unis, 1997, v.o., 90 min) O. Canal +

SAMEDI 27 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Un dissident de la pensée. Invité : François Jullien. LCI
- 21.00 Le Surréalisme ou la quête du sublime. Forum
- 22.00 Auschwitz, qui savait ? Forum
- 23.00 Art et nature, le désamour. Forum

MAGAZINES

- 14.15 Bouillon de culture. Peut-on encore faire bouger l'Etat ? Invités : Roger Fauroux, Bernard Spitz, Claudius Brosse, Bernard Zimmern, Lucile Schmid. TV 5
- 18.00 Courts particuliers. Samuel Le Bihan. Paris Première
- 18.15 Argent public, argent privé. Y aura-t-il assez d'argent pour les victimes de l'Erika ? Les farines animales. Les dessous de la couture. TV 5
- 18.55 Union libre. Invités : Alexandra Lamy ; Jean Dujardin. France 2
- 19.30 + de zapping. Canal +
- 19.45 Petites histoires du cinéma. Arletty. Ciné Classics
- 20.30 Nuit spéciale. Direct Golden Globes. Ciné Cinémas
- 20.35 Planète animal. Guerre chimique. TMC
- 20.40 Le Club. Elie Chouraqui. Ciné Classics
- 21.05 Thalassa. La poussière du diable. TV 5
- 21.30 Metropolis. Vladj. Verdi. Arte
- 22.15 Envoyé spécial. La vache folle. Les femmes marocaines. Les branchés ringards. TV 5
- 23.35 Nuit Verdi. La Traviata à Paris. Aïda. France 3
- 0.10 Pendant la pub. Invité : Daniel Auteuil. TMC

DOCUMENTAIRES

- 17.30 Sur les chemins du monde. Les Intrus. [4/12]. La Cinquième
- 18.15 Enquêtes médico-légales. A feu et à sang. Planète
- 18.15 Guerre et civilisation. [3/8]. Les guerriers à cheval. Histoire
- 18.20 Sous le règne des séries, une histoire des feuilletons à sensation. Ciné Classics
- 18.45 La Colonne de feu, histoire de la naissance de l'Etat d'Israël. [4/7]. Qui a peur d'un état juif ? Planète
- 19.05 Parachute ! [4/4]. Odyssee

- 19.15 Les Hommes de la Maison Blanche. [3/3]. Histoire
- 20.25 Il était une fois le royaume d'Angleterre. De Guildford à Hertford. Odyssee
- 20.55 L'Histoire du monde. Lyndon B. Johnson, un président à l'écoute. [2/3]. Odyssee
- 21.00 Encyclopédies. Une histoire de Coca-Cola. Histoire
- 21.35 Cinq colonnes à la une. Planète
- 21.45 L'Histoire du monde. La Chute du Mur. [2/2]. L'erreur fatale. Odyssee
- 22.00 L'Aventure de l'art moderne. [8/13]. L'abstraction américaine. Histoire
- 22.20 L'Amour fou. Planète
- 22.40 Dans les coulisses de... Tout en camion. France 3
- 23.30 Les Esprits de la rivière. Odyssee
- 23.45 L'Expérience américaine. Lyndon Baines Johnson. [3/4]. Le piège vietnamien. Histoire
- 23.58 Music Planet. Caterina Valente. Arte
- 0.10 A Face on Loan. Canal Jimmy
- 0.35 Voyage aux sources du Nil. [2/5]. La Haute-Egypte et la vallée des rois. Odyssee
- 1.00 Avalanches. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 15.15 Rugby. Coupe d'Europe. Quart de finale. Stade Français - Pau. France 2
- 16.00 Handball. Championnat du monde. Tour préliminaire. Poule C : Allemagne - Espagne. Pathé Sport
- 17.00 Football. D 1 (24^e journée) : Lyon - Nantes. Canal +
- 18.00 Handball. Championnat du monde. Tour préliminaire. Poule B ; France - Yougoslavie. Pathé Sport
- 20.00 Volley-ball. Championnat de France Pro A masculine : Poitiers - Tourcoing. Eurosport
- 20.00 Football. D 1 (24^e journée) : Paris-SG - Lens. TPS Foot
- 20.30 Basket-ball. Match amical. France - Lituanie. Pathé Sport
- 0.30 Tennis. Internationaux d'Australie. Finale messieurs. Eurosport

MUSIQUE

- 18.15 Mozart en tournée. Mantua. Au théâtre scientifique de Biennne, à Mantua. Avec Heidrun Holtman, piano. Par l'Orchestre de la Radiotélévision de la Suisse italienne, dir. Marc Andrae. Muzzik

- 18.30 Classic Archive. Avec Irmgard Seefried, soprano ; Anton Dermota, ténor ; Hilde Berger-Weyerand, piano ; Hans Hotter, baryton-basse. Par l'Orchestre national de l'ORTF. Mezzo
- 19.30 Ashkenazy dirige Tchaïkovski. Par le Philharmonia Orchestra, dir. Vladimir Ashkenazy. Muzzik
- 20.00 Musica. Requiem, de Verdi. Par le Chœur Orfeon Donostiarra, le Chœur de la Radio suédoise et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Arte
- 21.00 La Folle Journée d'Ilitch. 100^e anniversaire mort de Verdi. Falstaff, Opéra de Verdi. Mise en scène de Luigi Proietti. Par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Jeffrey Tate. 23.10 Le Requiem, de Verdi. Avec Stuart Burrows, ténor. Par l'Orchestre philharmonique de Cardiff et les Chœurs du Festival. Muzzik
- 23.25 Simply Red. Au Lyceum Theater de Londres, en 1998. Paris Première
- 0.30 Classic Archive. Par l'Orchestre national de l'ORTF, dir. Paul Paray. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 17.25 Chasseurs d'écume. [1 et 2/3] D. Granier-Deferre. O. Ciné Cinémas
- 20.30 L'Homme de Suez. Christian-Jaque [3/3]. Festival
- 20.40 L'Inconnue du Val Perdu. Serge Meynard. France 3
- 20.50 Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron [1 et 2/3]. Téva
- 22.30 Le Pianiste. Mario Gas. Arte
- 1.00 Laisse un peu d'amour. Zaida Ghorab-Volta. Arte

COURTS MÉTRAGES

- 1.25 Stick. Festival de Clermont-Ferrand. Mon copain Rachid. Philippe Barrasat. Canal +

SÉRIES

- 18.10 Amicalement vôtre. Sept millions de livres. O. M 6
- 20.20 Les Simpson. Une récolte d'enfer. O. Canal +
- 20.45 Tatort. L'Affaire Howald. 13^{ème} RUE
- 20.50 Le Caméléon. Secrets d'outre-tombe. O. M 6
- 21.00 H. Une histoire de fauteuil. O. Canal +
- 21.40 Ultraviolet. Habeas corpus (v.o.). Série Club
- 22.30 Oz. Routine carcérale (v.o.). O. Série Club
- 22.35 Buffy contre les vampires. Le facteur Yoko. O. M 6
- 0.00 Sex and the City. Don't Ask, Don't Tell (v.o.). O. Téva

MUZZIK

- 0.40 Pique-nique chez Verdi La chaîne musicale propose une programmation spéciale à l'occasion du centenaire de la mort du compositeur. A voir notamment, le documentaire d'Eva Ceccaroli, *Véronique : pique-nique chez Verdi*, qui montre ces aficionados qui font le charme et le pittoresque de l'opéra, suivi de *La Traviata*, filmé par une caméra-vérité, en 2000 à Paris. Esthétiquement convenu mais avec de la vie et du panache.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Exclusif.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
- 20.55 Toutes les chansons ont une histoire.
- 23.15 Sans aucun doute. Le drame de l'amnésie. Rémy a oublié vingt-six ans de sa vie. Monsieur XY. Une mère « oubliée ».

1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 16.50 et 22.35 Un livre.
- 17.00 Viper.
- 17.50 Un toit pour trois.
- 18.20 Tutti frutti.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 Patinage artistique. Championnat d'Europe 2001.
- 22.45 Bouillon de culture. Peut-on encore faire bouger l'Etat ?
- 0.05 Journal, Météo.
- 0.30 Histoires courtes.

FRANCE 3

- 16.35 MNK, A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.25 Mezrahi et ses amis.
- 20.40 Thalassa. La pointe du Raz.
- 21.50 Faut pas rêver.
- 22.50 Météo, Soir 3.
- 23.15 On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

- 15.25 Ennemi d'Etat ■■ Film. Tony Scott O.
- 17.30 Cinéma ciné.
- En clair jusqu'à 20.45
- 18.05 Futurama.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.15 Football. D1. 20.45 Bordeaux - Marseille.
- 22.50 Perdus dans l'espace Film. Stephen Hopkins O.
- 0.40 Voyeur. Film. Stephan Elliott (v.o.) O.

FILMS

- 13.20 La Valse des pantins ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1983, 105 min) O. Cinéfaz
- 13.30 Le Septième Ciel ■■ Benoît Jacquot (France, 1997, 85 min) O. Cinéstar 2
- 15.40 La Femme modèle ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, v.o., 120 min). TCM
- 17.40 Un tramway nommé Désir ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, N., v.m., 125 min). TCM
- 20.25 Le Cerveau ■■ Gérard Oury (France, 1968, 115 min). TSR
- 22.45 Poltergeist ■■ Tobe Hooper (Etats-Unis, 1982, 115 min). TCM
- 23.00 The Age of Consent ■■ Gregory La Cava (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min) O. Ciné Classics



- 0.05 La Toile d'araignée ■■ Stuart Rosenberg. Avec Paul Newman, Joanne Woodward (Etats-Unis, 1975, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 0.40 Capitaine sans loi ■■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1952, 120 min). TCM
- 0.50 La Blonde et moi ■■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1956, v.o., 95 min) O. Cinétoile
- 1.00 Conseil de famille ■■ Costa-Gavras (France, 1986, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 1.50 Another Day in Paradise ■■ Larry Clark (Etats-Unis, 1999, v.o., 100 min) O. Canal +
- 2.15 Saxo ■■ Ariel Zeitoun (France, 1987, 115 min) O. Cinéstar 1
- 2.25 Le Bateau d'Emile ■■ Denys de La Patellière (France, 1962, N., 95 min) O. Cinétoile
- 2.45 Les Feux de l'été ■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1958, 115 min) O. Ciné Cinémas 2



- 3.00 Meurtres dans la Rue Morgue ■■ Robert Florey. Avec Bela Lugosi, Noble Johnson (EU, 1932, N., v.o., 60 min) O. Ciné Classics
- 3.40 Buena Vista Social Club ■■ Wim Wenders (Allemagne - Etats-Unis, 1999, v.o., 100 min) O. Canal +
- 4.30 Pont vers le soleil ■■ Etienne Périer (Fr. - EU, 1961, N., 120 min). TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 MacGyver.
- 14.50 Alerte à Malibu.
- 15.40 Flipper.
- 16.30 Will & Grace.
- 17.00 Beverly Hills.
- 17.50 Sous le soleil.
- 18.50 Ça vaut le détour.
- 19.55 Bloc Modes.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Multishow. Invités : Bruno Solo, José Garcia, Alice Evans, Liane Foly, Garou.
- 23.15 A la poursuite du tueur. Téléfilm. Yves Simoneau O.

1.25 Le Temps d'un tournage.

FRANCE 2

- 14.50 Tiercé.
- 15.05 Rugby. Coupe d'Europe : Quart de finale. 15.15 Coup d'envoi. Stade Français-Pau. En direct du Stade Jean Bouin à Paris.
- 17.10 Patinage artistique. Championnat d'Europe : Libre Dames.
- 18.55 Union libre.
- 19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 D'Alexandrie à Claude François.
- 23.20 Tout le monde en parle. 1.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.50 Côté jardins. Magazine.
- 15.20 Keno.
- 15.25 Destination pêche. Le Var.
- 15.55 La Vie d'ici.
- 18.10 Expression directe. CFDT.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.25 Mezrahi et ses amis.
- 20.40 L'Inconnue du Val Perdu. Téléfilm. Serge Meynard.
- 22.15 Météo, Soir 3.
- 22.40 Dans les coulisses de... Tout en camion.
- 23.35 Nuit Verdi. La Traviata à Paris. Aïda. Par l'Orchestre symphonique de la RAI, dir. Zubin Mehta.

CANAL +

- 15.25 Babylone yé-yé.
- 15.55 Eddy Time.
- 17.00 Football. D 1. Lyon - Nantes. ► En clair jusqu'à 21.00
- 19.20 Le Journal.
- 19.30 + de zapping.
- 20.20 Les Simpson O.
- 20.45 Samedi comédie. La Cape et l'Épée. 21.00 H. Une histoire de fauteuil O. 21.25 Mes pires potes. Comment lui dire O.
- 21.50 Samedi sport.
- 22.15 Jour de foot.
- 23.20 Ennemi d'Etat ■■ Film. Tony Scott O.
- 1.25 Stick. Festival de Clermont-Ferrand.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. L'Aventurier et le Caïman.
- 20.45 Vite fait bien fait. Téléfilm. Fatih Akin.
- 22.20 Grand format. Monsieur Zwilling et madame Zuckermann.
- 0.30 La Femme du port ■■ Film. Arturo Ripstein (v.o.).

M 6

- 17.30 Zoe, Duncan, Jack & Jane.
- 18.00 Le Clown.
- 18.55 Le Flic de Shanghai.
- 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 et 1.10 Mode 6.
- 20.10 Une nounou d'enfer.
- 20.43 Météo du week-end.
- 20.45 CinéSix, Décochages info.
- 20.55 Largo Winch. Episode pilote.
- 22.40 Sliders, les mondes parallèles.
- 0.20 Brooklyn South.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Appel d'air. Autour du monde en solitaire.
- 20.30 Black & Blue. Jazz de poésie. Invités : Gilles Anquetil ; Petr Kral.
- 21.30 Cultures d'Islam. Invitée : Germaine Tillon.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Le bruit de la neige.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.05 Concert franco-allemand. Donné en direct du Théâtre du Châtelet, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Alan Gilbert. Œuvres de Dutilleul, Benjamin, Britten, Ravel.
- 22.30 Alla breve.
- 22.45 Jazz-club. En direct du Sunside, à Paris. Le quartette d'Eric Watson.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Le Quatuor Alban Berg fête ses 30 ans.
- 22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Symphonie n° 5 en mineur op. 64, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Saint Pétersbourg, dir. Youri Temirkanov.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 15.05 Sur les chemins du monde. Tribus d'Afrique. [2/5]. Les guerriers Mursi. 16.00 Destination. [4/5]. Zanzibar. 16.30 Philippines, l'archipel aux sept mille îles. 17.30 Les Intrus. [4/12]. Les griffes de velours.
- 18.05 Le Magazine de la santé. La douleur.
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 27 janvier 1951 - 1951-2001, l'Inde, quels changements ?
- 19.40 Météo, Arte info.
- 20.00 Musica. Requiem. Musique de Verdi. Le Chœur Orfeon Donostiarra, le Chœur de la Radio suédoise et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Retransmis en simultané sur France-Musiques.
- 21.30 Metropolis. Vladj. Verdi.
- 22.30 Le Pianiste. Téléfilm. Mario Gas.
- 23.58 Music Planet. Caterina Valente. Documentaire. Dieter Bartetzcko.

M 6

- 14.30 Les Aventures de Sinbad O.
- 15.25 C-16 O.
- 16.15 Los Angeles Heat O.
- 17.10 Bugs O.
- 18.10 Amicalement vôtre O.
- 19.10 Turbo, Warning.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Plus vite que la musique. Spécial Mylène Farmer.
- 20.40 Politiquement rock.
- 20.50 La Trilogie du samedi. Le Caméleon. Secrets d'outre-tombe O.
- 21.40 The Sentinel. La faute du père O.
- 22.35 Buffy contre les vampires. Le facteur Yoko O.
- 23.30 Au-delà du réel. Une âme en peine O. Disparitions O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.50 Mauvais genres. Spéciale bande dessinée.
- 22.05 Etats de faits.
- 23.00 Œuvres croisées. Une amitié exemplaire, Picasso et Apollinaire.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Place de l'opéra. La Folle Journée de Nantes. Donné en direct de Berlin, et diffusé simultanément sur la chaîne Arte, par le Chœur espagnol de l'Orfeon Donostiarra, le Chœur de la Radio suédoise et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado, Angela Gheorghiu, soprano : Œuvre de Verdi.
- 23.00 Le Bel Aujourd'hui. Festival Musica de Strasbourg. Par Les Jeunes Solistes, dir. Rachid Safir, Florent Jodelet, percussions : Œuvres de Vivier.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Josef Haydn à Esterhaza. Debora, de Werner, dir. P. Németh ; Œuvres de Haydn, Pleyel.
- 22.00 Da Capo. Le chef d'orchestre Dimitri Mitropoulos. Œuvres de Mendelssohn, Bruch, Schmidt.

Les cotes des films

- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

- 22.35 Dans les coulisses de... Tout en camion
- Chez les Etancelin, on est transporteur de père en fils. Depuis le jour où le père, ouvrier agricole normand, a acheté un camion, l'affaire s'est développée, jusqu'à compter douze semi-remorques et une dizaine de salariés. Le père a passé la main, ses quatre fils se répartissent les rôles. Le réalisateur, Manu Bonmariage, a filmé le quotidien de cette famille.

CINÉ CINÉMAS 1

- 0.05 La Toile d'araignée ■■ Appelé à La Nouvelle-Orléans, le détective privé californien Lew Harper découvre que Mme Deveaux, sa cliente, est Iris, une ancienne maîtresse. En enquêtant sur une tentative de chantage dont elle est victime, il est entraîné dans des machinations criminelles. Neuf ans après *Détective privé*, de Jack Smight, Paul Newman reprend le rôle du privé désenchanté inventé par Ross McDonald.

Retraite, toute ! par Pierre Georges

RIEN D'IMPRÉVU. Notre ami le Baron noir, annonceur de funestes nouvelles et prophète de maigrelettes et tardives retraites, semble, ce matin, revenu à de meilleurs sentiments. Du « *c'est à prendre ou à laisser* », le patron des patrons, après mûre réflexion et quelques solides manifestations de nature à convaincre le Medef qu'il a peut-être raison mais contre trop, sinon tous, est passé au « *bon, d'accord alors quand et sur quoi on négocie ?* ».

Ernest-Antoine Seillière ne capitule certes pas. Ni n'amène les couleurs. Simplement, il opère un repli stratégique, devant une adversité nettement supérieure en nombre. Car dit-il, vendredi sur France-Inter, il a « *été frappé par le caractère imposant des cortèges* ». Et plus encore « *surtout frappé par le sérieux, le calme et la dignité de ceux qui défilaient (...), qui manifestent une profonde inquiétude* ».

Comme c'est frappant, en effet ! Dorénavant, donc, et contrairement à une idée reçue qui tendrait à le faire accroire, le Medef, comme hier, comme aujourd'hui et comme demain, n'a et n'aura « *ni diktat ni ultimatum* ». Le Medef a une mission. Et « *notre mission, c'est de créer le dialogue social, le débat* ». Le Medef, donc, a débattu « *de la retraite à 60 ans et des solutions pour la préserver ou la faire évoluer* ». Bref, « *ce faisant* », a souligné M. Seillière, « *nous sommes en réalité des entreprises citoyennes* ». A entreprises « *citoyennes* », salariés « *citoyens* ». Par centaines de milliers dans la rue. Par millions dans la tête. Autrement dit, la retraite s'imposait en bon ordre, si le problème des retraites, lui, n'est pas réglé. Et il res-

tera de ce jeudi au vague goût de remake, la belle satisfaction générale d'un malentendu heureusement dissipé et d'un chant quasi gaillard : le dialogue social n'était pas mort, il citoyenne encore !

Rien d'imprévu. C'est parti comme en mars 2001 ! Insécurité, sécurité, les deux mêmes mamelles d'une campagne politique seront thématiquement au cœur des prochaines municipales. Des statistiques assez mauvaises étant annoncées pour les jours à venir, il convenait, de façon visionnaire, que chacun marque son territoire et saute sur ce magnifique quoique dangereux cheval de bataille. C'est fait. Le président de la République est allé, à Dreux, ville symbolique et tenue naguère par les surfeurs sécuritaires, prendre ses marques et lancer l'offensive sur la sécurité, combien chère aux Français, et sur l'insécurité combien préoccupante aux citoyens. Et le premier ministre, à Nouméa où il était en visite, a répliqué immédiatement que l'insécurité n'était pas un thème politique à exploiter, qu'elle devait plutôt se combattre et qu'en son temps la droite ne l'avait pas suffisamment fait, autant dans ses causes que dans ses effets.

Simple préliminaire, on s'en doute. La bataille va être féroce, dure, relayée partout, dans la plus grande ville comme dans le moindre bourg, et certainement plus passionnelle que passionnante, dans l'affrontement des réalités, des chiffres, mais des fantasmes aussi et des démagogues. Etant entendu qu'en ce domaine les politiques vivent systématiquement dangereusement : la sécurité, c'est toujours soi, l'insécurité toujours l'autre. Vain et vaste programme !

Jacques Chirac répond à Raymond Forni au sujet du Conseil constitutionnel

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale a obtenu les apaisements qu'il demandait. Le 19 janvier, il avait écrit à Jacques Chirac et au président du Conseil constitutionnel pour leur demander des « *explications* » à propos de la publication, sur le site Internet du Conseil constitutionnel, d'un texte pseudonyme, intitulé « *Décalogue à l'usage du législateur* » et faisant la leçon au Parlement sur l'art de mieux légiférer (*Le Monde* du 20 janvier). Dans le climat tendu qui s'est établi, depuis quelques semaines, entre la majorité parlementaire et les juges constitutionnels, cette publication avait été jugée « *profondément choquante* » par Raymond Forni (PS).

La réponse de Jacques Chirac n'a pas tardé. Dès le 22 janvier, le chef de l'Etat a écrit au président de l'Assemblée qu'il ne lui appartient pas de porter une « *appréciation* » sur cet incident, mais qu'il ne peut s'agir, à ses yeux, que d'une « *erreur des gestionnaires de ce site* ». Dès le lendemain, Yves Guéna répondait à son tour à M. Forni. Qualifiant le « *Décalogue* » de « *pastiche inopportun* », le président du Conseil constitutionnel convenait seulement que cette publication n'était « *pas de saison* ». Au point que le président de l'Assemblée faisait savoir qu'à défaut d'excuses, il attendait au moins des regrets de la part de M. Guéna.

Diverses entremises ont conduit ce dernier, jeudi, à adresser une nouvelle missive au président de l'Assemblée exprimant cette fois-ci les « *regrets* » attendus. Cependant, si M. Forni estime désormais possible et souhaitable l'« *apaisement* » des rapports de l'Assemblée avec le Conseil constitutionnel, il ne décolère pas, en revanche, contre le vice-président du Conseil d'Etat, Renaud Denoix de Saint-Marc, qui a fustigé, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 21 janvier, la loi trop souvent « *bavarde, précaire et banalisée* », la « *gesticulation législative* » et le « *mauvais penchant des gouvernants d'utiliser la loi comme un moyen d'action politique* ».

Le président de l'Assemblée nationale a donc pris la plume, à son tour, jeudi 25 janvier, pour faire part à M. Denoix de Saint-Marc de sa très vive irritation devant des propos publics d'autant plus stupéfiants, à ses yeux, que le Conseil d'Etat, contrairement au Conseil constitutionnel, n'est pas une autorité indépendante, mais l'auxiliaire du gouvernement et qu'il est, d'ailleurs, officiellement présidé par le premier ministre. Dans son courrier, M. Forni qualifie d'« *offensantes* » les déclarations du vice-président du Conseil d'Etat et lui demande des explications.

Gérard Courtois

Premier attentat mortel depuis le début de l'année au Pays basque espagnol

SAINT-SÉBASTIEN. Une personne a été tuée et deux autres ont été blessées vendredi matin 26 janvier à Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol, dans l'explosion d'une voiture piégée. Une bombe-ventouse avait été placée sous la voiture de Ramon Diez Garcia, cuisinier au commandement de la marine de Saint-Sébastien. Cette méthode, fréquemment employée par l'organisation indépendantiste basque ETA, a provoqué la mort de ce père de famille. L'attentat s'est produit dans le quartier Loyola, alors que Ramon Diez Garcia venait de mettre en marche son véhicule. Celui-ci a été complètement détruit par la forte explosion. Deux autres personnes, qui circulaient à proximité, ont été légèrement blessées. - (AFP.)

Angolagate : le juge Courroye a demandé au procureur de Paris de saisir le gouvernement sur le trafic d'armes

Le parquet a répondu qu'il n'entendait pas demander cette autorisation dans l'immédiat

LE PARQUET DE PARIS a fait savoir, jeudi 25 janvier, aux juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, chargés de l'affaire dite de l'« *Angolagate* », qu'il n'entendait pas saisir – du moins dans l'immédiat – le gouvernement afin d'obtenir l'autorisation d'enquêter sur des faits de trafic d'armes. La semaine dernière, les juges d'instruction avaient transmis au procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac, une ordonnance de soit-communi-qué : ils lui demandaient par cet acte d'obtenir dans les meilleurs délais le feu vert gouvernemental, en l'occurrence celui du ministère de la défense.

Cette divergence de vues entre le parquet et les juges d'instruction trouve son origine dans un décret du 18 avril 1939. Fixant « *le régime des matériels de guerre, armes et munitions* », ce décret dispose, dans son article 36, que des poursuites pour « *commerce d'armes illicite* » ne peuvent être engagées que « *sur la plainte préalable des ministres compétents de la défense nationale, de la guerre, de*

la marine, de l'air ou des finances » (*Le Monde* du 6 janvier). Le code pénal précise d'ailleurs que « *la plainte préalable des ministres compétents* » est « *exigée* » pour que « *l'action publique soit régulièrement exercée* ». Or, le 24 novembre 2000, le parquet de Paris avait délivré aux juges Courroye et Prévost-Desprez un réquisitoire supplétif visant notamment des faits de « *commerce illicite d'armes* » sans avoir entamé de démarche auprès d'aucun ministère.

Cet « *oubli* » avait été stigmatisé par plusieurs avocats, le 12 janvier, lors d'une audience de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. Au cours des débats, la représentante du parquet général, Frédérique Planquelle, avait concédé que cette omission faisait courir des risques de nullité à une grande partie de la procédure. M^{me} Planquelle avait demandé à la cour « *de faire disparaître [du dossier] toute référence à un trafic d'armes* ». La chambre de l'instruction rendra sa décision le 23 février.

Cependant, les juges d'instruc-

tion semblent estimer qu'il est inutile d'attendre cette date pour engager la procédure de saisine du gouvernement. Les magistrats paraissent tenir pour acquis, au vu des réquisitions du parquet général, que la cour d'appel n'aura d'autre choix que d'annuler tous les actes liés au « *commerce illicite d'armes* ».

« DIVERGENCE D'ANALYSES »

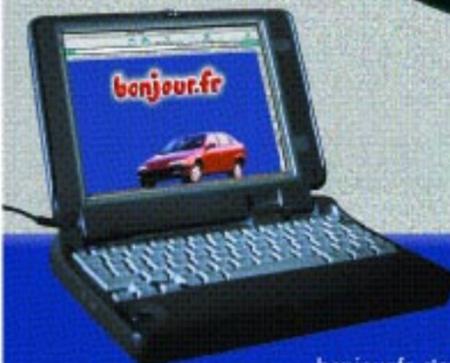
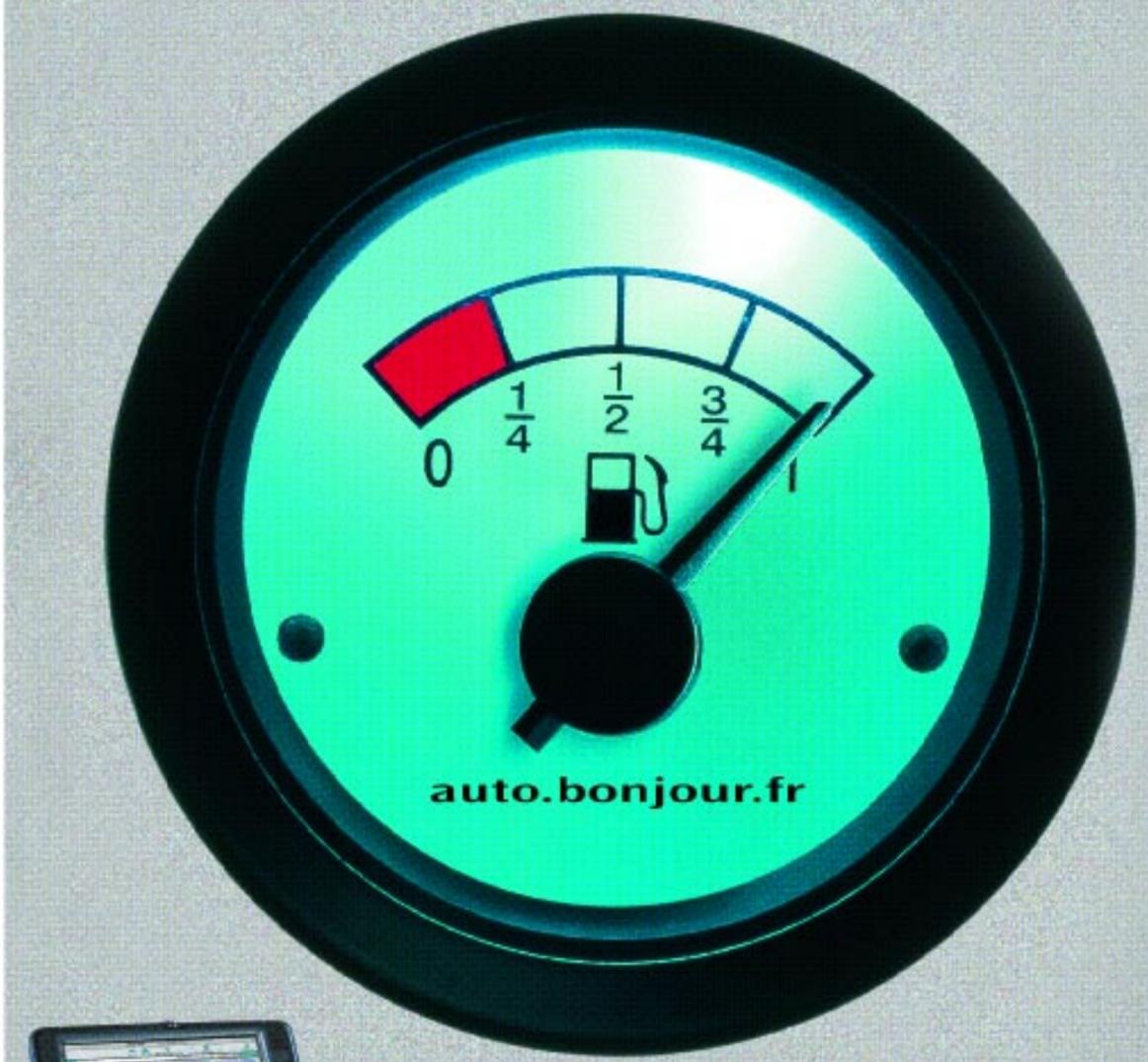
Pour le moment, deux personnes ont été mises en examen pour cette infraction : le dirigeant de la société Brenco, Pierre Falcone, au cœur de l'affaire de vente de matériel militaire à l'Angola, et le fils aîné de l'ancien président de la République, Jean-Christophe Mitterrand. Dans cette logique, les juges Courroye et Prévost-Desprez souhaiteraient, en obtenant dès maintenant la saisine du ministère de la défense, gagner du temps et reprendre le plus rapidement possible les actes liés au trafic d'armes.

Le parquet de Paris ne partage pas le point de vue des juges d'instruction. Dans l'entourage de

Jean-Pierre Dintilhac, on explique qu'« *il est beaucoup plus sage* » d'attendre la décision de la chambre de l'instruction avant de saisir éventuellement le gouvernement ; d'autant plus, observe-t-on, qu'il n'est pas certain que la cour d'appel suive les réquisitions de l'avocate générale. Le parquet de Paris conteste cependant être « *en conflit* » avec les deux magistrats instructeurs. Il s'agirait d'une « *divergence d'analyse ponctuelle* », un « *banal problème de timing* » sans rapport avec le fond du dossier. Le parquet fait par ailleurs observer que la plupart des personnes poursuivies dans ce dossier ont été mises en examen pour des faits de « *trafic d'influence* », « *abus de confiance* », « *abus de biens sociaux* » ou « *fraude fiscale* ». Autant d'incriminations qui, selon le parquet, ne sont pas menacées d'annulation et doivent assurer, quoi qu'il advienne des poursuites pour « *commerce illicite d'armes* », la survie de l'instruction.

Fabrice Lhomme

Réservoir d'annonces automobiles



Vendre tout, tout acheter **bonjour.fr** et vice versa

bonjour.fr, c'est chaque semaine près de 300 000 annonces dont 100 000 offres automobiles pour vendre ou acheter, à prix ferme ou aux enchères... Un nombre d'affaires sans équivalent sur le web, accessible par internet, téléphone (tapez AUTO sur le clavier de votre téléphone portable SFR) ou wap. Facilité, sécurité, proximité : tout est fait pour vous aider... Et plus encore, grâce à Bonj' le guetteur qui enregistre votre demande et vous avertit automatiquement par e-mail, fax ou mini-message, dès que la voiture de vos rêves est disponible sur le site !

Le Monde

LE PALMARÈS EUROPÉEN DES SICAV

● Le Monde publie, simultanément avec cinq autres grands journaux européens : El País (Espagne), Le Soir (Belgique), La Stampa (Italie), Süddeutsche Zeitung (Allemagne) et Tageblatt (Luxembourg), le seul classement des sicav commercialisées dans toute l'Europe. Nous proposons ici une sélection du palmarès dont l'intégralité est consultable sur notre site Internet : www.lemonde.fr



Le Monde

LE SOIR

EL PAIS

Süddeutsche Zeitung
Deutschlands größte Tageszeitung

LA STAMPA

Tageblatt
ZEITUNG IM LUXEMBURG

Bourses : le temps des doutes

APRÈS une année 2000 pendant laquelle les valeurs de la nouvelle économie se sont écroulées, les certitudes des boursiers, qui croyaient en l'arrivée d'une nouvelle ère de prospérité durable, se sont envolées. L'année 2001 ne paraît pas s'annoncer sous les meilleurs auspices pour les marchés financiers. L'indice Nasdaq des valeurs de croissance américaines est tombé, début janvier, à son plus bas niveau depuis le printemps 1999. Il s'est redressé depuis. Mais le baromètre des valeurs de la nouvelle économie est bien loin de son niveau historique du 10 mars 2000. L'indice Dow Jones, l'indicateur phare de Wall Street, affiche encore une baisse depuis le début de l'année, tout comme les principaux baromètres boursiers européens. La place japonaise ne brille pas non plus. Elle est désertée par les investisseurs étrangers et l'indice Nikkei évolue non loin de son plus bas niveau depuis deux ans. Du côté des marchés émergents, les crises qui se sont déclenchées en Argentine et en Turquie ont ébranlé la confiance des investisseurs, déjà rendus très circonspects après la tempête financière en Asie en 1997 et en Russie en 1998. Sur le front des taux d'intérêt, les marchés, jusqu'à présent bien orientés, ont perdu du terrain depuis la mi-janvier. Tandis que la remontée de l'euro contre le dollar, sensible depuis la fin novembre, paraît stoppée.

Les raisons ne manquent pas pour expliquer les doutes des investisseurs. Les mauvaises statistiques économiques publiées récemment outre-Rhin remettent en question les pronostics optimistes sur la conjoncture sur le Vieux Continent. Au Japon, la reprise tant attendue à du mal à se concrétiser. Les entreprises à travers le monde multiplient les mises en garde sur leur bénéfices futurs. Semaine après semaine, le ralentissement économique aux Etats-Unis se confirme. Pis, il pourrait être plus fort que prévu. Or une récession aux Etats-Unis ne manquerait pas d'affecter l'ensemble de l'économie mondiale. Elle risque de diminuer l'intensité de la croissance sur le Vieux Continent, d'étouffer la reprise au Japon et de gêner le redressement de certains pays émergents.

Dans ce contexte, la baisse surprise des taux, censée prévenir un ralentissement brutal de l'économie américaine, et décidée début janvier par la banque centrale américaine

L'année 2001 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices pour les marchés financiers. Après la hantise d'un retour de l'inflation à l'automne 2000, les boursiers vivent désormais dans la crainte d'une récession

n'a pas permis de soutenir durablement Wall Street. Les investisseurs ont interprété le geste des autorités monétaires américaines comme le signe que la situation économique outre-Atlantique était plus grave que prévu. Ils attendent désormais que la Réserve fédérale (Fed) assouplisse une nouvelle fois sa politique monétaire pour que leurs doutes soient en partie levés.

Comme le soulignent les analystes de Fortis Investment Management, les avis sont partagés entre ceux qui pensent que nous nous trouvons dans un scénario de ralentissement typique, caractérisé par un excédent des stocks et une situation de surinvestissement (notamment dans le secteur informatique), et ceux qui estiment avec plus d'optimisme qu'il faut prendre en compte d'autres éléments comme la confiance des ménages, la baisse du pétrole, celle du dollar et des taux d'intérêt pour prévoir l'évolution des marchés en 2001.

Un certain nombre d'observateurs restent confiants dans l'évolution des Bourses mondiales cette année. « Malgré le climat dans lequel toutes les nouvelles deviennent par nature mauvaises, et en dépit des inquiétudes qui se répandent sur les marchés, le grand krach mondial n'aura pas lieu en 2001, ni même en 2002 », écrit Marc Touati, économiste chez Natexis-Banques populaires. « Nous vivons aujourd'hui la réciproque d'il y a un an, c'est-à-dire que nous sommes passés d'un excès d'optimisme, voire d'une mini-bulle spéculative à un pessimisme exagéré », estime M. Touati. Dès lors, de la même façon qu'au

printemps 2000, la correction baissière des Bourses mondiales a commencé lorsque la quasi-totalité des opérateurs étaient devenus haussiers, « cette année, le rebond débutera lorsqu'il n'y aura plus (ou presque) que des baissiers sur les marchés boursiers », pronostique-t-il. Pour les investisseurs peu pressés, c'est-à-dire ayant un horizon de placement d'au moins un an, c'est le moment d'acheter sur les places boursières occidentales et européennes en particulier, conseille M. Touati.

D'autres stratégies partagent cette opinion. « Nous pensons que les anticipations de croissance économique sont devenues très, voire trop, pessimistes, et les prévisions de bénéfices ont déjà été revues fortement à la baisse. En outre, les valorisations sont de plus en plus confortables depuis la correction opérée par le marché en octobre et en novembre », estiment les experts d'Indocam. « Comme souvent dans ce genre de circonstances, les investisseurs commettent des excès : d'abord à la hausse (de novembre à mars), puis à la baisse. Et il semble que le dernier trimestre 2000 ait vu les marchés se dégrader davantage que les fondamentaux ne le justifiaient. Rappelons qu'en Europe la progression des résultats des sociétés atteindra quand même près de 20 % cette année et devrait encore dépasser les 10 % l'année prochaine ! Dans cette zone, si l'on exclut l'hypothèse d'une récession, un multiple de capitalisation de 20 fois les résultats 2000 ne peut pas être considéré comme excessif. Il en est de même aux Etats-Unis, où les niveaux de PER moyens sont désormais inférieurs à 20, alors que les taux sont au plus bas depuis septembre 1998 », soulignent les analystes d'Invesco.

Certains n'hésitent pas à envisager une nouvelle période de hausse des marchés boursiers. « Nous sommes rentrés dans une phase de baisse des taux ; traditionnellement, ces moments sont favorables aux marchés d'actions », rappelle Henri Couzineau, responsable de la gestion actions à la Banque Worms. Beaucoup d'investisseurs sont persuadés que l'Europe peut compter sur son propre dynamisme et être épargnée par un ralentissement brutal de l'économie américaine, dont certains doutent fortement. Ce n'est cependant pas une raison pour investir aveuglément comme l'ont fait beaucoup d'investisseurs à la fin 1999 et au début 2000.

La tâche des gérants de fonds de

placement, dont nous publions les résultats dans ce supplément, est délicate. Ils doivent choisir entre des valeurs dites défensives qui se payent cher et des sociétés technologiques dont les actions ont fortement baissé mais dont la valorisation reste délicate. Historiquement, les grands marchés boursiers ne sont pas spécialement à des niveaux attractifs. Les cours se situent en moyenne entre 23,7 fois les bénéfices des entreprises estimés pour 2001 au Royaume-Uni et 32 fois les bénéfices en Allemagne. Quant aux pays émergents, ils ne pourront commencer à attirer les investisseurs que lorsque ces derniers auront retrouvé la confiance. Même du côté des obligations d'Etat, traditionnelles valeurs refuges en cas de tempête sur les marchés boursiers, la tendance semble peu claire. Il n'existe un potentiel de baisse des

taux, et donc d'appréciation des obligations, que si l'on croit à un scénario de ralentissement économique fort à travers le monde. Enfin, il n'est pas encore acquis que 2001 soit l'année de l'euro. « La convergence des croissances économiques aux Etats-Unis et en Europe ne suffira pas à faire rebondir l'euro », estiment les stratèges de l'Union bancaire privée. « La logique des flux d'investissement entre la zone dollar et la zone euro sera longue à s'inverser et la désunion politique et le retard des réformes pèsent sur la zone euro », notent-ils.

Une chose semble certaine, les prochains mois devraient continuer à se placer sous le signe d'une forte volatilité. Les marchés financiers risquent de fluctuer au gré des bonnes et des mauvaises nouvelles, sans véritable tendance.

Joël Morio

Illustration : Jean-Manuel Duvuvier

SUPPLÉMENT AU « MONDE » DU SAMEDI 27 JANVIER 2001 N° 17421. NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

La revanche des Bourses du Vieux Continent

BEAUCOUP d'experts le pensent. L'année 2001 sera-t-elle celle des Bourses européennes ? Un sondage mené par la Banque Merrill Lynch auprès des gérants de fonds montre qu'ils sont acheteurs d'actions européennes. Affectée par la dégringolade de l'indice Nasdaq des valeurs de croissance américaines, la plupart des marchés du Vieux Continent ont affiché en 2000 des performances négatives. De la mi-janvier 2000 à la mi-janvier 2001, la Bourse de Paris est parvenue à afficher un gain d'un peu plus de 3 %, mais celle de Londres a perdu 5 % et les valeurs vedettes allemandes ont baissé de 6 %. Sur les marchés spécialisés dans les valeurs technologiques, le recul est encore plus net avec une chute de près de 50 % pour le Neuer Markt allemand et de 15 % pour le Nouveau marché français.

L'année 2001 s'annonce mieux. La poursuite de la croissance en Europe, alors qu'elle s'essouffle outre-Atlantique, devrait permettre aux actions européennes d'enregistrer de bonnes performances. La baisse des prix du pétrole et la hausse

La poursuite de la croissance en Europe, alors qu'elle s'essouffle outre-Atlantique, devrait permettre aux actions européennes d'enregistrer de bonnes performances

de l'euro devraient contribuer positivement au pouvoir d'achat des ménages européens, et donc favoriser la consommation, qui est un moteur de la croissance sur le Vieux Continent. La conviction des analystes est renforcée par le fait que beaucoup d'entre eux estiment que l'Europe se trouve dans une situation identique à celle dont les Etats-Unis ont profité au milieu des années 1990, où les premiers effets de la « nouvelle économie » ont permis aux entreprises d'améliorer leur productivité et leurs profits.

Le cabinet Jacques-Chaine Finance (JCF) recommande de surpondérer dans les portefeuilles d'actions les marchés du Vieux Continent, qui devraient, selon lui, tirer partie de la capacité de l'économie européenne à se déconnecter du ralentissement américain. Le scénario central du cabinet d'analyse est une croissance de 1,8 % aux Etats-Unis, qui implique une baisse des bénéfices pondérés par action des valeurs qui composent l'indice Dow Jones de 5 %. En Europe, en revanche, le cabinet table sur une croissance de 2,6 % en 2001 et sur une hausse implicite des bénéfices par action des sociétés qui figurent dans l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 de 4 %. Les analystes de JCF prévoient une croissance de 2,7 % en France et une hausse des bénéfices nets par action des sociétés qui appartiennent à l'indice CAC 40 de 8 %, ce qui donne un CAC 40 à 6 700 points en fin d'année.

Pour JCF, les investisseurs devraient privilégier l'Europe parce que l'impact du ralentissement économique sur les bénéfices des sociétés y sera moins fort qu'aux Etats-Unis. La zone euro devrait d'ailleurs bénéficier d'une réallocation d'actifs, qui quitteront les Etats-Unis. Les analystes de JCF estiment cependant qu'il est trop tôt pour revenir vers les valeurs cycliques, étant donné les incertitudes sur l'ampleur du ralentissement économique. Ils conseillent de rester fortement investi sur les valeurs de croissance très sensibles à la détente des taux ; parmi celles-ci, ils considèrent que les technologiques sont enfin revenues à des niveaux attractifs. Au sein de la nouvelle économie, JCF maintient sa position négative sur les télécoms et devient positif sur les éditeurs de logiciels et les services informatiques ; il passe neutre sur les semi-conducteurs.

Bien que l'exercice ne soit pas « très sérieux », Jean Borjeix, un des stratèges de la société de

Bourse Oddo-Pinatton, s'est risqué à avancer un premier objectif pour l'indice CAC 40 à 6 500 points, puis un second à 7 000 points vers la fin de l'année. Sur la base d'une comparaison entre les PER (*Price Earning Ratio*: rapport cours/bénéfice) relatifs des secteurs en Europe et les prévisions de bénéfices pour 2001, Jean Borjeix estime que plusieurs secteurs sont aujourd'hui sous-valorisés. Ce stratège s'attend, lui aussi, à un redressement des valeurs technologiques européennes, « massacrées » l'an dernier. Les médias sont aussi considérés comme sous-évalués, compte tenu de la révision en hausse, depuis le mois d'octobre 2000, des prévisions de résultats. Les opérateurs télécoms commencent également à apparaître un peu plus attractifs, compte tenu du prix moins élevé des licences de téléphonie mobile UMTS. Les secteurs de la consommation non cyclique et cyclique, notamment le secteur hôtelier ou le luxe, qui ont chuté de façon excessive, sont eux aussi sous-évalués. De même, les secteurs de la distribution, de l'alimentation et de la boisson sont redevenus attractifs.

De son côté, Jean-Pierre Sueur, le stratège du CIC, estime que la zone euro a passé son pic de croissance mais devrait

connaître un ralentissement modéré. Le premier mouvement de baisse des taux (plus tard dans l'année) devrait rendre la zone attractive pour les capitaux internationaux, maintenant que l'euro semble retrouver du lustre.

Quoi qu'il en soit, les choix d'investissement devraient se réaliser de moins en moins en fonction des pays dont les sociétés sont originaires

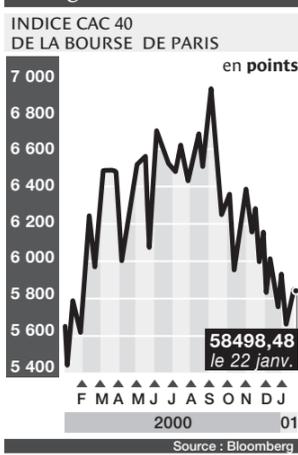
Dans cette optique, l'Allemagne devient moins intéressante pour investir : le rebond de l'euro (surtout contre yen) rend ses produits moins compétitifs à l'exportation, tandis que la consommation intérieure peine à décoller. Cette consommation est le grand espoir de 2001, avec en corollaire des allègements fiscaux, une poursuite de la baisse du chômage et une hypothétique réforme des retraites.

Les analystes du Crédit suisse Asset Management jugent, en revanche, les actions britanniques attrayantes. « Le marché nous semble intéressant par son caractère défensif et sa valorisation, en comparaison avec d'autres pays. Selon nous, les bénéfices des entreprises ne devraient guère être révisés en Grande-Bretagne (à l'exception des valeurs pétrolières), et la croissance bénéficiaire, avoisinant 11 % en 2000, risque de refluer tout au plus à 10 % cette année », soulignent-ils.

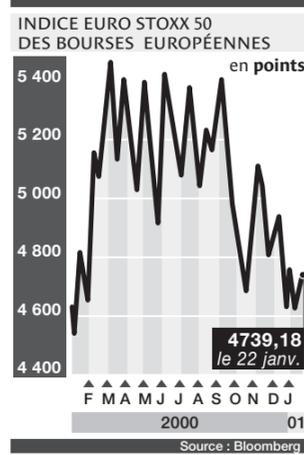
Quoi qu'il en soit, les choix d'investissement devraient se réaliser de moins en moins en fonction des pays dont les sociétés sont originaires. Selon les calculs réalisés par Aptimum conseil, la société qui réalise le classement des fonds européens que nous publions, les marchés du Vieux Continent évoluent de façon similaire. A l'exception de l'indice Footsie de la Bourse de Londres, « on remarque une assez grande similitude entre les indices des marchés (DAX 30, MIB 30, IBEX 35, BEL 20...) par rapport au Stoxx 50 », note Aptimum. La société d'analyse souligne également que les marchés français, italien et néerlandais ont des comportements qui se rapprochent de l'ensemble des actions européennes.

J. Mo.

Des gains effacés



Une forte volatilité



Fin de la série noire à Tokyo ?

LA Bourse de Tokyo a mal débuté l'année. A la mi-janvier, l'indice Nikkei est tombé à son plus bas niveau depuis vingt-sept mois. Cela fait dix ans que le baromètre de la place nipponne évolue entre 13 000 points et 22 000 points et qu'il multiplie les faux départs. Après avoir culminé début mars 2000 à plus de 20 000 points, l'indice Nikkei n'a cessé de descendre. Outre la déconfiture des valeurs technologiques, les raisons ne manquent pas pour expliquer cette débâcle.

Elles sont d'abord techniques. Les restructurations menées par les entreprises nipponnes devraient soutenir la Bourse japonaise sur le moyen terme. Mais, à brève échéance, elles vont se traduire par le débouclage des participations croisées qui unissaient les grandes sociétés japonaises. Dans l'archipel, industriels et établissements financiers sont liés par un étroit maillage de participations, mais l'entrée en vigueur de nouvelles règles en avril, obligeant toute société à comptabiliser ses titres à leur valeur réelle et non plus au cours d'achat, les incitent à se désengager d'un marché instable. Les banques japonaises ont été les premières à remettre une partie de leur portefeuille sur le marché. D'autres vont suivre, ce qui a pour effet de peser sur les cours,

Les experts, qui ont souvent pronostiqué un rebond de la Bourse japonaise au cours de ces dernières années, ne s'aventurent pas à parier cette année sur sa renaissance

car personne ne se précipite à la Bourse de Tokyo. « Le niveau bas du cours des actions ne favorise pas le dénouement des participations croisées, ce qui, dans la perspective de la clôture de l'année fiscale au 31 mars, pourrait créer un déséquilibre entre l'offre et la demande », note Ulrich Kaiser du Crédit Suisse.

Les investisseurs étrangers ont été acheteurs nets d'actions japonaises au mois de décembre 2000. Mais, sur l'ensemble de l'année, ils se sont largement délestés de leurs portefeuilles, avec des ventes nettes de 2 400 milliards de yens (21,2 milliards d'euros). Selon la Bourse de Tokyo, il s'agit du quatrième plus mauvais chiffre de l'histoire de ce marché pour les ventes réalisées par les étrangers. La pire année avait été 1987, avec des ventes nettes pour 7 200 milliards. Les étrangers, et notamment les fonds d'investissements anglo-saxons, ont nettement accru leur présence sur le marché et ont réalisé 42,4 % des transactions en 2000 contre 38,6 % en 1999 ce qui a pour effet d'augmenter l'ampleur des variations des cours sur la place nipponne. Car, dans le même temps, les épargnants japonais ont largement boudé la Bourse. Ils ont préféré conserver des placements peu rentables, mais sûrs, plutôt que de miser sur des fonds investis en actions, plus risqués.

Il est probable que les chiffres de janvier 2001 mettront en exergue de nouvelles ventes nettes de la part des étrangers sur le marché boursier japonais. La baisse du yen devrait doper les exportations, mais elle pénalise les investissements li-

bellés en yens, dont les actions japonaises. De plus, les conditions économiques dans l'archipel ne s'améliorent pas. « Le Japon et les économies d'Asie du Sud-Est laissent planer de fortes incertitudes quant à la solidité de la reprise amorcée en 2000. Au Japon, la consommation demeure atone et la reprise de l'investissement pourrait s'avérer fragile. Si le résultat d'exploitation des entreprises a en moyenne progressé de 40 % en 2000 et si les chiffres d'affaires affichent une tendance de hausse de 3,5 % - à l'inverse des baisses observées en 1998 et 1999 -, beaucoup de sociétés dégagent encore une rentabilité insuffisante », notent les stratèges de la société de gestion Invesco.

Les experts, qui ont souvent pronostiqué un rebond de la Bourse japonaise au cours de ces dernières années, ne s'aventurent pas à parier cette année sur sa renaissance. Il ne faudrait pas pour autant ignorer, dans une allocation d'actifs, la deuxième place boursière mondiale coutumière de rebonds importants. Il vaut mieux garder un œil sur le marché japonais, d'autant plus que le gouvernement s'inquiète lui-même de la faiblesse de la Bourse de Tokyo. Le Parti libéral démocrate au pouvoir a constitué un groupe de travail qui présentera des propositions d'ici à la fin janvier pour tenter d'enrayer la chute de la Bourse de Tokyo. L'utilisation des fonds publics pour racheter des actions et l'assouplissement du régime de rachat de leurs propres titres par les sociétés sont envisagées. Déjà, le groupe automobile Toyota a annoncé à la mi-janvier un plan de rachat de ses propres actions pour une valeur de 250 milliards de yens (2,2 milliards d'euros), afin de soutenir les cours. Il s'agit de la plus grande opération de ce type jamais réalisée en une seule fois au Japon.

Cependant, il faudra que les investisseurs retrouvent la confiance dans la Bourse japonaise pour que celle-ci sorte vraiment du purgatoire où elle se trouve. Pour l'instant, leur défiance est entretenue par des faillites fréquentes et les doutes sur la pérennité de la reprise.

J. Mo.

Pessimisme à Wall Street après une année 2000 désastreuse

APRÈS une année boursière désastreuse, les investisseurs sont dans l'expectative quant à l'orientation des marchés d'actions aux Etats-Unis. En 2000, l'indice Dow Jones des 30 plus grandes capitalisations a reculé de 6,2 %. L'indice Standard & Poor's 500 a cédé 10,14 %. L'indice Nasdaq, qui rassemble les titres de la nouvelle économie, a, pour sa part, chuté de 39,3 %. Et le début d'année 2001 reste hésitant, l'indice Nasdaq a repris quelques pour-cents mais l'indice Dow Jones est dans le rouge et l'indice Standard Poor's est stable.

Les investisseurs en actions continuent de s'inquiéter du pessimisme des entreprises cotées, qui ont poursuivi les mises en garde sur leurs bénéfices futurs. Parmi les grands noms, Yahoo ! a très récemment abaissé ses objectifs de résultat pour l'année 2001, invoquant le ralentissement économique et ses conséquences en matière de réduction des dépenses de publicité sur le portail. Cisco Systems a également prévenu les investisseurs que le premier trimestre était « un peu plus difficile » qu'attendu, en raison de la réduction des dépenses d'investissement de ses clients. Les derniers mois de 2000 avaient été particulièrement sombres pour les entreprises. Rien qu'entre Noël et le Jour de l'an, une semaine traditionnellement calme sur les marchés financiers, pas moins de 48 entreprises ont abaissé leurs anticipations de bénéfices, alors qu'au cours de la même période de 1999 seulement 21 sociétés avaient lancé un avertissement sur leurs résultats. Pour l'ensemble du quatrième trimestre 2000, le nombre total des annonces négatives a été de 506, soit une augmentation de 93 % par rapport à la même période de l'année précédente, d'après les données de First Call-Thomson Financial.

Ce pessimisme des entreprises cotées en Bourse s'explique par un terrain économique peu favorable. La croissance américaine se tasse, et les doutes des boursiers augmentent quant à la capacité des entreprises à faire face à une baisse de régime de l'activité économique.

Les analystes ne cessent de réviser à la baisse leurs estimations de croissance de l'économie américaine. Les plus pessimistes prévoient même une récession : pour ceux de Morgan Stanley, le produit intérieur brut (PIB) devrait se contracter de 1,25 % durant le premier semestre, pour finalement afficher une croissance de 1,1 % sur l'ensemble de 2001. D'autres considèrent que les risques d'un atterrissage brutal de l'économie américaine ont été effacés par la hausse rapide des taux d'intérêt décidée par la banque centrale américaine (la Fed), au début de janvier. « La décision du comité monétaire de la Fed montre clairement la volonté des responsables

Les analystes ne cessent de réviser à la baisse leurs estimations de croissance pour l'économie américaine. Les plus pessimistes prévoient même une récession

monétaires d'éviter un ralentissement économique plus prononcé et de renforcer l'idée qu'une récession sera évitée », estime, pour sa part, Abby Joseph Cohen, l'analyste réputée de la banque d'affaires américaine Goldman-Sachs. Selon elle, « le tableau économique pour 2001 est toujours trouble mais une récession est peu probable ». « Les responsables de la Fed ont montré qu'ils étaient sur le qui-vive pour soutenir la réduction des risques d'un déclin économique », a-t-elle ajouté, en indiquant qu'elle tablait sur une autre baisse des taux d'intérêt. Dans ce contexte, « les actions sont dans l'ensemble sous-évaluées », considère le gourou de Wall Street, selon qui l'indice Standard Poor's des 500 valeurs est sous-évalué d'environ 20 %. Elle table sur un niveau du Standard Poor's évoluant autour de 1 650 points à la fin de l'année.

« Généralement, les investisseurs restent incertains pendant le mois qui suit une baisse des taux par la Fed », estime Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities, ajoutant qu'une deuxième baisse des taux est nécessaire pour permettre au marché de reprendre le chemin de la hausse. Une telle baisse est attendue lors de la réu-

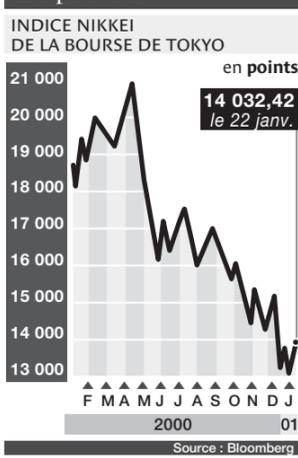
nion du comité monétaire de la Fed le 31 janvier. Richard McCabe, le spécialiste de Merrill-Lynch, estime, pour sa part, que, si la baisse des taux américains n'a pas réussi à faire remonter immédiatement la Bourse, une reprise des marchés d'actions est néanmoins probable dans le courant du premier trimestre. L'effet bénéfique de la baisse des taux d'intérêt de la Fed sur la Bourse n'est en effet pas immédiat. « Selon le modèle économique de la Fed, l'impact d'une baisse des taux de 1 % [en une seule fois] se traduit théoriquement par un gain supplémentaire de 8,8 % de l'indice boursier Wilshire 5000 au bout d'un an et de 12,7 % au bout de deux ans », explique Jean-Pierre Petit, responsable des études économiques chez Exane. Depuis 1980, l'impact des baisses de taux est également visible sur l'indice Standard & Poor's 500 (S & P 500). « En particulier lors des trois derniers cycles de baisse des taux [1990-91, 1995 et 1998], le S & P 500 a enregistré un gain moyen de 11 % dans les trois mois qui ont suivi le début de l'assouplissement monétaire, alors que, sur le mois précédent, le S & P 500 ne gagnait que 2 %. Dans les six mois suivant le début de la baisse des taux, le gain moyen du S & P 500 a été de 14,5 %. Ces gains du marché boursier sont a priori logiques dans la mesure où, traditionnellement, le creux d'activité est atteint de trois à six mois après le début du cycle d'assouplissement monétaire », explique M. Petit.

Chez la société de Bourse Oddo-Pinatton, le message est également optimiste à plus long terme sur l'évolution de la Bourse américaine. « Il faut un peu de patience, compte tenu d'un flux de nouvelles qui va rester négatif et de l'aversion grandissante au risque, estime Hugues de Montvallon, le directeur des études économiques. On est dans le creux, oui, mais les bonnes affaires sont devant nous. Je ne suis pas inquiet. »

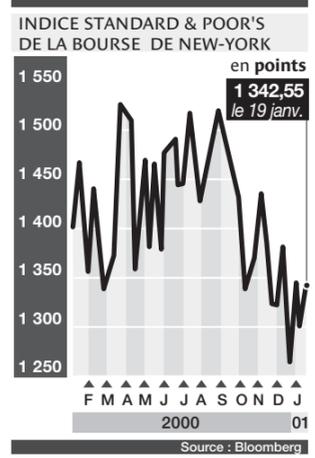
En termes de secteurs, les professionnels jouent la prudence sur les valeurs technologiques. Ils croient au potentiel de ces sociétés sur le long terme qui font partie d'un mouvement de fond de transformation de l'économie. « Nous sommes très positifs sur les valeurs technologiques sur le long terme mais, actuellement, les valorisations des sociétés dans certains secteurs sont encore trop élevées », estime Steven Milunovich, le stratège du secteur technologique chez Merrill Lynch. Il s'attend à ce que la première moitié de l'année soit agitée sur les actions de la haute technologie. Les thèmes d'investissement préférés de cet expert pour 2001 portent sur les valeurs des secteurs plus traditionnels, comme la pharmacie, la défense, les services, les biens de consommation et les groupes de tabac.

Cécile Prudhomme

Au plus bas



Wall Street malmenée



Les nombreux attraits de l'épargne-logement

DEPUIS plusieurs années, les épargnants français ont fait de l'épargne-logement un de leurs placements fétiches. Avec plus de 190 milliards d'euros d'encours (soit environ 1 220 milliards de francs), les plans d'épargne-logement (PEL) et les comptes d'épargne-logement (CEL) ont largement supplanté le livret A (100 milliards d'euros d'encours). Non seulement les PEL offrent une rémunération généralement bien supérieure à celle du traditionnel bas de laine, mais ils permettent aussi de bénéficier, au bout de quelques années, de crédits à taux privilégiés pour financer une acquisition immobilière. Les CEL, qui offrent une rémunération inférieure, constituent un excellent moyen de placer ses liquidités, sans avoir à payer les impôts qui frappent le Livret B, après avoir atteint le plafond de son Livret A. D'autant que les sommes placées permettent aussi d'accumuler des droits à prêt pour un projet immobilier.

Alors que la rémunération de l'épargne-logement n'avait cessé de s'effriter depuis 1994, elle a bénéficié d'un réajustement à la hausse fin juin. Désormais, les plans souscrits depuis cette date sont rémunérés à 4,50 % par an (avant CSG), qu'ils soient suivis d'un prêt immobilier ou non. Les taux des CEL sont passés de 1,50 % à 2 % (3 % après prime, obtenue uniquement en cas

La rémunération des plans a bénéficié d'un réajustement à la hausse fin juin

de souscription d'un crédit immobilier grâce aux droits à prêt du CEL).

Le plus contraignant des deux, le plan d'épargne-logement, est conçu comme un moyen d'encourager l'épargne en vue d'un investissement immobilier futur. Il requiert un effort d'épargne périodique (au minimum 300 francs par mois) et une durée d'immobilisation des fonds d'au minimum quatre années (la prime d'Etat représentant deux septièmes des intérêts n'est acquise qu'au bout de ces quatre années). La rémunération, fixée une fois pour toutes au moment de l'ouverture du plan, est garantie pendant dix ans, si le souscripteur choisit de proroger son plan chaque année à partir de la quatrième. Le CEL ne fixe aucune obligation de versement minimum, mais en contrepartie la rémunération n'est pas garantie sur toute la durée du contrat (aujourd'hui tous les CEL sont rémunérés à 2 % hors prime).

Les détenteurs d'un plan ouvert il y a plusieurs années peuvent aujourd'hui se réjouir de pouvoir bénéficier d'une rente pendant encore de

nombreuses années (jusqu'à 6 % pour les plans souscrits avant 1994). Les autres peuvent se consoler en rêvant de leurs projets immobiliers. Car là réside aujourd'hui le principal attrait de l'épargne-logement. Le titulaire bénéficie de taux plus ou moins intéressants pour financer l'acquisition d'une résidence principale, d'une résidence secondaire, la réalisation de travaux et même l'achat de parts dans des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI).

A titre d'exemple, les plans ouverts à partir de février 1994 et qui génèrent déjà des droits à prêt permettent de se financer à 5,54 %. Les plans souscrits aujourd'hui permettront de contracter, dans quatre ans, un emprunt à taux fixe à 4,97 %. Le CEL permet d'obtenir des prêts au bout de dix-huit mois à des taux encore plus bas que ceux du PEL (3 % actuellement). Mais les droits à prêt du CEL s'accumulent moins vite que ceux du PEL. « On est toujours gagnant avec l'épargne-logement : soit grâce à la rémunération, soit grâce aux taux des crédits. En ce moment, l'épargnant est gagnant sur les deux fronts », résume Andre Loucas, spécialiste de l'épargne-logement au Crédit foncier de France.

En plus de ces taux attractifs, l'épargne-logement réserve bien d'autres surprises : les banques ont l'interdiction de facturer des frais de dossier, et les frais d'hypothèque ou de garantie sont réduits de 20 %. En

Une rémunération et des crédits intéressants

PLANS EPARGNE LOGEMENT

Dates de souscription	RÉMUNÉRATION	TAUX DE CRÉDIT
1986 - 07/02/94	6,00 %	6,32 %
07/02/94 - 22/01/97	5,25 %	5,54 %
23/01/97 - 08/06/98	4,25 %	4,80 %
09/06/98 - 25/07/99	4,00 %	4,60 %
26/07/99 - 30/06/00	3,60 %	4,31 %
Depuis le 01/07/00	4,50 %	4,97 %
COMPTES EPARGNE LOGEMENT (Taux en vigueur)	2,00 % + 1 % de prime	3,00 %

outre, le mode de calcul des intérêts de l'épargne-logement est effectué selon la méthode « équivalente » (le taux annuel affiché est strictement respecté), alors que les crédits immobiliers classiques utilisent la méthode « proportionnelle » (on applique chaque mois un douzième du taux annuel affiché). Conséquence : un prêt d'épargne-logement à 6,32 % correspond à un taux immobilier classique de 6,14 %. Enfin, la plupart des établissements financiers acceptent de comptabiliser le montant du prêt épargne-logement dans l'enveloppe d'apport personnel, ce qui permet de bénéficier de meilleures conditions pour les prêts complémentaires.

L'épargne accumulée dans le cadre d'un plan ou d'un compte épargne-logement permet d'accéder à des prêts pouvant s'élever jusqu'à 600 000 francs (91 000 euros) par individu et par projet immobilier. Si les deux membres d'un couple mettent en commun leurs droits à prêt pour acheter un même bien, l'enveloppe globale du prêt épargne-logement ne pourra pas dépasser ce plafond de 600 000 francs. Il n'en demeure pas moins que l'addition des droits à prêt au sein d'une même famille est un avantage majeur de l'épargne-logement. Il est en effet possible de donner, sans frais, tout ou partie de ses droits à prêt (tout en conservant son capital et les intérêts) à un membre

de sa famille au sens large (enfants, belle-mère, oncle, etc.), pour autant que celui-ci soit lui-même titulaire d'un plan (ouvert depuis plus de trois ans) ou d'un compte (ouvert depuis plus de douze mois). « Seuls les cousins ont été curieusement exclus du dispositif, tout comme les concubins et les pacés », précise M. Loucas. Seule contrainte : toute utilisation des droits à prêt d'un PEL entraîne la fermeture immédiate de celui-ci. A l'inverse, le compte épargne-logement peut être utilisé de manière partielle sans contraintes. Ce qui permet notamment de financer des travaux dans son habitation ou pour des dépenses de copropriété.

Enfin, il faut se rappeler que la prime de l'Etat est plafonnée à 10 000 francs par PEL. Une fois ce plafond atteint ou passé une durée de vie de dix ans, la rémunération de l'épargne diminuera d'environ 1,7 %. Pour un versement initial de 175 000 francs et des versements mensuels de 300 francs, ce maximum sera atteint au bout de quatre ans. Avec un versement initial de 56 000 francs, le seuil ne sera atteint qu'au bout de dix ans. Avec ces droits à prêt maximum, un PEL ouvert aujourd'hui permettra d'emprunter, par exemple, 600 000 francs sur six ans avec un remboursement mensuel de 9 624 francs, ou encore 407 700 francs sur neuf ans avec des mensualités de 4 668 francs.

Christophe Jakubyszyn

La grande forme de l'immobilier d'habitation

LES agents immobiliers se frottent les mains : pour la troisième année consécutive, le marché du logement se porte bien, soutenu par la dynamique de la croissance : « Le nombre de transactions a dépassé la barre symbolique des 600 000 », se félicite Philippe Audras, président de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim), un record après deux années d'activité soutenue, avec 596 800 ventes enregistrées en 1999 et 508 600 en 1998. Les professionnels avaient pourtant cru déceler, à la fin du premier semestre, des signes d'essoufflement, la flambée des prix et le renchérissement du crédit pesant sur la demande. Mais cette hésitation a été balayée à la rentrée par une confiance retrouvée. Selon la Fnaim, la hausse d'activité a été particulièrement forte dans les régions de l'Ouest (+ 9,7 %), du Nord et de l'Est, où le marché a été dopé par les ventes de maisons (+ 6,5 % pour les appartements, + 12,3 % pour les maisons), ainsi que celles du Centre et des Alpes (+ 9,9 % sur les maisons et + 2,8 % pour les appartements). L'Ile-de-France connaît un rythme de progression conforme à la moyenne nationale (+ 2,7 %), tiré, lui aussi, par la demande de maisons (+ 5,5 %) alors que le marché des appartements fléchit légèrement (- 1,3 %). Seuls le Sud-Ouest et le Sud-Est enregistrent un léger recul du nombre des transactions (- 0,3 % et - 0,2 %), « sans doute parce que ces régions ont démarré plus tôt que les autres », observe Philippe Audras.

La Fnaim chiffre la hausse des prix sur la France entière à 10 % en 2000, contre 9,1 % en 1999, soit près de 22 % en deux ans, un rythme très soutenu qui a largement absorbé la baisse de 2 points des droits de mutation décidée par Dominique Strauss-Kahn et en vigueur depuis le 15 septembre 1999. Cette pression sur les prix est, selon Philippe Audras, exercée par les acheteurs aisés à la recherche de grands appartements et de logements de standing. Le mètre carré des grands appartements (cinq pièces et plus) s'est renchéri de 13,4 % en 2000, contre 9,6 % pour les studios, désormais partout moins chers, au mètre carré, que les grandes superficies. Les maisons, dont la demande reste forte, voient leur prix grimper de 10,3 % en un an, de 24,4 % en deux ans avec, localement, quelques hausses spectaculaires, comme en Provence - Côte d'Azur (+ 43 %), en Lorraine (+ 42 %) ou dans le Nord - Pas-de-Calais (+ 39 %). « Si l'on regarde l'évolution sur les six dernières années, entre 1995 et 2000, le prix des appartements a progressé de 2,6 % par an et celui des maisons de 5,4 % ; ce qui, peu ou prou, suit l'évolution des revenus », pondère Michel Mouillart, économiste à l'université Paris-X.

L'Ile-de-France, dopée par le mar-

ché parisien, détient le record de hausse, avec une progression du prix des maisons de 15,8 % et de 13,9 % pour les appartements, soit une moyenne de 14,8 %, loin devant le Sud-Ouest (+ 9,7 %), le Nord (+ 8,3 %) et le Centre (+ 8,1 %). Le Sud-Est se contente d'une modeste avancée de 4,9 % pour les appartements mais d'un bon 10 % pour les maisons. Selon Century 21, les prix s'emballent dans certaines villes comme Paris (+ 12,9 %), Marseille (+ 13,47 %), Bordeaux ou Nantes. Sans surprise, les trois régions les plus chères sont l'Ile-de-France, avec des prix de 40 % supérieurs à la moyenne nationale, puis la région Provence - Alpes - Côte d'Azur (PACA), où les maisons sont « surcotées de 50 % », les appartements, quant à eux, se contentent de 6 % de plus. Enfin, l'Alsace affiche une surcote de 14 %. Rhône-Alpes et les Pays de la Loire enregistrent des prix de 15 % à 20 % supérieurs à ceux du reste du territoire.

Les inquiétudes de l'été étant dissipées, l'année 2001 se présente sous les meilleurs auspices : l'environnement est excellent, les ménages sont rassurés par la baisse du chômage et ont un moral d'acier, tandis que l'on observe une légère baisse du loyer de l'argent que les banquiers tardent, malheureusement, à répercuter. Attirés par la bonne tenue des prix, les propriétaires mettent leurs biens sur le marché : « Le stock de nos mandats s'est reconstitué », affirme Philippe Audras, avec des prétentions plus raisonnables de la part des vendeurs. Le marché semble plus équilibré entre offre et demande. Ainsi, 3 % de hausse d'activité, avec 610 000 à 620 000 ventes en 2001, est un objectif réaliste, notamment si le tassement de la hausse des prix se poursuit. « Hervé Bléry, directeur général de Century 21, est moins optimiste : « Les prix devraient se stabiliser en 2001. Dans les années 1992 à 1997, nous étions dans un marché de nécessité avec à peine 375 000 transactions par an, les ménages limitaient leurs achats au strict nécessaire, puis les années 1997 à 1999 ont vu la reprise du marché animée par les acheteurs qui avaient gelé leur projet les années précédentes. Ce rattrapage est aujourd'hui achevé et la baisse des taux des crédits peut, en outre, entretenir un certain attentisme. A l'image du second semestre, nous nous attendons à connaître une activité en dents de scie, où les vendeurs ne dicteront plus leur loi. » Le marché risque aussi de changer de nature : après les achats réalisés par les cadres moyens et supérieurs qui ont tiré vers le haut les valeurs des logements de standing, les acquéreurs plus modestes vont prendre le relais, diffusant l'augmentation sur des produits de moyenne gamme situés dans des localités moins cotées.

Isabelle Rey-Lefebvre

La méthode APT permet de mesurer les risques pris par les gérants

PAR construction, les classements de sicav décrivent le passé et l'investisseur cherche des certitudes pour l'avenir. Intuitivement, il utilise les palmarès, pour prédire, en espérant la reproduction plus ou moins à l'identique des performances réalisées. Une démarche dont l'efficacité et la pertinence sont loin d'être prouvées. Le passé peut-il être d'une quelconque utilité en matière d'investissements pour éclairer l'avenir ? En décrivant la performance d'hier, le classement paraît suggérer celle de demain. Mais existe-il vraiment un lien ? Les exemples ne manquent pas de fonds figurant certains années au sommet des classements et dans d'autres périodes au fin fond des palmarès.

Depuis plus de trente ans, les statisticiens étudient minutieusement les performances des gestionnaires et tentent, sans succès, de les mettre en équation. L'épargnant est-il condamné à jouer à la loterie ? Sans doute pas. Les mêmes statisticiens ont mis en lumière un phénomène intéressant : l'importance de la performance relative par rapport aux concurrents comparables a tendance à se répéter dans le temps. Si le résultat passé d'un gestionnaire, relatif à une référence externe (l'indice CAC 40, le Nikkei ou le Dow Jones, par exemple) prédit mal sa performance future, l'ampleur du risque encouru a, lui, une grande valeur prédictive. En clair, les gestionnaires et les établissements ont des façons de faire, des méthodes, des techniques et des habitudes qui se répètent dans le temps. Ils ne prennent pas les mêmes risques pour parvenir aux mêmes performances.

Cette observation est la clé de l'énigme. Elle permet de lire entre les lignes. Anticiper l'histoire qui aurait pu être. A performance comparable, le moindre risque est toujours et par définition le critère de choix le plus judicieux pour l'investisseur. Car si le gestionnaire subit comme tout le monde les aléas des marchés, il est directement responsable des risques pris pour parvenir à une performance.

Pour lire entre les lignes de l'histoire, il faut pouvoir imaginer les

Ce modèle, qui fait référence aux Etats-Unis, permet à la fois de regrouper, sans risque de se tromper, les sicav dans des catégories homogènes, et donc comparables, et de porter une appréciation objective sur la qualité de la gestion

évolutions de marchés alternatives, les autres scénarios possibles. De même que le consommateur ne saurait effectuer un achat sans connaître le prix, l'investisseur averti ne saurait choisir un gestionnaire, une sicav, un fonds, sans connaître le vrai prix de son choix. Le prix affiché (les frais de gestion) en cache un autre, souvent beaucoup plus élevé parce qu'il est occulte : le risque encouru pour l'enjeu recherché.

Quelle que soit la catégorie de sicav et de fonds (obligataire, actions européennes, actions françaises, immobilière...), le plus judicieux n'est pas de comparer les performances relatives des fonds d'une même classe. Il est plutôt de comparer les performances à risques a priori comparables. Tel est l'objet de la nouvelle méthode de classement utilisée par *Le Monde* et cinq autres journaux européens et développée par la société Aptimum.

Mais comment connaître réellement le risque pris par un gestionnaire ? L'histoire ne se réécrit pas. Peut-on simplement observer a posteriori les fluctuations de performances réalisées au fil des ans ? Deux volatilités historiques (le terme

Comment lire le tableau

Libellé - Comme pour la question du promoteur, à de nombreuses reprises des fonds sont apparus en plusieurs exemplaires dans différents pays, notamment Luxembourg, Belgique, Allemagne et Suisse, sous des codes d'identification différents, sous des noms souvent différents. Les doublons entre fonds « jumeaux » ont été éliminés pour ne pas inscrire ces fonds plusieurs fois dans le classement.	Classement retraité - Classement selon la performance retraitée de chaque fonds.	Risque - Savoir quel est le risque couru pour atteindre une performance est important. Plus il y a de points et plus le risque est faible. Une seule étoile traduit donc un risque majeur.	Classement brut - Rang obtenu par chaque fonds dans le classement de la performance.
---	---	---	---

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 31/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 31/12/2000	Rang brut sur 1 an
ACTIONS INTERNATIONALES								
CAPITAL EMPLOI	FORTIS	FR	65,44	1	***	**	76,62	1

Nom du promoteur de fonds - L'enregistrement d'un même fonds, pays par pays, s'est souvent fait avec des caractéristiques de promoteur différentes : c'est le cas pour Parvest, qui peut apparaître sous Paribas, Artésia Bank, Paribas Luxembourg.	Indication de la catégorie de fonds - Chaque catégorie regroupe les fonds qui présentent entre eux la plus grande homogénéité. Au fil des comparaisons de ressemblances, chaque fonds trouve sa famille selon les risques auxquels il réagit.	Performance retraitée - A risque identique, c'est la performance réelle (en %) d'un fonds par rapport à ses concurrents. Cette donnée permet une appréciation objective de la situation. Mathématiquement, la performance retraitée est égale à la performance brute divisée par le coefficient bêta.	Performance - Appréciation visuelle de la performance du fonds : plus il y a de points, plus le fonds est performant.	Performance brute obtenue par chaque fonds - C'est la performance réalisée en % et en euros du fonds sur l'année écoulée, soit du 1 ^{er} mars 1999 au 29 février 2000.
--	--	--	--	--

Colonne performance sur 1 an ***** = Très bonne **** = Bonne *** = Moyenne ** = Faible * = Très faible - = Mauvaise	Colonne risque ***** = Très peu **** = Peu *** = Moyens ** = Important * = Très important	! = Comportement atypique par rapport à la catégorie !! = Comportement très atypique par rapport à la catégorie	Abréviations AU = Autriche BL = Belgique CH = Suisse FR = France GR = Allemagne ITL = Italie IR = Irlande LUX = Luxembourg SP = Espagne UK = Grande-Bretagne UT = Fonds d'investis. (Unit Trust) à capital fixe et d'origine britannique
--	---	--	--

savant pour fluctuations de performances) identiques cachent souvent des risques a priori très différents. Par exemple, Cogefi France, une sicav d'actions françaises, affichait à la fin du mois de février une volatilité de 18 % par an au cours des quatre dernières années. Peut-on en conclure que toute autre sicav ayant une volatilité de 18 % lui est comparable ? Au cours de la période (1996-2000), Equitable special situations, un fonds d'actions britannique, a également affiché une volatilité annuelle de 18 %. Mais, de toute évidence les risques encourus étaient fort différents. Les performances des économies, des marchés et des entreprises britanniques et françaises ont été radicalement différentes sur cette période. Les risques encourus a priori le furent également. Le même

chiffre (volatilité historique) cache des réalités opposées. Il suffirait de calculer les volatilités de ces mêmes fonds sur une autre période pour conclure qu'elles ne sont en rien comparables.

Il faudrait pouvoir imaginer les histoires alternatives. Il n'est pas question de calculer d'autres volatilités historiques sur la même période puisque les cours des titres ne se récrivent pas. Il faut chercher au-delà de ce chiffre. Si sur certaines périodes deux fonds différents affichent la même volatilité, il doit bien exister des composantes élémentaires, des sous-volatilités en quelque sorte, qui les différencient. La volatilité historique serait ainsi le produit d'un code génétique, une sorte d'ADN du risque de chaque instrument. Pour comprendre le risque, il

faut déchiffrer le code génétique, et établir la carte du risque. C'est de ce code que naît la volatilité historique. Pour cerner le risque, il faut le déconstruire.

Mais un tel code existe-t-il réellement ? L'expérience des physiciens est instructive. Depuis près de cent ans, leurs modèles mathématiques les ont conduits progressivement à postuler l'existence de nouvelles particules, bien avant de les observer expérimentalement. Les théoriciens de la finance ont également dû conclure à l'existence d'éléments constitutifs du risque avant de pouvoir les mesurer avec précision. La découverte fondamentale baptisée théorie des prix d'arbitrage - plus connue sous son sigle anglo-saxon, APT (*Arbitrage Pricing Theory*) - de Steve Ross remonte à 1977.

Le professeur Ross a découvert que le point commun entre tous les actifs cotés est d'être sensibles, à des degrés divers, à un grand nombre de facteurs de risques. Les cours de ces actifs reflètent la manière dont les marchés financiers évaluent le prix des différents risques portés par ces actifs. Le modèle APT établit la logique interne des cours des actifs financiers les uns par rapport aux autres. Sans entrer dans les détails techniques, le théorème de l'APT conclut que la performance espérée de tout actif financier (action française, obligation internationale, indice boursier, contrats sur matières premières...) se décompose en un certain nombre de coefficients de sensibilité aux risques partagés par tous les actifs. Ces coefficients de sensibilité sont bien le code génétique recherché, le dénominateur commun. Les connaître permet d'évaluer les risques à priori des actions, des obligations, des indices boursiers..., mais aussi des sicav et des fonds de placement. Le modèle APT agit en quelque sorte comme un prisme décomposant la lumière en couleurs primaires. Il décompose les cours des actifs en profils de risques primaires.

Utilisé pour construire un classement de sicav, ce modèle offre de grands avantages. Il permet d'abord de regrouper, sans risque de se tromper ou d'être trompé, les sicav dans des catégories homogènes et donc comparables. Il suffit de placer dans une même catégorie des Sicav dont les profils de risques sont très proches, et qui sont donc gérées dans une logique similaire. Les intrus des classements « traditionnels » sont immédiatement démasqués et replacés dans des catégories qui correspondent à leurs véritables profils. La méthode APT offre un autre intérêt, plus grand encore : elle permet d'analyser très finement le passé, de décomposer l'origine de la performance réalisée et l'importance des risques pris. En donnant la possibilité de comparer les performances à risques identiques, la méthode utilisée offre la possibilité de porter une appréciation objective sur la qualité de la gestion.

Eric Leser

--- APT ---

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
EUROPE ACTIONS								
Performance moyenne brute sur un an : - 3,79 %								
EURASSUR	BQ EUROFIN	FR	45,01	1	*****	*	33,81	1
AAB GLOBAL LIFE SOC FD	ABN AMRO	LX	28,68	2	*****	*****	29,01	3
SEB C	SEB FD MGT	UK	26,58	3	*****	**	30,87	2
FID.EUR.PROF.ADVISOR G	FIDELITY	UT	23,51	4	*****	***	21,86	4
FIDELITY EUR.VALUES	FIDELITY	LX	18,63	5	*****	**	20,89	5
FID.INV.EUR	FIDELITY	UK	17,9	6	*****	*****	17,79	6
RENAISSANCE EUROPE	BQ DU LOUVRE	FR	16,27	7	*****	●	11,11	12
CARDIF ACTIONS FINANCI	CARDIF	FR	15	8	*****	***	13,32	9
GAM.EUR.GW.INC.A NAV	GAM	UK	14,79	9	*****	*****	14,77	7
GAM STAR EUROPA EURO I	GAM	UK	14,14	10	*****	***	14,69	8
RYL.LDN.EUR.GW.TST	ROYAL LONDON UT	UK	11,43	11	*****	***	12,88	10
M & G EUROPEAN DIVIDEN	PRUDENTIAL	UK	10,63	12	*****	●	7,78	19
FLEMING CONT.EUROPE	FLEMING	UT	9,48	13	*****	*	11,86	11
CENTRALE CROISSANCE EU	CCR	FR	9,4	14	*****	***	9,68	14
BCY.GLB.INVRS.EUR.GW.F	BARCLAYS	UK	9,31	15	*****	***	9,67	15
PC.F.VALFRANCE	PICTET & CIE	CH	9,22	16	*****	***	10,06	13
SANWA EUROPEAN GROWTH	SANWA INTERNATI	UK	9,17	17	*****	**	8,27	18
LAZ.GLB.EQ.EUR.NAV.(DM)	LAZARDS BROTHER	UK	8,89	18	*****	***	8,52	17
VICTOIRE ACTIONS EURO	COMMERCIAL UNIO	FR	8,47	19	*****	**	7,13	22
S&P EUROPEAN GW.FD	SAVE & PROSPER	UK	8,04	20	*****	***	8,67	16
T.U.FUND MNGRS EUROPEA	TU FUND MANAGER	UK	7,68	21	*****	**	6,51	24
HMT EUROINVEST	HMT	GR	7,56	22	*****	*	6,03	29
JOHN FIHR UI-AKT. GLB	UNIVERSAL-INVES	GR	7,41	23	*****	***	7,71	20
P.I.F. CONTINENTAL EUR	PICTET & CIE	CH	7,12	24	*****	***	6,73	23
PORTEFEUILLE	BQ EUROFIN	FR	7,11	25	*****	*	5,49	31
MGM EUR.GW.TST	MGM UNIT MANAGE	UK	6,87	26	*****	***	6,28	26
DEXIA VALEURS CYCLIQUE	DEXIA ASSET MAN	FR	6,63	27	*****	**	7,25	21
SVECIA SECS.SICAV III	SVECIA	LX	6,56	28	*****	**	5,49	32
LAZARD GLB.EQ.EUR.US \$	LAZARD INVESTME	GR	6,32	29	*****	*****	6,17	28
CG EUROPE	COMGEST	FR	6,29	30	*****	***	5,43	33
CIC A.M. NORD EUROPE	CIC	FR	4,27	46	****	***	3,66	48
OFIMA LEADER	OFIVALMO	FR	2,8	54	****	*****	2,87	53
SICAV SAINT-HONORE EUR	CIE FIN ROTHSCH	FR	2,75	55	****	*****	2,78	54
PAREUROPE	PARIBAS	FR	1,87	59	****	*****	1,84	61
AXA EUROPE ACTC	AXA INVESTMENT	FR	1,83	62	****	***	1,73	64
BOISSY ACTEURO C	AZUR	FR	1,81	63	****	***	1,92	59
EUROPA QUANTITATIVE FU	ARPEGE FINANCE	FR	1,61	65	****	***	1,67	65
ECURINVEST/PEA	CAISSES EPARGNE	FR	1,3	67	****	**	1,16	69
FRNDS.PRVT.INTL.FE.GW	FP ASSET MGRS	FR	1,17	70	****	***	1,27	68
CENTRALE ACTIONS EURO	CCR	FR	1,08	71	****	*	0,85	78
NATEXIS ACTIONS EURO	NATEXIS BQ POPU	FR	1,01	72	****	*****	1,01	73
ABF EURO 100	ABF CAPITAL MGT	FR	0,7	82	****	*	0,86	77
PARI.INSTN.EUR.EQTIES	PARIBAS	FR	0,55	85	****	**	0,5	87
HEVEA EQUILIBRE	SOCIETE GENERAL	FR	0,54	86	****	***	0,5	86
OBJECTIF ACTIONS EURO	LAZARD FRERES G	FR	0,45	88	****	*	0,36	89
AGF EUROLAND	AGF	FR	0,38	89	****	**	0,43	88
SGAM QUANTI EURO	SOCIETE GENERAL	FR	0,32	90	****	*****	0,33	90
PARVEST EUROPE C	PARIBAS	FR	0,01	97	****	*****	0,01	97
STATE STREET ACTIONS E	STATE STR. BQ	FR	-0,28	100	****	*****	-0,26	100
CNP-ASSUR-VALEURS	CNP ASSUR	FR	-0,49	105	****	*****	-0,48	103
ECUREUIL ACTIONS EURO	CAISSES EPARGNE	FR	-0,64	109	****	**	-0,55	108
FIVAL	COURCOUX BOUVET	FR	-1,03	112	****	**	-0,98	112
SINOPIA ACTIONS EUROPE	SINOPIA ASSET M	FR	-1,07	114	****	*****	-1,07	117
INDICE EURO	GERER CONSEIL	FR	-1,14	115	****	**	-1,25	121
AFER-EUROSFER	GIE AFER	FR	-1,33	125	****	**	-1,18	119
FRUCTI EURO 50	NATEXIS BQ POPU	FR	-1,45	129	****	***	-1,56	133
STRATEGIE INDICE EURO	LEGAL & GENERAL	FR	-1,56	133	****	***	-1,62	134
CFG EUR	CYRIL FINANCE G	FR	-1,78	139	****	***	-1,68	137
ABF EUROPE	ABF CAPITAL MGT	FR	-1,78	140	****	***	-1,7	138
PARIBAS EUROPE ACTIONS	PARIBAS	FR	-1,99	143	****	***	-2,04	146

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
EUROPE ACTIONS SMC								
Performance moyenne brute sur un an : - 0,36 %								
SCOT.EQT.FD.EUR.SMCOS	STEWART EQUITA	UK	37,54	1	*****	***	43,59	1
STEW.IVORY EUR.SMCOS	STEWART IVORY	UK	35,2	2	*****	***	30,61	2
HEND.INVRS.EUR.VAL.FD	HENDERSON	UK	24,24	3	****	***	26,97	3
EUROPEAN ASSETS TST	EUROPEAN ASSETS	UT	20,79	4	****	*****	21,5	5
AXA EURSMALLCAPSC	AXA INVESTMENT	FR	19,84	5	****	*****	19,25	7
FRAM.CONT.SMCOS.FD.AC	FRAMLINGTON	UK	18,64	6	****	**	21,87	4
SR PAN EUROPEAN ORD	SLOANE ROBINSON	UT	16,49	7	****	**	19,43	6
BAILLIE GIFFORD EURO S	BAILLIE GIFFORD	UK	14,96	8	****	***	16,48	9
LION EUROPE AVENIR	CREDIT LYONNAIS	FR	14,88	9	****	***	13,06	11
HANSASECUR	HANSAINVEST	GR	14,71	10	****	*	8,79	20
ASTRA-FONDS	FRANKEN INVEST	GR	14,2	11	****	*	9,09	18
P.T.F. SMALL CAP EUROPE	PICTET & CIE	CH	13,71	12	****	*****	14,15	10
METZLER EURO SMALL CAP	METZLER	GR	12,99	13	****	*	18,24	8
VENDOME SELECTION	CREDIT AGRICOLE	FR	12,43	14	****	***	11,59	12
SCHRODER INTL EURO SM	SCHRODER	BL	12	15	****	***	10,59	14
SMH-SMALLCAP-FONDS	SMH	LX	11,41	16	****	**	9,43	16
HYPO-INVEST SPEZIAL	HYPO-INVEST	GR	10,68	17	****	**	8,89	19
PARVEST EUR.MIDCAP CAPT	PARIBAS	LX	10,53	18	****	**	8,62	21
EURO CIO OPPORTUNITES	CIC	FR	10,07	19	****	***	11,22	13
DIT SPEZIAL 2	DIT	GR	9,69	20	****	**	6,61	24
FID.CTRY.SLT.EUR.SMCOS	FIDELITY	LX	8,79	21	****	***	9,6	15
EUR.SMALLER COS	FIDELITY	LX	7,82	22	****	**	9,21	17
HEND.INVRS.EUR.SMCOS.F	HENDERSON	UK	7,27	23	****	**	8,41	22
FORTIS L.FD.SML.CAPS E	GENERALE BANK-F	BL	7,11	24	****	**	5,7	27
M&G SECS.EUR.SMCOS.AC	M & G SECURITIE	UK	6,92	25	****	**	8,01	23
EUROPE MID - CAP	PARIBAS	FR	6,85	26	****	**	5,77	26
FID.CTRY.SLT. FRANCE F	FIDELITY	LX	5,14	27	****	***	4,4	29
DRES.RCM EUR.SMALLER A	DRESDNER RCM GE	UK	5,07	28	****	*****	5,23	28
SAVE & PROSPER EURO SM	SAVE & PROSPER	UK	4,44	29	****	**	5,99	25
PLAN EUROFIN ACT	BQ EUROFIN	FR	4,12	30	****	**	3,11	31
PLAN EUROFIN ACTIONS	EUROFIN	FR	3,81	31	****	**	3,11	32
EURO MIDCAPS FUND 1	NATEXIS BQ POPU	FR	3,79	32	****	**	3,04	34
OFIMA MIDCAP	OFIVALMO	FR	3,33	33	****	*****	3,37	30
AXA EUROPE OPPORC	AXA INVESTMENT	FR	-0,21	38	****	***	-0,18	38
BNP ACTIONS MIDCAP EUR	BNP	FR	-0,61	41	****	*****	-0,63	42
BNP EQUITY EURO CAP	BNP	FR	-0,83	43				

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
---------	-----------	------	--------------------------------	------------------------	-------------------	-----------------	--------------------------------	--------------------

JAPON ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : -28,08 %

EDINBURGH JAPAN IT. SU.....	EDINBURGH	UT	9,14	1	*****	●	6,45	1
MIDL.BK.(JSY)OS.GLB.....	MIDLAND	UK	-1,35	2	*****	*	-1,04	2
GIF SICAV II JAPAN CAP.....	CREDIT AGRICOLE	LX	-4,88	3	*****	*****	-4,82	5
JPM JAPAN EQ.FD.CAPTL.....	JP MORGAN	US	-5,46	4	*****	*	-4,31	3
AETNA MSTR.FD.JAPE.NAT.....	AETNA	LX	-5,88	5	*****	●	-4,31	4
CIC A.M. ORIENT.....	CIC	FR	-9,96	6	*****	***	-9	6
VICTOIRE JAPON.....	COMMERCIAL UNIO	FR	-12	7	****	***	-10,84	8
PERFORMA JAPAN EQ.....	PERFORMA	LX	-12,42	8	****	***	-13,94	11
FRANCE JAPAQUANT.....	PARIBAS	FR	-13,04	9	****	●	-9,45	7
SCHDR.UT.TOKYO AC.....	SCHRODER	UK	-13,28	10	****	*****	-13,08	9
YAMA INDEX.....	ASIAGEST ATLAS	FR	-13,71	11	****	*****	-14	12
INVESTILION GEST JAPON.....	CREDIT LYONNAIS	FR	-15,34	12	****	***	-16,5	14
P.I.F. JAPANESE EQUITI.....	PICTET & CIE	CH	-15,46	13	****	***	-13,48	10
FI LUX TURBO-INT.....	FRANKEN INVEST	GR	-17,39	14	****	**	-14,24	13
BRITANNIC JAP.FD.....	BRITANNIA FUND	UK	-18,22	15	****	***	-17,16	15
INVESTILION PACIFIQUE.....	CREDIT LYONNAIS	FR	-19,31	16	****	*****	-18,87	17
STATE STREET ACTIONS J.....	STATE STR. BQ.	FR	-19,38	17	****	***	-20,86	23
BNP EQUITY JAPAN CAP.....	BNP	BL	-19,74	18	****	*****	-19,53	19
PARVEST JAPAN C.....	PARIBAS	FR	-20,07	19	***	*****	-20,31	22
SCHRODER INTL JAPANESE.....	SCHRODER	GR	-20,32	20	***	****	-21,06	24
HEND.INVRS.JAP.FD.A DE.....	HENDERSON	UK	-20,53	21	***	****	-22,28	33
L&G UT.JAPE.TST.....	LEGAL & GENERAL	UK	-20,54	22	***	****	-19,77	20
JAPE.EQ. A CLASS A.....	SCHRODER	UK	-20,63	23	***	*****	-21,06	25
ACTIVEST AKTIEN JAPAN.....	ADIG	GR	-20,82	24	***	****	-22,26	32
SCOT.EQT.JAPAN CL.A AC.....	SCOTTISH EQUITA	UK	-21,05	25	***	****	-21,77	29
CB-LUX-PORTFOLIO AKT J.....	ADIG	LX	-21,14	26	***	****	-22,2	31
DEUTSCHE FD.JAPAN GW.....	MORGAN GRENPELL	UK	-21,73	27	***	****	-21,07	26
RB JAPAN EQUITIES.....	ROYAL BELGE	BL	-22,09	28	***	***	-19,34	18
ROYAL BANK OF CAN.OFFS.....	ROYAL BK OF CAN	UK	-22,15	29	***	**	-18,72	16
ETOILE INDEX JAPON.....	CREDIT DU NORD	FR	-22,9	30	***	***	-25,56	59
BARCLAYS TOKYO.....	BARCLAYS	FR	-23,29	36	***	*****	-22,71	34
DEXIA JAPON.....	DEXIA ASSET MAN	FR	-24,39	48	***	*****	-24,4	45
AUORE.....	BFT	FR	-24,42	49	***	****	-26,16	60
JAPONINDICE-GESTION.....	CDC GESTION	FR	-24,85	50	***	****	-26,73	65
ABF JAPON.....	ABF CAPITAL MGT	FR	-25,13	52	***	***	-27,72	73
FRUCTIFONDS VALEURS DU.....	NATEXIS BQ POPU	FR	-25,82	56	***	*****	-25,36	56
NIPPON-GAN.....	FINAMA ASSET MG	FR	-26,88	62	***	***	-31,08	102
YAMA JAPON.....	ASIAGEST ATLAS	FR	-27,96	79	***	****	-29,38	90
BNP ACTIONS JAPON.....	BNP	FR	-30,59	103	**	***	-26,57	63
SAINT HONORE PACIFIQUE.....	CIE FIN ROTHSC	FR	-33,22	116	**	*****	-30,79	97
PARTNER JAPON.....	KBL	FR	-33,29	117	**	*	-40,75	141
JAPACIC.....	CIC	FR	-33,83	119	**	●	-24,47	47
AGF JAPON.....	AGF	FR	-34,2	121	**	****	-32,47	112
INDOCAM JAPON.....	CREDIT AGRICOLE	FR	-35,61	126	**	****	-34,49	120
ODDO JAPON.....	ODDO & CIE	FR	-36,36	130	**	****	-34,8	125
DRESDNER RCM INDICE JA.....	DRESDNER RCM GE	FR	-38,16	135	*	●	-26,99	69
SG JAPON OPPORTUNITES.....	SOCIETE GENERAL	FR	-38,87	137	*	*****	-37,84	134
ODDO JAPON.....	ODDO & CIE	FR	-39,57	139	*	****	-34,8	126
JAPIINDEX.....	PARIBAS	FR	-48,72	150	●	●	-36,32	129

MARCHES EMERGENTS ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : -22,15 %

FLEM.EMRG.MKTS.DB.A \$.....	FLEMING	LX	20,31	1	*****	!	8,6	2
FIVE ARROWS CHILE SUSP.....	BQ ROTHSCCHILD	UT	11,03	2	*****	***	9,14	1
FD.FUND.EMRG.MKTS.FD.....	FIDELITY	LX	9,36	3	*****	*	6,77	3
BETA GLOBAL EMRG.MKTS.....	GESBETA	UT	-0,98	4	****	*****	-1,04	4
MURRAY GLOBAL RETURN.....	MURRAY JOHNSTON	UT	-1,67	5	****	**	-1,27	5
BNP EQUITY EMERGING CA.....	BNP	BL	-3,14	6	****	**	-3,71	7
GIF SICAV II DEVP.MKTS.....	CREDIT AGRICOLE	FR	-4,64	7	****	****	-4,93	8
PRTF.FD.MAN.EMRG.MKTS.....	PORTFOLIO FUND	UK	-4,71	8	****	*	-3,33	6
EDINBURGH INCA.....	EDINBURGH	UT	-9,09	9	***	***	-10,12	12
CTY.LDN.EMRG.MKTS.....	CITY FINANCIAL	UK	-9,25	10	***	****	-8,71	10
BAI OST MITEIGENTUMSAN.....	CAPITAL INVEST	AU	-9,26	11	***	****	-8,53	9
P.I.F. LATIN AMERICA.....	PICTET & CIE	CH	-9,56	12	***	*****	-9,36	11
MURRAY EMERGING ECS.....	MURRAY JOHNSTON	UT	-11,34	13	***	*	-14,2	16
ABDN.PRL.FL.EMRG.MKTS.....	ABERDEEN	UK	-12,68	14	***	****	-13,66	15
STEW.IVORY EMRG.MKTS.....	STEWART IVORY	UK	-12,81	15	***	*****	-12,41	13
MAGELLAN.....	COMGEST	FR	-13,57	16	***	****	-14,78	17
FLEMING EMRG.MKTS.....	FLEMING	UT	-13,67	17	***	**	-16,12	23
ABERDEEN EMRG.ECS.....	ABERDEEN	UT	-13,85	18	***	**	-16,53	25
ABDN.FRONTIER MKTS.....	ABERDEEN	UK	-14,25	19	***	****	-12,99	14
CG PAYS EMERGENTS.....	COMGEST	FR	-14,25	20	***	****	-15,09	19
GENESIS EMRG.MKTS.....	GENESIS	UT	-16,51	21	**	*****	-16,49	24
UBS(CH)EQ.FD.STH.AFRIC.....	UBS	CH	-17,22	22	**	***	-14,79	18
PEH Q-EMERGING MARKETS.....	PEH WERTPAPIER	GR	-17,38	23	**	****	-15,84	21
BARING EMERGING EUROPE.....	BARING	UT	-17,91	24	**	****	-19,56	30
EMERGING-FD.....	TRINKAUS	LX	-18,46	25	**	*****	-18,75	28
CERA INVT.EMRG.MKTS.CA.....	KBC	BL	-18,86	26	**	*****	-19,05	29
ADVANCE DEV. MKT. TST.....	PROGRESSIVE EUR	UT	-19,83	27	**	****	-18,11	26
DEXIA EQ L EMERG MKTS.....	DEXIA ASSET MAN	LX	-20,06	28	**	****	-21,42	37

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
---------	-----------	------	--------------------------------	------------------------	-------------------	-----------------	--------------------------------	--------------------

EM.MKTS.EQ A.....	VONTOBEL	CH	-20,09	29	**	****	-21,68	38
EUROM.EMRG. MKT. EQ.FD.....	EUROMOBILIARE F	IT	-20,32	30	**	**	-15,92	22
RG EMERGING MARK.....	ROBECO	FR	-21,86	40	**	***	-24,24	45
UBS BRINSON EMERGING V.....	SBC BRINSON	FR	-22,25	41	**	****	-20,42	32
AGF MARCHES EMERGENTS.....	AGF	FR	-23,63	45	**	****	-25,48	50
CARMIGNAC EMERGEN.....	CARMIGNAC GESTI	FR	-23,99	46	**	****	-25,7	53
STATE STREET EMERGING.....	STATE STR. BQ.	FR	-25,07	50	**	****	-27,09	60
CAP EMERGENCE.....	DRESDNER RCM GE	FR	-26,9	60	*	****	-28,2	63
AXA NPI ACTIONS C.....	AXA INVESTMENT	FR	-28,62	74	*	****	-30,41	80
INVESTILION EMERGENTS.....	CREDIT LYONNAIS	FR	-28,9	75	*	****	-30,44	82
EXTENTIEL.....	SOCIETE GENERAL	FR	-29,6	78	*	***	-26,2	56
VALEURS EMERGENTES.....	FORTIS	FR	-37,09	89	*	****	-39,25	90

RESSOURCES NATURELLES ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 13,04 %

ABN AMRO FD.GLB.RES. S.....	ABN AMRO	LX	41,76	1	**	*****	42,23	1
DIT ENERGIEFONDS.....	DIT	GR	40,35	2	**	***	36,99	2
BNP SECTEUR ENERGIE.....	BNP	FR	32,29	3	**	***	29,55	5
DWS ENERGIEFONDS.....	DWS	GR	29,36	4	**	*****	29,7	4
PETROGEF.....	SOCIETE GENERAL	FR	28,24	5	**	***	31,21	3
UBS(CH) EQ.FD.ENERGY.....	UBS	CH	10,28	6	*	***	9,41	6
BBL L INVT.ENERGY CAP.....	BBL	BL	6,86	7	●	**	6,19	7
STOXX LTD - DJS MKT-EN.....	DOW JONES	US	3,41	8	●	***	3,15	8
BARING GUF GLOBAL RESO.....	BARING	IR	1,55	9	●	****	1,61	9
BARING GLOBAL RES.....	BARING	GR	1,09	10	●	***	1,18	10
UBS(CH) EQ.FD. NATURAL.....	UBS	CH	-4,55	11	●	****	-4,41	11
BARCLAYS RESSOURCES NA.....	BARCLAYS	FR	-6,56	12	●	●	-8,03	12
UTD KINGDOM - FTSE RES.....	FTSE	UK	-9,33	13	●	*****	-9,25	13

TECHNOLOGIE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : -25,4 %

FINSBURY TECHNOLOGY.....	FINSBURY	UT	10,29	1	****	****	9,38	1
FID.INV.AMERICAN TST.....	FIDELITY	UK	8,32	2	***	**	6,54	2
FID.INV.AMER.SPSIT.....	FIDELITY	UK	5,67	3	***	****	6,2	3
DAC FONDS UI.....	UNIVERSAL-INVES	GR	-5,3	4	***	***	-6,05	4
HENDERSON TECHNOLOGY.....	HENDERSON	UT	-12,01	5	**	*****	-11,98	5
CARMIGNAC TECHNI.....	CARMIGNAC GESTI	FR	-16,61	6	**	**	-12,28	6
UNION DELBRUCK SPEZIAL.....	UNION-INVESTMEN	GR	-17,51	7	**	***	-14,13	7
HEND.INVRS.GLB.TECH.FD.....	HENDERSON	UK	-18,77	8	**	***	-21,27	11
SCGN.RET.TECHNOLOGY FD.....	SOCIETE GENERAL	UK	-20,05	9	*	****	-21,56	12
SHARE TECHNET FUND.....	BEARBULL	BL	-20,77	10	*	*****	-20,94	10
TECHNO-GAN.....	FINAMA ASSET MG	FR	-20,81	11	*	***	-17,22	8
CIL CLARIDEN TECHNOLOG.....	CLARIDEN INVEST	IR	-21,36	12	*	****	-23,64	15
SCOT.EQT.TECH.AC.A RET.....	SCOTTISH EQUITA	UK	-21,59	13	*	****	-22,78	13
DH CYBER FUND.....	DARIER & HENTSC	CH	-21,67	14	*	*	-29,1	22
HYPO-INVST.....	HYPO-INVST	LX	-21,81	15	*	***	-18,66	9
ABERDEEN PROLIFIC TECH.....	ABERDEEN	UK	-23,06	16	*	***	-27,47	21
KAPITALFD LK-NEW GROWT.....	KUNDEN BQ INTER	GR	-23,48	17	*	*****	-23,68	16
EUROM. HIGH TECH EQ. F.....	EUROMOBILIARE F	IT	-25,34	18	*	****	-23,98	17
DIT TCHG.FONDS.....	DIT	GR	-25,71	19	*	*****	-24,77	19
DWS TECHNOLOGIEFONDS.....	DWS	GR	-26,18	20	*	****	-23,32	14
ADITEC.....	ADIG	GR	-27,01	21	*	****	-24,71	18
ABN AMRO FD.GLB.INFO.....	ABN AMRO	LX	-27,35	22	*	*****	-26,7	20
FLEM.FLAGSHIP US EMRG.....	FLEMING	LX	-29,94	23	*	●	-40,67	37
UBS (LUX) EQ.FD.TECH.....	UBS	CH	-31,14	24	*	****	-33,16	24
FFF US EMRG.TECHS.FD.....	FLEMING	LX	-31,93	25	*	●	-43,54	38
DIT MULTIMEDIA.....	DIT	GR	-33,31	26	●	****	-31,8	23
FIDELITY ADVI.SR.VII T.....	FIDELITY	US	-33,84	27	●	****	-35,44	26
KBC EQUITY FD TECHNOLO.....	KBC	BL	-33,85	28	●	****	-35,46	27
BBL L INVT.CMP.TECHS.C.....	BBL	BL	-34,05	29	●	****	-36,62	32
DIT-SOFTWAREFONDS.....	DIT	GR	-34,81	30	●	***	-40,26	35
PARTNER AUTOROUTES DE.....	KBL	FR	-37,99	32	●	****	-35,21	25
SAINT-HONORE TECHNO ME.....	CIE FIN ROTHSC	FR	-44,13	37	●	***	-36,02	29

MATIERES PREMIERES ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : -6,18 %

ACTIVEST GEOTECH.....	HYPO-INVST	GR	25,25	1	****	**	19,65	1
SAVE & PROSPER COMMODI.....	SAVE & PROSPER	UK	11,57	2	***	****	10,57	2
OPPENHEIM TOPIC ROHSTO.....	OPPENHEIM KAPIT	GR	7,42	3	**	*****	7,43	3
AXA OR ET MATIERES PRE.....	AXA INVESTMENT	FR	5,97	4	**	*****	5,81	4
ENERGIA.....	BQ WORMS	FR	5,46	5	**	*****	5,26	5
ORACION.....	CREDIT AGRICOLE	FR	4,6	6	**	****	4,85	6
AURECIC.....	CIC	FR	3,83	7	**	****	3,72	7
MRCY.SLT.TST.WLD.MNG.A.....	MERRILL LYNCH	CH	3,18	8	**	*****	3,12	8
FEDERAL OR.....	FEDERAL GESTION	FR	1,09	9	**	****	1,01	9
B.S.D. OR.....	BQ SCALB DUPONT	FR	0,83	10	**	****	0,73	11

Bonnes performances des sicav monétaires

DÉLAISSÉES au cours de ces dernières années, en raison de leurs maigres performances, les sicav monétaires ont retrouvé une nouvelle jeunesse. Ces produits d'investissement ont pleinement profité des incertitudes concernant l'é

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
M&G SECS.GOLD FUND AC.....	M & G SECURITIE	UK	0,79	11	**	**	0,97	10
GEODE RISORSE NATURALI.....	GEODE	IT	0,68	12	**	**	0,52	12
S&P GOLD & EXP.FD. DEA.....	SAVE & PROSPER	UK	-1,26	13	**	**	-1,04	13
NATURAGEF.....	SOCIETE GENERAL	FR	-8,29	14	*	****	-7,47	15
PEH-UNIVERSAL MIRO.....	UNIVERSAL-INVES	GR	-8,47	15	*	****	-8,85	17
INVESTILION GEST.OR.....	CREDIT LYONNAIS	FR	-8,7	16	*	****	-8,29	16
MRCY.GD.&GEN.INC.....	MERRILL LYNCH	UK	-8,97	17	*	***	-10,32	19
PREMIOR.....	CREDIT DU NORD	FR	-10,79	18	*	****	-10,21	18
ORVALOR.....	SOCIETE GENERAL	FR	-10,86	19	*	*	-7,2	14
DWS ROHSTOFFONDS.....	DWS	GR	-12,44	20	*	****	-11,85	20
SWISSCA GOLD.....	SWISSCA	LX	-13,1	21	●	●	-18,48	29
UBS (CH) EQ.FD. GOLD.....	UBS	CH	-13,28	22	●	*	-17,75	27
ORGEF.....	SOCIETE GENERAL	FR	-14,14	23	●	****	-13	22
MRCY.SLT.TST.GOLD MNG.....	MERRILL LYNCH	CH	-14,2	24	●	***	-16,48	25
CM ACTIONS OR.....	CREDIT MUTUEL	FR	-14,29	25	●	****	-14,91	24
DIT ROHSTOFFONDS.....	DIT	GR	-14,31	26	●	***	-12,47	21
DWS GOLDMINENAKTIEN TY.....	DWS	GR	-15,05	27	●	**	-19,1	30
METROPOLITAN RESOURCES.....	CREDIT A L'INDU	BL	-15,93	28	●	***	-13,16	23
MRCY.SLT.TST.GOLD & MN.....	MERRILL LYNCH	UK	-16,01	29	●	****	-17,56	26
BBL L INVT.BSMTLS.C.....	BBL	BL	-17,96	30	●	****	-17,79	28

EURO PEA ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : -5,12 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
ECUREUIL INVESTISSEMEN.....	CAISSES EPARGNE	FR	1,41	1	****	***	1,16	1
SOGEPEA EUROPE.....	SOCIETE GENERAL	FR	0,11	2	****	****	0,1	2
ECUREUIL ENERGIE.....	CDC	FR	-0,65	3	****	**	-0,51	3
HERVET EURO.....	BQ HERVET	FR	-1,24	4	****	**	-1,56	6
HSBC ACTIONS FRANCE.....	MIDLAND	FR	-1,35	5	****	****	-1,29	4
NATEXIS QUANTACTIENS E.....	NATEXIS BQ POPU	FR	-1,77	6	****	***	-1,53	5
FRUCTI EURO PEA.....	NATEXIS BQ POPU	FR	-2,08	7	****	****	-2,16	8
ETOILE FRANCE EUROPE.....	CREDIT DU NORD	FR	-2,2	8	****	***	-1,89	7
CREDIT MUTUEL EURO PEA.....	CREDIT MUTUEL	FR	-2,74	9	****	****	-2,97	10
VIRTUOSE DYNAMIQUE.....	CCR	FR	-2,8	10	****	**	-2,16	9
CMN FRANCE EUROPE.....	CMN	FR	-3,31	11	****	****	-3,15	11
ELANCIEL FRANCE.....	LA POSTE	FR	-3,62	12	****	**	-4,34	14
EMERGENCE EURO POSTE.....	LA POSTE	FR	-3,82	13	****	****	-4,26	13
PLACEURINDICES C.....	BQ NSM	FR	-3,87	14	****	**	-4,5	15
FEDERAL FRANCE EUROPE.....	FEDERAL GESTION	FR	-3,89	15	****	****	-3,67	12
BNP ACTIONS PEA EURO.....	BNP	FR	-5,19	16	****	****	-5,61	17
GESTION FRANCE EUROPE.....	LYONNAISE DE BQ	FR	-5,4	17	****	****	-5,56	16
ELANCIEL EURO.....	LA POSTE	FR	-5,97	18	***	***	-7,11	18
ATOUT FRANCE EUROPE.....	CREDIT AGRICOLE	FR	-6,73	19	***	***	-7,78	19
AGF PEA EUROPE.....	AGF	FR	-9,69	20	***	***	-11,32	21
AGF PEA PONDERE.....	AGF	FR	-13,38	21	**	**	-9,86	20
OFIMAVALEUROPE.....	OFIVALMO	FR	-35,89	22	●	****	-32,63	22

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
INDOSUEZ LONG TC.....	CREDIT AGRICOLE	FR	10,91	1	****	****	11,13	1
INDOCAM GLOBAL VAR2.....	CREDIT AGRICOLE	FR	8,99	2	****	***	7,29	6
UNION CAPITALISATION.....	CIC	FR	8,36	3	****	*	5,77	57
SINOPIA DIGIT MOYEN TE.....	SINOPIA ASSET M	FR	7,99	4	****	**	6	38
UNI MT.....	BQ SANPAOLO	FR	7,96	5	****	****	7,7	4
THESORA.....	LA POSTE	FR	7,85	6	****	**	6,1	33
IENA OBLIGATIONS INTER.....	BFT	FR	7,71	7	****	***	6,59	17
VICTOIRE OBLIREA.....	COMMERCIAL UNIO	FR	7,56	8	****	***	6,05	35
UNIOPTIMA.....	UNION INVESTMEN	LX	7,54	9	****	****	6,66	16
EXATIS OBLIGATIONS MOY.....	CCF	FR	7,29	10	****	**	5,33	90
GEOBILYS.....	LA POSTE	FR	7,24	11	****	****	7,99	3
SANPAOLO OBLIGATIONS.....	BQ SANPAOLO	FR	7,17	12	****	***	5,97	42
DEXIA LOCALYS OBLIGATA.....	DEXIA ASSET MAN	FR	7,04	13	****	***	5,96	45
CREDIT MUTUEL INSTITUT.....	CREDIT MUTUEL	FR	7,02	14	****	*	9,35	2
UNION VR VERMOEGENSFON.....	UNION-INVESTMEN	GR	6,98	15	****	****	7,23	8
SUD HORIZON.....	LYONNAISE DE BQ	FR	6,9	16	****	***	6	39
IENA CNO 3/5.....	BFT	FR	6,89	17	****	**	5,59	72
PARTNER OBLIGATIONS MO.....	KBL	FR	6,88	18	****	**	6,02	37
CREDIT MUTUEL INSTITUT.....	CREDIT MUTUEL	FR	6,84	19	****	****	6,02	36
DRESDNER RCM ENTROBLIG.....	DRESDNER RCM GE	FR	6,83	20	****	**	5,37	88
BFT VALOR2.....	BFT	FR	6,82	21	****	***	5,65	67
HIS RENTEN DTL.ANTEILE.....	HELABA INVESTME	CH	6,79	22	****	****	6,45	25
REVENUS TRIMESTRIELS.....	LA POSTE	FR	6,77	23	****	*	4,84	114
MMA EURO LONG TERME.....	MMA	FR	6,74	24	****	**	5,29	93
CPR 3/5 EUROPE.....	CPR GESTION	FR	6,69	25	****	***	5,74	62
CROISSANCE CAPITALISAT.....	ABEILLE VIE	FR	6,65	26	****	***	5,44	83
BNP OBLI TRESOR.....	BNP	FR	6,54	27	****	●	4	141
MMA LONG TERME.....	MMA	FR	6,52	28	****	***	5,29	94
MMA EURO-PREMIERE.....	MMA	FR	6,51	29	****	****	5,98	40
PARIBAS OBLIGATIONS PL.....	PARIBAS	FR	6,46	30	****	****	7,15	9

EUROPE OBLIGATIONS LT

Performance moyenne brute sur un an : 5,14 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
DEXIA EURO BOND 7.....	DEXIA ASSET MAN	FR	9,63	1	****	*	12,55	1
REFLEX PREMIERE.....	SCAF GESTION	FR	9,11	2	****	●	12	2
FINOBLIG.....	COURCOUX BOUVET	FR	9,11	3	****	●	6,25	78
AZUR OBLIGATIONS.....	AZUR	FR	9,03	4	****	****	8,45	5
GROUPAMA CAPITALISATIO.....	FINAMA ASSET MG	FR	8,68	5	****	****	8,14	10
MRCY.SLT.TST.GLB.BD.A.....	MORGAN STANLEY	UK	8,65	6	****	**	7,05	33
INDOCAM STRATEGIE MOND.....	CREDIT AGRICOLE	FR	8,49	7	****	*	10,74	3

Une bonne année pour les fonds obligataires

LES sicav obligataires européennes ont retrouvé de l'attrait en l'an 2000. Elles sont redevenues très rentables comparées aux performances affichées par les marchés d'actions. En moyenne, sur un an, elles ont gagné 5,08 %, alors que dans le même temps la Bourse s'est affichée en baisse. Une telle performance n'est pas l'exclusivité d'une poignée de gestionnaires puisqu'ils sont 138 à avoir dépassé ce niveau de résultat. Les meilleurs produits sont même parvenus à afficher des rendements proches de 10 %. En tête du palmarès *Eurofonds*, la sicav Dexia Euro Bond 7, gérée par Dexia Asset Management, a fait ressortir une performance de 9,64 % sur un an à fin décembre. Sur l'année 2000, 11 fonds ont réussi à afficher une performance retraitée selon la méthode APT qui dépasse les 8 % de rendement.

Les gestionnaires de portefeuilles ont été favorisés par l'évolution des obligations d'Etat. Le marché des emprunts à long terme s'est en effet nettement redressé. Il a bénéficié de son rôle de marché refuge en raison des craintes sur l'évolution des actifs risqués des investisseurs. Ces derniers ont transféré une partie de leurs capitaux des placements en actions vers les fonds d'Etat. Les taux de rendement des emprunts à long terme en Europe, qui évoluent mécaniquement à l'inverse du cours des titres, se sont ainsi sensiblement détendus. En France, le rendement de l'obligation arrivant à échéance dans dix ans - Obligation assimilable du Trésor (OAT) - a franchi à la baisse le seuil des 5 % en fin d'année. Il est passé de 5,75 % en janvier 2000 à 4,96 % en décembre. En Allemagne, le taux de l'emprunt du Trésor à dix ans, le Bund, a chuté, passant de 5,64 % à 4,84 % sur la même période.

Après une année exceptionnelle, les placements en obligations européennes réitéreront-ils leurs performances ? Début 2001, la tendance a semblé s'inverser : les rendements des emprunts d'Etat européens se sont à nouveau tendus. Après un plus bas à 4,83 % les premiers jours de l'année, les taux longs en France sont repassés au-dessus des 5 %. De même, en Allemagne, les taux à dix ans sont revenus à 4,8 %, après avoir chuté jusqu'à 4,69 % au cours des premières semaines de janvier.

Gérard Piasko, le responsable de la stratégie chez Crédit Suisse Private Banking, prédit pourtant une bonne année 2001 pour les investissements obligataires en Europe. Selon lui, les instruments de taux d'intérêt devraient profiter de la baisse de régime de l'économie et

plus particulièrement du repli de l'inflation qui devrait s'opérer en Europe au cours du deuxième et du troisième trimestre. « Ceci n'est pas encore intégré dans les cours des titres, explique-t-il. Les obligations d'Etat, peu risquées, ont un potentiel d'appréciation qui devrait se concrétiser au second semestre. » Son opinion se reflète dans les investissements effectués par Crédit Suisse Private Banking, dont les portefeuilles globaux ont accordé dans leurs dernières acquisitions une place plus importante aux obligations qu'aux actions.

Les économistes du Crédit commercial de France s'attendent également à un mouvement de baisse de l'inflation vers la fin de l'année, qui profitera aux marchés obligataires. « En zone euro, l'inflation sous-jacente pourrait se maintenir dans les tout prochains mois entre 1,5 % et 1,7 % parce que le taux d'utilisation des capacités reste encore élevé. Mais au-delà de mars, particulièrement si notre scénario d'appréciation brusque de l'euro se vérifie, le pouvoir d'action sur les prix de la part des entreprises européennes se trouvera limité, ce qui fera reculer l'inflation sous-jacente à partir du point haut qu'elle aura atteint », expliquent-ils.

A court terme, en revanche, les taux longs pourraient enregistrer un mouvement de repli au premier semestre, qui ne sera que temporaire. Pour les économistes d'Exane, les taux longs en Europe devraient se situer à 4,75 % à la fin du premier trimestre, puis passer à 4,95 % à la fin du second trimestre. Ils situent les taux longs américains aux mêmes dates à 5,10 % et 5,30 % respectivement.

Par ailleurs, les sicav obligataires qui avaient, en 2000, placé une partie de leur capitaux dans des emprunts de sociétés privées, afin de diversifier leurs investissements, n'ont pas affiché d'excellents résultats. Ces titres, qui sont en théorie plus rémunérateurs puisqu'ils tiennent compte du risque attendant à une société, ont vu leur prix chuter fortement au second semestre en raison des turbulences boursières et des pressions sur la situation financière des opérateurs de télécommunications. « Du côté des émetteurs privés, nous maintenons notre diversification (et nous l'augmentons légèrement quand nous le pouvons) sur les meilleures notations, comme les signatures notées AAA ou AA, hors secteur télécommunications, expliquent les gestionnaires de CPR Gestion. Le début de l'année 2001 devrait être moins préjudiciable aux obligations privées. »

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
CDC CONVERGENCE	CDC	FR	8,34	8	*****	**	6,89	37
AGF EMPRUNTS D'ETAT	AGF	FR	8,1	9	*****	****	7,8	17
AXA OBLIGATIONS EUROPE	AXA INVESTMENT	FR	8,06	10	*****	****	7,57	19
CPR EURO-SPREAD A	CPR GESTION	FR	8	11	*****	****	7,2	30
ADIREPA	ADIG	GR	7,98	12	*****	***	6,7	51
MMA OBLIG EUROPE	MMA	FR	7,98	13	*****	*****	7,94	14
CENTRALE OBLIG.	CCR	FR	7,7	14	*****	****	7,33	23
BTP LONG TERME	BQ DU BTP	FR	7,6	15	*****	**	6,36	68
GBS	BQ DU LOUVRE	FR	7,35	16	*****	**	6,35	70
ODDO CAPITAL MONDE	ODDO & CIE	FR	7,34	17	*****	**	8,29	7
INDOCAM STRATC.	CREDIT AGRICOLE	FR	7,28	18	*****	****	6,77	42
CREDIT MUTUEL OBLIG MO	CREDIT MUTUEL	FR	7,24	19	*****	**	5,94	97
PARTNER-VT	KBL	FR	7,23	20	*****	*****	7,15	31
DWS EURORENTA	DWS	GR	7,22	21	*****	****	6,51	59
PAM BONDS EURO CAPTL	PETERCAM ASSET	BL	7,18	22	*****	****	6,67	53
BELGINVEST BONDS C	PETERCAM ASSET	BL	7,17	23	*****	****	6,68	52
PRIMERUS FRETAT C	CCF	FR	7,17	24	*****	****	7,53	20
OFIMA EURO MOYEN TERME	OFIVALMO	FR	7,14	25	*****	****	6,5	60
AXA EURO 7-10	AXA INVESTMENT	FR	7,13	26	*****	****	8,08	12
AXA PREMIERE	AXA INVESTMENT	FR	7,13	27	*****	*****	7,3	25
ATHENA INTERFONDS	PFA VIE - GPA V	FR	7,09	28	*****	****	8,09	11
BP OBLI PREMIERE	NATEXIS BQ POPU	FR	7,06	29	*****	*	5,17	141
EPARGNE INSTITUTIONS	CREDIT DU NORD	FR	7,04	30	****	**	6,03	89

EUROPE OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Performance moyenne brute sur un an : -2,45 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
PLACEMENTS EUROPE CONV	BQ NSM	FR	4,21	1	***	*****	4,13	1
ALSA SY. EUROPA 5/2003	ADIG	LX	-0,27	2	**	****	-0,24	2
AGF EUROPE CONVERTIBLE	AGF	FR	-1,26	3	*	**	-1,69	3
BARCLAYS OBLIGATIONS C	BARCLAYS	FR	-2,57	4	*	**	-3,49	6
PRIMERUS OBLIGATIONS C	CCF	FR	-3,3	5	*	*****	-3,39	5
PARIBAS EUROPE CONVERT	PARIBAS	FR	-3,42	6	*	****	-2,57	4
SELECTION CONVERTIBLES	CCF	FR	-4,8	7	●	*****	-5,01	8
BNP CONVERTIBLES EUROPE	BNP	FR	-5,32	8	●	**	-4,18	7
INDOCAM CONVERTIBLES E	CREDIT AGRICOLE	FR	-7,12	9	●	**	-5,6	9

FRANCE REVENU PERIODIQUE

Performance moyenne brute sur un an : 4,28 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
SOPRANE TRIMESTRIEL	BQ PRIVEE SAINT	FR	10	1	*****	****	10,56	1
ODDO GESTION DEFENSIVE	ODDO & CIE	FR	6,02	2	***	*	3,97	23
OBLIMAAF 2003	MAAF ASSURANCES	FR	5,98	3	***	****	6,3	4
CREDIT MUTUEL OBLIG QU	CREDIT MUTUEL	FR	5,95	4	**	****	5,42	7
SANPAOLO REVENU TRIMES.	BQ SANPAOLO	FR	5,88	5	**	*	4,05	20
BARCLAYS OBLIGATIONS T	BARCLAYS	FR	5,62	6	**	***	4,66	11
GPK VARIFONDS	GPK FINANCE	FR	5,6	7	**	****	5,88	5
AXA REVENUS TRIMESTRIE	AXA INVESTMENT	FR	5,58	8	**	*	7,5	2
FEDERAL CAPITALISATION	FEDERAL GESTION	FR	5,42	9	**	***	6,56	3
BARCLAYS RENDEMENT TRI	BARCLAYS	FR	5,13	10	**	****	4,5	15
ATHENA SECURITE	ATHENA BQ	FR	4,95	11	**	****	4,38	16
ETOILE TRIMESTRIEL	CREDIT DU NORD	FR	4,88	12	**	**	3,8	24
TRILION	CREDIT LYONNAIS	FR	4,86	13	**	***	4,36	17
BMM OBLIGATIONS	BQ MARTIN MAURE	FR	4,58	14	**	****	4,01	21
CADENCE 2	SOCIETE GENERAL	FR	4,56	15	**	****	4,08	19
CAPITOLE TRIMESTRIEL	CREDIT DU NORD	FR	4,49	16	**	****	5,04	9
TARNEAUD TRIMESTRIEL	CREDIT DU NORD	FR	4,44	17	**	**	5,18	8
PYRAMIDES REVENU	BQ VERNES	FR	4,37	18	**	**	5,42	6
LEOPARD IV C	CREDIT IND DE N	FR	4,28	19	**	****	4,55	12
PARNASSE EPARGNE SECUR	BMF GESTION	FR	4,23	20	**	****	4,54	13
ECUREUIL TRIMESTRIEL	CAISSES EPARGNE	FR	4,23	21	**	****	4,8	10
CADENCE 1	SOCIETE GENERAL	FR	4,2	22	**	****	3,68	26
OUEST OBLIPLUS	CIO	FR	4,16	23	**	*****	4	22
BSD MENSUEL	BQ SCALB DUPONT	FR	3,89	24	**	****	3,63	27
CADENCE 3	SOCIETE GENERAL	FR	3,6	25	**	***	3	31
TRESOR TRIMESTRIEL	CDC	FR	3,41	26	**	****	3,79	25
PARIBAS REVENUS OBLIGA	PARIBAS	FR	3,27	27	*	**	4,19	18
LION TRIMESTRIEL NX 3	CREDIT LYONNAIS	FR	3,25	28	*	****	3,03	28
LION TRIMESTRIEL NX 4	CREDIT LYONNAIS	FR	3,16	29	*	****	3,01	29
LION TRIMESTRIEL NX 5	CREDIT LYONNAIS	FR	3,07	30	*	*****	3,01	30
UFF RENDEMENT TRIMESTR	VICTOIREASSETMA	FR	3,07	31	*	●	4,52	14
HERVET OBLI REVENUS	BQ HERVET	FR	2,74	32	*	***	2,25	32
REVENU-VERT	CREDIT AGRICOLE	FR	1,28	33	●	*****	1,3	33
RENTACIC	CIC	FR	1,01	34	●	*****	1,04	34
PLACTRIMESTRIELS	BQ NSM	FR	-0,11	35	●	*****	-0,11	35

FRANCE OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Performance moyenne brute sur un an : -2,09 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
CDC EURO CONVERTIBLES	CDC	FR	9,57	1	****	**	6,79	1
SAINTE HONORE CONVERTIB	CIE FIN ROTHSCH	FR	7,1	2	****	**	5,12	2
LION PERFORMANCE 6 PEA	CREDIT LYONNAIS	FR	3,73	3	***	***	3,13	3
LION ALTERNATIVE 2002	CREDIT LYONNAIS	FR	3,39	4	**	**	2,79	4
CRYSTAL CONVERTIBLES	CRYSTAL FINANCE	FR	2,24	5	**	****	1,96	5
CYRIL CONVERTIBLES	CYRIL FINANCE G	FR	2,01	6	**	****	1,82	6
NORWICH CONVERTIBLES	NORWICH	UK	0,43	7	**	****	0,46	7
NATEXIS CONVERTIBLES E	NATEXIS BQ POPU	FR	-1,23	8	**	****	-1,29	9
ODDO CONVERTIBLE	ODDO & CIE	FR	-1,52	9	**	****	-1,61	10
GROUPAMA OUEST CONVERT	FINAMA ASSET MG	FR	-1,57	10	**	**	-2,02	11
CPR CAPITAL EXPANSION	CPR GESTION	FR	-1,58	11	**	**	-1,24	8
CONVERTIS	SOCIETE GENERAL	FR	-1,79	12	**	***	-2,07	13
PREPARVAL	NATEXIS BQ POPU	FR	-2,3	13	**	****	-2,06	12
BP OBLI-CONVERTIBLES	NATEXIS BQ POPU	FR	-2,7	14	**	**	-3,14	14
OFIMA CONVERTIBLES	OFIVALMO	FR	-3,26	15	*	***	-3,7	16
PROVAL CONVERTIBLES	BQ WORMS	FR	-3,77	16	*	****	-3,42	15
DEXIA EUROPE CONVERTIB	BQ INDUSTRI MOBI	FR	-3,98	17	*	**	-5,05	18
OFIMA FRANCE CONVERTIB	OFIVALMO	FR	-4,32	18	*	**	-5,4	20
DIEZE	CREDIT AGRICOLE	FR	-4,47	19	*	**	-5,27	19
OBLIGATIONS CONVERTIBL	CREDIT DU NORD	FR	-4,63	20	*	****	-4,97	17
CONVERTIC	CIC	FR	-5,55	21	*	****	-5,89	21
ING (F) CONVERTIBLES E	ING	FR	-7,12	22	*	****	-7,92	23
INDOSUEZ GAMMA	CREDIT AGRICOLE	FR	-7,93	23	●	**	-6,52	22
HORIZON CONV	CIE FIN ROTHSCH	FR	-12,67	24	●	**	-10,66	24

INTERNATIONAL OBLIGATIONS LT

Performance moyenne brute sur un an : 6,49 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
BN OBB. INTZ	SOFIBAN	IT	25,2	1	*****	****	22,06	1
VICTOIRE OBLIG INTERNA	COMMERCIAL UNIO	FR	19,6	2	*****	**	12,8	4
ING (F) OBLIGATIONS IN	ING	FR	14,52	3	*****	****	15,69	2
HAUSSMANN INSTITUTIONN	BQ WORMS	FR	14,45	4	*****	*	8,48	36
CARDIUS INVT.INTL.BDS.	ARTESIA-BACOB-C	BL	14,29	5	*****	****	10,47	5
BOND UNIVERSALIS	PETERCAM ASSET	BL	14,05	6	*****	**	12,58	11
GENERALUX MLT.CUR.CAPT	BQ GENERALE DU	LX	13,77	7	*****	*	7,65	59
CARDIUS LUXINVEST INTL	CARDIUS	BL	13,63	8	*****	*****	13,52	3
MMA OBLIG-INT	MMA	FR	13,47	9	*****	****	11,75	7
MMA OBLIG-INTER	MMA	FR	13,29	10	*****	****	11,75	6
DEXIA BDS INTERNATL	DEXIA ASSET MAN	LX	12,41	11	*****	*	7,26	69
ASTROBAL INTL.BDS.CAPT	PARIBAS	FR	12	12	*****	**	9,01	24
CARDIF OBLIGATIONS INT	CARDIF	FR	11,84	13	*****	**	8,32	41
CARIFONDO OBB.IMPRES	FONDIGEST	IT	11,52	14	*****	**	8,2	46
SCHMIDTBANK GLOBAL-R-F	FRANKEN INVEST	GR	11,39	15	*****	**	9,61	18
SAINTE HONORE INTERNATI	CIE FIN ROTHSCH	FR	11,32	16	*****	****	10,11	12
OPPENHEIM INTERLUX B	OPPENHEIM KAPIT	LX	11,3	17	*****	*****	10,75	9
HANSAINTERNATIONAL	HANSAINVEST	GR	11,02	18	*****	***	8,56	34
BAER MCO.MI-FONDS INTE	JULIUS BAR	CH	10,33	19	*****	****	8,81	30
INTEROBLIG	SOCIETE GENERAL	FR	10,07	20	*****	***	8,26	44
PANELFUND HIGH YLD.C	FORTIS	BL	9,93	21	*****	*****	9,72	14
AZIMUT PROTEZIONE	AZIMUT	IT	9,92	22	*****	*	5,8	103
CYRIL TRESOR INTERNATI	CYRIL FINANCE G	FR	9,71	23	*****	****	8,55	35
INTERLION	CREDIT LYONNAIS	FR	9,65	24	*****	*	5,44	110
BHF-WELTZINS LUX	BHF INVESTMENT	LX	9,6	25	*****	****	8,9	28
OBJECTIF CAPITALISATIO	LAZARD FRERES G	FR	9,6	26	*****	****	7,6	60
OFIMINTER	OFIVALMO	FR	9,31	27	*****	***	11,1	8
AZIMUT RENDITA INTL	AZIMUT	IT	9,21	28	*****	****	8,3	43
DEKARENT INTL.UNITS	DEKA	BL	9,18	29	*****	****	10,5	10
DEXIA OBLIMONDE	BIMP	FR	9,1	30	*****	**	7,52	61

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 29/12/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 29/12/2000	Rang brut sur 1 an
ACTIONS RENDEMENT	ECOFI FINANCE	FR	10,19	1	****	***	11,86	1
ORSAY CONVERTIBLES EUR	BQ D'ORSAY	FR	7,95	2	****	***	6,04	5
OBJECTIF ACTIONS	CARDIF	FR	7,68	3	****	*****	7,32	3
A.A.A. ACTIONS AGRO-AL	NATEXIS BQ POPU	FR	6,95	4	***	****	7,42	2
VICTOIRE EUROPE	COMMERCIAL UNIO	FR	5,65	5	**	****	6,37	4
CITY FINANCIAL ODEA EU	CITY FINANCIAL	UK	5,48	6	**	****	5,96	6
TRESOR EQUILIBRE	CDC	FR	4,54	7	**	***	3,55	10
DWS EUROPA KONZEPT 200	DWS	GR	3,74	8	**	****	4,06	7
BB.GOTHAER GLB.INVEST	BB INVEST	GR	3,53	9	**	****	3,85	8
FMM-FONDS	FRANKFURT TRUST	GR	3,39	10	**	****	3,82	9
ARMONIA	GESTIVNETO	IT	2,65	11	**	****	2,08	12
UFF 39 DIVERSIFIE	VICTOIREASSETMA	FR	2,1	12	**	**	2,61	11
PREDIME	CREDIT AGRICOLE	FR	1,8	13	**	*	1,14	15
PERVALOR	SOCIETE GENERAL	FR	1,57	14	**	*****	1,62	13
GT EUR.EQ.& BD.AC	INVESCO	UK	1,21	15	**	***	1,49	14
STATE STREET OFIL EURO	STATE STR. BQ.	FR	0,99	16	**	**	0,74	17
OPTALIME	CREDIT AGRICOLE	FR	0,85	17	**	*****	0,83	16
TRESOR DYNAMISME	CDC	FR	0,65	18	**	****	0,73	18
AXA EUROPE CONVNC	AXA INVESTMENT	FR	0,29	19	**	***	0,25	20
FIDEURAM PERFORMANCE	BANCA FIDEURAM	IT	0,26	20	**	****	0,28	19
ALBATROS FONDS OP	OPPENHEIM KAPIT	GR	-0,09	21	**	**	-0,1	21
REACTIF	VEGA FINANCE	FR	-0,52	22	**	***	-0,62	22
GESTICREDIT FINANZ	GESTICREDIT SPA	IT	-0,72	23	**	****	-0,63	23
IMI CAPITAL	BANCA FIDEURAM	IT	-0,82	24	**	****	-0,7	24
ROLOINTERNATIONAL	ROLOFOND	IT	-0,89	25	**	****	-0,76	25
VENDOME PATRIMOINE SIC	VICTOI CHEUVREU	FR	-0,96	26	**	****	-0,85	26
FONDO CENTRALE	LA CENTRALE FON	IT	-1,47	27	**	****	-1,35	27
AGF EQUILIBRE	AGF	FR	-1,87					

Assurance-vie : les contrats en francs ont affiché un bon niveau de rendement en 2000

Le marché de l'assurance-vie s'est achevé en 2000 sur une note contrastée. Avec un chiffre d'affaires de quelque 595 milliards de francs, en hausse de près de 20 % par rapport à l'année précédente, le secteur affiche l'une de ses plus belles progressions depuis dix ans. Mais cet excellent résultat reste avant tout conjoncturel. Il est dû, pour l'essentiel, à de nombreux transferts de plans d'épargne populaires (PEP) bancaires en PEP assurance, ainsi qu'au réemploi d'anciens contrats d'assurance-vie arrivés à échéance. Ces mouvements se sont traduits par un premier semestre exceptionnel (+40 %, dont +48 % pour le seul premier trimestre), mais un second semestre beaucoup plus calme (respectivement +2 % et +3 % pour le troisième et le dernier trimestres). « Pour 2001, nous tablons sur une progression qui, sous réserve que les marchés financiers ne s'effondrent pas, ne devrait pas dépasser 10 % », avance un spécialiste de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA).

Côté rendements, les assureurs ont, comme chaque année, attendu la fin de la trêve des confiseurs pour commencer à annoncer les résultats enregistrés par leurs contrats en 2000. Or, contraire-

Le secteur de l'assurance-vie a connu l'une de ses plus belles progressions depuis dix ans. Cet excellent résultat, conjoncturel, est dû pour l'essentiel à de nombreux transferts de plans d'épargne populaires (PEP) bancaires en PEP assurance

ment à 1999, où les multisupports, dopés par le dynamisme de la Bourse, avaient raflé la vedette avec des taux moyens frôlant les 40 % pour les plus dynamiques d'entre eux, cette fois ce sont les contrats en francs qui tirent leur épingle du jeu. « Alors que l'on s'attend à un rendement faible pour les multisupports, le résultat des

contrats en francs, soutenu par la remontée générale des taux, devrait dépasser 5 % en moyenne », estime-t-on à la FFSA. Le cas du contrat multisupports Kaléïdia de la Fédération Continentale (groupe Generali) est à cet égard exemplaire. Tandis que le fonds en francs Euro Epargne du contrat a enregistré sur l'année une performance nette de 6,01 %, le profil équilibré est tombé à -0,33 % (contre +12,37 % en 1999), le profil Equilibre à -1,33 % (+26,98 en 1999), le profil Dynamique à -3,08 % (+48,9 % en 1999) et le profil Audace à -2,69 % (+45,6 % en 1999).

En ce qui concerne les résultats des contrats en francs, l'Association française d'épargne et de retraite (AFER), qui est toujours parmi les premières à ouvrir le bal des rendements, n'a pas dérogé à la tradition en dépit de la mise en examen récente de son fondateur Gérard Athias. Forte aujourd'hui de près de 540 000 souscripteurs et de 161 milliards de francs gérés, l'association a annoncé le 10 janvier 2001 un rendement 2000 (net de frais mais brut de prélèvements sociaux) de 6,14 % pour son fonds en francs (146 milliards de francs d'encours). En léger retrait par rapport à 1999 (le taux était de 6,23 %), ce résultat reste cependant supérieur au taux moyen des

obligations constaté sur la période (5,4 %). « Le portefeuille comporte 94 % d'obligations à taux fixe, 10 % d'obligations à taux variable, 2 % d'actions et 4 % de liquidités, précise Marcel Nicolai, président du directoire de Victoire Asset Management, société de gestion en charge de l'investissement. Mais dans un contexte de forte hausse des taux courts, nous avons placé les flux de coupons et de remboursement sur des obligations du secteur privé de haute qualité, ce qui nous a permis d'améliorer de quatre-vingt-dix points de base la rentabilité attendue du portefeuille. » Le compartiments actions du contrat, via la sicav SFER (60 % d'actions et 40 % d'obligations), s'est également bien défendu sur l'année en affichant un score final de 7,24 % dû à une politique prudentielle qui, très tôt, a su privilégier des titres comme Total, Thomson, Technic, AGF ou Air France, moins sensibles aux soubresauts des marchés financiers. Le Fonds commun de placement (FCP) indiciel EuroSfer, calqué sur l'Eurostox 50, s'inscrit en revanche en baisse de 1,32 %, tandis que le compartiment « DSK » (investi particulièrement sur des actions de jeunes sociétés) du contrat (FCP Flore) enregistre une progression de 2,3 %.

Egalement très attendu, le résul-

tat du contrat Gaipare 2 de l'association Gaipare (groupe AGF) ne décevra pas ses adhérents. Avec un taux de 6,25 % (6,07 % en 1999), il bat d'une petite coudée l'une des autres références du secteur, le contrat Batiretraite 2 de la mutuelle SMABTP, réservé exclusivement aux professionnels du bâtiment, qui affiche un rendement de 6,10 % (5,7 % en 1999). Le contrat Gaipare 2 demeure en revanche légèrement en dessous du contrat Retraite épargne-santé (RES) de la MACSF (Mutuelle des professionnels de la santé) dont le taux net de 6,35 % le place, une fois de plus, dans le peloton de tête du marché. « Ces contrats tirent bénéfice de leur relative petite taille qui leur permet d'adopter une politique de gestion souple et diversifiée », rappelle un assureur.

Davantage contraintes dans leur choix d'investissement du fait des masses d'encours qu'elles gèrent, les filiales des banques ou les grosses compagnies d'assurances tendent, en effet, à afficher des rendements nets plus proches de 5 % que de 6 %. C'est par exemple le cas de Sogecap, filiale de la Société générale (5,1 % pour son produit en francs Top Croissance), des Assurances fédérales-vie du Crédit lyonnais (5,5 % pour Lionvie Retraite) ou encore de Natio-vie du groupe BNP-Paribas (de 5,1 % à

5,5 %, selon les frais prélevés pour le fonds en francs du contrat Natio-vie multiplacements). Les contrats Postavienr de La Poste et Initiatives Transmissions d'Ecureuil-vie (filiale des Caisses d'épargne) ne passent pas non plus la barre des 6 %, avec des hausses de respectivement 5,5 % et 5,4 %.

Du côté des assureurs, MMA Croissance des Mutuelles du Mans affiche un rendement de 5,66 %. Quant aux AGF, elles annoncent un taux de 6 % pour leurs contrats en francs (Modul'Epargne, AGF Autonomie) et de 5,75 % pour le fonds francs de leurs multisupports Platania et AGF Itinéraires Epargne, mais il s'agit de rendements bruts de frais de gestion. Le Compte épargne de MAAF-Vie et le contrat Groupama épargne de Groupama s'en sortent un peu mieux avec des taux nets respectifs de 6,06 % et de 6 %. Les multisupports profilés Groupama Modulation et Groupama Evolution, en revanche, n'échappent pas à la baisse générale de régime de ce type de supports en affichant des taux respectifs de 4 % et 4,7 % pour leur profil prudent, de 3,6 % et -1,62 % pour leur profil équilibré et de -3,1 % et -2,7 % pour leur profil dynamique.

Laurence Delain

Les comptes rémunérés refont surface

LES comptes de dépôts à vue rémunérés sont aujourd'hui interdits par la réglementation bancaire française. Pourtant, les établissements financiers multiplient les initiatives en lançant des produits similaires, comme les livrets d'épargne, offrant une rémunération attrayante. Les produits appelés « comptes rémunérés » sont souvent des produits d'appel pour attirer de nouveaux clients, notamment sur Internet. La spécificité française du « ni-ni », ni rémunération des dépôts ni facturation des chèques, devrait disparaître automatiquement le 1^{er} janvier 2002 avec la mise en place de l'euro. En attendant, un règlement du Comité de la réglementation bancaire de 1969 interdit la rémunération des comptes courants en francs français. Le gouvernement ne fera rien pour changer cette règle, Bercy ayant souvent répété qu'il ne veut pas donner le feu vert au chèque payant.

Pour respecter la réglementation, les « comptes rémunérés » associent un compte courant et un compte-titres. « Déposer sur un compte-chèques classique votre argent ne vous rapporte rien. Sur le compte Optimal, vos liquidités vous rapportent, tout en restant totalement disponibles » : c'est ainsi que Cortal, filiale de BNP-Paribas, présente son produit, lancé en 1987, qui compte aujourd'hui 90 000 détenteurs, sur 600 000 clients. Le principe de fonctionnement est simple : les sommes versées sont automatiquement investies sur un produit d'épargne, généralement en parts de sicav ou de FCP (fonds communs de placement) monétaires. L'investissement s'effectue dès le premier franc versé (pour les produits de Citibank, Cortal, ou American Express Bank) ou au-delà d'un certain seuil (15 000 francs à la Barclays, 10 000 à la CaixaBank, etc.). Dès qu'une dépense est enregistrée sur le compte courant, la banque cède l'équivalent en parts de sicav. Les fonds restent disponibles à tout moment. Avantage de ces produits, leur plafond, d'environ 10 millions de francs, est beaucoup plus attrayant que celui du Livret A, de 100 000 francs. Le taux de rémunération se situe entre 1 % et 1,5 % net d'impôts selon les banques pour les comptes assortis de chéquiers.

Le principe de fonctionnement des livrets d'épargne diffère quelque peu, en ce sens qu'ils ne sont pas toujours assortis de comptes courants, permettant de pouvoir bénéficier des moyens de paiement qui y sont associés. Leur principe se fonde sur la réforme des livrets bancaires initiée par le ministère de l'économie en juin 1998. A cette date, Bercy avait baissé le taux du

Livret A et autorisé les banques à fixer librement les taux de leurs livrets bancaires. Les établissements français avaient alors plutôt revu les taux à la baisse suivant l'évolution des taux de marché, protégeant leurs comptes d'exploitation. ING a été le premier en mars 2000 avec Epargne Orange. Ce produit a séduit 55 000 personnes et collecté quelque 6 milliards de francs de dépôts. La filiale du groupe néerlandais a été suivie de Banque AGF, Epargne plus de Dexia, visant plutôt une clientèle aisée, et Banque directe (BNP-Paribas) en octobre avec Epargne Banque directe. Ce dernier offre une gamme complète de produits financiers.

Le taux de rémunération de ces produits se situe en moyenne à 5 % brut, mais il est ramené à 3,75 % après impôt, ce qui est à peine plus que le taux de rémunération du Livret A. De plus, il n'est pas garanti. Différence qui fait peut-être préférer aux Français les produits d'épargne populaire défiscalisés tels que les livrets standards, qui offrent des taux d'environ 3 %. Le taux du Livret A est remonté à 3 % le 1^{er} juillet, celui du Livret bleu du Crédit mutuel, du Codevi et du compte épargne-logement (CEL) est passé de 2,25 % à 3 %. Dans la foulée, celui du livret d'épargne populaire (LEP) est remonté à 4,25 %, et celui du plan d'épargne logement (PEL) à 4,5 %. Illustration de cet engouement : on compte quelque 100 millions de plans ou de livrets, dont 46 millions pour le seul Livret A.

Pour fidéliser la clientèle, la grande distribution s'est aussi lancée dans l'aventure de la rémunération des liquidités, Carrefour en tête avec le compte Pass. L'argent déposé sur ce compte n'est accessible qu'avec la carte privative de Carrefour. De même, Casino, en partenariat avec la banque Cofinoga (Galeries Lafayette), veut s'associer pour lancer des produits d'épargne, et nombre d'autres acteurs y songent.

Ces livrets d'épargne constituent des produits d'appel, le but étant le plus souvent d'offrir ensuite aux clients la panoplie complète des produits financiers. Ainsi ING envisage d'élargir sa gamme à des sicav et des contrats d'assurance-vie. Le produit Epargne plus de Dexia s'intègre quant à lui dans une formule « trois en un », qui comprend une palette de sicav et l'accès en temps réel à cinq marchés financiers. La Banque AGF, sur Internet, veut également être la banque principale de nombreux clients avec le « compte multiservices », qui comporte, outre le compte sur livret, un compte bancaire, un compte-titres, des moyens de paiement (cartes, etc.), un taux d'agios, des assurances...

Pascale Santi